

RAPPORT ANNUEL

2001



**BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

Figurine mi-masque, mi-poisson-scie représentant le logo de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Il est reproduit sur toutes les pièces de monnaie émises par elle et sur toutes ses publications.

Rapport annuel 2001

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



S O M M A I R E

CARTE DE L'UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE	7
COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES ET ORGANIGRAMME DE LA BCEAO	9
MESSAGE DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO	21
INTRODUCTION	23
 I - L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER	25
1 ENVIRONNEMENT EXTERIEUR	25
1.1 <i>Conjoncture économique internationale</i>	25
1.2 <i>Marché des changes</i>	26
1.3 <i>Evolution des taux d'intérêt</i>	29
1.4 <i>Evolution des marchés financiers</i>	29
2 ENVIRONNEMENT INTERIEUR	30
2.1 <i>Généralités</i>	30
2.2 <i>Production</i>	30
2.3 <i>Revenus et prix</i>	35
2.4 <i>Finances publiques</i>	38
2.5 <i>Secteur extérieur</i>	45
 II - LA MONNAIE ET LE CREDIT	57
1 POLITIQUE DE LA MONNAIE ET DU CREDIT	57
1.1 <i>Objectifs généraux</i>	57
1.2 <i>Moyens</i>	57
2 EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES	62
2.1 <i>Avoirs extérieurs nets</i>	62
2.2 <i>Crédit intérieur</i>	64
2.3 <i>Masse monétaire</i>	67
2.4 <i>Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne</i>	70
2.5 <i>Concours de la Banque Centrale</i>	71
2.6 <i>Opérations du marché monétaire</i>	77
2.7 <i>Opérations du marché interbancaire</i>	77
2.8 <i>Opérations du marché des titres de créances négociables</i>	82
2.9 <i>Base monétaire</i>	82

III - LES AUTRES ACTIVITES DE LA BANQUE CENTRALE	85
1 GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE	85
1.1 <i>Prélèvements et versements aux guichets</i>	<i>85</i>
1.2 <i>Composition des billets et pièces en circulation</i>	<i>86</i>
2 EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'UMOA	87
2.1 <i>Mouvements de billets externes aux guichets des Agences</i>	<i>87</i>
2.2 <i>Transferts entre les Etats membres de l'UMOA</i>	<i>87</i>
3 EXECUTION DES REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR	89
3.1 <i>Opérations sur billets</i>	<i>89</i>
3.2 <i>Transferts scripturaux</i>	<i>89</i>
4 EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER	90
4.1 <i>Evolution du réseau bancaire</i>	<i>90</i>
4.2 <i>Exécution des programmes de restructuration du système bancaire ..</i>	<i>90</i>
4.3 <i>Dispositions réglementaires</i>	<i>91</i>
4.4 <i>Evolution de l'activité des banques et des établissements financiers</i> <i>de l'UMOA</i>	<i>91</i>
4.5 <i>Activités des chambres de compensation</i>	<i>94</i>
4.6 <i>Activités sur le marché financier régional</i>	<i>94</i>
5 COOPERATION MONETAIRE ET FINANCIERE	96
5.1 <i>Relations avec les Institutions de Bretton Woods</i>	<i>96</i>
5.2 <i>Relations avec les autres institutions</i>	<i>96</i>
6 AUTRES ACTIVITES	98
6.1 <i>Intégration économique des Etats membres de l'UMOA</i>	<i>98</i>
6.2 <i>Centrale des bilans</i>	<i>100</i>
6.3 <i>Centralisation des incidents de paiement</i>	<i>101</i>
6.4 <i>Promotion des institutions de financement décentralisées</i>	<i>101</i>
6.5 <i>Réforme des systèmes et moyens de paiement</i>	<i>102</i>
IV - L'ADMINISTRATION ET LES COMPTES DE LA BANQUE CENTRALE	107
1 VIE ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES	107
1.1 <i>Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement</i>	<i>107</i>
1.2 <i>Conseil des Ministres de l'UMOA</i>	<i>108</i>
1.3 <i>Conseil d'Administration de la BCEAO</i>	<i>113</i>
2 PERSONNEL ET SERVICE	119
2.1 <i>Organigramme et mesures individuelles</i>	<i>119</i>
2.2 <i>Informatisation</i>	<i>120</i>
2.3 <i>Réseau</i>	<i>121</i>

3 COMPTES FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE	122
3.1 <i>Analyse du bilan</i>	122
3.2 <i>Compte de résultat</i>	124
3.3 <i>Contrôle des comptes</i>	125
RAPPORT SUR LE CONTROLE DES ETATS FINANCIERS	129
RAPPORT D'OPINION DES AUDITEURS	129
NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS	130
BILAN	147
COMPTE DE PERTES ET PROFITS	148
LISTE DES ENCADRES	
<i>Encadré n° 1 : Mise en place d'un mécanisme de financement de la lutte</i> <i>contre la pauvreté dans les Etats membres de l'UEMOA</i> ...	54
<i>Encadré n° 2 : Le marché interbancaire de l'UMOA</i>	78
<i>Encadré n° 3 : Démonétisation des anciens signes monétaires</i>	86
<i>Encadré n° 4 : Le dispositif de la centralisation des incidents de paiement</i>	104
ANNEXE STATISTIQUE.....	A.1 à A.108



L'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), établie par le Traité du 14 novembre 1973 qui a remplacé celui du 12 mai 1962, regroupe les huit pays membres suivants, situés en Afrique de l'Ouest :

BENIN

MALI

BURKINA

NIGER

COTE D'IVOIRE

SENEGAL

GUINEE-BISSAU

TOGO

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), dont le trente-neuvième exercice d'activité est ici retracé, est l'Institut d'émission commun de l'UMOA, chargé notamment d'assurer la gestion de leur monnaie commune, le Franc de la Communauté Financière Africaine (Franc CFA), celle de leurs réserves de change et de mettre en œuvre la politique monétaire commune.

N.B. - En l'absence de toute autre précision, les valeurs indiquées dans ce rapport sont exprimées en francs CFA.

COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES ET ORGANIGRAMME DE LA BCEAO

COMPOSITION DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE L'UMOA

au 31 décembre 2001

*PRESIDENT : Son Excellence Alpha Oumar KONARE,
Président de la République du Mali.*

Son Excellence **Mathieu KEREKOU**,
Président de la République du Bénin ;

Son Excellence **Blaise COMPAORE**,
Président du Faso ;

Son Excellence **Laurent GBAGBO**,
Président de la République de Côte d'Ivoire ;

Son Excellence **Kumba YALA**,
Président de la République de Guinée-Bissau ;

Son Excellence **Alpha Oumar KONARE**,
Président de la République du Mali ;

Son Excellence **Mamadou TANDJA**,
Président de la République du Niger ;

Son Excellence **Abdoulaye WADE**,
Président de la République du Sénégal ;

Son Excellence **Eyadéma GNASSINGBE**,
Président de la République togolaise.

COMPOSITION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UMOA

au 31 décembre 2001

*PRESIDENT : M. Abdoulaye DIOP,
Ministre de l'Economie et des Finances
de la République du Sénégal.*

République du Bénin

MM. Abdoulaye BIO-TCHANE, Ministre des Finances et de l'Economie ;
Bruno AMOUSSOU, Ministre d'Etat chargé de la Coordination de
l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement
et de la Promotion de l'Emploi.

Burkina Faso

MM. Jean-Baptiste COMPAORE, Ministre Délégué auprès du Premier Ministre,
chargé des Finances et du Budget ;
Nayabtigungu CONGO-KABORE, Ministre de l'Intégration Régionale.

République de Côte d'Ivoire

MM. Bohoun BOUABRE, Ministre de l'Economie et des Finances ;
Léon Emmanuel MONNET, Ministre des Mines et de l'Energie.

République de Guinée-Bissau

MM. Carlos SOUZA, Ministre de l'Economie et des Finances ;
Purna BIA, Secrétaire d'Etat au Plan et à la Statistique.

République du Mali

M. Bacari KONE, Ministre de l'Economie et des Finances ;
Mme Alimata TOURE née TRAORE, Ministre de l'Industrie, du Commerce
et des Transports.

République du Niger

MM. Ali Badjo GAMATIE, Ministre des Finances et de l'Economie ;
Hamida ARZAKE, Secrétaire d'Etat aux Réformes Economiques.

République du Sénégal

MM. Abdoulaye DIOP, Ministre de l'Economie et des Finances ;
Cheikh Hadjibou SOUMARE, Ministre Délégué auprès
du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget.

République togolaise

MM. Tankpadja LALLE, Ministre de l'Economie,
des Finances et des Privatisations ;
Simféitchéou PRE, Ministre de la Planification et du Développement.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCEAO

au 31 décembre 2001

PRESIDENT : M. Charles Konan BANNY
Gouverneur de la BCEAO.

République du Bénin

- Mme Adidjath MATHYS, Directrice Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
- M. Junior Emmanuel ASSILAMEHOO, Secrétaire Technique de la Commission Nationale de Suivi de l'Application du Programme d'Ajustement Structurel auprès du Ministre des Finances et de l'Economie.

Burkina Faso

- MM. Lucien Marie Noël BEMBAMBA, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
- Etienne Songré YAMEOGO, Directeur Général de la Coopération au Ministère de l'Economie et des Finances.

République de Côte d'Ivoire

- MM. Charles Koffi DIBY, Directeur Général de la Comptabilité Publique et du Trésor ;
- Kouassi KOUAME, Directeur Général du Budget et des Finances.

République de Guinée-Bissau

- MM. Henrique Horta DOS SANTOS, Directeur Général du Trésor ;
- Amizade Fara MENDES, Conseiller du Secrétaire d'Etat au Trésor, Chargé des Affaires Douanières.

République du Mali

- MM. Sambou WAGUE, Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
- Souleymane KONE, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances.

République du Niger

- MM. Boubacar Moumouni SAIDOU, Directeur Général Chargé des Programmes au Ministère des Finances et de l'Economie ;
- Adamou SALAOU, Directeur Général des Ressources Internes au Ministère des Finances et de l'Economie.

République du Sénégal

- MM. Saliou GUEYE, Trésorier Général, Agent Comptable Central du Trésor ;
- Adama DIEYE, Conseiller Technique au Ministère de l'Economie et des Finances.

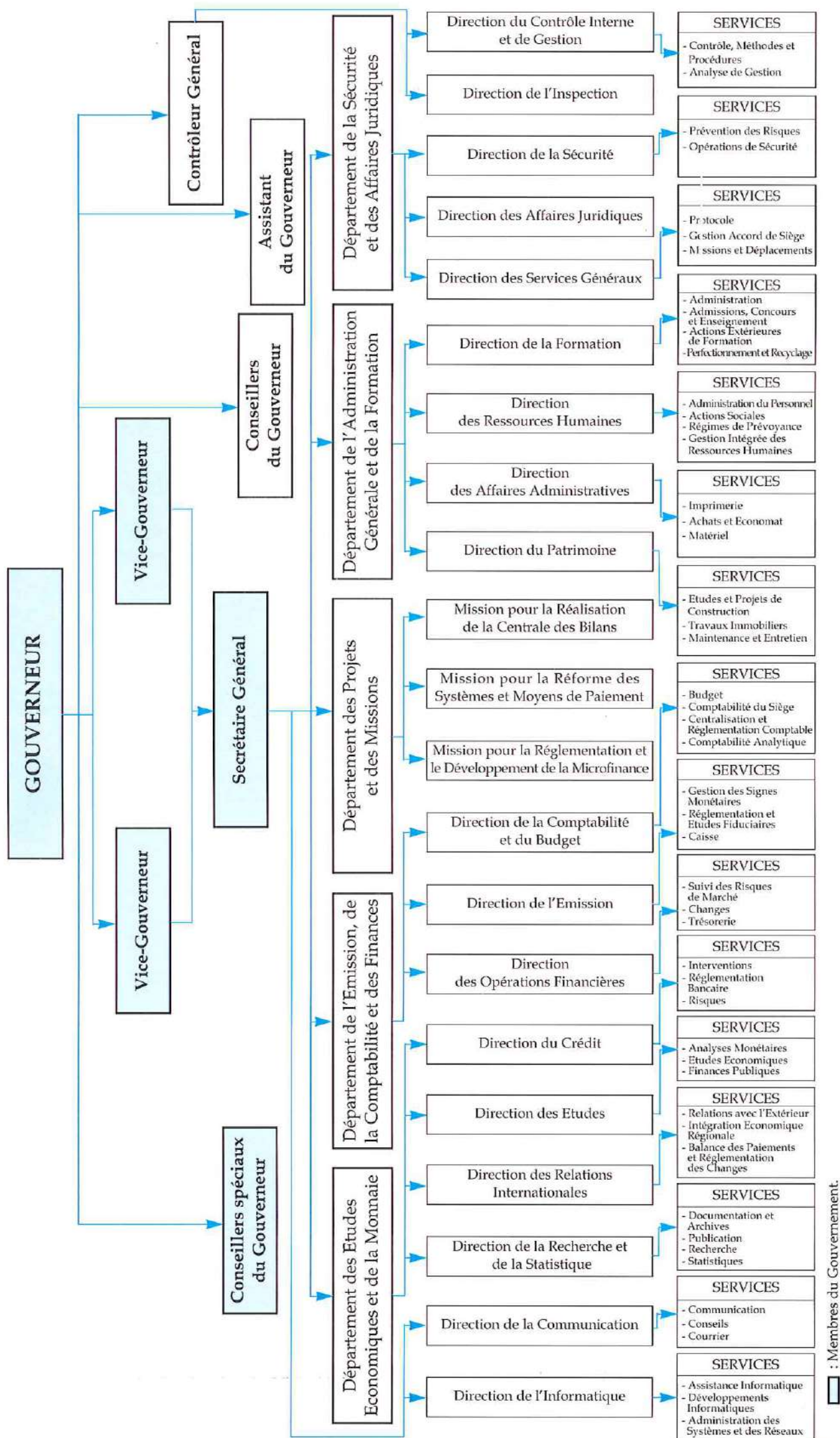
République togolaise

- MM. Essowedéou AGBA, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, des Finances et des Privatisations ;
- Hémou Badibawu BAKALI, Directeur Général des Douanes.

République française

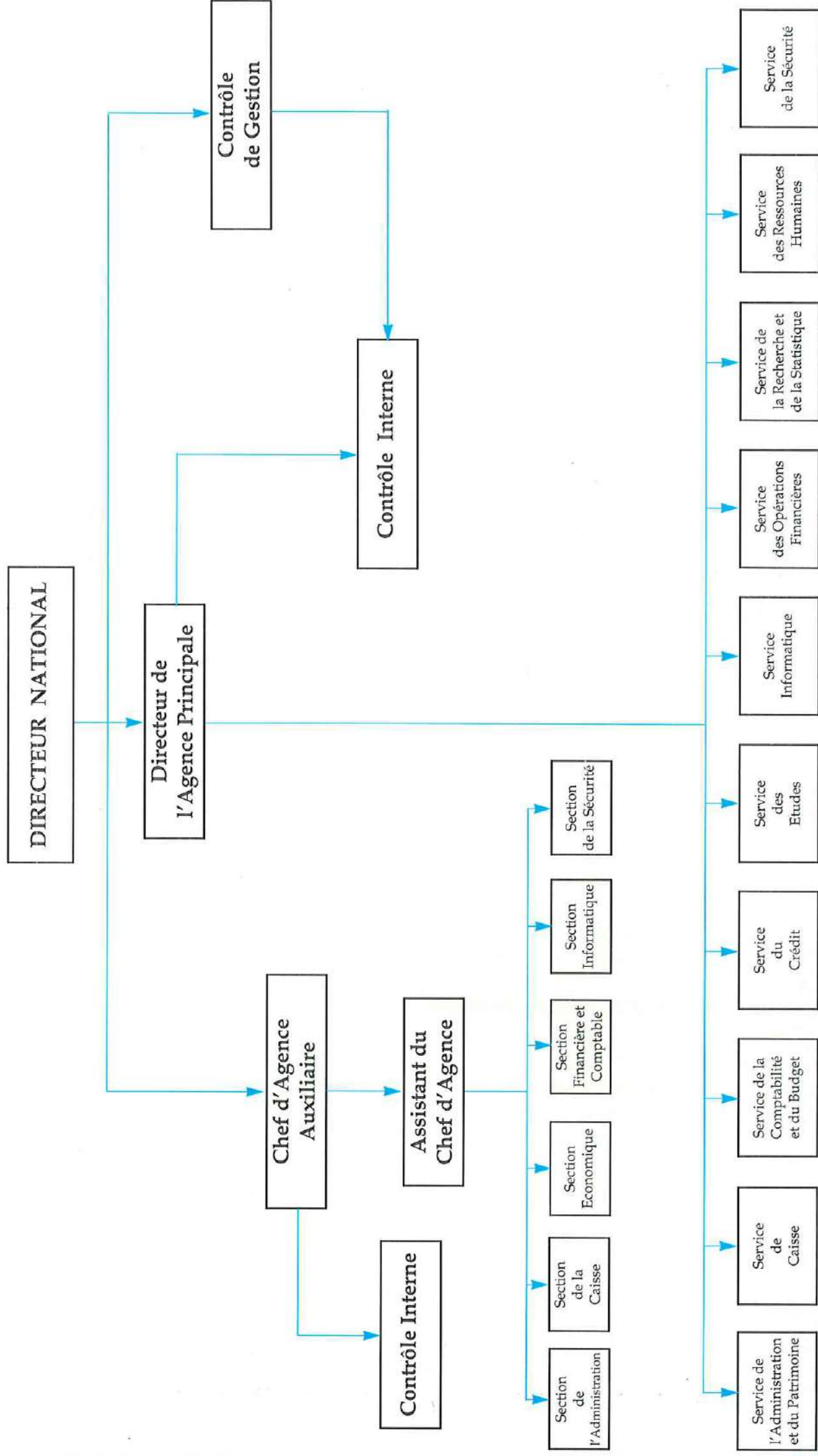
- M. Jean-Pierre JOUYET, Directeur du Trésor ;
- Mme Mireille GUIGAZ, Directrice du Développement et de la Coopération Technique au Ministère des Affaires Etrangères.

AU 31 DECEMBRE 2001



ORGANIGRAMME DES DIRECTIONS NATIONALES

AU 31 DECEMBRE 2001



GOUVERNEMENT

Gouverneur	: M. Charles Konan BANNY
Vice-Gouverneur	: M. Boukary ADJI
Vice-Gouverneur	: M. Damo Justin BARO
Secrétaire Général	: M. Amadou Sadickh DIOP
Conseillers Spéciaux du Gouverneur	: M. Mamadou DIOP M. Tiémoko Meyliet KONE

CONSEILLER ECONOMIQUE AUPRES DU GOUVERNEUR, CHARGE DES QUESTIONS

D'INTEGRATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE : M. Mbaye DIOP SARR

CONSEILLERS DU GOUVERNEUR

: Mme Elisabeth DIAW
: M. Pascal Irénée KOUPAKI
: M. David Latégan LAWSON

CONTROLE GENERAL

Contrôleur Général : M. Tiémoko Meyliet KONE

ASSISTANT DU GOUVERNEUR

: M. Alain KOUTANGNI

DEPARTEMENTS

Directeur du Département
de l'Administration Générale et de la Formation : M. Sosthène Boureima BAMBARA

Directeur du Département
de l'Emission, de la Comptabilité et des Finances : M. Mamadou DIOP

Directeur du Département
des Etudes Economiques et de la Monnaie : M. Pascal Irénée KOUPAKI

Directeur du Département
des Projets et des Missions : M. Latégan David LAWSON

Directeur du Département
de la Sécurité et des Affaires Juridiques : Mme Elisabeth DIAW

DIRECTIONS DES SERVICES CENTRAUX

Directeur des Affaires Administratives	: Mme Rahamou GAZOBI
Directeur des Affaires Juridiques	: M. Elpidio FREITAS
Directeur de la Communication	: M. Venance Adamah KANGNI
Directeur de la Comptabilité et du Budget	: M. Sidi Sosso DIARRA
Directeur du Contrôle Interne et de Gestion	: M. Soumaïla OUEDRAOGO
Directeur du Crédit	: M. Vilévo Biova DEVO
Directeur de l'Emission	: M. Amadou BACHIR
Directeur des Etudes	: M. Kablan YAO SAHI
Directeur de la Formation	: Mme Marie-Ferdinande DESCLERCS
Directeur de l'Informatique	: M. Abdoulaye SECK
Directeur de l'Inspection	: M. Konan BOUADOUMOU
Directeur des Opérations Financières	: M. Oumar Tatam LY

ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Directeur du Patrimoine
Directeur de la Recherche et de la Statistique
Directeur des Relations Internationales
Directeur des Ressources Humaines
Directeur de la Sécurité
Directeur des Services Généraux

: M. Siriki KONE
: M. Ambroise KONE
: M. Jean-Claude BROU
: Mme Moulicatou AGALHEIR
: Mme Sockna BEYE SAKHO
: M. Aguinaldo EMBALO

MISSIONS

Chargé de Mission pour la Réalisation
de la Centrale des Bilans

: M. Jacques SOULI

Chargé de Mission pour la Réforme
des Systèmes et Moyens de Paiement

: Mme Fatimatou Zahra DIOP

Chargé de Mission pour la Réglementation
et le Développement de la Microfinance

: M. Eric Amah EKUE

REPRESENTATIONS

Représentant de la BCEAO auprès
des Institutions Européennes de Coopération

: M. Souleymane CISSE

Représentant-Résident du Gouverneur
auprès de la Commission de l'Union Economique et
Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

: M. Célestin Kouka ZALLE,
Chargé de l'intérim

DIRECTIONS NATIONALES

Directeur National pour le Bénin
Directeur National pour le Burkina
Directeur National pour la Côte d'Ivoire
Directeur National pour la Guinée-Bissau
Directeur National pour le Mali
Directeur National pour le Niger
Directeur National pour le Sénégal
Directeur National pour le Togo

: M. Idriss Lyassou DAOUDA
: M. Célestin Kouka ZALLE
: M. Lansina BAKARY
: M. Luis Lopès Candido RIBEIRO
: M. Idrissa TRAORE
: M. Abdoulaye SOUMANA
: M. Seyni NDIAYE
: M. Ayéwanou GBEASOR.

SIEGE SOCIAL

Dakar, Avenue Abdoulaye FADIGA - Boîte Postale : n° 3108
 Tél. (221) 839 05 00 - Fax (221) 823 93 35 et 822 61 09
 Télex : BCEAO 21 833 SG, 21 597 SG, 21 815 SG, 21 530 SG
 Site internet : <http://www.bceao.int>

BENIN

Cotonou, Avenue Jean-Paul II
 01 Boîte Postale : n° 325 RP
 Téléphone : (229) 31 24 66 et 31 37 82
 Télex : 5 211 BCEAO COTONOU
 Téléfax : (229) 31 24 65
Directeur de l'Agence Principale : M. Marcel DE SOUZA

Parakou, Boîte Postale : n° 201
 Téléphone : (229) 61 03 25 et 61 29 79
 Télex : 5 099 BCEAO PARAKOU
 Téléfax : (229) 61 10 91
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Evariste BONOU

BURKINA

Ouagadougou, Avenue Gamal Abdel NASSER
 Boîte Postale : n° 356
 Téléphone : (226) 30 60 15/16/17
 Télex : 5 205 BCEAO BF
 Téléfax : (226) 31 01 22
Directeur de l'Agence Principale : M. Tiémoko DIARRA

Bobo-Dioulasso, Boîte Postale : n° 603
 Téléphone : (226) 97 04 44/45/46
 Télex : 8 228 BCEAO-BF
 Téléfax : (226) 97 04 58
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Lallé COULIBALY

COTE D'IVOIRE

Abidjan, Angle Bd Roussel, Avenue Delafosse
 Boîte Postale : n° 01 1769 ABIDJAN 01
 Téléphone : (225) 20 20 84 00 et 20 20 85 00
 Télex : BC ABJ CI 23 474 - 23 761 - 23 607
 Téléfax : (225) 20 22 28 52 et 20 22 00 40
Directeur de l'Agence Principale : Mme Acka ALLOUKO

Abengourou, Boîte Postale : n° 905
 Téléphone : (225) 35 91 37 15 et 35 91 39 15
 Télex : 59 103 ABENGOUROU CI
 Téléfax : (225) 35 91 31 76
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Grégoire GONAT

Bouaké, Boîte Postale : n° 773
 Téléphone : (225) 31 63 33 13 et 31 63 33 14
 Télex : BCEAO BOUAKE 69 109
 Téléfax : (225) 31 63 38 31
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Angoua Célestin NANGO

Daloa, Boîte Postale : n° 46
 Téléphone : (225) 32 78 38 85
 Télex : BCEAO DALOA
 Téléfax : (225) 32 78 13 10
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Eugène BOTY-BI ZORO

Korhogo, Boîte Postale : n° 54
 Téléphone : (225) 36 86 01 10 et 36 86 01 11
 Télex : 63 106 KORHOGO CI
 Téléfax : (225) 36 86 15 30
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Kouadio BOMBO

Man, Boîte Postale : n° 1017
 Téléphone : (225) 33 79 02 67
 Télex : BCEAO MAN 89 106
 Téléfax : (225) 33 79 02 28
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. N'guessan ABBY

San Pedro, Boîte Postale : n° 387
 Téléphone : (225) 34 71 21 74
 Télex : BCEAO 91 130 SAN PEDRO
 Téléfax : (225) 34 71 24 48
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Adjoumani KOUAKOU

GUINEE-BISSAU

Bissau, Boîte Postale : n° 38
 Téléphone : (245) 21 55 48 - 21 41 73 et 21 14 82
 Télex : 289 BCGB 1
 Téléfax : (245) 20 13 05 et 20 13 21
Adjoint au Directeur National : M. H. BORGES

MALI

Bamako, Boulevard du 22 Octobre 1946
 Boîte Postale : n° 206
 Téléphone : (223) 22 25 41 et 22 54 06
 Télex : 2 574 BCEAO BAMAKO
 Téléfax : (223) 22 47 86
Directeur de l'Agence Principale : M. Mélanga SANOGO

Mopti, Boîte Postale : n° 180
 Téléphone : (223) 43 01 02 et 43 05 65
 Télex : BCEAOMPT 8001 MJ
 Téléfax : (223) 43 05 07
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Idrissa Matoti TOURE

Sikasso, Boîte Postale : n° 453
 Téléphone : (223) 62 06 57
 Télex :
 Téléfax : (223) 62 08 79
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Soumaïla KIDA

DIFFERENTS SITES

NIGER

Niamey, rue de l'Uranium

Boîte Postale : n° 487

Téléphone : (227) 72 33 30 et 72 33 40

Télex : BCEAO 5 218 NI

Téléfax : (227) 73 47 43

Directeur de l'Agence Principale : M. Oumarou GAGERE

Maradi, Boîte Postale : n° 265

Téléphone : (227) 41 00 96

Télex : BCEAO 8 244 NI

Téléfax : (227) 41 00 45

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Badagé BAWA

Zinder, Boîte Postale : n° 133

Téléphone : (227) 51 00 94

Télex : BCEAO 8 226 NI

Téléfax : (227) 51 07 24

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Sahaka MAHAMAN SALAH

SENEGAL

Dakar, Boulevard Général De Gaulle x Triangle Sud

Boîte Postale : n° 3159

Téléphone : (221) 823 13 30 et 823 53 84

Télex : BCEAO SG 21 839

Téléfax : (221) 823 57 57

Directeur de l'Agence Principale : M. Modienne GUISSÉ

Kaolack, Boîte Postale : n° 79

Téléphone : (221) 941 13 86 et 941 13 87

Télex : BCEAO SG 74 071

Téléfax : (221) 941 33 23

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Bocar LY

Ziguinchor, Boîte Postale : n° 317

Téléphone : (221) 991 10 39

Télex : BCEAO SG 73 027

Téléfax : (221) 991 16 59

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Abdoulaye BA

TOGO

Lomé, rue Abdoulaye FADIGA

Boîte Postale : n° 120

Téléphone : (228) 221 53 84

Télex : 5 216 BCEAO TO

Téléfax : (228) 221 76 02

Directeur de l'Agence Principale : M. Kokou Serelli GOZAN

Kara, Boîte Postale : n° 75

Téléphone : (228) 660 60 79 et 660 61 37

Télex : 7 202

Téléfax : (228) 660 62 69

Chef de l'Agence Auxiliaire p.i. : M. Novignon CABOUTOU

REPRESENTATION DE LA BCEAO AUPRES DES INSTITUTIONS EUROPEENNES DE COOPERATION

29, rue du Colisée, 75 008, Paris, France

Téléphone : (33) 01 42 25 71 60

Télex : BCEAO PARIS 650 087

téléfax : (33) 01 42 56 00 37

REPRESENTATION DE LA BCEAO AUPRES DE LA COMMISSION DE L'UEMOA

Av. Gamal Abdel NASSER, Ouagadougou, Burkina

Boîte Postale : 64 OUAGADOUGOU 01

Téléphone : (226) 30 60 15

Télex : BCEAO 5 205 BF

Téléfax : (226) 30 63 76



M. Charles Konan BANNY, Gouverneur de la BCEAO.

MESSAGE DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO

Le secteur public face aux défis de la viabilité du cadre macroéconomique et de la lutte contre la pauvreté

LES Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) se sont engagés depuis déjà plusieurs années, dans un processus de réformes structurelles et d'assainissement des finances publiques, pour conforter la stabilité macroéconomique et la convergence de leurs performances budgétaires, nécessaires pour impulser une croissance forte et durable, de nature à améliorer les conditions de vie des populations. Ces réformes ont également visé une allocation plus efficiente des ressources, à travers l'instauration de mécanismes de marché et le désengagement de l'Etat, en faveur d'une implication plus forte du secteur privé dans la dynamique de croissance du système productif.

Les actions ainsi menées ont permis, au cours des premières années ayant suivi le changement de la parité du franc CFA en 1994, d'obtenir des résultats encourageants en matière de croissance économique, d'inflation, de convergence budgétaire, ainsi que de renforcement des réserves de change. Toutefois, à partir de 1998, les performances des économies de l'Union se sont progressivement amoindries, le taux de croissance économique réel atteignant 1% en 2000, soit son plus bas niveau au cours de la période.

En 2001, le taux de progression du produit intérieur brut de l'UEMOA est ressorti à 2,8%, en retrait, pour la troisième année consécutive, par rapport au taux de croissance démographique évalué à 2,9%. Par ailleurs, les chocs exogènes et les contraintes qui ont affecté la production vivrière et sa commercialisation ont contribué à alimenter l'inflation au sein de la zone. En effet, le taux d'inflation s'est établi à 4,1%, contre une réalisation de 1,8% en 2000. Au plan budgétaire, l'aggravation du déficit global hors dons, observée dans plusieurs pays depuis 2000, s'est poursuivie, se situant entre 3,9% et 13% du PIB.

Ces contre-performances macroéconomiques traduisent essentiellement la vulnérabilité encore grande des pays membres aux chocs exogènes, la fragilité de la situation de leurs finances publiques, ainsi que la lenteur dans la mise en œuvre des réformes structurelles.

En effet, l'insuffisance des réformes dans le secteur public et parapublic et la faiblesse structurelle des recettes fiscales par rapport au PIB ont constitué des obstacles majeurs à la constitution d'une épargne publique conséquente, nécessaire au financement des dépenses en capital requis pour soutenir durablement la production. L'investissement public a ainsi représenté 6,1% du PIB en 2000 et 2001, contre plus de 7% en moyenne entre 1995 et 1999.

Dans un contexte marqué par un faible recours des Etats au marché financier régional et la tendance baissière des sources de financement extérieures, les difficultés de la trésorerie publique, observées au cours des deux dernières années dans plusieurs

pays de l'Union, ont conduit à un accroissement des concours monétaires directs de la Banque Centrale aux Trésors nationaux, contrastant avec l'engagement pris en vue de leur dégonflement progressif.

Pour relever les défis de la lutte contre la pauvreté, de la stabilité macroéconomique, de la croissance économique, de la préservation de la compétitivité, ainsi que du financement sain des économies de l'Union, l'approfondissement et l'accélération des mesures d'assainissement budgétaire constituent une exigence fondamentale.

En particulier, l'accroissement des recettes fiscales, l'amélioration de la qualité des dépenses publiques ainsi que le rétablissement de l'équilibre financier des entreprises publiques et des filières agricoles devraient faire l'objet d'une attention exceptionnelle. Des efforts importants devraient aussi être déployés pour dégager une épargne publique suffisante, en vue de réaliser les nécessaires infrastructures socio-économiques et, d'une manière générale, de mettre en œuvre les indispensables réformes structurelles. Les Etats devraient en outre renforcer davantage les pratiques de transparence et de rigueur dans la gestion des finances publiques, nécessaires pour tirer partie des opportunités offertes par le marché financier régional, en particulier le marché des titres de la dette publique.

C'est à ce prix que le secteur public pourra véritablement se moderniser et contribuer effectivement à la création des conditions pérennes d'une croissance saine et forte, de nature à assurer le bien-être économique et social des populations.

Charles Konan BANNY



Gouverneur de la Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest,
Président du Conseil d'Administration

INTRODUCTION

Au cours de l'année 2001, l'économie mondiale a été marquée par une forte décélération de l'activité, accentuée par les événements du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis.

Le taux de croissance de l'économie mondiale est ainsi ressorti à 2,4%, en retrait de 2,3 points de pourcentage par rapport au niveau atteint en 2000. Tenant compte de la relative maîtrise de l'inflation, les banques centrales des principaux pays industrialisés ont assoupli leur politique monétaire, en soutien aux efforts entrepris pour contenir la faiblesse de la demande.

Dans les pays en voie de développement, la situation est ressortie différenciée. En effet, en Asie du Sud-Est, le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 4,2%, en retrait de 3,0 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. En Amérique latine, le taux de croissance s'est fixé à 1,0% contre 4,1% en 2000. En Afrique, le rythme de la croissance s'est, par contre, légèrement accéléré pour se situer à 3,4% contre 3,0% un an auparavant.

Sur le marché des changes, le dollar s'est apprécié par rapport aux principales devises, notamment l'euro et le yen, malgré les baisses successives des taux d'intérêt de la Réserve Fédérale des Etats-Unis.

L'évolution des marchés financiers a reflété le manque de dynamisme de l'économie mondiale et la détérioration des perspectives économiques dans la plupart des pays industrialisés. Ainsi, sur les principales places financières, les cotations ont enregistré des baisses notables pour la deuxième année consécutive.

Sur les marchés internationaux de produits de base, la surproduction et l'accumulation d'importants stocks, conjuguées aux perturbations des marchés liées aux événements du 11 septembre 2001, ont continué de déprimer les cours, notamment ceux du café, du coton et des produits oléagineux.

Dans ce contexte, les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ont enregistré une augmentation de leur produit intérieur brut (PIB) en termes réels de 2,9%, contre 0,9% en 2000. En moyenne annuelle, l'inflation a atteint 4,1% au lieu de 1,8% un an auparavant.

Le déficit global des finances publiques, hors dons, s'est établi à 786,9 milliards, en hausse de 28,1 milliards par rapport à 2000. En proportion du PIB, il s'est fixé à 4,3%. L'encours de la dette extérieure est ressorti à 17.114,9 milliards, en progression de 2,3%. A fin décembre 2001, le rapport de la dette au PIB s'est établi à 94,5%.

La balance des paiements s'est soldée par un excédent de 567,8 milliards, à la suite notamment de l'évolution favorable du compte de capital et d'opérations financières, dont l'effet a été atténué par le déficit du solde des transactions courantes.

Au plan monétaire, la position extérieure nette des institutions monétaires s'est renforcée de 630,1 milliards, pour se fixer à 2.122,2 milliards. Les réserves de change se sont chiffrées à 3.045,9 milliards, induisant un taux de couverture de l'émission monétaire de 116,7%. Le crédit intérieur s'est accru de 61,2 milliards pour s'établir à 3.758,0 milliards, en liaison exclusivement avec l'accroissement des crédits à l'économie, la position nette débitrice des gouvernements s'étant contractée de 115,8 milliards. Les interventions de la Banque Centrale ont progressé de 6,6 milliards, pour se situer à 473,3 milliards, sous les effets conjugués d'une hausse de 57,8 milliards des concours aux Trésors nationaux et d'une contraction de 51,2 milliards des refinancements en faveur des banques et établissements financiers. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a progressé de 11,4% pour se chiffrer à 4.737,3 milliards.

Tenant compte de l'évolution de l'environnement international et de la conjoncture économique interne, la Banque Centrale a maintenu inchangés son taux d'escompte et celui des prises en pension respectivement à 6,50% et 6,00%. Les coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques sont également demeurés inchangés, entre 3,00% et 9,00% selon les Etats. Sur le marché monétaire, les taux des adjudications sont ressortis à 5,00% en fin d'année pour les reprises de liquidités, niveau en vigueur depuis le 12 novembre 2001, contre 4,00% retenu depuis septembre 1999. Aucune adjudication d'injection de liquidités n'a été organisée en 2001, en raison de l'aisance de trésorerie du système bancaire.

La Banque Centrale a, par ailleurs, poursuivi sa contribution au renforcement du processus d'intégration, à travers notamment les travaux de consolidation du dispositif de surveillance multilatérale des politiques économiques et l'analyse des programmes pluriannuels de convergence, élaborés dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, ainsi que la création d'un marché des titres de la dette publique.

Les chantiers relatifs à la modernisation des systèmes et moyens de paiement et à la conception d'un cadre légal et réglementaire uniforme pour le capital-risque ont été poursuivis. Parallèlement, la Banque Centrale a conduit des actions dans les domaines de la centralisation des bilans, de la promotion des institutions de financement décentralisées et de la coopération monétaire régionale.

Conformément aux dispositions de l'article 64 de ses Statuts, les comptes de la Banque Centrale ont été vérifiés par les Contrôleurs nationaux et par le Commissaire - contrôleur nommé par le Conseil des Ministres. Celui-ci a, en outre, procédé, conjointement avec le Contrôleur désigné par la France, à l'examen de l'application de la convention de compte d'opérations.

I - L'environnement économique et financier

1 ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

1.1 Conjoncture économique internationale

L'environnement économique international a été marqué en 2001 par une décélération plus forte que prévue de l'activité, qui a concerné, à des degrés divers, toutes les régions du monde. Les Etats-Unis, le Japon, l'Amérique latine et les pays émergents d'Asie ont été particulièrement affectés. Parmi les principales causes de ce ralentissement figure la faiblesse de la demande, exacerbée par les événements du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. Ainsi, la croissance de l'économie mondiale s'est limitée à 2,4%, en termes réels, contre 4,7% en 2000.

En rapport avec la détérioration de la situation économique, une orientation expansionniste a été imprimée aux politiques économiques dans les principaux pays industrialisés. Les banques centrales ont procédé, à plusieurs reprises, à la réduction de leurs taux directeurs, en relation avec le recul de l'inflation. Les politiques budgétaires ont également été assouplies dans le sens d'une baisse des impôts, notamment aux Etats-Unis, pour limiter les conséquences macroéconomiques et sectorielles des événements du 11 septembre 2001.

Sur les marchés financiers, la tendance à la baisse des cours des principales valeurs s'est poursuivie dans un contexte de détérioration des perspectives économiques. Les profits des entreprises ont été revus à la baisse, en relation avec l'apathie de la demande, entraînant un recul des cours des actifs boursiers.

Aux Etats-Unis, le taux de croissance est ressorti, en termes réels, à 1,1% contre 4,1% en 2000. Cette forte décélération est

imputable essentiellement au recul des investissements, notamment dans le secteur des technologies de l'information et de la communication.

Au Japon, le produit intérieur brut (PIB) a accusé une baisse de 0,7% contre une hausse de 1,7% en 2000, du fait du tassement de la demande extérieure, notamment en provenance des Etats-Unis et des pays émergents d'Asie.

Dans la zone euro, l'affaiblissement de la demande intérieure et le tassement des exportations ont induit un taux de croissance de 1,5% au lieu de 3,3% un an plus tôt, en liaison avec la perte de pouvoir d'achat, consécutive à la hausse des prix. Au Royaume-Uni, la progression de l'activité s'est établie à 2,3% contre 2,9% l'année précédente.

S'agissant des pays en développement, l'activité économique a progressé de 4,2% en Asie du Sud-Est contre 7,2% en 2000, du fait du tassement de la demande aux Etats-Unis. En Amérique latine, le taux de croissance de l'activité s'est fixé à 1,0% en 2001 au lieu de 4,5% un an plus tôt. En Afrique, la croissance est estimée à 3,4% contre 3,0% en 2000, témoignant d'une meilleure résistance aux effets du ralentissement économique mondial.

L'évolution du marché du travail s'est ressentie de la dégradation de la conjoncture économique. Aux Etats-Unis, le taux de chômage est ressorti à 4,8% contre 4,0% en 2000. Dans la zone euro où le recul de la croissance a été moins marqué, le chômage a poursuivi son repli, s'établissant à 8,5% de la population active, soit le taux le plus faible depuis dix ans. Au Japon, les difficultés économiques ont contribué à élever le taux de chômage à 5,1% contre 4,1% un an auparavant.

En ce qui concerne l'inflation, les tensions ont été maîtrisées dans la plupart des principaux pays industrialisés. La faiblesse de la demande et la détente des prix des produits pétroliers se sont traduites par une baisse d'ensemble des prix à la consommation. Aux Etats-Unis, l'inflation s'est située à 2,8% contre 3,4% un an plus tôt. Au Japon, le marasme économique a induit une baisse des prix de 0,5%. Au Royaume-Uni, la hausse des prix a atteint 1,9%, en retrait de 0,2 point de pourcentage par rapport à 2000. Par contre, dans la zone euro, l'inflation a atteint 2,7% au lieu de 2,4% en 2000.

Dans les autres régions du monde, l'évolution des prix a été contrastée. En Asie, en raison principalement de la dépréciation des monnaies, les prix ont augmenté de 2,8% contre 1,9% en 2000. En Amérique latine, les prix ont baissé de 6,3%, en relation avec le repli de la consommation domestique. En Afrique, l'inflation s'est située à 12,8% en 2001, en retrait de 0,7 point de pourcentage par rapport à 2000.

1.2 Marché des changes

Les transactions sur le marché des changes ont été marquées par la fermeté du dollar des Etats-Unis et du franc suisse, contrastant avec la faiblesse de l'euro, de la livre sterling et du yen.

Malgré le ralentissement de l'activité et la baisse des taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis, le cours du dollar est resté bien orienté par rapport aux autres princi-

pales devises. Les mesures budgétaires prises en vue de stimuler l'économie américaine, ainsi que les effets escomptés des réductions successives des principaux taux d'intérêt décidées par la Réserve Fédérale, ont renforcé les perspectives de sortie de crise de l'économie américaine et, partant, favorisé un afflux de capitaux dans ce pays. La monnaie américaine s'est ainsi appréciée de 13,6% par rapport au yen.

Le franc suisse s'est apprécié par rapport à la monnaie européenne et au dollar.

En dépit d'une conjoncture relativement plus favorable en Europe, l'euro s'est déprécié de 3,6% en moyenne par rapport au dollar, en raison de la préférence des investisseurs pour les actifs libellés en devise américaine.

La monnaie unique européenne s'est par contre appréciée de 9,2% vis-à-vis de la monnaie nippone, en se négociant à 108,73 yens contre 99,53 yens en 2000.

Après une bonne tenue vis-à-vis de l'euro au cours du premier semestre 2001, la livre sterling est ressortie en baisse en 2001.

En rapport avec la détérioration de la situation économique au Japon, le yen s'est déprécié par rapport à la plupart des devises.

Du fait de son ancrage nominal à l'euro, le cours du franc de la Communauté Financière Africaine (CFA) a suivi une tendance identique à celle de la monnaie unique européenne.

UMOA - Variation des taux de change moyens annuels

	2000	2001	Variations
	francs CFA par unité monétaire		%
Droit de tirage spécial (1 DTS)	938,4697	934,1539	- 0,4599
Dollar des Etats-Unis (1 USD)	710,6351	734,7598	3,3948
Franc suisse (1 CHF)	421,0358	421,4080	0,0884
Livre sterling (1 GBP)	1 075,6097	1 027,3490	- 4,4868
Yen japonais (1 JPY)	6,6143	5,3103	- 19,7149

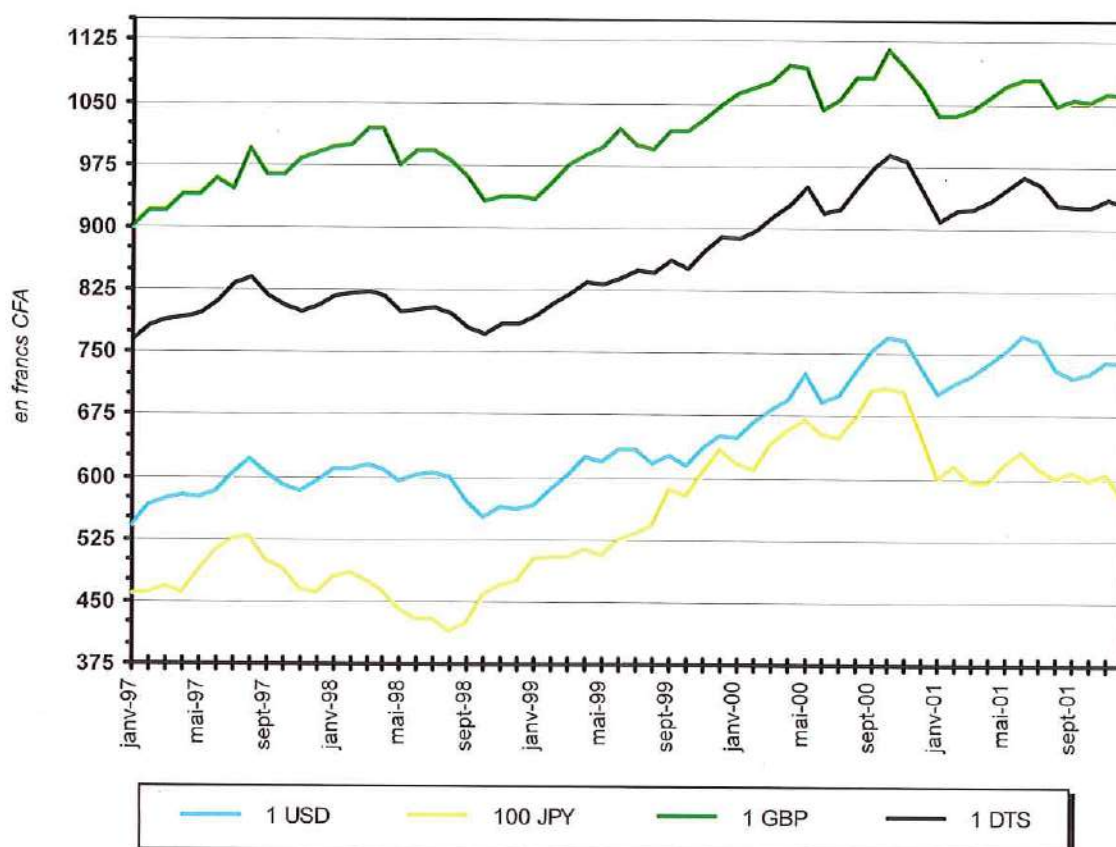
Source : BCEAO.

UMOA - Evolution des taux de change moyens trimestriels

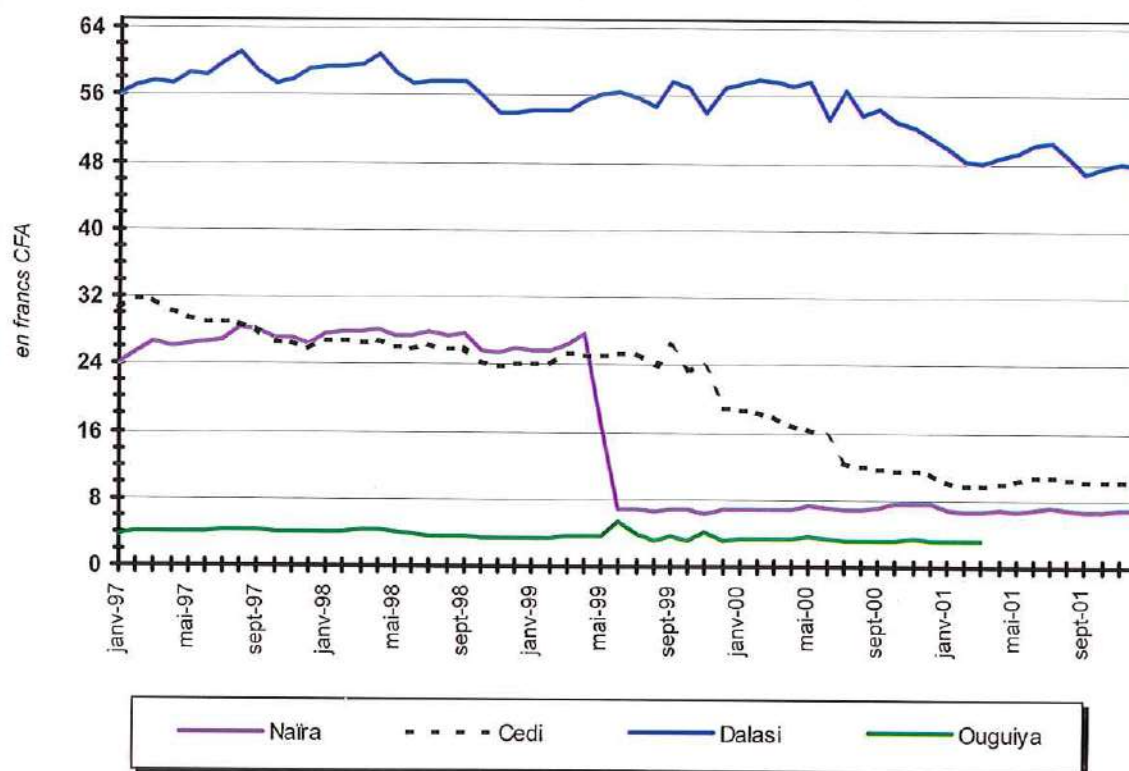
	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
A N N E E 2 0 0 0				
	francs CFA par unité monétaire			
Droit de tirage spécial (1 DTS)	899,9681	932,3482	949,3429	972,2195
Dollar des Etats-Unis (1 USD)	665,4837	696,2561	725,7589	755,0418
Franc suisse (1 CHF)	408,1833	419,6100	424,4433	431,9067
Livre sterling (1 GBP)	1 063,1159	1 076,2619	1 071,2256	1 091,8355
Yen japonais (1 JPY)	6,2753	6,5504	6,7496	6,8821
A N N E E 2 0 0 1				
	francs CFA par unité monétaire			
Droit de tirage spécial (1 DTS)	920,0175	946,9812	937,4274	932,1892
Dollar des Etats-Unis (1 USD)	713,0518	752,2366	736,7409	737,0100
Franc suisse (1 CHF)	408,4600	419,6100	424,8966	432,6660
Livre sterling (1 GBP)	1 030,9191	1 070,7136	1 059,1037	950,2033
Yen japonais (1 JPY)	6,0512	6,0942	6,0790	6,3016

Source : BCEAO.

Evolution des cours en francs CFA des principales devises

Evolution des cours en francs CFA des monnaies des pays voisins de l'UMOA
(Données de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest.)

NB : données Ouguiya non disponibles d'avril à décembre 2001)



1.3 Evolution des taux d'intérêt

Face au ralentissement plus prononcé que prévu de l'activité économique et aux risques de récession perceptibles dans certains pays industrialisés, les autorités monétaires ont accéléré le rythme de baisse du loyer de l'argent en 2001.

Ainsi, la Réserve Fédérale a abaissé à onze reprises le taux des fonds fédéraux et le taux d'escompte, pour les ramener respectivement de 6,50% à 1,75% et de 6,00% à 1,25%. La Banque Centrale Européenne (BCE) a observé la même tendance, réduisant son taux de refinancement à quatre reprises pour le ramener de 4,75% à 3,25%, soit une détente de 150 points de base. La Banque du Japon a assoupli sa politique monétaire en baissant son taux d'escompte de 0,50% en 2000 à 0,10%. Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a également réduit son taux d'intervention de 2,0 points de pourcentage pour le fixer à 4,00% en 2001.

Les marchés obligataires ont été caractérisés par une détente des rendements, en relation avec la dissipation des craintes inflationnistes, le rythme accéléré de baisse des taux des banques centrales et le rôle refuge des obligations dans un contexte d'incertitude accrue.

Ainsi, aux Etats-Unis, le rendement des emprunts à 30 ans est passé de 6,12% à 5,07% en 2001. Dans la zone euro, les rendements des obligations publiques à long terme ont connu un repli. En France, le rendement des emprunts d'Etat à 10 ans est ressorti à 4,94% en 2001 contre 5,39% un an plus tôt. En Allemagne, les taux à 10 ans se sont contractés de 60 points de base à 4,30% contre 4,90% en 2000.

Sur le marché des eurodevises, l'année 2001 a été marquée par un recul des taux à

trois mois. Le rendement des prêts en dollar a baissé de 2,7 points de pourcentage, ressortant à 3,70% contre 6,45% en 2000. Les taux servis sur les instruments libellés en euro ont connu une décrue de 42 points de base à 5,03%.

1.4 Evolution des marchés financiers

Sur les marchés financiers, la tendance à la baisse des cours des principales valeurs s'est poursuivie en 2001, dans un contexte de détérioration des perspectives économiques. Les profits des entreprises ont été revus à la baisse, en relation avec l'apathie de la demande, entraînant un recul des cours des actifs boursiers. Sur les marchés des valeurs de haute technologie, le redressement constaté à la fin de l'année 2001 n'a pu compenser le repli des cours.

A New York, le Dow Jones a perdu 7,1% de sa valeur, contre 6,2% en 2000, pour se situer à 10.021 points à la fin de l'année. Pour sa part, l'indice Nasdaq a enregistré une chute de 21,0%. A Londres, l'indice Footsie a baissé de 16,5%, soit sa plus mauvaise performance depuis 1994.

A Francfort, le Dax s'est inscrit en baisse de 19,8% pour se fixer à 5.160,1 points, en rapport avec la détérioration de la situation de l'économie allemande.

A Paris, le CAC 40 a connu une baisse de 22,0% pour ressortir à 4.624,6 points, son plus bas niveau depuis 1990, contre un repli modéré de 0,5% en 2000.

L'indice Nikkei, a perdu 23,5% pour se situer à 10.542,6 points après avoir cédé 24,1% en 2000, en liaison avec la désaffection des investisseurs pour les valeurs nippones, suite à l'accentuation de la dégradation des perspectives à court terme de l'économie japonaise.

2 ENVIRONNEMENT INTERIEUR

2.1 Généralités

Les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) sont demeurés confrontés en 2001, à la persistance des difficultés engendrées par les chocs exogènes, notamment la détérioration des termes de l'échange.

2.2 Production

2.2.1 Produit intérieur brut

Le produit intérieur brut de l'UEMOA a progressé, en termes réels, de 2,9 %, contre 0,9% un an auparavant.

Le secteur primaire est demeuré le principal moteur de la croissance, en dépit de la baisse de la production de rente. Le regain de dynamisme de l'activité s'est traduit par un accroissement limité de la consommation, en raison de la baisse des revenus du monde rural due à la mauvaise tenue des cours des produits de base, à l'exception de celui du cacao. Le taux d'épargne intérieure a reculé à 14,7% et celui de l'investissement s'est fixé à 17,7% en 2001.

Par pays la situation se présente comme suit.

Au **Bénin**, le taux de croissance du PIB, en termes réels, est estimé à 5,0%, contre 5,8% un an plus tôt. Cette évolution est principalement imputable au secteur tertiaire, en liaison avec la bonne tenue des activités commerciales et du sous-secteur transport. Au plan de la demande, la croissance est portée par la consommation finale privée. Les taux d'épargne et d'investissement se sont établis respectivement à 13,7% et 19,9%.

Au **Burkina**, le taux de progression du produit intérieur brut est ressorti à 5,7%, contre 2,2% un an plus tôt. Cette relance de la croissance est imputable à l'accroissement de la valeur ajoutée du secteur primaire, en rapport avec la hausse de 36,7% de la production de coton, ainsi qu'à la bonne performance des industries manufacturières. Du point de vue de la demande,

la croissance a été tirée principalement par l'expansion de la consommation privée et par le regain des exportations. Les taux d'épargne et d'investissement se sont situés respectivement à 10,2% et 26,6%.

Pour la deuxième année consécutive, la **Côte d'Ivoire** a enregistré une baisse du taux de croissance du PIB. En termes réels, il s'est fixé à -0,9%, contre -2,3% en 2000. Cette évolution est due à la contre-performance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire dont les taux de croissance se sont contractés respectivement de 1,6%, 2,4% et 0,1%. La conjoncture intérieure a été marquée par le recul des investissements dont le taux est ressorti à 12,0%. Le taux d'épargne s'est établi à 21,5% du PIB.

En **Guinée-Bissau**, le taux de croissance de l'économie a atteint 0,2% après une progression de 7,5% en 2000. Ce ralentissement s'explique par la décélération de l'activité dans le secteur primaire, notamment la production agricole, en raison de la baisse des cours de la noix de cajou. En outre, les perturbations enregistrées dans la fourniture d'énergie électrique et l'instabilité socio-politique ont contribué à affaiblir la production des secteurs secondaire et tertiaire. Le taux d'épargne est demeuré à 10,0% et celui de l'investissement est ressorti à 32,8%.

Au **Mali**, l'activité a progressé de 6,2%, contre 3,7% un an auparavant. Cette évolution est imputable à la bonne tenue de l'exploitation minière, au regain de dynamisme de la consommation, ainsi qu'au rythme soutenu de la formation brute de capital fixe. Le taux d'épargne intérieure et celui d'investissement se sont établis respectivement à 14,7% et 25,0%.

Au **Niger**, le taux de croissance du PIB s'est situé à 5,1%, après une baisse de 1,4% enregistrée en 2000. L'accélération du rythme de croissance est liée à la reprise de la production agricole et à la relance des investissements publics. Le taux d'investis-

sement est ressorti à 13,9% contre 13,1% en 2000. Le taux d'épargne s'est stabilisé à 4,5% du PIB.

Au **Sénégal**, le taux de progression du PIB est demeuré quasi stable à 5,6%. Cette évolution est liée à la bonne tenue de la production agricole et au dynamisme des sous-secteurs des transports et des télécommunications. Au plan de la demande, la croissance économique a été essentiellement tirée par la consommation des administrations publiques et la hausse des investissements publics. Le taux d'investissement s'est fixé à 16,8% et le taux d'épargne à 8,2% du PIB.

Au **Togo**, le rythme de progression de l'activité économique s'est accéléré, atteignant 2,7% contre un repli de 0,9% enregistré en 2000. Ce résultat est dû à la bonne tenue du secteur primaire. Au niveau des emplois, il est lié à la hausse de la consommation des ménages. Le taux d'investissement a atteint 17,5%, tandis que celui de l'épargne s'est établi à 0,1%.

2.2.2 Production agricole

Les résultats de la campagne agricole 2000-2001 ont laissé apparaître des déficits céréaliers dans la plupart des pays du Sahel (Burkina, Mali et Sénégal), une augmentation de l'offre de produits vivriers dans les pays côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire et Togo) et un recul des cultures d'exportation (coton, cacao et café).

a) Cultures d'exportation

La commercialisation de café a porté sur 313.723 tonnes, en baisse 20,7% par rapport à celle de la campagne précédente, en liaison avec le recul de 20,6% de la production ivoirienne. Les quantités de cacao commercialisées se sont contractées de 14,2%, passant de 1.419.485 tonnes en 1999-2000 à 1.217.528 tonnes en 2000-2001. La production d'arachide a, pour sa part, atteint 1.217.252 tonnes, soit une baisse de 1,9%, induite par la chute des récoltes au Burkina et au Togo.

La collecte de coton graine s'est établie à 1.222.222 tonnes, en baisse de 27,4% par rapport à la campagne précédente. Ce repli est imputable à la baisse de la production dans tous les pays, sauf au Burkina et au Sénégal. Au Mali en particulier, le volume de coton commercialisé s'est contracté de 47,1% à 242.776 tonnes, à la suite de la réduction des prix aux producteurs.

b) Cultures vivrières

La production vivrière a enregistré une baisse dans la plupart des pays de l'Union, contrastant avec la hausse de la campagne précédente, du fait des conditions climatiques peu favorables. Dans le Sahel en particulier, l'insuffisance de l'offre de produits céréaliers a induit une situation alimentaire précaire.

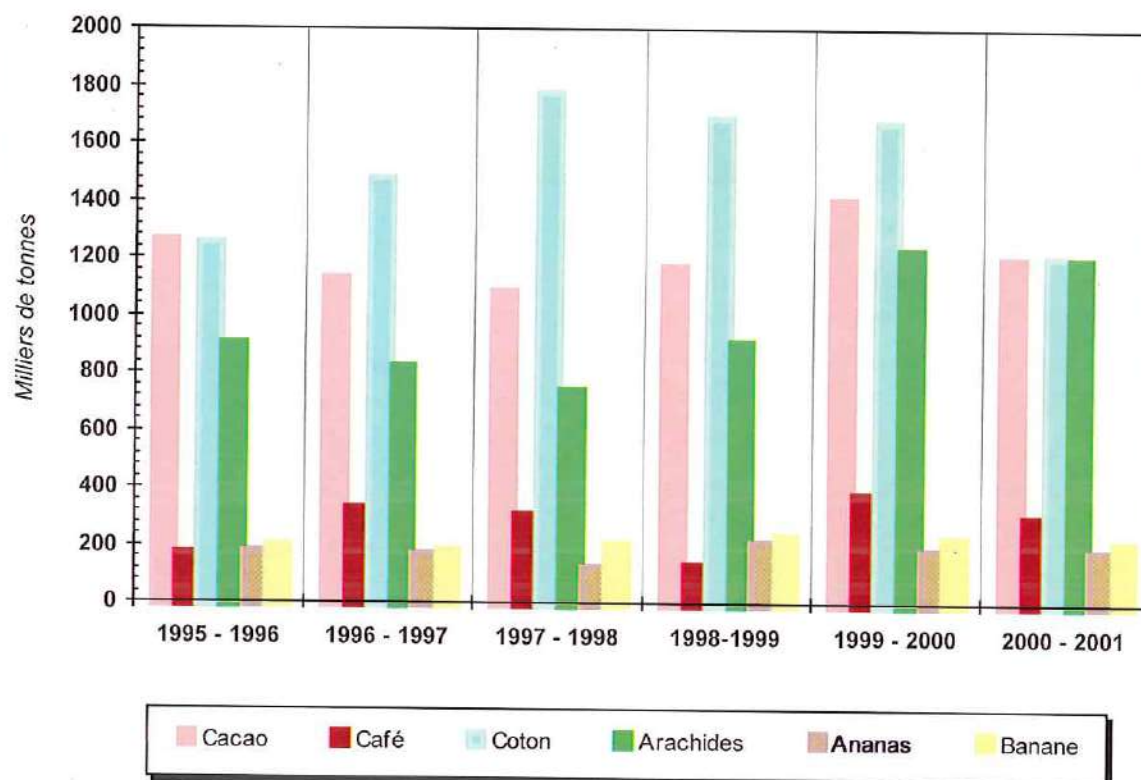
Ainsi, au **Burkina**, la production céréalière s'est élevée à 2.286.229 tonnes, en diminution de 15,3%. Au **Mali**, la récolte des céréales s'est située à 2.280.922 tonnes, en recul de 20,1%. Au **Sénégal**, la production céréalière a fléchi de 9,32% pour ressortir à 1.025.921 tonnes. Par contre, au **Niger**, les récoltes cérésières ont progressé de 45,2%, en ressortant à 2.626.959 tonnes.

Dans les pays du golfe de Guinée, de bonnes performances ont été enregistrées. Au **Bénin**, la production vivrière s'est établie à 5.531.372 tonnes, en hausse de 8,2%, confirmant le redressement amorcé ces dernières années. En **Côte d'Ivoire**, les récoltes des produits vivriers se sont situées à 8.057.900 tonnes, en progression de 3,5%. En **Guinée-Bissau**, la production céréalière a augmenté de 18,7% pour se situer à 168.112 tonnes. Au **Togo**, la production vivrière s'est élevée à 3.098.100 tonnes, en hausse de 5,5%.

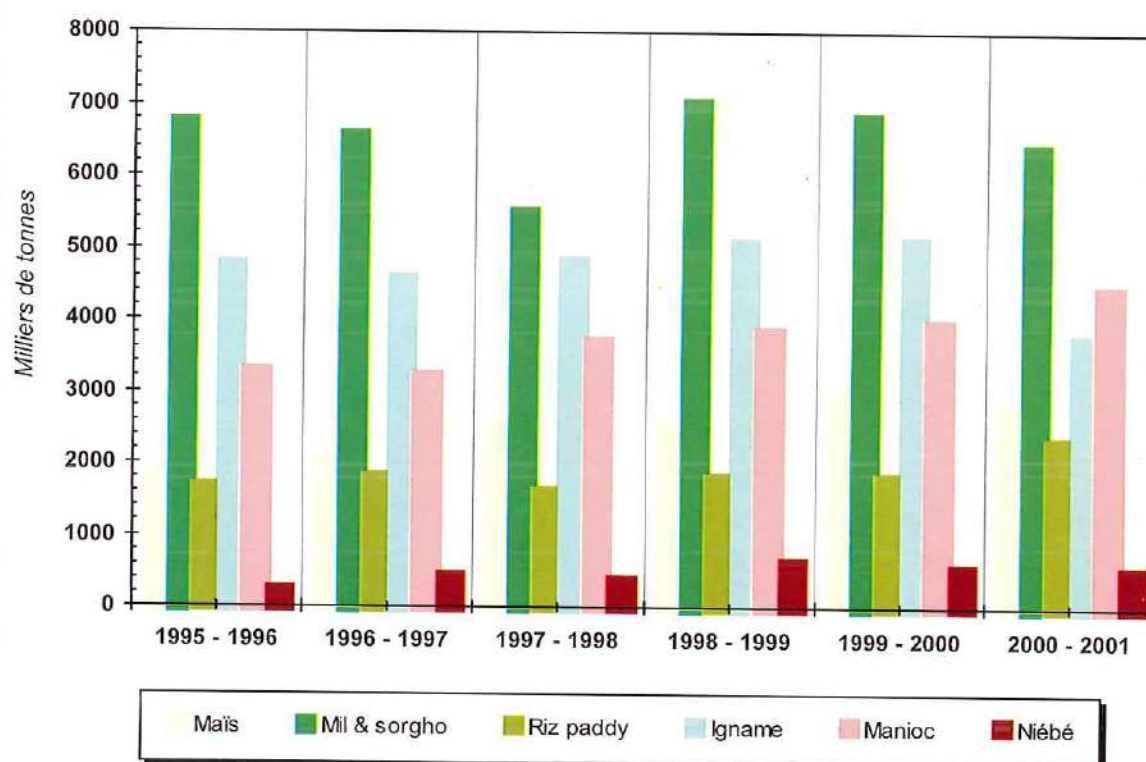
2.2.3 Élevage

La croissance de la production de l'élevage s'est poursuivie, tirée par une demande soutenue et les retombées positives des réformes pour accroître l'offre, notamment l'appui aux organisations socioprofessionnelles et la lutte contre les pathologies animales.

Productions agricoles d'exportation



Production de cultures vivrières



Au **Bénin**, les bovins, les ovins et caprins et la volaille sont estimés à 1.533.259 têtes, 1.943.194 têtes et 10.523.675 têtes, en augmentation respective de 3,1%, 1,9% et 2,5%. La reconstitution du cheptel porcin a été limitée par la résurgence de la peste porcine. Le taux de croissance de cette espèce s'est fixé à 1,8%, portant l'effectif à 302.541 têtes. Au **Burkina**, les effectifs des ovins et caprins et de la volaille ont augmenté de 3,2% et 3,1% pour s'établir respectivement à 15.900.000 têtes et 23.100.000 têtes. Le taux de croît des bovins est ressorti à 2,1%, portant leur nombre à 4.900.000 têtes. En **Guinée-Bissau**, les bovins, les ovins et caprins et la volaille sont évalués à 5.356.000 têtes, 1.304.000 têtes et 2.760.000 têtes, en accroissement respectif de 17,0%, 17,1% et 23,0%. Au **Mali**, les effectifs des bovins et les ovins et caprins ont crû respectivement de 8,5% et de 15,3%, pour se fixer à 7.690.000 têtes et 22.272.000 têtes. Au **Niger**, le taux de croît des bovins a été de 2,0% et l'effectif s'est élevé à 3.474.000 têtes. En ce qui concerne les ovins et les caprins, ils ont été chiffrés à 6.824.000 têtes et 8.773.000 têtes, en hausse respective de 3,0% et de 2,5%. Au **Sénégal**, les ovins et caprins ont enregistré un croît de 3,0% pour se situer à 8.673.000 têtes. Les effectifs des bovins et de la volaille ont augmenté de 8,1% et de 6,1% pour se chiffrer respectivement à 3.227.000 têtes et à 26.000.000 de têtes. Quant aux porcs, leur nombre est passé de 269.000 à 280.000 têtes, soit un croît de 4,1%. Au **Togo**, le nombre des bovins et des ovins et caprins s'est élevé respectivement à 261.900 et 2.347.200, en progression de 6,5% et 6,4%. L'effectif des porcins s'est accru de 6,5% pour atteindre 381.100 têtes et celui de la volaille s'est chiffré à 9.359.100, en hausse de 6,4%.

2.2.4 Exploitation forestière

En **Côte d'Ivoire**, les exportations de bois ont accusé une baisse de 4,2% en s'établissant à 558.056 mètres cubes, en liaison avec la contraction de 28,1% du volume de bois grumes exporté qui est ressorti à 146.846 mètres cubes. Cette évolution a été partiellement compensée par la progres-

sion de 8,7% des ventes de bois débité qui se sont chiffrées à 411.210 mètres cubes. En **Guinée-Bissau**, le volume de bois exporté a augmenté de 15,4% pour se chiffrer à 2.600 tonnes.

2.2.5 Pêche

La production halieutique a enregistré des évolutions contrastées d'un pays à l'autre. Au **Bénin**, elle s'est chiffrée à 38.414,8 tonnes, soit une progression de 6,9%. En **Côte d'Ivoire**, la production d'origine industrielle est ressortie à 27.966,1 tonnes, contre 33.758,7 tonnes l'année précédente. En **Guinée-Bissau**, la production de la pêche s'est inscrite en hausse de 1,5% pour se fixer à 28.194,7 tonnes. Au **Sénégal**, les débarquements de la pêche artisanale et industrielle ont progressé de 0,2% pour se situer 380.485 tonnes. Au **Togo**, la production halieutique s'est accrue de 3,0%, à 15.383 tonnes.

2.2.6 Mines

Les données disponibles sur la production minière traduisent des résultats différenciés selon les pays. Hormis l'or au Burkina, au Mali et en Côte d'Ivoire, le gaz en Côte d'Ivoire et l'uranium au Niger, toutes les productions minières ont accusé un repli par rapport aux niveaux atteints en 2000.

En **Côte d'Ivoire**, l'extraction de pétrole brut s'est établie à 2.099.300 barils en 2001, en baisse de 18,6%. En revanche, la production de gaz a enregistré une hausse de 7,3% en ressortant à 44.761,6 milliards de BTU. Les achats cumulés d'or ont atteint 3.672,0 kilogrammes, soit une hausse de 6,6%. Ceux de diamant ont porté sur 309.000 carats, en repli de 3,5%.

Au **Burkina**, la production d'or s'est contractée de 63,4% pour se situer à 228,5 kilogrammes.

Au **Mali**, la production d'or a enregistré une hausse de 89,8%, en ressortant à 53.658 kilogrammes, en rapport avec le démarrage des activités des mines de Morila et de Yatéla.

Au **Togo**, la production de phosphates est ressortie à 1.066.581 tonnes, en baisse de 22,1%. Les exportations cumulées se sont élevées à 1.304.177 tonnes, en hausse de 6,9% par rapport à la période correspondante de 2000. Au **Sénégal**, la production s'est inscrite en baisse de 7,4%, en ressortant à 1.708.000 tonnes.

Au **Niger**, la production d'uranium s'est accrue de 0,7% pour s'établir à 2.917,4 tonnes contre 2.895,9 tonnes en 2000. Les exportations se sont repliées de 2,6% pour se chiffrer à 2.960 tonnes.

2.2.7 Production d'énergie électrique

Au **Bénin**, la production d'énergie hydro-électrique a progressé de 16,4% pour s'établir à 491,8 GWH. Cette augmentation s'explique par l'accroissement de la demande consécutive notamment à l'extension du réseau électrique et à l'augmentation des besoins énergétiques des unités de production de ciment. En **Côte d'Ivoire**, la production d'électricité s'est élevée à 4.866,8 GWH contre 4.717,7 GWH en 2000. Au **Mali**, la production d'énergie électrique est ressortie à 519,9 GWH, en augmentation de 10,8%, du fait de la hausse de 21,1% des productions d'énergie de source thermique. Au **Niger**, la quantité d'énergie électrique consommée a progressé de 3,3% en ressortant à 384,9 GWH. Au **Sénégal**, l'offre d'électricité s'est élevée à 1.651,3 GWH, soit une augmentation de 11,9%. Cette évolution porte l'empreinte des mesures prises par les Autorités pour faire face aux perturbations dans la fourniture d'électricité. Au **Togo**, la production d'énergie électrique a atteint 425,8 GWH, en hausse de 2,5% par rapport à 2000. Par contre, en **Guinée-Bissau**, l'offre d'électricité s'est contractée de 4,7% pour se fixer à 18,8 MWH.

2.2.8 Production industrielle

Les données disponibles sur le secteur industriel traduisent une bonne tenue de l'activité au Bénin, au Burkina, au Sénégal et au Togo. En revanche, les résultats sont mitigés dans les autres pays.

Au **Bénin**, la production industrielle a été globalement bien orientée. La valeur ajoutée du secteur a progressé de 9,5%. Cette performance a été portée par tous les sous-secteurs, à l'exception des industries textiles. La production de bière et de boissons gazeuses a augmenté de 24,6% pour s'établir à 810.749 hectolitres. Celle de ciment s'est accrue de 45,2% pour se situer à 1.094.175 tonnes, en relation avec l'entrée en production de la troisième société de ciment. La valeur ajoutée du secteur des bâtiments et travaux publics (BTP) a progressé de 10,1%, en rapport avec la poursuite des travaux de pavage des voies et la construction d'une autoroute. Par contre, la production des industries textiles s'est inscrite en baisse de 3,0%, en se fixant à 16,8 millions de mètres.

Au **Burkina**, la production industrielle s'est inscrite en hausse, en relation avec le regain de dynamisme du sous-secteur des industries manufacturières, en particulier des activités agro-alimentaires et d'égrenage de coton. Ainsi, l'indice de la production industrielle, hors BTP, est passé de 105,2 en 2000 à 130,9, soit une hausse de 24,4%. La production d'électricité, de gaz et d'eau a par contre légèrement fléchi de 1,3%.

En **Côte d'Ivoire**, l'activité industrielle a connu un recul de 2,9% par rapport à l'année 2000. Cette évolution est imputable à l'atonie dans les branches des activités extractives (-33,3%), des entreprises diverses (-15,3%), de fabricants de matériaux de construction (-14,7%) et des industries textiles et des chaussures (-8,3%).

Au **Mali**, l'indice de la production industrielle est ressorti en baisse de 2,3%. Cette situation est due à la contraction de 4,5% et 3,0% des activités, respectivement dans les secteurs des industries alimentaires et chimiques.

Au **Niger**, les évolutions sectorielles sont contrastées. L'activité dans le secteur des produits chimiques a été morose et s'est contractée de 13,0%. Il en est de même du sous-secteur des brasseries dont le chiffre d'affaires a accusé une baisse de 5,3%. Par contre, la production de tissus imprimés

s'est accrue de 3,8%, passant de 6.479.500 mètres à 6.722.600 mètres. De même, la production locale de ciment a augmenté de 42,2%, contribuant à la réduction des quantités importées.

Au **Sénégal**, l'activité industrielle s'est inscrite en hausse de 9,2%, en relation avec le regain de dynamisme de la production manufacturière (10,1%) et l'amélioration observée dans la production d'électricité, de gaz et d'eau (12,8%). La hausse de l'activité manufacturière s'explique par la bonne tenue de la production de ciment, en augmentation de 14,6%, le regain de dynamisme des huileries, ainsi qu'une progression sensible de la production chimique. Le raffermissement de l'activité des industries chimiques est lié essentiellement à l'amélioration de la production d'acide phosphorique (22,2%) et d'engrais solides (35,1%).

Au **Togo**, les informations disponibles laissent apparaître une bonne tenue des activités des principales unités industrielles. Ainsi, au niveau des industries alimentaires, les productions de farine, de boisson et de produits laitiers ont progressé respectivement de 54,8%, 4,3% et 20,2%. De même, dans les branches de matériaux de construction, ciment et fer à béton, les productions ont connu des hausses respectives de 11,7% et 6,4%. En revanche, le niveau d'activité est en recul dans le sous-secteur de la chimie, notamment la fabrication de peinture qui a enregistré une baisse de 15,3%.

2.2.9 Tourisme

Au **Bénin**, le chiffre d'affaires du secteur touristique a atteint 25,0 milliards, en hausse de 1,2 milliard, par rapport à 2000. Les arrivées se sont élevées à 166.581 contre 163.000 l'année précédente. Au **Togo**, les recettes touristiques ont progressé de 29,2% pour ressortir à 6,7 milliards. Les arrivées et les nuitées se sont situées respectivement à 74.053 et 157.276 unités, soit des variations respectives de 1,9% et -0,5%. Le taux d'occupation des hôtels s'est replié en se chiffrant à 14,5% contre 19,1% en 2000. Au **Niger**, les recettes touristiques se sont fixées

à 23,3 milliards, en augmentation de 1,0 milliard. Les arrivées se sont élevées à 116.000 tandis que les nuitées se sont chiffrées à 118.000.

2.3 Revenus et prix

2.3.1 Revenus

La masse salariale de la fonction publique a augmenté de 5,5% pour s'établir à 1.036,5 milliards, en raison des revalorisations des traitements et des glissements indiciaires opérés dans certains Etats.

Les revenus versés au monde rural ont évolué de manière différenciée d'un Etat à l'autre. Au **Bénin**, ils sont ressortis à 67,3 milliards contre 66,4 milliards en 2000, du fait de la hausse des revenus tirés de la production cotonnière. En **Côte d'Ivoire**, les revenus perçus par les paysans ont progressé de 21,4%, passant de 834,6 milliards en 2000 à 1.013,6 milliards, impulsés par la hausse de 57,2% des revenus générés par le cacao. En **Guinée-Bissau**, les paysans ont reçu 14,4 milliards, soit un repli de 37,7% à la suite de la réduction des prix au producteur de la noix de cajou. Au **Mali**, les revenus versés au monde rural se sont élevés à 49,2 milliards, en retrait de 40,2% du fait de la baisse de la production liée à la réduction des prix aux producteurs. Au **Niger**, les revenus se sont établis à 1,3 milliard en 2001 contre 1,6 milliard un an plus tôt, soit une contraction de 0,3 milliard. Au **Sénégal**, ils sont estimés à 88,0 milliards, en accroissement de 10,1%, lié à l'augmentation des quantités collectées d'arachide et de coton-graine. Au **Togo**, les revenus versés au monde rural se sont inscrits en diminution de 14,2% en s'établissant à 81,8 milliards.

2.3.2 Prix

Le niveau des prix à la consommation dans l'Union Monétaire Ouest Africaine, mesuré par l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), a augmenté de 4,1% en variation moyenne, au cours de l'année 2001, contre 1,8% l'année précédente. Cette progression résulte de la hausse de 3,1% de la composante hors alimentation et de 5,6% de celle des produits alimentaires.

L'accélération de l'inflation est due essentiellement à l'insuffisance de l'offre de céréales dans les pays du Sahel, liée aux déficits de la production agricole de la campagne 2000 - 2001, notamment au Burkina et au Mali. Par ailleurs, les relèvements des tarifs des transports au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, consécutifs aux hausses des coûts des produits pétroliers ont constitué une source importante d'inflation. En outre, le relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et des droits d'accises sur certains produits de grande consommation (lait, huile, pain, etc.), en particulier en Côte d'Ivoire et au Sénégal, intervenu dans le cadre de l'harmonisation de la fiscalité intérieure indirecte des pays de l'Union, a contribué à la hausse des prix.

Au **Bénin**, le taux d'inflation est ressorti, en moyenne annuelle, à 4,0% après avoir atteint 4,2% en 2000, en raison de la hausse de 2,4% des prix des produits alimentaires et de 5,0% de ceux des produits non alimentaires.

La hausse du niveau général des prix résulte du relèvement du coût des carburants vendus en vrac au cours du premier trimestre, en raison des perturbations enregistrées dans le secteur de la distribution

des produits pétroliers au Nigeria. Cette progression des prix des produits pétroliers a induit un renchérissement des transports locaux. En outre, la forte demande de céréales et l'insuffisance de l'offre de tubercules ont favorisé la tendance à la progression de l'inflation. Toutefois, le mouvement haussier a été limité par la détente des prix des céréales après les récoltes et par la révision à la baisse du coût des carburants vendus à la pompe en octobre et en décembre 2001, à la faveur de la baisse des cours mondiaux du baril.

Au **Burkina**, l'inflation est passée, en moyenne annuelle, de -0,3% en 2000 à 4,9%, du fait principalement d'une hausse de 8,8% de la composante " alimentation " de l'indice des prix.

Cette accélération de la progression du niveau général des prix s'explique essentiellement par une insuffisance de l'offre de céréales consécutive au déficit de la production de la campagne agricole 2000-2001. L'inflation résulte également du relèvement du prix du gaz et des carburants au cours du premier semestre de l'année 2001, qui a induit une hausse des tarifs de transports. La progression des prix a été limitée par une amélioration de l'offre de céréales au

UMOA - Variation des prix (en %)

	Glissement annuel en décembre		Variation annuelle en moyenne	
	2000	2001	2000	2001
Bénin	9,9	2,3	4,2	4,0
Burkina	2,4	1,0	-0,3	4,9
Côte d'Ivoire	3,6	4,8	2,5	4,3
Guinée-Bissau *	16,7	-1,5	8,6	3,3
Mali	2,5	5,2	-0,7	5,2
Niger	4,7	3,2	2,9	4,0
Sénégal	1,3	4,0	0,7	3,0
Togo	-2,5	6,9	1,9	3,9
UMOA **	3,1	4,2	1,8	4,1

* : Indice alimentaire.

** : Non compris la Guinée-Bissau.

Source : Instituts Nationaux de la Statistique (INS).

cours du dernier trimestre et les révisions à la baisse du coût des carburants intervenues à partir d'août 2001.

En Côte d'Ivoire, l'inflation s'est élevée en moyenne annuelle à 4,3%, contre 2,5% en 2000. Ce mouvement haussier résulte d'une progression de 5,6% des prix des produits alimentaires et de 3,8% de ceux des produits non alimentaires.

La progression des prix est liée à l'impact haussier de l'harmonisation du taux de la TVA sur certains produits de grande consommation et au renchérissement des produits pétroliers. L'augmentation des prix des carburants a entraîné une hausse des coûts de transport. Toutefois, l'amélioration de l'offre de produits alimentaires au cours du dernier trimestre et la baisse du prix du riz importé en décembre 2001 ont atténué la tension sur les prix.

En Guinée-Bissau, la hausse des prix des produits alimentaires a fléchi, en moyenne annuelle, à 3,3%, après avoir atteint 8,6% en 2000. Cette évolution est liée au rétablissement progressif des circuits d'approvisionnement après les perturbations de l'année précédente.

Au Mali, l'indice harmonisé des prix à la consommation s'est accru de 5,2% en moyenne annuelle, contre une baisse de 0,7% en 2000, sous l'effet d'une progression de 8,0% de l'indice des produits alimentaires et de 2,6% de celui de la composante " hors alimentation ".

Les conditions climatiques défavorables qui ont affecté la production durant la campagne agricole 2000-2001 sont principalement à l'origine des tensions inflationnistes. Par ailleurs, celles-ci sont aggravées par le relèvement des coûts des produits pétroliers opéré en juillet 2001, dont les effets n'ont pu être compensés par les ajustements à la baisse opérés au dernier trimestre de l'année.

Au Niger, l'inflation s'est fixée à 4,0% en moyenne contre 2,9% en 2000, du fait principalement de la progression de 7,3% des prix des produits alimentaires. Cette hausse est due au renchérissement des

céréales et des tubercules, en raison de l'augmentation de la demande. Par ailleurs, l'ajustement à la hausse des prix des boissons et des produits laitiers, dans le cadre de la poursuite de la mise en application du tarif extérieur commun (TEC), ainsi que l'augmentation du tarif des transports, ont conforté cette progression. En outre, le paiement des arriérés de salaire en mars et en septembre 2001 a engendré une augmentation de la demande qui a entretenu l'inflation.

Au Sénégal, le niveau des prix a augmenté de 3,0% en moyenne au cours de l'année 2001 contre 0,7% un an plus tôt. La composante " alimentation " de l'indice des prix a enregistré une hausse de 4,9% contre un repli de 1,1% en 2000.

Ce mouvement haussier résulte des effets de l'harmonisation du taux de la TVA et des droits d'accises, qui a induit un renchérissement de certains produits de grande consommation, notamment le sucre, le riz, les boissons et le lait. En outre, le pain, le ciment, les services postaux et les transports urbains ont connu une hausse de prix. Par ailleurs, le mouvement haussier a été entretenu par les relèvements des coûts des produits pétroliers intervenus en juin et en septembre. Toutefois, le repli des prix des céréales et des tubercules, observé au premier semestre grâce à la bonne production céréalière de la campagne 2000-2001, a atténué la tension sur les prix.

Au Togo, l'inflation s'est située à 3,9% en moyenne contre 1,9% un an auparavant, sous l'effet conjugué de la hausse de 5,2% des prix des produits alimentaires, notamment les boissons et le tabac et de 3,2% de ceux des produits non alimentaires.

La persistance de la tendance haussière des prix est imputable à l'insuffisance de l'offre de produits vivriers, notamment des céréales et de tubercules, du fait de conditions climatiques peu favorables. Par ailleurs, le relèvement du coût du mètre cube d'eau à partir du 1er novembre 2001 et le renchérissement des fournitures scolaires ont contribué à entretenir l'inflation.

UMOA - Variation des indices harmonisés des prix à la consommation - Indice général - (IHPC)
Base 100 = 1996 (1)

	COTONOU	OUAGA- DOUGOU	ABIDJAN	BAMAKO	NIAMEY	DAKAR	LOME	UMOA
Pondérations par pays en %	8,94	6,88	39,02	8,78	6,3	23,2	6,88	100
<i>Variations cumulées depuis décembre 2000 (en %)</i>								
Janvier	-2,0	0,4	1,8	-1,2	-1,0	0,3	2,1	0,6
Février	-3,0	0,5	2,3	-1,4	-1,5	0,2	3,3	0,7
Mars	-1,4	3,0	2,9	0,4	0,2	0,0	4,8	1,6
Avril	-0,3	1,8	3,3	1,7	2,1	-0,2	6,1	2,0
Mai	1,4	3,5	4,5	2,5	2,5	-0,5	7,3	2,9
Juin	0,9	5,3	5,1	4,1	4,0	1,0	7,7	3,8
Juillet	1,3	5,4	4,8	6,2	5,3	2,3	9,7	4,4
Août	1,3	5,4	4,8	6,2	5,3	2,3	9,7	4,4
Septembre	0,3	5,7	4,8	6,1	4,9	4,0	9,2	4,6
Octobre	-0,1	2,8	4,2	5,6	5,0	4,0	5,9	3,9
Novembre	0,9	3,0	4,5	6,1	3,3	4,2	5,9	4,1
Décembre	2,3	1,0	4,8	5,2	3,2	4,0	6,9	4,2
<i>Glissements annuels en 2001 (en %)</i>								
Janvier	7,5	3,6	5,0	3,9	3,9	1,9	-3,8	3,6
Février	5,4	3,9	5,6	3,0	3,6	2,0	-2,5	3,7
Mars	4,8	6,7	4,7	4,3	5,4	1,3	0,8	3,8
Avril	5,0	5,4	4,4	5,2	7,1	1,2	2,1	3,9
Mai	5,7	4,6	4,8	5,5	3,9	1,3	2,7	3,9
Juin	2,6	5,3	4,1	5,2	1,7	3,9	3,7	3,9
Juillet	3,8	6,7	3,6	6,3	3,8	3,8	7,4	4,4
Août	3,2	6,9	3,2	6,1	3,9	5,1	9,1	4,6
Septembre	3,5	5,0	3,4	5,5	4,8	2,8	7,6	3,9
Octobre	2,1	5,8	3,9	6,1	3,4	4,2	6,8	4,3
Novembre	2,6	3,5	4,7	5,4	3,5	4,4	7,4	4,5
Décembre	2,3	1,0	4,8	5,2	3,2	4,0	6,9	4,2
Année 2000 (moyenne)	4,2	-0,3	2,5	-0,7	2,9	0,7	1,9	1,8
Année 2001 (moyenne)	4,0	4,9	4,3	5,2	4,0	3,0	3,9	4,1

(1) : l'indice général harmonisé en base 1996 de la Guinée-Bissau, n'est pas disponible.

(*) : données de l'UMOA hors Guinée-Bissau.

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique (INS).

2.4 Finances publiques

2.4.1 Evolution globale

L'évolution des finances publiques a été caractérisée par une dégradation de 28,1 milliards du déficit global, base engagements, hors dons, qui s'établit à 786,9 mil-

liards, soit 4,3% du PIB, en liaison avec la hausse de 20,7% des autres dépenses de fonctionnement.

Les recettes et dons ont atteint 3.523,4 milliards, en amélioration de 9,2%. Les recettes fiscales ont progressé de 8,9% pour se chiffrer à 2.733,9 milliards, du fait essen-

UMOA - Variation des indices harmonisés des produits alimentaires
Base 100 =1996 (1)

	COTONOU	OUAGA- DOUGOU	ABIDJAN	BISSAU	BAMAKO	NIAMEY	DAKAR	LOME	UMOA*
Pondérations par pays en %	9,22	6,16	33,19		11,6	7,51	25,42	6,89	100
<i>Variations cumulées depuis décembre 2000 (en %)</i>									
Janvier	-4,2	-0,1	4,7	-1,8	-2,1	-1,2	0,3	5,4	1,3
Février	-7,2	0,1	5,9	-1,8	-3,0	-1,8	0,1	8,6	1,4
Mars	-3,8	8,3	7,7	-1,2	0,5	1,7	-0,4	9,4	3,4
Avril	-1,5	4,8	8,0	1,7	3,3	5,0	-0,8	13,1	4,2
Mai	2,2	10,1	10,6	2,0	4,3	6,4	-1,5	16,9	6,1
Juin	0,1	14,5	13,0	5,7	7,6	10,7	1,9	18,2	8,6
Juillet	1,0	14,2	11,5	3,0	11,9	13,2	5,0	22,8	9,9
Août	-1,5	16,2	11,0	6,8	11,1	11,9	8,8	20,9	10,2
Septembre	-2,8	9,0	9,0	6,1	10,2	12,6	9,1	10,8	8,4
Octobre	-1,7	11,4	7,6	6,2	11,4	8,1	11,9	9,0	8,5
Novembre	0,4	9,1	7,2	0,3	11,0	9,0	8,8	10,7	7,8
Décembre	4,6	3,4	7,2	-1,9	9,5	8,8	8,1	13,1	7,7
<i>Glissements annuels en 2001(en %)</i>									
Janvier	3,7	1,9	6,9	12,0	2,7	4,6	1,2	-11,3	2,9
Février	0,9	3,4	8,3	9,5	1,8	3,7	1,5	-8,0	3,4
Mars	0,5	11,6	5,3	5,1	5,2	7,1	0,6	-3,5	3,5
Avril	0,9	7,6	3,6	-1,4	8,9	8,4	0,3	0,2	3,4
Mai	3,0	7,7	5,2	-3,8	8,7	5,6	0,9	2,8	4,3
Juin	0,0	8,7	4,2	1,2	8,4	3,4	7,1	4,2	5,1
Juillet	3,1	12,1	2,9	-3,5	10,9	7,5	6,7	11,9	6,1
Août	1,2	15,9	4,8	10,3	10,5	8,3	9,1	14,9	7,6
Septembre	3,3	11,7	6,0	6,2	9,5	11,2	4,4	15,2	7,0
Octobre	2,4	11,2	5,8	4,7	10,3	9,0	8,8	14,0	7,7
Novembre	4,7	10,3	7,7	3,8	9,3	9,9	9,4	16,1	8,8
Décembre	4,6	3,4	7,2	-1,9	9,5	8,8	8,1	13,1	7,7
Année 2000 (moyenne)	1,2	-5,8	0,0	8,6	-4,6	3,1	-1,1	-3,3	-1,0
Année 2001 (moyenne)	2,4	8,8	5,6	3,3	8,0	7,3	4,9	5,2	5,6

(1) : sauf l'indice de l'alimentation de la Guinée-Bissau qui est toujours en ancienne base (100 = février 1986).

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique (INS).

tiellement de l'amélioration des performances des administrations fiscales. En moyenne, la pression fiscale a enregistré une légère hausse en passant de 14,8% en 2000 à 15,1%. Les recettes non fiscales ont également progressé de 6,0% pour s'établir à 290,5 milliards. Les recettes budgétaires ont représenté 16,9% du PIB contre 16,5% en 2000. Les dons se sont accrus de 50,5 milliards pour se fixer à 466,5 milliards.

Les dépenses et prêts nets ont augmenté de 273,5 milliards pour se situer à 3.843,8 milliards. Cette hausse a été induite principalement par les dépenses courantes. En effet, celles-ci ont augmenté de 9,4%, en rapport avec la hausse de 20,7% des autres dépenses de fonctionnement et de 5,5% de la masse salariale. Elles ont représenté 14,8% du PIB en 2001 contre 14,4% un an plus tôt. Les intérêts de la dette publique se sont

repliés de 9,1% pour s'établir à 390,8 milliards. Les dépenses d'investissement ont progressé de 2,5% en se fixant à 1084,9 milliards, du fait d'une mobilisation importante de ressources intérieures. Cette situation contraste avec la faible contribution des ressources extérieures liée aux retards observés dans l'exécution des programmes en cours dans certains Etats membres. En effet, les dépenses d'investissement financées sur ressources internes ont progressé de 44,6 milliards pour ressortir à 407,7 milliards. Rapportées aux recettes fiscales, elles ont représenté 14,9% contre 14,6% en 2000.

Le déficit budgétaire de base s'est détérioré en s'établissant à 0,2% du PIB contre 0,01% en 2000. Le ratio du déficit budgétaire, base engagements y compris dons, s'est contracté de 0,2 point de pourcentage, en ressortant à 1,8% du PIB.

Reflétant les difficultés de trésorerie rencontrées par certains Etats membres de l'Union, les concours de la Banque Centrale aux Trésors nationaux se sont fixés à 388,8 milliards, en progression de 55,9 milliards. En outre, des arriérés de paiement extérieurs ont été accumulés pour un montant global de 208,7 milliards contre 333,0 milliards en 2000.

2.4.2 Evolution par pays

Au **Bénin**, les recettes et dons se sont chiffrés à 327,1 milliards contre 290,4 milliards un an plus tôt, soit une progression de 12,7%. Les recettes fiscales se sont accrues de 5,7% pour s'établir à 247,3 milliards, en liaison avec l'amélioration des performances des centres de perception des impôts et taxes. Toutefois, la pression fiscale a baissé de 0,4 point de pourcentage pour se fixer à 14,2%. Les recettes non fiscales ont également enregistré une hausse de 1,8 milliard pour ressortir à 33,9 milliards. Par rapport à 2000, les dons mobilisés se sont accrus de 21,8 milliards pour s'établir à 46,0 milliards.

Les dépenses et prêts nets ont augmenté de 9,2% pour se situer à 358,2 milliards. Cette évolution est imputable aux dépenses courantes qui ont augmenté de

9,6% pour se fixer à 231,7 milliards, en rapport avec l'accroissement de 8,8% de la masse salariale et de 12,6% des autres dépenses de fonctionnement. Les charges courantes ont représenté 13,3% du PIB contre 13,2% en 2000. Les dépenses en capital ont progressé de 8,3% pour se situer à 126,1 milliards.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un déficit base engagements, hors dons, de 77,0 milliards, en aggravation de 15,1 milliards par rapport à l'année précédente. L'Etat a apuré des arriérés intérieurs à hauteur de 8,3 milliards. Ainsi, le solde global base caisse, dons compris, est ressorti déficitaire de 22,3 milliards contre 43,4 milliards en 2000. Le solde budgétaire de base, excédentaire, a représenté 0,9% du PIB contre 2,5% un an plus tôt.

Au **Burkina**, les recettes et dons se sont chiffrés à 367,7 milliards contre 354,2 milliards en 2000, en hausse de 13,5 milliards. Les recettes fiscales se sont accrues de 3,9% pour se chiffrer à 228,0 milliards. La pression fiscale est passée de 13,0% en 2000 à 12,5%. Les dons ont régressé de 3,6% pour atteindre 139,7 milliards. Par contre, les recettes non fiscales ont enregistré une baisse de 1,7 milliard pour se situer à 14,7 milliards. Les recettes budgétaires rapportées au PIB ont fléchi de 14,1% en 2000 à 13,4%.

Les dépenses et prêts nets se sont élevés à 450,4 milliards en progression de 29,3 milliards du fait de l'évolution des dépenses courantes. Celles-ci se sont inscrites en hausse de 12,8% pour s'établir à 219,2 milliards, en liaison avec l'augmentation de la masse salariale, des intérêts au titre de la dette publique et des autres dépenses de fonctionnement. Les dépenses courantes ont représenté 12,8% du PIB contre 12,5% en 2000.

Le déficit base engagements, hors dons, est de 222,4 milliards, en dégradation de 20,7 milliards par rapport à l'année précédente. L'Etat n'a pas accumulé d'arriérés de paiements. Ainsi, le déficit global base

caisse, dons compris, s'est chiffré à 42,3 milliards contre 67,0 milliards en 2000. Le solde budgétaire de base est ressorti déficitaire de 55,9 milliards et a représenté 3,3% du PIB contre 1,4% un an plus tôt.

En Côte d'Ivoire, les recettes et dons se sont chiffrés à 1.375,3 milliards en hausse de 104,7 milliards, du fait essentiellement de l'augmentation des recettes fiscales qui se sont accrues de 8,3% pour ressortir à 1.167,1 milliards, en liaison avec l'amélioration des recouvrements des impôts sur biens et services de 34,9 milliards, ainsi que des droits et taxes à l'importation de 34,2 milliards. La pression fiscale s'est ainsi fixée à 17,3% contre 16,2% en 2000. Les recettes non fiscales ont progressé de 8,3 milliards pour s'élever à 167,9 milliards, du fait de la hausse de 11,4% des cotisations de sécurité sociale. Les ressources extérieures mobilisées sous forme de dons ont enregistré une hausse de 6,8 milliards pour se chiffrer à 40,3 milliards.

Les dépenses et prêts nets sont ressortis à 1.306,9 milliards en contraction de 53,9 milliards, en raison notamment de la réduction de 30,1% des dépenses en capital qui se sont établies à 147,1 milliards. Ainsi, le taux d'investissement public a chuté de 3,2% en 2000 à 1,7%. Les dépenses courantes ont enregistré une hausse de 9,4 milliards pour ressortir à 1.150,2 milliards. Elles ont représenté 16,9% du PIB contre 17,1% un an plus tôt.

Les opérations financières de l'Etat ont dégagé un solde global base engagements, hors dons, excédentaire de 28,1 milliards, contre un déficit de 123,1 milliards en 2000. Toutefois, l'Etat a accumulé des arriérés de paiements extérieurs à hauteur de 161,6 milliards. Les remboursements des arriérés intérieurs ont porté sur un montant de 0,2 milliard. Le solde primaire de base est ressorti excédentaire de 356,7 milliards et a représenté 1,8% du PIB.

En Guinée-Bissau, les recettes et dons se sont chiffrés à 50,6 milliards contre 31,5 milliards en 2000, soit une augmentation de 19,1 milliards, liée essentiellement à une importante mobilisation des dons qui se

sont situés à 22,1 milliards. Les recettes fiscales ont enregistré une baisse de 16,0% pour ressortir à 14,7 milliards. La pression fiscale a baissé de 11,4% en 2000 à 10,1%. Les recettes non fiscales se sont accrues de 1,8 milliard pour se chiffrer à 13,8 milliards.

Les dépenses et prêts nets se sont élevés à 66,3 milliards en hausse de 35,7 milliards. Cette évolution est imputable essentiellement aux dépenses courantes qui ont connu une progression de 53,7% pour s'établir à 41,5 milliards, en liaison avec l'appréciation de 11,2 milliards des charges de règlement des intérêts sur la dette publique. Les dépenses courantes ont représenté 28,4% du PIB contre 17,6% en 2000. Pour leur part, les dépenses en capital se sont accrues de 19,5 milliards, en raison de la forte progression des investissements financés sur ressources extérieures qui ont atteint 20,6 milliards après un niveau nul en 2000. Le taux d'investissement public a atteint 13,7%, en amélioration de 3,7 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Le déficit base engagements, hors dons, s'est situé à 37,8 milliards, en hausse de 36,7 milliards par rapport à 2000. L'Etat a accumulé des arriérés extérieurs à hauteur de 2,8 milliards. Le déficit base caisse, dons compris, est ressorti à 15,7 milliards contre un excédent de 0,9 milliard en 2000. Le déficit budgétaire de base a représenté 10,6% du PIB contre 0,7% en 2000.

Au Mali, les recettes et dons se sont chiffrés à 420,4 milliards contre 371,1 milliards en 2000, soit une progression de 13,3% imputable essentiellement à l'augmentation des recettes fiscales. Celles-ci ont enregistré une hausse de 20,7% pour s'établir à 281,6 milliards, à la faveur de la mise en œuvre de réformes administratives, notamment l'application du nouveau mécanisme de taxation des produits pétroliers. La pression fiscale est passée de 13,4% en 2000 à 13,6%. Par contre, les recettes non fiscales ont baissé de 1,2 milliard pour ressortir à 11,0 milliards.

Les dépenses et prêts nets se sont chiffrés à 532,6 milliards contre 440,1 milliards

un an plus tôt, soit une augmentation de 21,0%, imputable dans une large mesure à la hausse des dépenses courantes. Celles-ci se sont chiffrées à 244,8 milliards, en progression de 21,7%. Elles ont représenté 11,7% du PIB contre 11,5% en 2000. Les dépenses en capital se sont situées à 235,9 milliards, marquant une hausse de 8,7%, liée à la progression de 64,8% des financements extérieurs. Le taux d'investissement public s'est établi à 11,4% contre 12,7% en 2000.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un déficit global base engagements, dons exclus, de 212,5 milliards contre 170,2 milliards en 2000, en aggravation de 42,3 milliards. Le déficit base caisse, dons compris, s'est ainsi établi à 112,2 milliards contre 67,4 milliards en 2000. Le solde primaire de base est ressorti déficitaire de 0,9 milliard et a représenté 0,7% du PIB contre 0,6% l'année précédente.

Au Niger, les recettes et dons se sont établis à 185,7 milliards, en augmentation de 23,6 milliards du fait de l'évolution des recettes fiscales. Celles-ci se sont accrues de 21,4% pour ressortir à 124,8 milliards, en liaison avec la hausse de 8,7 milliards des taxes sur biens et services et celle de 9,1 milliards des recettes douanières. La pression fiscale a enregistré une hausse de 0,9 point de pourcentage pour se fixer à 8,9%. Les recettes non fiscales se sont chiffrées à 4,0 milliards, en amélioration de 0,2 milliard par rapport à 2000. Les dons se sont contractés de 0,1 milliard pour se situer à 51,9 milliards.

Les dépenses et prêts nets se sont élevés à 245,4 milliards, soit une augmentation de 38,5 milliards imputable à l'ensemble des composantes. Les dépenses courantes ont progressé de 17,2% pour ressortir à 157,3 milliards, reflétant essentiellement l'accroissement des autres dépenses de fonctionnement. Elles ont représenté 11,2% du PIB contre 10,5% en 2000. Les dépenses en capital se sont établies à 79,6 milliards, en progression de 20,2%. Le taux d'investissement public est ainsi passé de 5,1% en 2000 à 5,7%.

Le déficit global, base engagements, hors dons, s'est aggravé de 14,8 milliards pour ressortir à 111,6 milliards. L'Etat a remboursé des arriérés de paiement intérieurs à hauteur de 8,6 milliards et accumulé des arriérés de paiement extérieurs de 0,1 milliard. Le déficit base caisse, dons compris, s'est établi à 68,2 milliards. Le solde budgétaire de base, déficitaire, a représenté 3,9% du PIB contre 3,0% en 2000.

Au Sénégal, les recettes et dons se sont établis à 664,4 milliards contre 626,3 milliards en 2000, soit une progression de 6,1% imputable essentiellement à l'amélioration des recettes fiscales qui se sont accrues de 7,4% pour se chiffrer à 576,8 milliards. La pression fiscale est ressortie à 17,1% contre 17,3% en 2000. Les recettes non fiscales, pour leur part, ont progressé de 3,6% pour se chiffrer à 25,9 milliards en 2001. Les dons ont totalisé 61,7 milliards contre 64,0 milliards en 2000.

Les dépenses totales et prêts nets se sont situés à 733,0 milliards, soit une hausse de 17,6%, imputable à l'augmentation des dépenses courantes. Celles-ci se sont accrues de 25,7% pour s'établir à 516,6 milliards, en liaison avec une hausse de 62,7% des autres dépenses de fonctionnement, notamment les subventions en faveur d'entreprises publiques (105,0 milliards). Les dépenses courantes ont représenté 15,3% du PIB contre 13,2% en 2000. Les dépenses en capital ont progressé de 12,4% pour ressortir à 217,2 milliards et le taux d'investissement public est passé à 6,4% contre 6,2% en 2000.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un déficit global base engagements, hors dons, de 130,3 milliards, en dégradation de 69,5 milliards par rapport à l'année précédente. Le déficit base caisse, dons compris, est ressorti à 68,6 milliards contre un excédent de 3,2 milliards un an plus tôt. D'un excédent de 1,4% du PIB en 2000, le solde budgétaire de base s'est nettement dégradé pour ressortir déficitaire de 1,0% du PIB.

Au Togo, les recettes et dons se sont chiffrés à 131,8 milliards en accroissement

de 10,6 milliards, suite à une hausse de 47,7% des recettes non fiscales. Les recettes fiscales ont augmenté de 3,9% pour ressortir à 108,0 milliards. La pression fiscale s'est fixée à 12,1% contre 12,0% en 2000. Les dons se sont stabilisés à 4,6 milliards.

Les dépenses et prêts nets ont diminué de 11,5 milliards par rapport à 2000, en s'établissant à 150,7 milliards. Cette évolution a résulté de la baisse de 10,1 milliards des dépenses courantes ressorties à 127,1 milliards et du recul de 5,5 milliards des dépenses d'investissement. Les dépenses courantes ont représenté 14,2% du PIB contre 15,9% un an plus tôt. Le taux d'in-

vestissement public s'est contracté de 0,8 point de pourcentage pour se situer à 2,5%.

Les opérations financières de l'Etat ont dégagé un déficit global, base ordonnancements, hors dons, de 23,5 milliards en amélioration de 21,8 milliards. En raison de l'accumulation d'arriérés de paiements intérieurs et extérieurs pour des montants respectifs de 23,1 milliards et 11,7 milliards, le solde base caisse, dons compris, est ressorti excédentaire de 15,9 milliards contre un déficit de 9,1 milliards en 2000. Le solde budgétaire de base est demeuré déficitaire, s'établissant à 0,3% du PIB contre 2,7% en 2000.

UMOA - Tableau consolidé des opérations financières des Etats

	1998	1999	2000	2001
	Milliards de francs CFA			
RECETTES ET DONNS	3 209,6	3 248,8	3 227,5	3 523,4
RECETTES TOTALES	2 755,4	2 781,3	2 811,5	3 056,9
<i>Recettes courantes</i>	2 755,2	2 781,2	2 811,5	3 056,9
Recettes fiscales	2 386,7	2 521,8	2 509,5	2 733,9
Recettes non fiscales	342,8	229,5	274,1	290,5
Autres recettes non classées	25,7	29,9	27,9	32,5
<i>Recettes en capital</i>	0,2	0,1	0,0	0,0
DONNS	454,2	467,5	416,0	466,5
DEPENSES ET PRÊTS NETS	3 489,2	3 673,4	3 570,3	3 843,8
DEPENSES TOTALES	3 447,8	3 653,7	3 546,0	3 845,4
Dépenses courantes	2 192,1	2 374,6	2 457,4	2 688,7
Salaires et traitements	886,2	920,6	983,2	1 037,5
Autres dépenses de fonctionnement	900,6	1 021,9	1 044,3	1 260,4
Intérêts sur la dette publique	405,3	432,1	429,9	390,8
Intérieure	50,3	54,0	46,5	41,0
Extérieure	355,0	378,1	383,4	349,8
Dépenses en capital	1 228,1	1 247,3	1 058,9	1 084,9
Sur financement interne	513,2	481,6	363,1	407,7
Sur financement externe	712,6	765,7	695,8	677,2
Autres dépenses en capital	2,3	0,0	0,0	0,0
Dépenses des fonds spéciaux	27,6	31,8	29,7	71,8
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	41,4	19,7	24,3	-1,6
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	455,4	357,2	420,9	351,3
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-733,8	-892,1	-758,8	-786,9
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-279,6	-424,6	-342,8	-320,4
AJUSTEMENT BASE CAISSE	-6,9	50,4	-84,4	75,3
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)	2,1	47,2	-101,5	34,1
Sur dette intérieure	-17,1	11,9	0,3	22,9
Intérêts	-17,1	1,8	7,9	-4,1
Dépenses engagées non payées	0,0	10,1	-7,6	27,0
Sur dette extérieure	19,2	35,3	-101,8	11,2
Paiement période complémentaire	-9,0	3,2	17,1	41,2
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-286,5	-374,2	-427,2	-245,1
FINANCEMENT	280,7	298,1	412,4	289,2
INTERIEUR NET	-19,3	-8,8	-76,0	-168,2
Bancaire	10,7	-42,1	-180,2	-135,2
Non bancaire	-32,1	-1,7	-54,2	12,8
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)	-17,3	-6,4	54,0	-0,2
Recettes de privatisation	41,8	105,5	56,4	-31,1
Autres	-22,4	-64,1	48,0	-14,5
EXTERIEUR	300,0	306,9	488,4	457,4
Tirages sur emprunts	702,1	604,7	489,2	489,0
Amortissements dus	-530,8	-542,3	-598,9	-582,5
Allègements obtenus	369,2	215,1	375,1	322,6
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)	-106,2	29,4	215,9	188,5
Autres	-134,3	0,0	7,1	39,8
ERREURS ET OMISSIONS	5,8	76,1	14,8	-44,1
ECART DE FINANCEMENT (gap à financer)	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

2.5 Secteur extérieur

2.5.1 Evolution de la balance des paiements

a) Evolution d'ensemble

Les paiements extérieurs des Etats membres de l'UMOA ont dégagé un excédent global de 567,8 milliards contre 236,0 milliards en 2000. Cette situation favorable a résulté d'un excédent du compte de capital et d'opérations financières de 1.385,6 milliards, dont l'effet a été atténué par le déficit du solde des transactions courantes de 839,7 milliards.

Le solde négatif des transactions courantes est dû aux déficits enregistrés au niveau des services et des revenus nets qui se sont fixés respectivement à 971,3 milliards et 656,7 milliards. La balance commerciale et celle des transferts courants sont excédentaires respectivement de 444,0 milliards et 344,3 milliards en raison principalement d'une progression des exportations plus forte que celle des importations et de la hausse des entrées de ressources au titre des transferts publics. L'accroissement des exportations a été impulsé notamment par les ventes d'or au Mali et des principales cultures de rente, nonobstant le repli des cours de certains produits de base, particulièrement ceux du coton et du café.

Le déficit des services est lié au renchérissement du fret et de l'assurance. Le solde de la balance des revenus est ressorti déficitaire de 656,7 milliards, en dépit d'une moindre sortie de ressources, notamment au titre des intérêts sur la dette extérieure et des bénéfices des compagnies minières.

Hors transferts officiels, le déficit courant a représenté 5,8% du PIB contre 7,7% en 2000.

L'excédent de 1.385,6 milliards du compte de capital et d'opérations financières est induit, en dépit de la baisse des investissements directs étrangers, par la hausse des transferts en capital, ainsi que des tirages publics, en liaison avec l'afflux de ressources extérieures dans le cadre de

l'exécution des programmes de réformes macroéconomiques en cours dans les Etats membres de l'Union. Les financements exceptionnels d'un montant de 581,7 milliards ont contribué au solde excédentaire des paiements extérieurs.

b) Evolution par pays

Au **Bénin**, l'excédent de la balance des paiements est ressorti à 128,3 milliards, en hausse de 60,0 milliards par rapport à l'année 2000. Ce solde positif est induit exclusivement par l'évolution favorable du compte de capital et d'opérations financières, dont l'excédent s'est situé à 225,7 milliards, le déficit des transactions courantes s'étant chiffré à 97,4 milliards, en liaison avec les déficits enregistrés au niveau des soldes commercial (140,4 milliards), des services (39,3 milliards) et des revenus (15,6 milliards).

L'évolution défavorable de la balance commerciale, dont le déficit s'est accru de 34,7 milliards, est imputable à l'effet conjugué de la hausse des importations et du repli des exportations dû au retraitement des opérations de réexportation. En effet, le niveau des exportations a été amputé des réexportations qui sont désormais reclassées dans les services, revenus, transferts courants et les opérations financières. Les transferts courants sont ressortis à 97,9 milliards contre 79,1 milliards en 2000, en liaison essentiellement avec la hausse des transferts, publics et privés.

Hors transferts officiels, le déficit courant a représenté 7,7% du PIB contre 4,8% en 2000.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est établi à 225,7 milliards, du fait de l'évolution favorable des transferts en capital, notamment des dons projets, des investissements de portefeuille et des tirages publics.

Au **Burkina**, les transactions avec l'extérieur se sont soldées par un excédent de 7,3 milliards contre un déficit de 28,5 milliards en 2000. Cette amélioration a résulté principalement d'un excédent de 213,2

milliards du compte de capital et d'opérations financières, nonobstant le déficit de 212,1 milliards du solde des transactions courantes.

Le solde déficitaire de la balance des paiements courants est imputable aux balances commerciale, des services et des revenus.

En effet, le déficit commercial s'est chiffré à 204,4 milliards, en légère contraction par rapport à 2000, à la suite d'une hausse plus importante des exportations par rapport aux importations. Les exportations se sont élevées à 168,9 milliards, en progression de 22,5 milliards, imputable principalement au coton fibre. Quant aux importations, elles se sont situées à 373,3 milliards, en progression de 4,7 milliards sous l'impulsion des produits alimentaires et pétroliers.

Le solde déficitaire de la balance des services est ressorti à 76,0 milliards, en quasi-stabilité par rapport à 2000. Le déficit du solde des revenus nets s'est établi à 13,9 milliards, contre 14,3 milliards un an auparavant.

Les entrées nettes au titre des transferts courants sans contrepartie se sont situées à 82,2 milliards en contraction de 4,6 milliards par rapport à l'année précédente. Cette évolution est exclusivement imputable aux transferts privés, notamment les rapatriements des économies des travailleurs émigrés, les transferts publics ayant progressé de 8,0 milliards par rapport à 2000.

Hors transferts officiels, le déficit courant a représenté 14,8% du PIB contre 17,8% en 2000.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est chiffré à 213,2 milliards, soit un accroissement de 18,3 milliards imputable à la consolidation de l'excédent du compte des opérations financières, en liaison essentiellement avec la hausse des tirages publics.

Le financement exceptionnel s'est élevé à 23,4 milliards du fait de la remise de

dette obtenue dans le cadre de l'Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE).

En Côte d'Ivoire, la balance des paiements s'est soldé par un excédent global de 285,4 milliards, impulsé par les transactions courantes qui sont ressorties excédentaires de 71,0 milliards contre un déficit de 171,6 milliards en 2000. Cette évolution est induite par la bonne tenue du solde commercial ressorti excédentaire de 1.223,6 milliards, sous l'effet d'un accroissement des exportations de 223,2 milliards, en rapport avec l'augmentation des ventes de cacao et le redressement des cours des produits pétroliers exportés.

Le déficit de la balance des services s'est établi à 503,0 milliards, en légère amélioration par rapport à 2000, en liaison essentiellement avec les entrées au titre des services de voyage. Le solde déficitaire des revenus s'est fixé à 435,0 milliards, sous l'effet des charges d'intérêt sur la dette extérieure. S'agissant du déficit des transferts sans contrepartie, il s'est situé à 214,6 milliards, en relation avec l'importance des sorties de ressources privées.

Ainsi, le solde courant, hors transferts officiels, dont le déficit représentait 2,7% du PIB en 2000 est ressorti excédentaire à 0,7% du PIB.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est établi à 192,5 milliards, en baisse de 59,7 milliards par rapport à l'année précédente, en liaison principalement avec la contraction des investissements directs privés. Le financement exceptionnel s'est chiffré à 376,3 milliards, constitué essentiellement d'arriérés de paiement.

En Guinée-Bissau, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 4,1 milliards contre 5,3 milliards une année plus tôt. Ce résultat est dû au solde du compte de capital et d'opérations financières, excédentaire de 10,8 milliards, atténué par un déficit de 6,7 milliards de la balance des opérations courantes.

Le solde des transactions courantes est déficitaire de 6,7 milliards, contre un excédent de 13,9 milliards en 2000, du fait des déficits des services et des revenus, ressortis respectivement à 17,4 milliards et 8,7 milliards, partiellement compensés par l'excédent de 18,7 milliards des transferts sans contrepartie.

L'excédent de la balance commerciale s'est situé à 0,7 milliard, en repli de 8,5 milliards en raison essentiellement d'une augmentation des importations plus forte que celle des exportations. Ces dernières se sont chiffrées à 46,1 milliards, en hausse de 1,9 milliard par rapport à l'année 2000. La reprise des exportations est imputable essentiellement à la noix de cajou dont les ventes en volume ont progressé de 7,4%, atténuant l'impact du repli de 3,2% des cours. Les importations se sont établies à 45,4 milliards, en hausse de 10,4 milliards, en liaison essentiellement avec l'accroissement des achats de biens d'équipement et de produits de consommation.

La balance des services est ressortie déficitaire de 17,4 milliards du fait notamment de l'augmentation des dépenses de transport, tandis que le déficit du solde des revenus s'est fixé à 8,7 milliards. L'excédent des transferts sans contrepartie s'est situé à 18,7 milliards, en liaison avec la réduction des transferts publics, les transferts privés nets ayant enregistré une augmentation de 1,7 milliard en s'établissant à 7,6 milliards en 2001.

Le déficit courant, hors dons, a atteint 10,6% du PIB contre 6,1% en 2000.

Le solde excédentaire du compte de capital et d'opérations financières s'est chiffré à 10,8 milliards contre 2,4 milliards une année plus tôt. Cette évolution positive est induite par les entrées nettes de capitaux qui ont totalisé 18,6 milliards contre 11,2 milliards un an auparavant. Le financement exceptionnel s'est élevé à 4,2 milliards, constitué exclusivement d'arriérés de paiement extérieurs.

Au Mali, le solde des paiements extérieurs est ressorti excédentaire de 30,6 mil-

liards, contre 70,9 milliards en 2000. Cette évolution est imputable au solde du compte de capital et d'opérations financières, dont l'excédent s'est établi à 174,2 milliards, en repli de 9,7 milliards et à la dégradation du solde du compte courant dont le déficit s'est inscrit à 213,5 milliards, en hausse de 32,3 milliards par rapport à l'année 2000.

La détérioration du solde des paiements courants s'explique par l'aggravation des déficits des services et des revenus dont les effets ont été atténués par l'amélioration sensible de la balance commerciale.

Le déficit des services s'est chiffré à 205,4 milliards, du fait de l'accroissement du fret et assurance. Quant au déficit des revenus, il s'est situé à 91,4 milliards, en liaison avec les retours sur investissements étrangers dans le secteur minier.

La balance des transferts sans contrepartie est ressortie excédentaire de 85,7 milliards contre 90,0 milliards en 2000, en raison de la réduction des transferts publics et privés.

Le déficit courant, hors transferts officiels, rapporté au PIB, a été ramené à 12,4% contre 13,0% l'année précédente.

Le solde excédentaire du compte de capital et d'opérations financières s'est établi à 247,0 milliards, sous l'effet du tassement des flux créditeurs de capitaux privés.

Le financement exceptionnel est ressorti à 23,1 milliards contre 2,6 milliards en 2000, en progression de 20,5 milliards, du fait de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE).

Au Niger, les paiements extérieurs ont dégagé un excédent de 33,3 milliards, contre 22,7 milliards en 2000, en liaison avec la bonne tenue du compte de capital et d'opérations financières ressorti excédentaire de 103,1 milliards, le solde des transactions courantes étant déficitaire de 76,6 milliards.

Le solde déficitaire de la balance courante est dû au solde négatif de la balance commerciale, des services et des revenus.

En effet, le déficit commercial s'est chiffré à 31,1 milliards contre 28,9 milliards en 2000, du fait d'un accroissement de 6,5 milliards des importations, la hausse des exportations s'étant limitée à 4,3 milliards.

Le solde déficitaire des services s'est chiffré à 70,3 milliards, en raison notamment de la hausse du fret. En ce qui concerne le déficit de la balance des revenus, il s'est situé à 13,2 milliards contre 11,8 milliards en 2000, en liaison avec l'accroissement de 7,9 milliards des paiements effectués au titre des intérêts sur la dette extérieure.

Les ressources extérieures mobilisées au titre des transferts sans contrepartie se sont élevées à 38,0 milliards, en progression de 4,3 milliards, du fait de l'augmentation des transferts publics nets qui se sont établis à 34,7 milliards contre 31,0 milliards un an plus tôt.

Rapporté au PIB, le déficit courant, hors transferts officiels, est estimé à 7,8%, contre 8,1% l'année précédente.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est chiffré à 103,1 milliards, en rapport avec les tirages de capitaux publics et privés.

Le financement exceptionnel s'est situé à 48,3 milliards, à la suite d'un rééchelonnement de 42,9 milliards et d'une remise de dette de 5,4 milliards.

Au Sénégal, les transactions avec l'extérieur se sont soldées par un excédent de 70,6 milliards contre un déficit de 8,5 milliards en 2000. Cette situation favorable est imputable au solde des transactions courantes ainsi qu'aux économies réalisées dans le cadre de l'Initiative PPTE.

Le déficit des transactions courantes est ressorti à 183,1 milliards contre 236,6 milliards en 2000, en liaison avec la réduction

des déficits de la balance commerciale, de celle des services et revenus, combinée à la hausse de l'excédent des transferts courants.

Le déficit commercial a été réduit à 286,7 milliards contre 296,7 milliards un an plus tôt. Cette évolution est liée à l'accroissement de 53,4 milliards des exportations globales atténué par la baisse des ventes de produits pétroliers et de phosphate. Les importations ont progressé de 43,4 milliards, à la suite de la hausse des achats de produits alimentaires, de biens intermédiaires et de biens d'équipement.

Le solde des services nets est ressorti déficitaire de 11,1 milliards, en repli de 1,8 milliard par rapport à 2000. Le déficit des revenus s'est situé à 64,6 milliards, en raison principalement de la baisse de 19,2 milliards des charges d'intérêt sur la dette publique extérieure.

Par contre, le solde excédentaire des transferts courants s'est établi à 179,2 milliards, soit une progression de 26,9 milliards liée aux transferts privés, notamment le rapatriement des économies des travailleurs émigrés.

Rapporté au PIB, le déficit courant, hors dons, s'est fixé à 6,9% contre 9,4% un an auparavant.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est chiffré à 253,7 milliards, en liaison principalement avec les transferts en capital qui se sont situés à 80,5 milliards, en rapport avec l'aide intérimaire de 15,8 milliards reçue au titre de l'Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE) et le relèvement des dons en capital de 52,9 milliards à 61,7 milliards.

Le solde excédentaire du compte d'opérations financières s'est établi à 173,2 milliards, contre 174,9 milliards en 2000. Cette situation est imputable à une moindre mobilisation de capitaux privés, évalués à 103,3 milliards contre 128,4 milliards en 2000, du fait notamment de la rupture

du contrat liant l'Etat au Consortium Elyo/Hydro-Québec qui s'est traduite par un désinvestissement de 45,3 milliards. En revanche, les autres investissements se sont élevés à 153,0 milliards, en liaison essentiellement avec les concours de 51,4 milliards reçus de la Banque Mondiale au titre de la restructuration du secteur énergétique et de 9,2 milliards accordés par la Banque Africaine de Développement en appui à la réforme tarifaire et à la compétitivité.

Le financement exceptionnel s'est chiffré à 44,2 milliards, en retrait de 3,0 milliards du fait des moindres économies obtenues au titre du traitement du stock de la dette publique au Club de Paris. Celles-ci se sont élevées à 43,0 milliards contre 45,9 milliards en 2000.

Au Togo, le solde des paiements extérieurs est ressorti excédentaire de 9,2 milliards contre 35,2 milliards en 2000. Ce repli est imputable à l'accroissement du déficit des transactions courantes dont l'impact a été partiellement compensé par la consolidation du compte de capital et d'opérations financières, le solde des transactions courantes étant déficitaire.

Le déficit des transactions courantes s'est situé à 132,9 milliards, en raison essentiellement du déficit commercial et de celui des services.

Le déficit de la balance commerciale s'est établi à 108,9 milliards, impulsé par la progression des importations, en particulier celle des biens d'équipement.

Le déficit des services s'est fixé à 48,8 milliards contre 39,7 milliards en 2000, en relation avec l'accroissement du fret et de l'assurance. Parallèlement, le solde déficitaire des revenus s'est situé à 16,6 milliards, en raison de la baisse des charges d'intérêt sur la dette extérieure. Quant à l'excédent des transferts sans contrepartie, il s'est chiffré à 41,5 milliards, du fait du recul des transferts publics.

Hors transferts officiels, le déficit courant rapporté au PIB est ressorti à 16,5% contre 14,8% en 2000.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est établi à 142,0 milliards contre 131,9 milliards en 2000. Cette évolution est imputable principalement aux autres investissements qui se sont accrus de 10,3 milliards pour se fixer à 100,9 milliards. Les transferts en capital et les investissements de portefeuille se sont élevés respectivement à 9,6 milliards et 5,3 milliards.

Le financement exceptionnel s'est situé à 32,1 milliards, constitué essentiellement d'arriérés sur la dette extérieure à hauteur de 35,3 milliards.

2.5.2 Marchés des matières premières

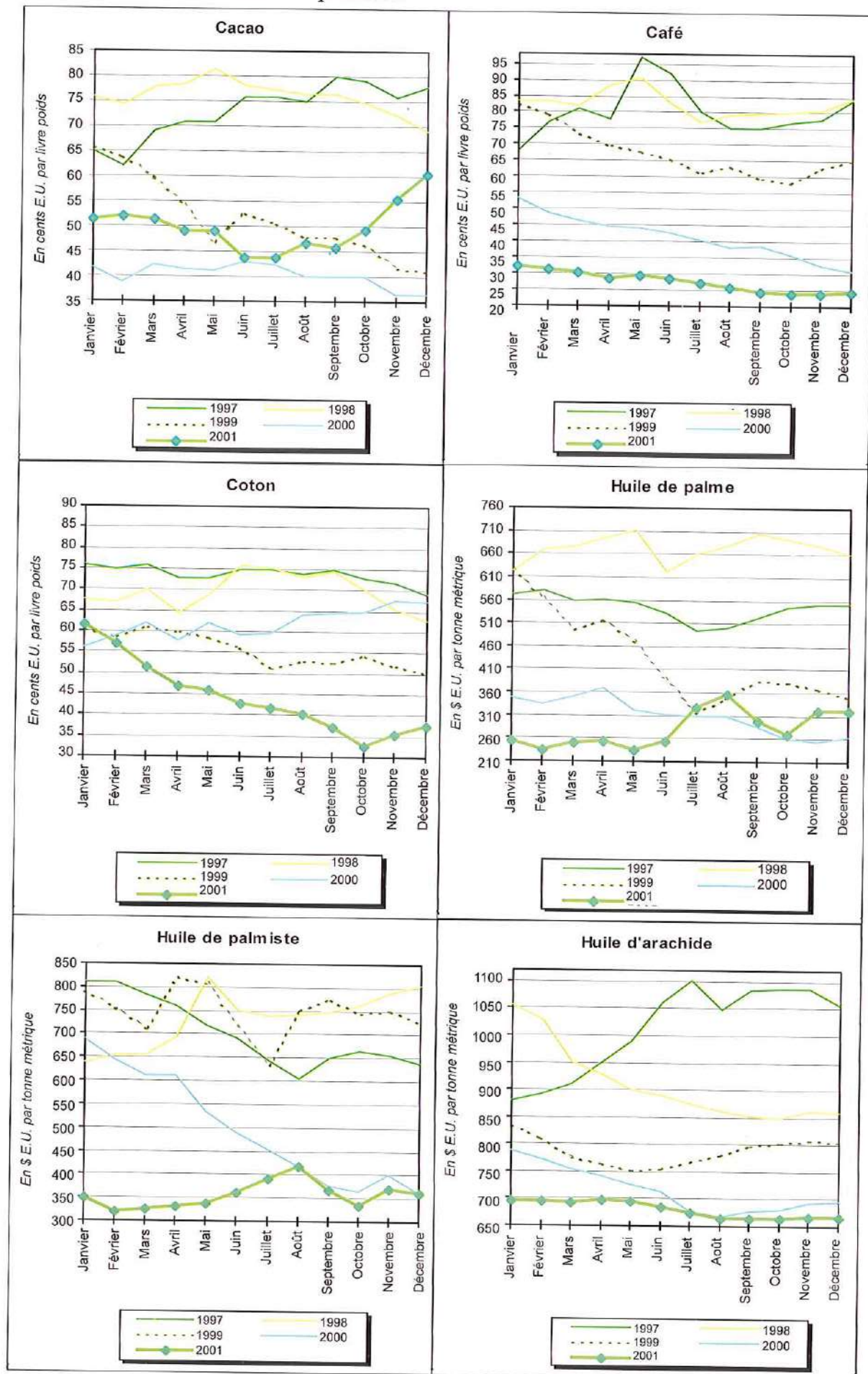
La tendance à la baisse de la plupart des cours des matières premières d'origine agricole s'est poursuivie, voire amplifiée en 2001. Outre les perturbations des marchés engendrées par les événements du 11 septembre 2001, les perspectives de production record attendues en 2001-2002 dans un contexte de tassement de la demande mondiale, ont accentué la pression baissière sur les cours de certains produits, en particulier le café, le coton et le pétrole. En revanche, le raffermissement des cours du cacao s'est confirmé, en relation avec le repli attendu des récoltes et des stocks mondiaux.

Les cours du cacao, bien orientés depuis près de trois ans, se sont raffermis. Ainsi, de 43,78 cents la livre en janvier 2001, le prix indicatif calculé par l'OICC s'est établi à 60,56 cents la livre en décembre de la même année, soit une progression de 38,3%. En moyenne annuelle, la fève de cacao s'est négociée à 49,35 cents en 2001 contre 40,29 cents un an plus tôt, soit une hausse de 22,5%.

Ce redressement est imputable au déficit de l'offre et aux perturbations dans les approvisionnements induites par les difficultés d'organisation de la filière, notamment en Côte d'Ivoire.

La morosité observée sur le marché du café depuis le deuxième semestre 1998, s'est accentuée en 2001. Le prix indicatif du café robusta, calculé par l'OIC, est ressorti

Evolution des cours des matières premières



à 27,66 cents contre 41,43 cents la livre un an plus tôt, en contraction de 33,25%. Outre l'abondance des stocks dans les pays consommateurs, l'accroissement sensible des disponibilités attendu en 2001-2002 du fait de l'augmentation de la production au Vietnam et au Brésil, a contribué à la mauvaise tenue des cours mondiaux et à assombrir les perspectives d'assainissement à court terme de l'offre.

Les cours du coton se sont contractés de 27,0% pour s'établir en moyenne à 45,29 cents la livre, contrastant ainsi avec le redressement de 11,4% enregistré en 2000. En décembre 2001, ils ont atteint leur plus bas niveau depuis plus de trente cinq ans, se situant à 37,83 cents la livre contre 61,78 cents la livre en janvier 2001. Cet effondrement des cours est imputable essentiellement à la faiblesse de la demande, consécutive au ralentissement de l'activité économique mondiale, conjuguée aux perspectives de récoltes record attendues pour la campagne 2001-2002 aux Etats-Unis, en Chine et dans de nombreux pays africains.

L'évolution des marchés internationaux des produits oléagineux a été marquée par une baisse des cours des huiles d'arachide, de palme et de palmiste. Ainsi, les cotations de l'huile d'arachide se sont repliées de 4,8%, en raison de l'abondance des récoltes. Les cours des huiles de palme et de palmiste se sont établis respectivement à 282,3 dollars et 306,6 dollars la tonne métrique, soit une contraction de 9,0% et 31,5%, en raison de l'accroissement de 25,0% de la production mondiale d'huile de palme et des pertes de parts de marché au profit de l'huile de soja.

Le marché mondial du caoutchouc est demeuré déprimé, en raison notamment de la surabondance de l'offre conjuguée à une morosité de la demande. Ainsi, le prix indicatif I.R.A., en s'établissant à 47,86 pence le kilogramme en 2001, a connu une baisse de 7,3% par rapport à l'année précédente.

Les prix de la noix de cajou ont poursuivi leur effondrement, en raison notamment de l'abondance de l'offre, liée au re-

dressement de la production en Asie et en Afrique. Le prix moyen annuel de la tonne de cajou s'est situé à 366,3 dollars, en contraction de 41,2% par rapport à 2000.

Après avoir enregistré une forte remontée en 2000, le cours moyen annuel du pétrole brut s'est situé à 25,94 dollars sur le NYMEX en 2001, en baisse de 11,6%. En décembre 2001, les cours sont ressortis à 19,68 dollars contre 28,11 dollars le baril en janvier 2001, soit un recul d'environ 30,0%. Le ralentissement du rythme d'expansion de la demande qui a accompagné la décélération de l'activité économique dans certains secteurs explique, pour une large part, ce recul des cours mondiaux.

Les cours de l'or, ressortis à environ 271 dollars l'once, ont reculé de 2,9% en 2001 par rapport à l'année précédente. Le retrait des fonds d'investissement du marché de l'or au profit notamment des marchés obligataires et des changes a contribué à accentuer la baisse des cours, dans un contexte de morosité de la demande.

2.5.3 Mobilisation des ressources extérieures

Les Etats membres de l'UEMOA ont continué de bénéficier du soutien financier de la communauté internationale aux programmes de redressement économique, mis en place notamment avec l'appui des Institutions de Bretton Woods. Les entrées brutes de ressources sont ressorties à 329,8 milliards en 2001, en hausse de 20,8% par rapport à l'année précédente.

Les concours des organismes multilatéraux se sont élevés à 321,0 milliards contre 214,9 milliards en 2000. En particulier, les ressources mobilisées auprès des Institutions de Bretton Woods se sont établies à 240,4 milliards, comparés aux 143,2 milliards reçus un an plus tôt. Quant aux contributions du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), elles se sont situées à 38,9 milliards, en hausse de 50,2% par rapport à l'année précédente. Celles de l'Union Européenne sont ressorties à 17,4 milliards contre 45,8 milliards en 2000.

Les apports des partenaires bilatéraux se sont élevés à 8,8 milliards, soit une baisse de 49,4 milliards par rapport à l'année précédente.

Dans l'ensemble, l'amélioration de la qualité des programmes économiques mis en œuvre dans la plupart des Etats s'est traduite par une augmentation des concours mobilisés par les Etats membres de l'UMOA en 2001, principalement auprès des partenaires multilatéraux. Le taux de mobilisation s'est fixé à 80,1% des montants prévus contre 55,5% un an plus tôt.

2.5.4 Situation de la dette extérieure

L'encours de la dette extérieure des Etats membres de l'Union est ressorti à 17.114,9 milliards à fin 2001 contre 16.721,9 milliards à fin 2000, soit un accroissement de 393,0 milliards. Cette hausse est imputable à l'effet conjugué de l'appréciation des taux de change et de l'évolution des flux nets de ressources. Cependant, le ratio de l'encours de la dette sur le PIB a connu une légère baisse pour s'établir à 94,5% contre 98,4% en 2000, du fait de la progression moins rapide de l'encours de la dette par rapport à celle du PIB.

Le service dû s'est chiffré à 1.029,4 milliards, en baisse de 21,3 milliards par rapport à 2000. Il a représenté 17,3% des exportations de biens et services non-facteurs contre 18,7% un an auparavant. Toutefois, du fait des allègements obtenus et des accumulations d'arriérés par certains Etats, le service réglé s'est fixé à 503,8 milliards contre 560,0 milliards en 2000, soit une baisse de 10,0%. Il a absorbé 18,4% des recettes fiscales contre 22,3% l'année précédente.

Les difficultés financières éprouvées par certains Etats se sont traduites par l'accumulation d'arriérés de paiement extérieurs, en particulier en Côte d'Ivoire (161,6 milliards), au Togo (35,2 milliards), en Guinée-Bissau (2,8 milliards) et au Niger (0,1 milliard).

Au total, il apparaît que les Etats membres de l'Union sont confrontés à un niveau d'endettement relativement élevé, qui les rend éligibles à l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE) au regard des critères d'admissibilité au bénéfice de ce mécanisme.

Toutefois, à fin 2001, seuls six des huit Etats membres de l'Union, en l'occurrence le Bénin, le Burkina, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger et le Sénégal, ont atteint leurs points de décision au titre de l'Initiative PPTE renforcée. Les Institutions de Bretton Woods n'ont pas encore procédé à l'analyse de la soutenabilité de la dette du Togo sous l'Initiative PPTE, ce pays n'ayant pas conclu de programme avec elles.

Les allègements prévus au titre de l'Initiative PPTE aux points d'achèvement devraient entraîner pour les Etats membres de l'UEMOA, des économies de charge moyenne annuelle d'environ 13,5 milliards pour le Bénin, 20,6 milliards pour le Burkina, 49,3 milliards pour la Côte d'Ivoire sur la base des critères initiaux de l'Initiative PPTE, 23,2 milliards pour la Guinée-Bissau, 21,3 milliards pour le Mali, 33,1 milliards pour le Niger et 25,2 milliards pour le Sénégal.

Certains Etats, notamment le Burkina, le Mali et le Niger, bénéficient d'un allègement intérimaire de la part des Institutions de Bretton Woods.

La contribution de la BCEAO à l'Initiative PPTE, conformément à la décision du Conseil des Ministres en sa session du 16 décembre 1997, devra s'effectuer sous la forme d'un rééchelonnement sur 24 ans, sans différé et à taux d'intérêt nul, à partir du point d'achèvement de chaque pays éligible, de l'encours des intérêts restant dû au titre de leur position négative au compte des disponibilités extérieures. L'encours des créances de l'espèce est ressorti à 53,8 milliards à fin décembre 2001 après les remboursements de 22,7 milliards intervenus en septembre 2001.

UMOA - Situation de la dette extérieure (en milliards de francs CFA)

	ANNEE 2000								
	BENIN	BURKINA	COTE D'IVOIRE	GUINEE-BISSAU	MALI	NIGER	SENEGAL	TOGO	UMOA
SERVICE DU	40,6	45,8	665,8	13,6	59,3	56,9	119,5	49,2	1 050,7
Principal	27,6	32,7	401,1	12,6	44,9	36,7	79,9	31,8	667,3
dont rachat FMI	7,2	4,9	28,5	0,1	11,7	1,3	14,7	0,0	68,4
Intérêts	13,0	13,1	264,7	1,0	14,4	20,2	39,6	17,4	383,4
ALLEGEMENTS OBTENUS	4,9	0,0	205,7	0,0	2,6	157,7	4,2	0,0	375,1
Rééchelonnement	0,0	0,0	205,7	0,0	2,6	157,7	4,2	0,6	370,2
Remises/annulations	4,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,9
Moratoire/différé	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Initiative PPTE									
VARIATIONS DES ARRIERES	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Principal	0,0	0,0	189,8	0,0	0,0		0,0	26,1	215,9
Intérêts	0,0	0,0		0,0	0,0	-115,6	0,0	13,8	-101,8
SERVICE REGLE *	35,7	45,8	270,3	13,6	56,7	14,8	115,3	7,8	560,0
Principal	22,7	32,7	5,6	12,6	42,3	0,0	75,7	0,0	191,6
Intérêts	13,0	13,1	264,7	1,0	14,4	14,8	39,6	7,8	368,4
TIRAGES	55,6	69,5	126,8	5,9	101,6	62,4	91,3	21,1	534,2
dont FMI	6,3	5,2	0,0	5,9	6,6	7,8	13,2	0,0	45,0
ENCOURS DECAISSE	1 028,0	916,1	8 236,6	577,0	1 923,6	924,5	2 253,1	863,0	16 721,9
STOCK D'ARRIERES	0,0	0,0	nd	0,0	0,0	nd	0,0	92,4	nd
RATIOS CARACTERISTIQUES									
Encours/PIB (%)	64,0	58,7	123,5	376,1	110,5	72,2	72,4	99,9	98,4
Service dû/exportations B. & S.(%)	10,8	27,1	21,4	28,2	12,9	24,9	12,8	16,3	18,7
Service réglé/exportations B. & S.(%)	9,5	27,1	8,7	28,2	12,4	6,5	12,4	2,6	10,0
Service dû/recettes fiscales(%)	17,3	22,6	61,8	77,7	25,4	55,3	22,2	47,4	41,9
Service réglé/recettes fiscales(%)	15,2	22,6	25,1	77,7	24,3	14,4	21,5	7,5	22,3

	ANNEE 2001								
	BENIN	BURKINA	COTE D'IVOIRE	GUINEE-BISSAU	MALI	NIGER	SENEGAL	TOGO	UMOA
SERVICE DU	38,7	44,8	629,3	29,6	61,0	65,4	104,6	56,0	1 029,4
Principal	27,2	32,2	393,6	17,4	47,2	41,3	80,9	39,8	679,6
dont rachat FMI	7,1	5,1	49,3	0,0	10,8	0,5	16,7	7,6	97,1
Intérêts	11,5	12,6	235,7	12,2	13,8	24,1	23,7	16,2	349,8
ALLEGEMENTS OBTENUS	15,7	0,0	209,7	26,0	23,1	31,7	15,8	0,6	322,6
Rééchelonnement	0,0	0,0	209,7	26,0	23,1	31,7	15,8	0,6	306,9
Remises/annulations	15,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	15,7
Moratoire/différé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Initiative PPTE									
VARIATIONS DES ARRIERES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Principal	0,0	0,0	161,6	2,8	0,0		0,0	24,1	188,5
Intérêts	0,0	0,0		0,0	0,0	0,1	0,0	11,1	11,2
SERVICE REGLE *	22,1	44,8	258,0	0,8	37,9	33,6	88,8	17,8	503,8
Principal	22,1	44,8	258,0	0,8	37,9	33,6	88,8	17,8	503,8
Intérêts	11,5	12,6	235,7	0,8	13,8	24,1	23,7	16,2	338,4
TIRAGES	83,2	104,7	28,4	4,6	136,4	61,0	124,7	15,4	558,4
dont FMI	7,5	15,6	0,0	0,0	17,0	7,9	21,4	0,0	69,4
ENCOURS DECAISSE	1 100,6	988,6	8 242,7	581,6	2 035,9	976,0	2 312,7	876,8	17 114,9
STOCK D'ARRIERES	0,0	0,0	nd	2,8	0,0	nd	0,0	130,0	nd
RATIOS CARACTERISTIQUES									
Encours/PIB (%)	63,3	57,9	122,1	398,8	98,2	69,8	68,4	96,6	94,5
Service dû/exportations B. & S.(%)	12,2	23,0	19,3	57,9	10,0	30,1	10,6	17,8	17,3
Service réglé/exportations B. & S.(%)	7,0	23,0	7,9	1,6	6,2	15,4	9,0	5,7	8,5
Service dû/recettes fiscales(%)	15,7	21,0	53,9	201,4	21,7	52,4	18,1	51,8	37,7
Service réglé/recettes fiscales(%)	8,9	21,0	22,1	5,4	13,5	26,9	15,4	16,5	18,4

nd = non disponible.

* : Service exigible.

Sources : Services nationaux de la dette, FMI.

Encadré n° 1 : Mise en place d'un mécanisme de financement de la lutte contre la pauvreté dans les Etats membres de l'UEMOA

1- Justifications du projet

Dans les Etats membres de l'UEMOA, le financement de l'activité économique repose sur un système bancaire dont la politique de crédit est prioritairement orientée vers les grandes entreprises disposant d'une bonne assise financière et de garanties conséquentes. Cette approche ne prend pas suffisamment en compte les besoins des opérateurs du secteur informel qui n'ont pas souvent l'accès aux services bancaires, en raison de la qualité des dossiers soumis et des conditions d'octroi des concours bancaires. En outre, la restructuration du système financier et bancaire de l'Union s'est traduite par la disparition de la quasi-totalité des banques dites de développement, contribuant à accroître la frange de la population traditionnellement exclue des services financiers classiques.

En vue de réduire cette marginalisation, des actions de promotion et de développement des systèmes financiers décentralisés (SFD) ont été entreprises dans les Etats membres de l'UEMOA. Les SFD constituent aujourd'hui le moyen d'accès le plus approprié des populations à revenu faible et des petites entreprises aux services financiers.

La mise en place d'un cadre réglementaire approprié a contribué au développement accéléré de leurs activités de collecte de l'épargne et de distribution de crédits. Ceux-ci ont décuplé en l'espace de sept ans.

Nonobstant ces performances, 21,8% de la population cible évaluée à 11,9 millions, bénéficiaient des prestations des SFD au 31 décembre 2000. En outre, les crédits d'une durée initiale inférieure ou égale à 12 mois représentaient 77,0% du volume global des crédits distribués, les financements consacrés aux investissements constituant moins de 25,0% des crédits distribués.

2- Nouvelles orientations de la politique de lutte contre la pauvreté dans les Etats membres de l'UEMOA

La Déclaration du 8 décembre 1999 de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA intitulée "Relever ensemble, dans la solidarité, les défis du troisième millénaire" a réaffirmé la ferme volonté des Etats membres de l'UEMOA à faire de la lutte contre la pauvreté un impératif des politiques économiques, et a adopté le principe d'une approche régionale concertée vis-à-vis de ce phénomène.

Ainsi, un Séminaire ministériel sur "la stratégie de lutte contre la pauvreté dans les Etats membres de l'UEMOA" s'est tenu à Dakar, du 29 juin au 1er juillet 2000, pour déterminer les objectifs à atteindre et les politiques à mettre en œuvre, ainsi que les conditions nécessaires à toute stratégie de lutte contre la pauvreté, notamment l'accélération de la croissance économique et la promotion d'un environnement macroéconomique, institutionnel et financier sain et porteur.

Compte tenu du caractère pluridimensionnel du phénomène, la lutte contre la pauvreté s'inscrit dans le cadre d'un faisceau d'actions cohérentes, variées et complémentaires, pour lesquelles l'Etat et toutes les couches de la population (la société civile, le monde des affaires), le secteur financier sous-régional ainsi que la communauté internationale sont interpellés.

En effet, les expériences d'autres régions du monde montrent que la contribution du secteur financier au recul de la pauvreté n'est pas une démarche nouvelle. Les exemples des Community Bank aux Etats-Unis, des Caisses d'Epargne, du Crédit Agricole ou du Crédit Mutuel en France, de Bancosol en Amérique Latine, de Grameen Bank au Bangladesh et de la Banque Tunisienne de Solidarité en Afrique du Nord sont illustratifs à cet égard.

En ce qui concerne les Etats membres de l'UEMOA, il est établi que l'accès plus large des populations pauvres au financement passe nécessairement par la diversification du système bancaire et financier actuel, à travers notamment la mise en place d'un mécanisme totalement dédié au financement des activités génératrices de revenus pour les populations vulnérables et de micro-projets en création, doublé d'une structure d'assistance et de conseils en gestion aux petits opérateurs économiques.

Un Comité de pilotage, composé des représentants de l'Institut d'Emission, de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, a entamé les réflexions sur les voies et moyens par lesquels le secteur financier peut davantage contribuer à la lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, en vue de cerner tous les aspects du phénomène de la pauvreté, un Consultant a été commis pour se pencher sur les volets sociologiques dans la perspective de la création d'une structure de financement des activités génératrices de revenus pour les populations défavorisées.

Les partenaires au développement, les banques et établissements financiers, les institutions de microfinance, les organisations paysannes et d'artisans, les Ministères des Finances des Etats membres de l'Union ont été également associés aux réflexions lors d'un Séminaire organisé à Bamako les 9 et 10 juillet 2001 conjointement par la BCEAO, la BOAD et la Commission de l'UEMOA. Ce Séminaire, a recommandé la création d'une banque universelle à l'échelle de l'UEMOA, orientée vers le financement des activités génératrices de revenus, notamment des agriculteurs, des artisans, des petits opérateurs économiques, des femmes et des diplômés sans emploi.

3- Caractéristiques du mécanisme de financement dédié à la lutte contre la pauvreté

L'objectif du mécanisme de financement est de promouvoir l'emploi indépendant en finançant, sans requérir de garantie formelle ou classique, des micro-projets d'investissement des populations pauvres.

Conformément à la conclusion du Séminaire de Bamako, en faveur d'une banque universelle financièrement rentable et soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires, les principales originalités du projet, qui s'inspirent notamment des expériences de Grameen Bank et de la Banque Tunisienne de Solidarité, reposent sur :

- une clientèle cible défavorisée constituée de femmes, de jeunes diplômés, d'artisans, d'agriculteurs, etc. ;
- un mode de pénétration de la clientèle cible intégrant des structures-relais financiers (notamment les structures de microfinance existantes, les Caisses d'Epargne et Chèques Postaux) ;
- une absence d'exigence de garantie formelle, mais une sécurisation du crédit à travers la mutualisation du capital, de nouvelles habitudes d'épargne, une caution mutuelle basée soit sur des regroupements socioprofessionnels, soit sur des regroupements par affinités ;
- des concours à la clientèle à moyen terme d'une durée moyenne de 3 ans, à un taux d'intérêt approprié et avec un échéancier adapté aux revenus générés par le projet ;
- un partage des charges financières et des compétences à travers une politique de Groupe. A cet égard, l'architecture organisationnelle est constituée d'un Holding animant des filiales "banque" et des filiales non bancaires dont une BRS-Multimédia pour les questions relatives au système d'information, une filiale dédiée aux questions de garantie des micro-crédits, une BRS-Trust Fund pour disséminer la mission d'intérêt général du Groupe et collecter des fonds ;
- un actionnariat constitué par les Etats membres de l'UEMOA, la BCEAO (portage d'une partie des actions en vue de leur cession dès que possible au public), la BOAD, la Commission de l'UEMOA, les établissements nationaux impliqués dans la collecte de la petite épargne, les organes chargés de la gestion de fonds affectés et de la distribution de micro-crédits, les compagnies d'assurances, les fonds de pension et de garantie, les partenaires bilatéraux ou multilatéraux et surtout l'actionnariat populaire qui serait progressivement renforcé par la mutualisation continue du capital.

Le projet comprend dans chaque Etat membre de l'UEMOA :

- une structure de financement des micro-projets naissants, ayant le statut de banque ;
- des structures d'appui en matière de formation, d'assistance et de conseils en gestion aux petits opérateurs économiques ;
- des structures-relais, essentiellement dans les opérations financières, pour tenir compte notamment de l'approche très décentralisée envisagée pour la future banque. A cet égard, celle-ci s'appuiera notamment sur les systèmes financiers décentralisés (SFD) ou structures de microfinance et les services financiers postaux. Par ailleurs, la Banque Régionale, appuiera les SFD et leur apportera des ressources financières à long terme (lignes de crédits) ou à court terme (refinancement de leurs emplois).



Barrage de Daltvar à Dapaong, vue d'un réservoir - République togolaise.



Seuil d'épandage de Congo Gourou, région de Niamey - République du Niger.

II - La monnaie et le crédit

1 POLITIQUE DE LA MONNAIE ET DU CREDIT

1.1 Objectifs généraux

Le Conseil des Ministres de l'UMOA, lors de sa séance du 14 septembre 2000, a adopté les directives de politique de la monnaie et du crédit pour l'année 2001, définissant les principales orientations de la politique monétaire durant l'année. Ces directives se sont inscrites dans la perspective de la réalisation des objectifs fondamentaux poursuivis à travers le Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. Elles ont principalement mis l'accent sur le renforcement de la stabilité économique et monétaire que requièrent la relance d'une croissance forte et durable, ainsi que la lutte contre la pauvreté. En rapport avec ces exigences, les principaux objectifs retenus ont été une croissance en termes réels d'au moins 6,0%, une inflation de 2,0%, une amélioration du solde budgétaire de base rapporté au PIB et une maîtrise à 5,0% du déficit des paiements extérieurs courants hors dons rapporté au PIB.

Pour réaliser ces objectifs, l'action monétaire devait continuer d'être caractérisée par la conduite d'une politique monétaire prudente, le renforcement de la stabilité économique et financière basée sur l'utilisation des instruments indirects de manière à contribuer à la maîtrise des prix, à la relance de la croissance, au renforcement des réserves de change et à la consolidation de l'épargne. Dans cette optique, une haute priorité devait être accordée à la modération du rythme d'expansion des financements des banques, à la surveillance de la qualité de leur portefeuille et à la promotion d'un marché dynamique de titres de la dette publique en vue notamment de la recherche de sources alternatives de financement dans la perspective de l'abandon du recours aux concours monétaires

directs de l'Institut d'émission à fin décembre 2001.

Au plan macroéconomique, l'effort des Etats devait porter sur la création des conditions propices à l'amélioration des perspectives économiques, en particulier la mise en œuvre des réformes structurelles en vue de réduire les coûts des facteurs, d'accroître la productivité et de promouvoir l'emploi. Par ailleurs, l'accélération de la convergence des politiques et des performances économiques devait s'appuyer sur l'approfondissement de l'assainissement macroéconomique, en particulier budgétaire pour créer les conditions financières et monétaires favorables à une reprise soutenue de l'investissement productif, ainsi qu'une coordination des actions de l'Etat et du secteur privé en vue d'une croissance durable. S'agissant des comptes extérieurs, la diversification des exportations, une meilleure circulation intracommunautaire des produits, notamment vivriers, ainsi que la mise en œuvre de mesures visant à infléchir la tendance structurelle à la dégradation de la balance des services devaient permettre une amélioration du profil du solde courant.

1.2 Moyens

1.2.1 Politique des taux d'intérêt de la Banque Centrale

La politique des taux d'intérêt de la Banque Centrale vise à assurer la stabilité des prix par une régulation de la demande de monnaie, la promotion de l'épargne ainsi que le recyclage optimal des liquidités disponibles dans l'Union, en vue de renforcer la monnaie centrale dans son rôle de ressource d'appoint. Elle est mise en œuvre à travers le marché monétaire et les interventions sur les guichets permanents.

En 2001, la Banque Centrale n'a procédé à aucune modification de ses taux directeurs, maintenus à 6,50% pour le taux d'escompte et 6,00% pour le taux de pension.

Cette stabilisation des taux d'intérêt est intervenue dans un environnement marqué au plan international par un net ralentissement de l'économie mondiale et une maîtrise des pressions inflationnistes qui a conduit la plupart des banques centrales à imprimer une orientation accommodante à leur politique monétaire. Au niveau interne, le maintien des taux directeurs de la Banque Centrale a pris en considération la situation monétaire et financière caractérisée par une expansion des crédits à l'économie et de la liquidité bancaire dans un contexte de tassement de l'activité économique et de tensions sur les prix induites par les chocs extérieurs et l'insuffisance de l'offre, en particulier de produits alimentaires.

Sur le marché monétaire, aucun appel d'offres d'injection de liquidités n'a été effectué. Pour les reprises de liquidités, le taux marginal est ressorti à 5,00% à la fin de l'année 2001, traduisant une hausse d'un point de pourcentage par rapport au niveau en vigueur en 2000. Pour leur part, les taux de base bancaires se sont établis en moyenne à 10,10% en 2001 contre 9,94% un an plus tôt. Les taux réglementés applicables à l'épargne sur livrets ont été maintenus à 3,50% durant l'exercice 2001.

Les taux interbancaires sont ressortis, en moyenne, à 5,52% à un jour, 6,28% à sept jours, 5,66% à deux semaines, 5,74% à un mois, 5,87% à trois mois, 6,08% à six mois et 6,08% à douze mois. Les taux sur les compartiments à un jour, une semaine, deux semaines, trois mois et douze mois se sont tendus d'une année à l'autre, tandis que ceux à un et six mois se sont repliés.

Taux directeurs et taux du marché monétaire (% l'an)

Dates de modification	Taux d'escompte	Taux des pensions	Taux spécial des avances aux Trésors nationaux (a)	Taux moyen mensuel du marché monétaire T.M.M.	Appels d'offres Injection	Reprise
Décembre 2000	6,5000	6,0000		4,9500		
4 ^{ème} trimestre 2000			4,9500			
Janvier 2001	6,5000	6,0000		4,9500		
Février 2001	6,5000	6,0000		4,9500		
Mars 2001	6,5000	6,0000		4,9500		
1 ^{er} trimestre 2001			4,9500			
Avril 2001	6,5000	6,0000		4,9500		
Mai 2001	6,5000	6,0000		4,9500		
Juin 2001	6,5000	6,0000		4,9500		
2 ^{ème} trimestre 2001			4,9500			
Juillet 2001	6,5000	6,0000		4,9500		
Août 2001	6,5000	6,0000		4,9500		
Septembre 2001	6,5000	6,0000		4,9500		
10 septembre 2001	6,5000	6,0000		4,9500		4,0000
3 ^{ème} trimestre 2001			4,9500			
Octobre 2001	6,5000	6,0000		4,9500		
Novembre 2001	6,5000	6,0000		4,9500		
12 novembre 2001	6,5000	6,0000		4,9500		5,0000
Décembre 2001	6,5000	6,0000		4,9500		
4 ^{ème} trimestre 2001			4,9500			

(a) : Taux applicable aux concours à l'Etat dans le cadre de l'article 16 des Statuts de la Banque Centrale.

Source : BCEAO.

1.2.2 Politique des réserves obligatoires

Mise œuvre depuis octobre 1993, le système des réserves obligatoires vise à renforcer l'efficacité des taux d'intérêt au sein du dispositif de gestion monétaire de la Banque Centrale en influençant la liquidité des banques et leur capacité à accorder des crédits.

Au cours de l'année 2001, la BCEAO n'a apporté aucune modification au système des réserves obligatoires, tant en ce qui concerne l'assiette que les coefficients applicables aux banques et établissements financiers.

Au total, les coefficients des réserves obligatoires des banques ont évolué comme suit :

cours de l'année 2001, sept (7) établissements financiers ont été soumis au système des réserves obligatoires contre huit en 2000, en relation avec le retrait de l'agrément de la Coopérative d'Epargne et de Crédit Automobile " CIVECA ".

Les réserves requises pour les banques ont augmenté de 95,6 milliards pour ressortir en moyenne à 220,0 milliards. Le montant moyen des réserves effectivement constituées a également augmenté, passant de 412,6 milliards à 466,8 milliards dont 223,8 milliards de titres d'Etat. Ainsi, l'excédent global moyen, net des déficits constatés, s'est replié de 54,5 milliards pour se situer à 233,6 milliards.

Au titre des établissements financiers, les coefficients applicables aux réserves obli-

	Du 16 oct. 93 au 15 août 1998	Du 16 août au 15 nov. 1998	Du 16 nov. au 15 déc. 1998	Du 16 déc. 98 au 15 avril 2000	Du 16 avril au 15 août 2000	Du 16 août au 15 sept. 2000	Depuis le 16 sept. 2000
Bénin	1,5%	9,0%	9,0%	3,0%	3,0%	9,0%	9,0%
Burkina	1,5%	9,0%	9,0%	3,0%	3,0%	3,0%	3,0%
Côte d'Ivoire	1,5%	9,0%	1,5%	1,5%	3,0%	3,0%	5,0%
Guinée-Bissau	-	5,0%	5,0%	3,0%	3,0%	3,0%	3,0%
Mali	1,5%	9,0%	9,0%	3,0%	3,0%	3,0%	3,0%
Niger	1,5%	5,0%	5,0%	1,5%	3,0%	5,0%	5,0%
Sénégal	1,5%	5,0%	1,5%	1,5%	3,0%	9,0%	9,0%
Togo	1,5%	9,0%	3,0%	1,5%	3,0%	3,0%	3,0%

Source : BCEAO.

Le nombre de banques assujetties au dispositif des réserves obligatoires s'est élevé à soixante-cinq (65) contre soixante-trois (63) en 2000, suite au démarrage des activités de la Diamond Bank au Bénin et de la Standard Chartered en Côte d'Ivoire. Au

gatoires sont demeurés inchangés à 5,0%, niveau en vigueur depuis le 1er octobre 1993.

Le montant moyen des réserves effectives est demeuré stable à 0,8 milliard, en retrait de 0,1 milliard par rapport aux réserves requises.

UMOA - Evolution des réserves constituées par les banques (en millions de francs CFA)

Périodes	Réserves requis	Réserves constituées Total	dont titres	Déficit brut (1)	Excédent brut (2)	Excédent (+) ou déficit (-) net (3) = (2) - (1)
16-12-2000 au 15-01-2001	209 023	388 423	207 873	13 204	192 604	179 400
16-01-2001 au 15-02-2001	215 728	431 754	217 571	7 501	180 289	172 788
16-02-2001 au 15-03-2001	220 797	419 709	228 528	6 302	233 396	227 094
16-03-2001 au 15-04-2001	227 056	450 539	232 931	7 655	185 648	177 993
16-04-2001 au 15-05-2001	220 722	471 312	237 420	4 518	209 855	205 337
16-05-2001 au 15-06-2001	223 994	488 764	235 551	1 876	214 309	212 433
16-06-2001 au 15-07-2001	223 819	510 818	226 626	3 676	290 675	286 999
16-07-2001 au 15-08-2001	223 437	544 019	219 190	3 903	324 485	320 582
16-08-2001 au 15-09-2001	223 525	543 034	226 530	5 774	325 283	319 509
16-09-2001 au 15-10-2001	220 343	458 110	224 616	6 790	244 557	237 767
16-10-2001 au 15-11-2001	215 667	493 111	225 803	3 590	281 034	277 444
16-11-2001 au 15-12-2001	216 009	402 152	203 364	5 028	191 171	186 143
MOYENNE	220 010	466 812	223 834	5 818	239 442	233 624

Source : BCEAO.

UMOA - Evolution des réserves constituées par les établissements financiers
(en millions de francs CFA)

Périodes	Réserves requis	Réserves constituées	Déficit brut (1)	Excédent brut (2)	Excédent (+) ou déficit (-) net (3) = (2) - (1)
01-01-2001 au 30-03-2001	819	778	203	162	-41
01-04-2001 au 30-06-2001	773	612	199	38	-161
01-07-2001 au 30-09-2001	1 000	846	208	54	-154
01-10-2001 au 31-12-2001	951	945	182	176	-6
MOYENNE	886	795	198	108	-91

Source : BCEAO.

1.2.3 Accords de classement

Au cours de l'exercice 2001, cent vingt neuf (129) dossiers de demande d'accord de classement d'un montant total de 643,5 milliards, ont été examinés dont quatre-vingt neuf (89) dossiers respectant les normes fixées par le dispositif des accords de classement ont fait l'objet d'une décision favorable, pour un montant total de 226,7 milliards.

La répartition par pays se présente comme suit :

Au **Bénin**, 15 dossiers ont été examinés parmi lesquels quatre (4) ont été agréés pour un montant de 403,2 millions, soit une baisse de 11,0 milliards par rapport à l'exercice précédent.

Au **Burkina**, trente (30) demandes ont été instruites dont vingt-huit (28) ont concerné des salariés et groupements villageois.

Tous les dossiers ont été agréés pour un montant total de 66,4 milliards.

En Côte d'Ivoire, trente-trois (33) dossiers ont été examinés, dont seize (16) ont reçu une décision favorable pour un montant total de 62,7 milliards.

Au Mali, le nombre de dossiers instruits et agréés s'est chiffré à quatre (4). Ils ont concerné des salariés pour un montant de 188,3 millions.

Au Niger, huit dossiers sur treize ont été agréés pour un montant de 5,3 milliards.

Au Sénégal, quatorze (14) dossiers ont été instruits, dix (10) ont été agréés pour un montant de 82,3 milliards.

Au Togo, sur vingt (20) dossiers examinés, dix-sept (17) ont reçu une décision favorable pour un montant de 9,4 milliards.

1.2.4 Opérations sur les titres d'Etat

La titrisation des créances consolidées sur les Etats, intervenue en juillet 1994, a

permis de neutraliser une part importante des excédents de liquidités des banques.

D'une valeur nominale totale à l'émission de 440,2 milliards, l'encours des titres d'Etat est ressorti à 184,2 milliards au 31 décembre 2001, compte tenu des remboursements semestriels effectués depuis fin décembre 1994, pour un montant cumulé de 256,0 milliards. Les cessions nettes cumulées se sont établies à 160,0 milliards à fin décembre 2001, représentant 87,0% de l'encours des titres émis contre 89,7% un an plus tôt.

Eu égard à l'objectif de neutralisation des excédents de liquidités bancaires, le bilan de la titrisation apparaît globalement satisfaisant. En outre, ces titres ont parfois servi de supports aux opérations du marché interbancaire. Enfin, cette expérience a suscité depuis sa mise en œuvre des initiatives analogues dans les Etats. Le montant cumulé des titres émis en représentation de la dette publique dans l'Union s'est élevé à 665,6 milliards.

UMOA - Situation des titres au 31 décembre 2001 (en millions de francs CFA)

Pays	Montant des titres émis	Encours des titres émis (1)	CESSIONS NETTES CUMULÉES					Solde (1) - (2)	Titres UMOA détenus par des investisseurs locaux	
			Total (2)	dont investisseurs locaux		dont investisseurs UMOA			Banques	Autres
				Banques	Autres	Banques	Autres			
Bénin	44 329,8	18 414,6	17 364,6	17 164,6	0,0	200,0	0,0	1 050,0	16 850,0	0,0
Burkina	9 000,0	3 500,0	3 500,0	3 500,0	0,0	0,0	0,0	0,0	36 450,0	500,0
Côte d'Ivoire	186 128,1	78 513,8	69 300,0	5 550,0	50,0	63 200,0	500,0	9 213,8	0,0	0,0
Mali	23 900,0	9 900,0	7 300,0	6 600,0	0,0	700,0	0,0	2 600,0	10 150,0	0,0
Niger	25 877,7	10 513,5	10 050,0	2 800,0	0,0	7 250,0	0,0	463,5	2 000,0	0,0
Sénégal	143 739,1	60 069,1	51 169,1	41 519,1	900,0	8 750,0	0,0	8 900,0	13 300,0	0,0
Togo	7 239,9	3 321,2	1 350,0	1 000,0	0,0	350,0	0,0	1 971,2	1 700,0	0,0
TOTAL	440 214,6	184 232,2	160 033,7	78 133,7	950,0	80 450,0	500,0	24 198,5	80 450,0	500,0

Source : BCEAO.

2 EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES

La situation monétaire a été caractérisée en 2001 par une amélioration des avoirs extérieurs nets, un accroissement du crédit intérieur et une expansion de la masse monétaire.

Les mobilisations de ressources extérieures se sont établies à 329, 8 milliards, en progression de 56, 7 milliards par rapport à 2000.

UMOA - Situation Monétaire Intégrée (fin décembre)

	1998	1999	2000	2001
		Milliards de francs CFA		
Avoirs Extérieurs nets	989,0	1 135,3	1 492,1	2 122,2
Banque Centrale	900,9	1 043,1	1 348,2	1 960,8
Banques	88,1	92,2	143,9	161,4
Crédit intérieur	3 522,3	3 632,0	3 696,8	3 760,1
Position nette des Gouvernements	1 102,2	1 181,0	1 000,3	887,3
Crédits à l'économie	2 420,1	2 451,0	2 696,5	2 872,8
ACTIF = PASSIF	4 511,3	4 767,3	5 188,9	5 880,2
Masse monétaire	3 777,5	3 988,3	4 251,7	4 737,3
Circulation fiduciaire	1 305,0	1 361,2	1 464,7	1 703,9
Dépôts en banque	2 434,3	2 584,6	2 736,2	2 979,1
Dépôts en CNE et CCP	38,2	42,5	50,8	54,3
Autres éléments nets	733,8	779,0	937,2	1 145,0

Source : BCEAO.

2.1 Avoirs extérieurs nets

2.1.1 Evolution d'ensemble

La position extérieure nette des institutions monétaires s'est inscrite en hausse de 630,1 milliards, pour se chiffrer à 2.122,2 milliards à fin décembre 2001. Cette performance s'explique par les rapatriements de recettes d'exportation, la mobilisation de ressources extérieures, ainsi que par la cession, aux guichets de la BCEAO, de francs français, en liaison avec la perspective de l'entrée en vigueur de l'euro fiduciaire et par l'encaissement du produit de la garantie de change du Trésor français au titre du compte d'opérations de la Banque Centrale.

La consolidation de la position extérieure a concerné aussi bien l'Institut d'émission que les banques. En effet, les avoirs extérieurs nets de la BCEAO ont augmenté de 612,6 milliards, pour se situer à 1.960,8 milliards. En particulier, les réserves officielles de change se sont accrues de 523,5 milliards, pour s'inscrire à 3.045,9 milliards. Le taux de couverture de l'émission monétaire s'est replié à 116,7% contre 118,3% en 2000.

S'agissant des banques, leurs avoirs extérieurs nets se sont accrus de 17,6 milliards, pour se fixer à 161,4 milliards.

UMOA - Evolution des avoirs extérieurs nets (fin décembre)

	1998	1999	2000	2001
	Milliards de francs CFA			
Bénin	196,6	291,4	341,4	469,7
Burkina	172,7	163,5	125,8	133,1
Côte d'Ivoire	40,0	- 27,9	- 6,2	286,7
Guinée-Bissau	20,3	13,6	28,5	31,6
Mali	150,1	113,3	167,7	198,3
Niger	- 18,1	- 22,7	- 10,2	23,1
Sénégal	51,4	103,9	88,7	163,2
Togo	- 4,0	15,2	45,8	55,0
UMOA*	989,0	1 135,3	1 492,1	2 122,2

(*) : y compris avoirs non répartis et ajustements.

Source : BCEAO.

2.1.2 Evolution par pays

Au **Bénin**, les avoirs extérieurs des institutions monétaires se sont établis à 469,7 milliards à fin décembre 2001, en hausse de 128,3 milliards. Cette évolution est imputable à la Banque Centrale dont la position extérieure nette s'est renforcée de 112,5 milliards, pour ressortir à 365,0 milliards, en relation avec les rapatriements des recettes d'exportation et une mobilisation importante de ressources extérieures, dans le cadre des programmes d'ajustement. Les avoirs extérieurs nets des banques se sont améliorés de 15,8 milliards pour atteindre 104,7 milliards.

Au **Burkina**, la position extérieure nette des institutions monétaires s'est inscrite en hausse de 7,4 milliards en se fixant à 133,1 milliards à fin décembre 2001. Cette évolution a concerné l'Institut d'émission dont les avoirs extérieurs nets ont augmenté de 27,5 milliards. La position extérieure nette des banques a diminué de 20,1 milliards pour ressortir à 51,6 milliards.

En **Côte d'Ivoire**, la position extérieure nette des institutions monétaires s'est établie à 286,7 milliards, en hausse de 292,9 milliards par rapport à fin décembre 2000, en liaison exclusivement avec l'accroissement de 346,1 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale. Les avoirs extérieurs des banques se sont dégradés de 53,2 milliards pour se situer à 91,9 milliards.

En **Guinée-Bissau**, la position extérieure nette des institutions monétaires s'est chiffrée à 31,6 milliards à fin décembre 2001, en hausse de 3,1 milliards. Cette amélioration a concerné principalement la Banque Centrale dont les avoirs extérieurs se sont accrus de 3,7 milliards pour s'établir à 37,3 milliards. La position extérieure nette débitrice des banques s'est dégradée, en passant de 5,1 milliards à 5,6 milliards.

Au **Mali**, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont fixés à 198,3 milliards à fin décembre 2001, en hausse de 30,6 milliards. Cet accroissement est imputable aux banques dont la position extérieure s'est améliorée de 40,0 milliards, celle de la Banque Centrale s'étant repliée de 9,4 milliards à 115,6 milliards.

Au **Niger**, la position extérieure nette des institutions monétaires s'est améliorée de 33,3 milliards, pour ressortir à 23,1 milliards à fin décembre 2001. Cette évolution a résulté d'une augmentation concomitante de 16,2 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale, établis à 9,7 milliards et de 17,1 milliards de ceux des banques qui se sont situés à 13,4 milliards.

Au **Sénégal**, la position extérieure nette créditrice des institutions monétaires s'est établie à 163,2 milliards, en accroissement de 74,5 milliards par rapport à fin décembre 2000. Cette amélioration est

imputable à la fois à la Banque Centrale et aux banques dont les avoirs ont respectivement augmenté de 65,9 milliards et de 8,6 milliards.

Au **Togo**, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont établis à 55,0 milliards à fin décembre 2001, soit un accroissement de 9,2 milliards. Cette augmentation est imputable aussi bien à la Banque Centrale qu'aux banques dont les positions extérieures se sont améliorées respectivement de 2,1 milliards et de 7,1 milliards.

2.2 Crédit intérieur

L'encours du crédit intérieur s'est établi à 3.758,0 milliards à fin décembre 2001, en hausse de 61,2 milliards par rapport à l'année précédente. Cette évolution est le fait des crédits au secteur privé qui se sont accrus de 6,2%.

2.2.1 Position nette des gouvernements

La Position nette débitrice des gouvernements a enregistré une baisse de 113,0 milliards, pour s'inscrire à 887,3 milliards. Cette amélioration a résulté de la hausse simultanée de 156,9 milliards des dépôts publics et de 43,9 milliards des dettes des Etats vis-à-vis du système bancaire. Les concours de la Banque Centrale ont atteint 1.202,6 milliards, en hausse de 2,9%. En particulier, les avances statutaires ont progressé de 17,1%, pour se situer à 388,9 milliards.

Au **Bénin**, la position nette créditrice du gouvernement s'est améliorée de 53,6 milliards, pour s'établir à 113,0 milliards, en liaison essentiellement avec la hausse de 51,6 milliards des dépôts publics.

Au **Burkina**, la position nette débitrice du gouvernement a progressé de 25,7 milliards, en se situant à 58,8 milliards. Cette évolution est consécutive à un accroissement de 21,8 milliards des dépôts publics à la suite des mobilisations des ressources en appui au PAS, renforcé par la baisse de 3,9 milliards des engagements de l'Etat vis-à-vis du système bancaire.

En **Côte d'Ivoire**, l'endettement net de l'Etat s'est contracté de 100,6 milliards, en liaison avec la baisse de 70,1 milliards de ses engagements vis-à-vis du système bancaire, renforcée par l'accroissement de 30,5 milliards des dépôts publics.

En **Guinée-Bissau**, la position nette débitrice du gouvernement s'est améliorée de 0,4 milliard pour se situer à 15,4 milliards. Cette évolution a résulté des effets conjugués de la hausse des dépôts publics de 0,3 milliard et de la baisse de 0,1 milliard des engagements de l'Etat.

Au **Mali**, la position nette créditrice du gouvernement s'est détériorée de 23,4 milliards, pour se situer à 14,0 milliards. Cette évolution s'explique essentiellement par le recours de l'Etat aux avances statutaires de la BCEAO au titre de l'article 16 dont le montant s'est élevé à 23,2 milliards à fin décembre 2001.

Au **Niger**, la position nette débitrice du gouvernement s'est élevée à 48,0 milliards, en amélioration de 2,8 milliards. Cette évolution s'explique notamment par une augmentation de 7,9 milliards des dépôts publics, atténuée par la hausse de 5,2 milliards des engagements de l'Etat résultant essentiellement de l'utilisation de 7,2 milliards des concours du FMI.

Au **Sénégal**, la position nette débitrice du gouvernement s'est dégradée de 22,7 milliards pour ressortir à 181,9 milliards. Cette évolution a résulté des effets conjugués de l'accroissement de 55,3 milliards des concours du système bancaire et de ceux du FMI, atténué par la hausse de 33,6 milliards des dépôts publics, en rapport essentiellement avec la mobilisation de 31,2 milliards auprès de la Banque Mondiale au titre de la réforme du secteur énergétique.

Au **Togo**, la position nette débitrice du gouvernement s'est améliorée de 7,3 milliards pour s'établir à 51,1 milliards, en liaison avec la baisse de 4,1 milliards des engagements de l'Etat vis-à-vis des banques et la hausse de 3,2 milliards des dépôts de l'Etat.

2.2.2 Crédits à l'économie

Les crédits à l'économie se sont élevés à 2.872,8 milliards contre 2.696,5 milliards en 2000, en progression de 176,3 milliards, imputable aussi bien aux concours ordinaires qu'aux crédits de campagne.

Au **Bénin**, les crédits à l'économie se sont repliés de 1,2 milliard pour s'établir à 192,8 milliards, en relation avec la baisse de 3,2 milliards des crédits à moyen et long terme dont l'effet a été amoindri par les hausses respectives de 0,1 milliard et 1,9 milliard des concours à court terme et des crédits de campagne.

Au **Burkina**, l'encours des crédits à l'économie s'est accru de 30,4 milliards pour se fixer à 249,5 milliards, résultant de la hausse de 20,6 milliards des concours ordinaires et de 9,8 milliards des crédits de campagne. L'évolution des concours ordinaires s'explique par l'augmentation de 6,9 milliards des crédits de court terme et de 13,7 milliards des crédits à moyen et long terme.

En **Côte d'Ivoire**, les crédits à l'économie se sont chiffrés à 1.223,1 milliards, en hausse de 70,6 milliards. L'augmentation des crédits à l'économie est imputable à la hausse de 53,6 milliards des crédits de campagne et de 17,0 milliards des crédits ordinaires dont un repli de 23,9 milliards des crédits à moyen et long terme.

En **Guinée-Bissau**, les crédits à l'économie se sont stabilisés à 4,4 milliards.

Au **Mali**, les crédits à l'économie se sont accrus de 59,0 milliards pour s'établir à 343,5 milliards, en liaison avec la hausse de 67,5 milliards des crédits ordinaires, atténuée par la baisse de 8,5 milliards des crédits de campagne. L'évolution des crédits ordinaires s'explique notamment par le financement des infrastructures sportives réalisées au cours de la période. Ainsi, les crédits à court et les concours à moyen et long terme ont augmenté respectivement de 52,7 milliards et 14,8 milliards.

Au **Niger**, les crédits à l'économie se sont fixés à 66,0 milliards, en baisse de 2,6

milliards. Cette évolution provient de la résorption partielle des crédits à court terme, notamment les prêts et avances accordés au secteur minier et aux sociétés pétrolières.

Au **Sénégal**, les crédits au secteur privé se sont élevés de 30,4 milliards pour ressortir à 655,5 milliards, à la faveur d'une hausse de 25,4 milliards des crédits ordinaires et de 5,0 milliards des crédits de campagne. L'évolution des crédits ordinaires est induite essentiellement par les crédits à moyen et long terme qui ont progressé de 38,2 milliards, ceux à court terme ayant baissé de 7,1 milliards.

Au **Togo**, les crédits à l'économie se sont établis à 137,9 milliards, soit une baisse de 10,2 milliards, en liaison essentiellement avec les provisions constituées sur les créances en souffrance.

Les crédits de campagne se sont repliés de 0,9 milliard en se situant à 1,1 milliard, du fait du recours de certains opérateurs économiques aux concours financiers extérieurs pour le financement de la campagne agricole.

En se situant à 136,8 milliards, les crédits ordinaires ont connu une baisse de 9,4 milliards, du fait des crédits à moyen et long terme qui sont passés de 79,4 milliards à 67,8 milliards, en raison des provisions constituées sur les créances douteuses.

2.2.3 Evolution des crédits recensés à la Centrale des risques

A fin décembre 2001, les utilisations de crédits, recensées à la Centrale des risques pour l'ensemble des pays de l'Union, se sont élevées à 2.683,8 milliards contre 2.495,6 milliards un an auparavant, soit une progression de 188,2 milliards. Cet accroissement résulte essentiellement de la hausse des financements accordés aux secteurs du commerce (107,2 milliards), de l'industrie manufacturière (57,6 milliards), des transports (33,5 milliards), des assurances et affaires immobilières (10,3 milliards), des services divers (9,7 milliards) et

des bâtiments et travaux publics (6,5 milliards). En revanche, les financements se sont repliés au niveau des secteurs de l'énergie (31,5 milliards), de l'agriculture (4,5 milliards) et des industries extractives (0,6 milliard).

La répartition par terme des concours a révélé une prépondérance des crédits à court terme qui ont augmenté de 127,7 milliards pour se situer à 1.812,9 milliards, représentant 67,5 % des risques recensés. Les crédits d'investissement ont progressé de 60,6 milliards en s'établissant 870,9 milliards.

Au **Bénin**, l'encours des risques déclarés s'est établi à 157,2 milliards, en baisse de 12,2 milliards par rapport à décembre 2000. Cette contraction a principalement affecté les secteurs des services divers (13,5 milliards), du commerce (10,0 milliards), des assurances et affaires immobilières (3,4 milliards). Des progressions ont été notées dans les autres branches, notamment celles des transports (10,9 milliards), de l'énergie (1,6 milliard), des bâtiments et travaux publics (1,4 milliard). Les crédits à court terme ont baissé de 7,1 milliards et ceux à moyen et long terme de 5,1 milliards.

Au **Burkina**, l'encours des crédits recensés s'est élevé à 187,9 milliards, en hausse de 46,3 milliards par rapport à fin décembre 2000. Les principales activités bénéficiaires des crédits additionnels sont le commerce (38,8 milliards), les bâtiments et travaux publics (9,2 milliards), le transport (6,4 milliards) et l'énergie (2,0 milliards). Par contre, les secteurs de l'agriculture, des services divers et de l'industrie manufacturière ont enregistré des replis respectifs de 6,1 milliards, 3,4 milliards et 1,5 milliard.

En **Côte d'Ivoire**, les risques recensés se sont chiffrés à 1.127,6 milliards, en hausse de 112,7 milliards par rapport à fin décembre 2000. Cette évolution résulte de l'accroissement des crédits en faveur du commerce (71,8 milliards), de l'industrie manufacturière (44,4 milliards), des transports (14,4 milliards), des assurances et affaires immobilières (5,6 milliards) et des

services divers (4,3 milliards). Les concours à l'énergie et aux bâtiments et travaux publics ont à l'inverse connu des baisses respectives de 23,3 milliards et 4,5 milliards. Par terme, les financements additionnels ont concerné les crédits à court terme à hauteur de 45,5 milliards et ceux à moyen terme pour un montant de 67,3 milliards.

En **Guinée-Bissau**, les utilisations de crédits se sont situées à 6,2 milliards, en baisse de 0,6 milliard par rapport à fin décembre 2000. Cette contraction est imputable au commerce (0,5 milliard) et à l'industrie manufacturière (0,1 milliard). Les concours recensés ont concerné exclusivement des financements à court terme et ont profité essentiellement aux secteurs du commerce (4,9 milliards) et de l'industrie (0,9 milliard.)

Au **Mali**, les crédits recensés se sont établis à 240,6 milliards, en hausse de 44,1 milliards par rapport à fin décembre 2000. Cet accroissement a essentiellement bénéficié aux secteurs du commerce (28,1 milliards), des services divers (11,8 milliards), des assurances et affaires immobilières (4,1 milliards) et des transports (2,9 milliards). Des baisses ont été enregistrées pour les secteurs de l'agriculture (2,1 milliards), de l'énergie (1,8 milliard) et de l'industrie manufacturière (1,4 milliard). Les financements à court terme et les crédits aux investissements ont progressé respectivement de 38,7 milliards et 5,4 milliards.

Au **Niger**, l'encours des crédits recensés s'est situé à 84,8 milliards, en progression de 3,0 milliards. Les financements additionnels ont bénéficié aux secteurs des services divers (3,9 milliards), des assurances et affaires immobilières (1,5 milliard), des bâtiments et travaux publics (0,8 milliard) et de l'industrie manufacturière (0,3 milliard). En revanche, un repli des concours a été observé dans les secteurs du commerce (1,6 milliard), des transports (1,0 milliard) et des mines (0,9 milliard). Les crédits à court terme ont augmenté de 2,0 milliards et ceux à moyen et long terme de 1,0 milliard.

Au **Sénégal**, les risques recensés ont atteint 748,2 milliards à fin décembre 2001, en hausse de 6,0 milliards par rapport à l'année précédente. Cette évolution est consécutive à l'augmentation des crédits accordés aux secteurs de l'industrie manufacturière (16,6 milliards), des services divers (8,0 milliards), de l'agriculture (4,0 milliards), des assurances et affaires immobilières (2,3 milliards) et des transports (1,8 milliard). Les financements se sont contractés dans les secteurs du commerce (14,7 milliards), de l'énergie (11,5 milliards) et des bâtiments et travaux publics (0,5 milliard). Les prêts à court terme ont progressé de 8,9 milliards tandis que les financements d'investissement ont enregistré un repli de 2,8 milliards.

Au **Togo**, les risques recensés se sont repliés de 11,1 milliards pour s'établir à 131,3 milliards. A l'exception du secteur de l'énergie dont les financements se sont inscrits en hausse de 1,4 milliard, les baisses ont affecté les secteurs du commerce (4,8 milliards), des industries extractives (2,0 milliards), des transports (1,8 milliard), des services divers (1,5 milliard), des bâtiments et travaux publics (1,1 milliard), des industries manufacturières (0,6 milliard), des assurances et affaires immobilières (0,5 milliard) et de l'agriculture (0,2 milliard.) Les prêts à court terme se sont contractés de 3,0 milliards et les financements à moyen et long terme de 8,1 milliards.

2.3 Masse monétaire

La masse monétaire de l'Union s'est accrue de 11,4% en 2001, pour s'établir à 4.737,3 milliards. L'expansion de la liquidité globale reflète la progression concomitante des avoirs extérieurs et du crédit intérieur. Elle est portée par la circulation fiduciaire et les dépôts en banque qui ont augmenté respectivement de 16,3% et 8,1% pour se situer à 1.703,9 milliards et 2.979,1 milliards. La circulation fiduciaire a représenté 35,9% de la masse monétaire.

Au **Bénin**, la masse monétaire s'est accrue de 12,2% pour se situer à 538,7 mil-

liards. Cette hausse de la liquidité globale s'est traduite par un accroissement de la circulation fiduciaire de 5,3% et des dépôts en banque de 16,8%.

La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire s'est repliée passant de 44,0% en 2000 à 41,3%.

Au **Burkina**, la masse monétaire a augmenté de 2,3% pour se fixer à 424,3 milliards, en relation avec l'accroissement de 25,0 milliards des dépôts et la baisse de 15,3 milliards de la circulation fiduciaire qui se sont fixés respectivement à 303,8 milliards et 120,9 milliards.

La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire a baissé de 32,9% en 2000 à 28,5%.

En **Côte d'Ivoire**, la masse monétaire s'est renforcée de 194,0 milliards, pour se fixer à 1.844,3 milliards. Cette évolution est induite par la hausse de 150,7 milliards de la circulation fiduciaire et de 43,3 milliards des dépôts.

La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire est passée de 37,8% à fin décembre 2000 à 42,0%.

En **Guinée-Bissau**, la masse monétaire s'est accrue de 6,3 milliards pour se fixer à 70,3 milliards. Cette évolution est liée à la hausse de 8,8 milliards de la circulation fiduciaire et à la baisse de 2,5 milliards des dépôts.

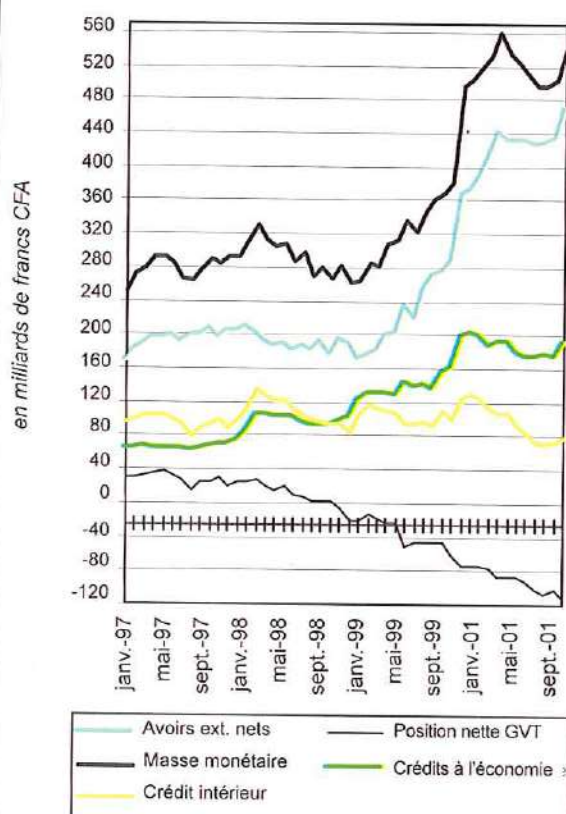
La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire s'est établie à 75,4% contre 69,1% en 2000.

Au **Mali**, la masse monétaire s'est élevée à 487,2 milliards, en hausse de 78,7 milliards par rapport à fin décembre 2000. L'expansion de la liquidité globale a concerné les dépôts en banque et la circulation fiduciaire qui se sont accrus de 47,8 milliards et 30,9 milliards respectivement.

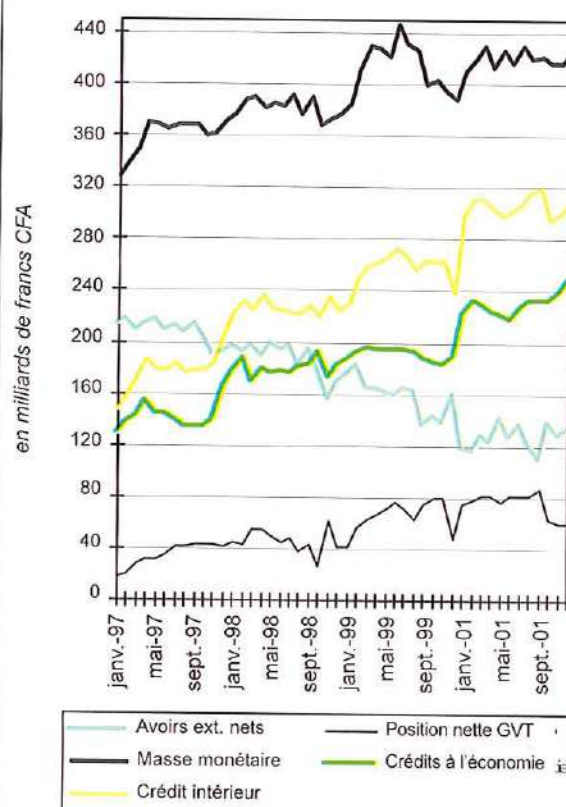
La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire s'est chiffrée à 36,7% en 2001, contre 36,3% un an plus tôt.

Au **Niger**, la masse monétaire a augmenté de 33,3 milliards, en s'établissant à

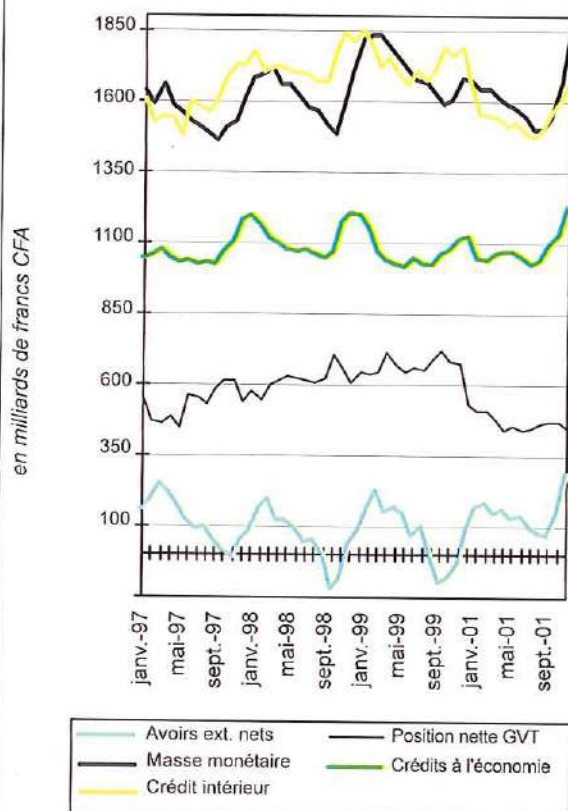
Bénin - Situation monétaire intégrée



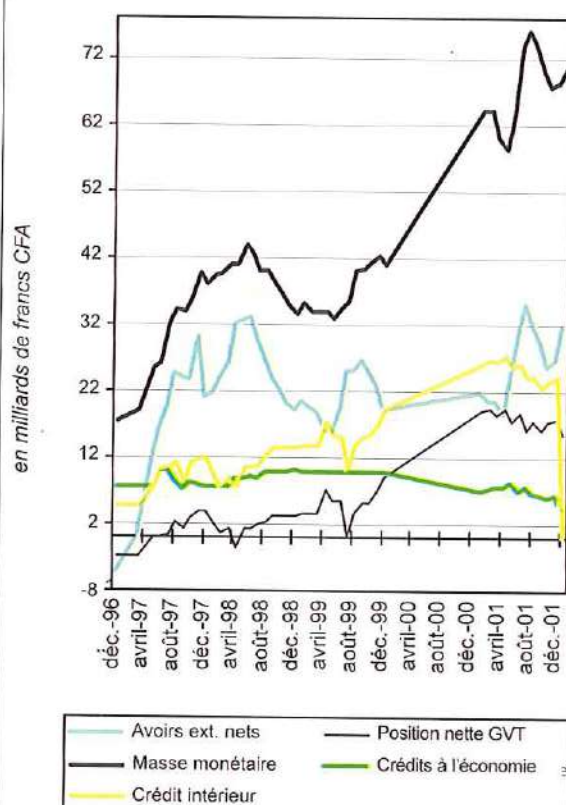
Burkina - Situation monétaire intégrée

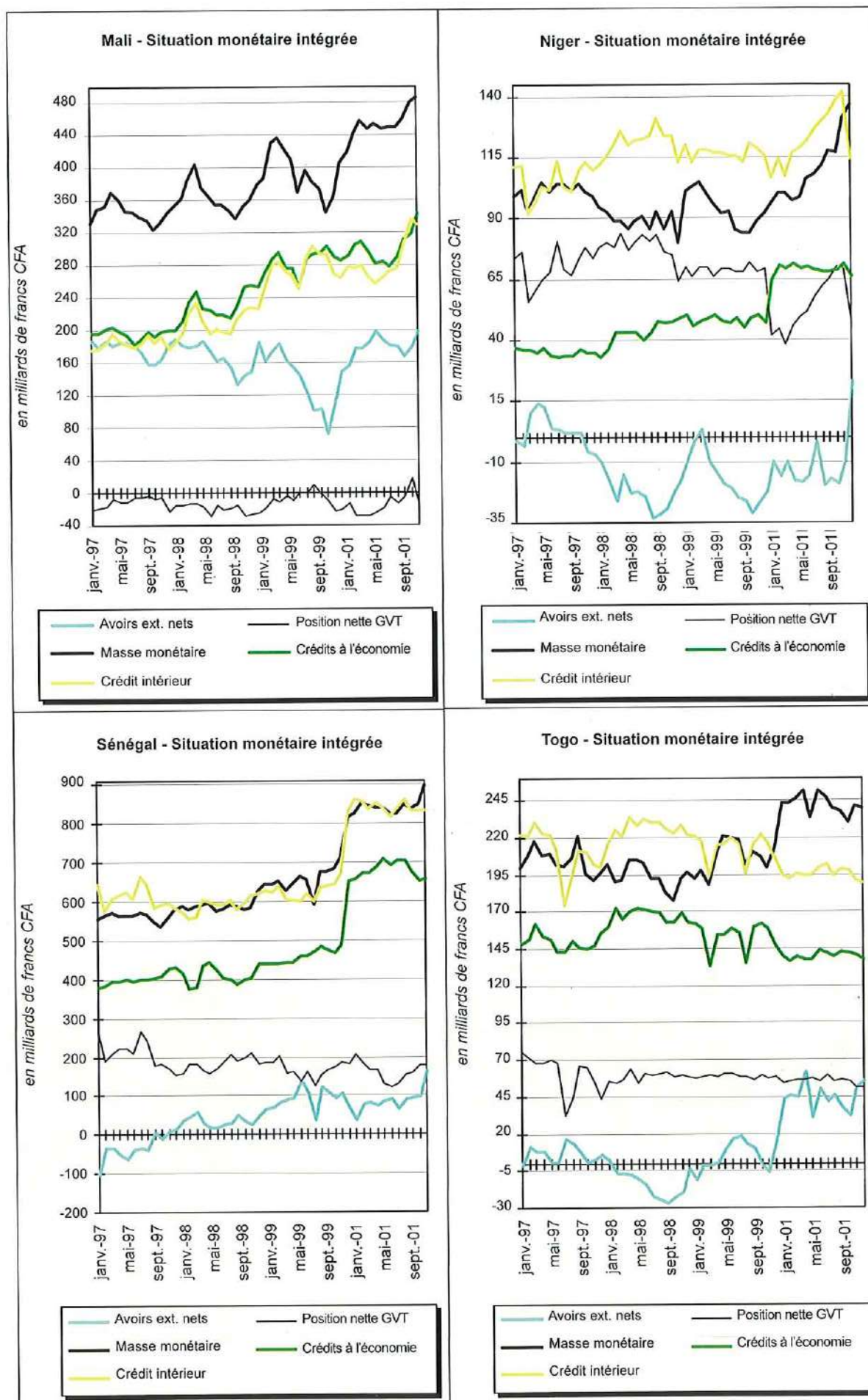


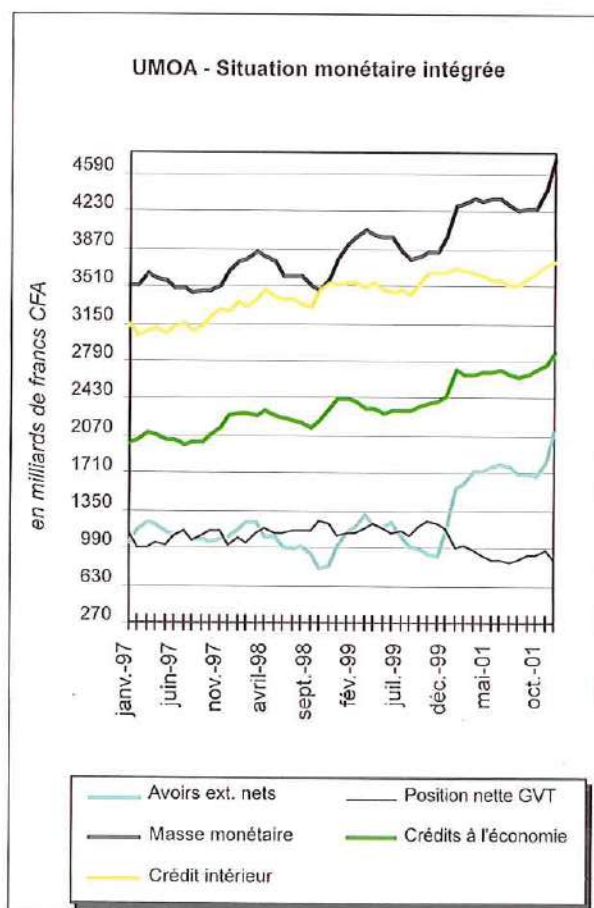
Côte d'Ivoire - Situation monétaire intégrée



Guinée-Bissau - Situation monétaire intégrée







136,5 milliards. Cet accroissement de la liquidité intérieure a été porté par la circulation fiduciaire à hauteur de 17,1 milliards et les dépôts pour 16,2 milliards. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire a augmenté de 31,2% en 2000 à 36,0%.

Au **Sénégal**, la masse monétaire a augmenté de 108,9 milliards, pour s'inscrire à 899,3 milliards. Cette évolution de la liquidité globale est due à l'accroissement de 39,9 milliards de la circulation fiduciaire et de 69,0 milliards des dépôts. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire a augmenté passant de 21,8% en 2000 à 23,6%.

Au **Togo**, la masse monétaire s'est contractée de 6,7 milliards, pour s'établir à 239,8 milliards. Ce repli de la liquidité intérieure a été essentiellement porté par la circulation fiduciaire qui a baissé de 10,4 milliards, les dépôts ayant augmenté de 3,7 milliards. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire est revenue de 39,0% en 2000 à 35,7%.

2.4 Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne

2.4.1 Evolution d'ensemble

L'épargne mobilisée par le système bancaire au sein des Etats membres de l'UMOA est évaluée à 1.316,4 milliards au 31 décembre 2001, en hausse de 3,9% par rapport au niveau enregistré une année plus tôt. Cette évolution est attribuable aussi bien aux dépôts à terme qu'aux comptes à régime spécial qui ont augmenté respectivement de 27,0 milliards et 72,6 milliards, les dépôts en caisse d'épargne s'étant repliés de 49,6 milliards. L'épargne monétaire détenue par les ménages et les entreprises a représenté 27,8% de la masse monétaire, contre 29,8% un an plus tôt.

2.4.2 Evolution par pays

Au **Bénin**, l'épargne du secteur privé, collectée par le système bancaire s'est accrue de 17,8%, pour s'établir à 111,6 milliards. Cette évolution a concerné aussi bien les dépôts en banque que les dépôts en caisse d'épargne qui ont progressé respectivement de 16,5% et 23,6%. La part de l'épargne dans la masse monétaire est passée de 19,7% en décembre 2000, à 20,7%.

Au **Burkina**, l'épargne du secteur privé s'est inscrite en hausse de 5,9%, pour se fixer à 135,4 milliards. Elle a été portée à hauteur de 4,4 milliards par les dépôts en banques et à concurrence de 3,2 milliards par les dépôts en caisse d'épargne. La part de l'épargne privée collectée par le système bancaire dans la masse monétaire est ressortie à 31,9%, contre 30,8% un an auparavant.

En **Côte d'Ivoire**, le volume de l'épargne collectée par le système bancaire s'est situé à 538,1 milliards, soit une hausse de 7,1% par rapport à 2000. La proportion de l'épargne privée collectée par le système bancaire dans la masse monétaire s'est repliée de 30,4% en 2000 à 29,2%.

En **Guinée-Bissau**, l'épargne du secteur privé collectée par le système bancaire s'est réduite de 0,2 milliard par rapport au

niveau atteint en décembre 2000. Cette situation a résulté de la baisse de 0,3 milliard des dépôts à terme et de la hausse de 0,1 milliard des comptes sur livret. La part de l'épargne privée collectée par le système bancaire dans la masse monétaire s'est fixée à 1,1%, en retrait de 0,4 point de pourcentage par rapport au niveau atteint en 2000.

Au **Mali**, le volume de l'épargne privée collectée par le système bancaire s'est élevé à 103,0 milliards, en baisse de 4,2 milliards par rapport à fin décembre 2000, du fait de la diminution de 15,9 milliards des dépôts à terme, compensée par la hausse de 11,6 milliards des dépôts sur livret. L'épargne monétaire a représenté 21,1% de la masse monétaire, contre 26,2% en 2000.

Au **Niger**, l'épargne du secteur privé collectée par le système bancaire s'est chiffrée à 31,4 milliards, en hausse de 6,4 milliards par rapport à 2000. Cette évolution résulte de l'accroissement de 4,1 milliards des dépôts à terme et de 2,3 milliards de l'encours des comptes à régime spécial. La part de l'épargne privée collectée par le système bancaire dans la masse monétaire est passée de 24,3% en 2000 à 23,0%.

Au **Sénégal**, l'épargne monétaire du secteur privé s'est fixée à 368,2 milliards, en hausse de 38,6 milliards. Cette situation est essentiellement liée à l'accroissement des dépôts en banque. La part de l'épargne privée dans la masse monétaire s'est contractée, passant de 41,7% en 2000 à 41,0%.

Au **Togo**, l'épargne constituée par les particuliers et les entreprises auprès du système bancaire a progressé de 6,5 milliards pour se chiffrer à 85,1 milliards, sous l'impulsion des dépôts à terme et des comptes à régime spécial pour respectivement 2,4 milliards et 4,1 milliards. La part de l'épargne privée collectée par le système bancaire dans la masse monétaire est passée de 31,9% en 2000 à 35,5%.

2.5 Concours de la Banque Centrale

2.5.1 Evolution d'ensemble

Les interventions de la Banque Centrale ont progressé de 6,6 milliards, en

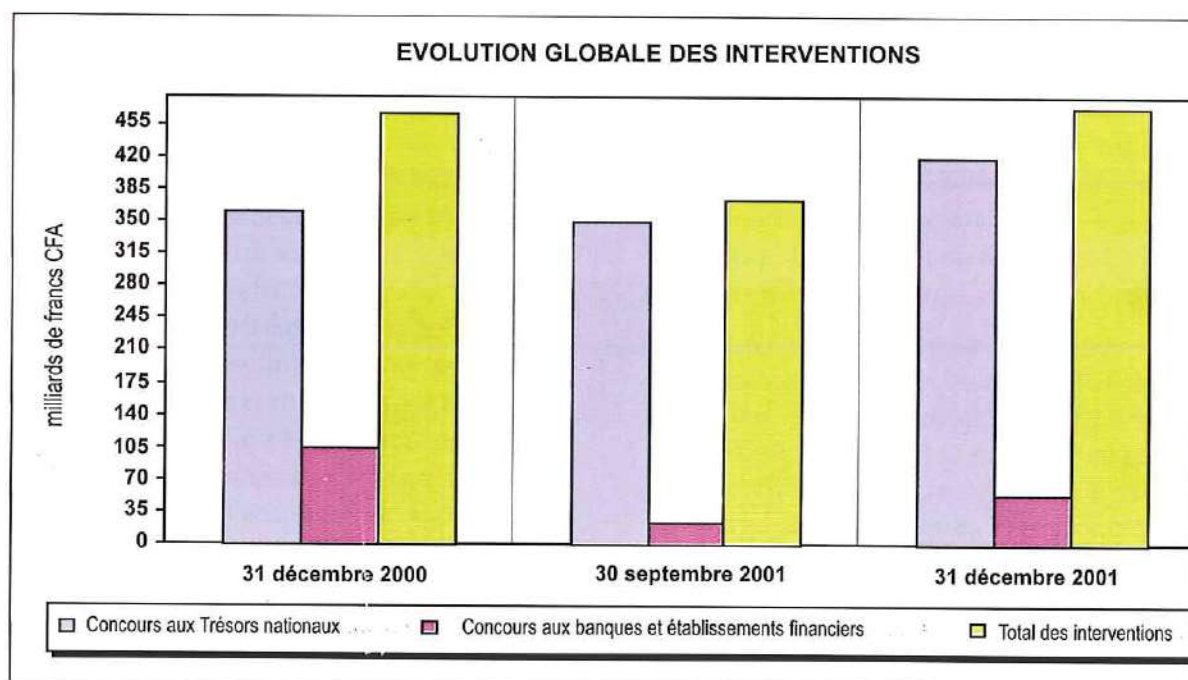
passant de 466,7 milliards au 31 décembre 2000 à 473,3 milliards. Cette évolution est imputable à la hausse de 57,8 milliards des concours aux Trésors nationaux, les refinancements en faveur des banques et établissements financiers ayant reculé de 51,2 milliards. Comparées au repère de 272,9 milliards du 31 décembre 2001, qui tient compte des possibilités de rachat des titres d'Etat pour un montant maximum de 184,2 milliards, les réalisations ont enregistré un dépassement de 200,4 milliards, induit notamment par la non-résorption intégrale des concours monétaires directs aux Etats, ressortis à 388,8 milliards. Pour leur part, les refinancements de crédits à l'économie, comparés à l'objectif fixé dans le programme monétaire (82,6 milliards), ont dégagé une marge de 28,4 milliards.

Les **concours aux Trésors nationaux** se sont établis à 419,1 milliards, en hausse de 57,8 milliards par rapport à fin décembre 2000. Ce mouvement, imputable essentiellement aux concours au titre de l'article 16 des Statuts de la BCEAO, est induit principalement par les découverts en comptes courants (article 14), en liaison avec le retard observé dans la mobilisation de ressources extérieures par certains Etats.

Comparés aux plafonds statutaires de 518,9 milliards, les concours de la Banque Centrale aux Trésors nationaux laissent apparaître au 31 décembre 2001, une marge de 130,1 milliards. Les tirages se sont situés à l'intérieur des plafonds statutaires pour tous les pays de l'Union, à l'exception du Niger et du Togo.

Le volume des titres d'Etat détenus dans le portefeuille de la Banque Centrale est passé de 23,2 milliards à 24,2 milliards, à la suite des rachats (5,6 milliards) et des amortissements semestriels (4,6 milliards). Les concours consolidés se sont établis à 6,1 milliards, en repli de 0,1 milliard.

Les **refinancements en faveur des banques et établissements financiers** ont poursuivi leur tendance baissière, en rapport avec la consolidation de la liquidité bancaire. D'un encours de 105,4 milliards à fin décembre 2000, ils ont atteint un



UMOA - Concours de la Banque Centrale

	Milliards de francs CFA				
	Déc. 00	Mars 01	Juin 01	Sept. 01	Déc. 01
Concours aux Trésors nationaux (a)	361,3	352,0	317,1	350,4	419,1
Total concours statutaires (art. 16)	331,9	320,9	286	320,1	388,8
Concours au titre de l'article 13	0,0	4,7	0,0	0,0	0,0
Découverts en comptes courants (art. 14)	331,9	316,2	286	320,1	388,8
Escompte d'effets publics (art. 15)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	23,2	24,9	24,9	24,2	24,2
Consolidations	6,2	6,2	6,2	6,1	6,1
Mobilisations d'obligations cautionnées (art. 12)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Concours aux banques et établ. financiers (b)	105,4	39,8	29,7	23,8	54,2
Marché monétaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pension	52,9	22,7	15,1	14,7	30,1
ex-ONCAD et PASFI	52,5	17,1	14,6	9,1	24,1
TOTAL DES INTERVENTIONS (a+b)	466,7	391,8	346,8	374,2	473,3
Variations trimestrielles (%)	-0,3	-16,0	-11,5	7,9	26,5
Variations annuelles (%)	-14,3	-16,4	-10,8	-20,0	1,4

Source : BCEAO.

plancher de 18,7 milliards en octobre 2001 avant de remonter à 54,2 milliards au 31 décembre 2001, en liaison avec les besoins de financement de la campagne agricole. Les mobilisations de titres PASFI ont baissé de 28,3 milliards pour se situer à 24,1 milliards. Les prises en pension sont en retrait de 22,8 milliards pour se chiffrer à 30,1 milliards. Quant aux interventions de l'Institut

d'émission sur le marché monétaire, elles ont porté exclusivement sur des reprises de liquidités par émission de bons de la BCEAO. Ainsi, onze émissions de bons ont été effectuées durant les quatre derniers mois de l'année, pour un montant global retenu de 273,7 milliards, soit une moyenne de 24,9 milliards par adjudication et un encours moyen de 40,3 milliards.

2.5.2 Evolution par pays

Au cours de l'année 2001, les interventions de la Banque Centrale se sont inscrites en baisse dans tous les Etats, à l'exception du Mali, du Sénégal et du Togo.

Au **Bénin**, les interventions de la Banque Centrale, constituées exclusivement de titres d'Etat, sont ressorties à 1,0 milliard contre 1,3 milliard un an plus tôt.

Au **Burkina**, les concours de l'Institut d'émission se sont contractés de 8,6 milliards pour s'établir à 38,8 milliards. Ce reflux résulte d'une baisse de 7,0 milliards des refinancements consentis aux banques et établissements financiers et de 1,6 milliard des concours à l'Etat. Les concours au titre de l'article 16 des Statuts de la BCEAO se sont situés à 34,4 milliards, en dessous du maximum statutaire de 44,4 milliards.

En **Côte d'Ivoire**, les concours de l'Institut d'émission sont ramenés de 298,8 milliards en 2000 à 250,5 milliards, soit un repli de 48,3 milliards imputable à la baisse de 41,5 milliards des refinancements en faveur des banques et établissements financiers et à la réduction de 6,8 milliards des concours à l'Etat.

Le recul des créances de l'Institut d'émission sur le Trésor est le fait principalement du découvert en compte courant dont les utilisations sont ressorties à 194,8 milliards contre 199,3 milliards un an plus tôt. Les refinancements en faveur des banques et établissements financiers sont revenus de 88,0 milliards en 2000 à 46,5 milliards, à la faveur de l'amélioration de la liquidité des banques.

En **Guinée-Bissau**, les interventions de l'Institut d'émission se sont contractées de 0,1 milliard en ressortant à 8,6 milliards, sous l'effet du remboursement des concours consolidés. Au 31 décembre 2001, les utili-

sations au titre de l'article 16 se sont stabilisées à 2,5 milliards.

Au **Mali**, les concours de la Banque Centrale ont enregistré une progression de 22,8 milliards pour s'établir à 25,8 milliards. Cette évolution est induite par le recours aux facilités statutaires, du fait du retard enregistré dans la mobilisation des ressources extérieures. Au terme de l'année 2001, les concours au titre de l'article 16 des Statuts se sont établis à 23,2 milliards contre un niveau nul un an plus tôt.

Au **Niger**, le montant des interventions de la Banque Centrale s'est établi à 33,9 milliards, contre 34,3 milliards à fin décembre 2000. Cette évolution est exclusivement imputable aux concours à l'Etat, notamment ceux au titre de l'article 16 des Statuts de la BCEAO qui se sont situés à 32,2 milliards contre 32,6 milliards douze mois plus tôt. Les refinancements en faveur des banques et établissements financiers sont restés stables à 1,2 milliard.

Au **Sénégal**, les concours de la Banque Centrale sont passés de 45,4 milliards en 2000 à 82,5 milliards. Cette progression a résulté d'un accroissement de 39,1 milliards des concours à l'Etat et d'une baisse de 2,0 milliards des refinancements en faveur des banques et établissements financiers. La hausse des engagements du Trésor est due notamment à l'augmentation de 34,7 milliards des concours au titre de l'article 16 des Statuts de la BCEAO, qui se sont fixés à 73,6 milliards.

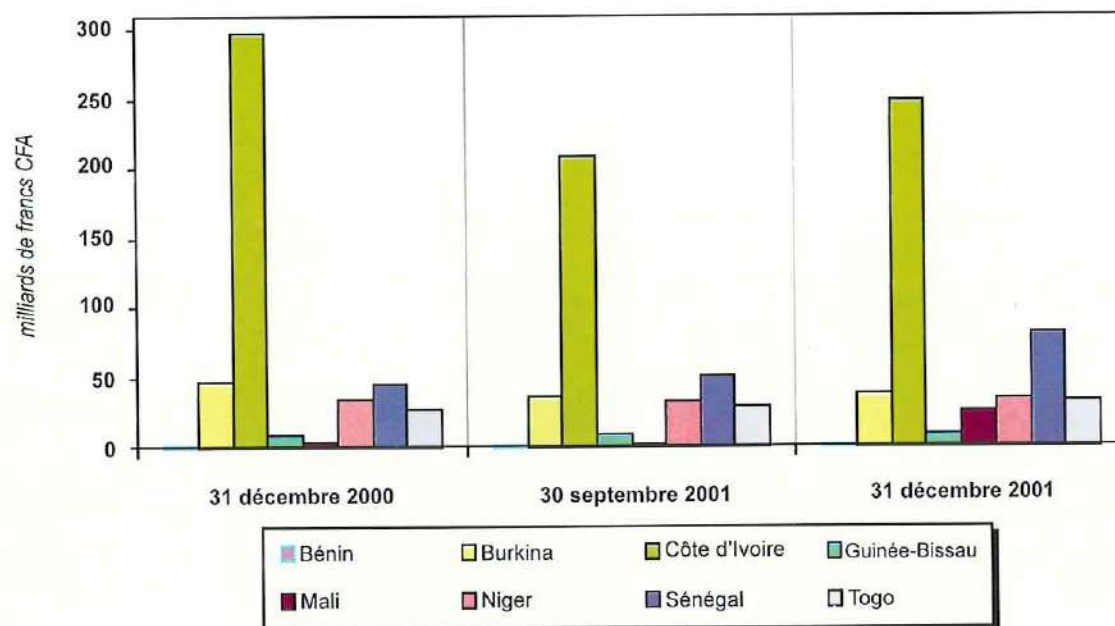
Au **Togo**, les interventions se sont chiffrées à 32,2 milliards, soit une hausse de 4,4 milliards, résultant d'un accroissement de 5,1 milliards des concours à l'Etat et d'un repli de 0,7 milliard des refinancements en faveur du système bancaire. Les utilisations au titre de l'article 16 des Statuts de la BCEAO sont ressorties à 28,1 milliards.

UMOA - Evolution par pays des concours de la Banque Centrale

	1998	1999	2000	2001
	Milliards de francs CFA			
BENIN	0,0	0,0	1,3	1,0
Trésor public	0,0	0,0	1,3	1,0
- Article 16	0,0	0,0	0,0	0,0
- Avances contre titres d'Etat	0,0	0,0	1,3	1,0
Banques et établissements financiers	0,0	0,0	0,0	0,0
BURKINA	57,0	39,7	47,4	38,8
Trésor public	31,3	34,7	36,0	34,4
- Article 16	31,3	34,7	36,0	34,4
- Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0
- Avances contre titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0
Banques et établissements financiers	25,7	5,0	11,4	4,4
COTE D'IVOIRE	345,7	358,1	298,8	250,5
Trésor public	216,4	251,9	210,8	204,0
- Article 16	203,9	238,5	199,3	194,8
- Avances contre titres d'Etat	12,5	13,4	11,5	9,2
Banques et établissements financiers	129,3	106,2	88,0	46,5
GUINEE-BISSAU	9,1	7,3	8,7	8,6
Trésor public	9,1	7,3	8,7	8,6
- Article 16	2,6	0,9	2,5	2,5
- Concours consolidés	6,5	6,4	6,2	6,1
Banques et établissements financiers	0,0	0,0	0,0	0,0
MALI	4,1	3,6	3,0	25,8
Trésor public	4,1	3,6	3,0	25,8
- Article 16	0,0	0,0	0,0	23,2
- Avances contre titres d'Etat	4,1	3,6	3,0	2,6
Banques et établissements financiers	0,0	0,0	0,0	0,0
NIGER	35,6	31,7	34,3	33,9
Trésor public	31,7	30,5	33,1	32,7
- Article 16	31,7	30,4	32,6	32,2
- Avances contre titres d'Etat	0,0	0,0	0,5	0,5
Banques et établissements financiers	3,9	1,2	1,2	1,2
SENEGAL	103,8	78,5	45,4	82,5
Trésor public	76,4	65,9	43,4	82,5
- Article 16	70,4	60,7	38,9	73,6
- Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0
- Avances contre titres d'Etat	6,0	5,2	4,5	8,9
Banques et établissements financiers	27,4	12,6	2,0	0,0
TOGO	32,7	25,8	27,8	32,2
Trésor public	24,0	20,5	25,0	30,1
- Article 16	21,7	18,5	22,6	28,1
- Avances contre titres d'Etat	2,3	2,0	2,4	2,0
Banques et établissements financiers	8,7	5,3	2,8	2,1

Source : BCEAO.

Evolution des interventions par pays



UMOA - Interventions de la BCEAO à fin décembre 2001

	Concours à l'économie		Concours à l'Etat (y compris titres d'Etat et consolidations)				Montant global	
	Objectifs	Réalisations	Objectifs		Réalisations		Objectifs	Réalisations
			Total	(dt art. 16)*	Total	(dt art. 16)		
Milliards de francs CFA								
Bénin	0,0	0,0	18,4	(0,0)	1,0	(0,0)	18,4	1,0
Burkina	1,2	4,4	3,5	(0,0)	34,4	(34,4)	4,7	38,8
Côte d'Ivoire	80,4	46,5	78,5	(0,0)	204,0	(194,8)	158,9	250,5
Guinée-Bissau	0,0	0,0	6,1	(0,0)	8,6	(2,5)	6,1	8,6
Mali	0,0	0,0	9,9	(0,0)	25,8	(23,2)	9,9	25,8
Niger	0,0	1,2	10,5	(0,0)	32,7	(32,2)	10,5	33,9
Sénégal	0,0	0,0	60,1	(0,0)	82,5	(73,6)	60,1	82,5
Togo	1,0	2,1	3,3	(0,0)	30,1	(28,1)	4,3	32,2
UMOA	82,6	54,2	190,3	(0,0)	419,1	(388,8)	272,9	473,3

NB : Les «repères» des concours à l'Etat tiennent compte d'une marge prévue pour permettre le refinancement à première demande des titres d'Etat.

(*) : Plafonds du programme monétaire.

Source : BCEAO.

UMOA - Crédits à l'économie et refinancement

	Déc. 2000	Mars 2001	Juin 2001	Sept. 2001	Déc. 2001
	Milliards de francs CFA				
Crédits à l'économie	2 696,6	2 661,4	2 690,9	2 654,7	2 873,6⁽¹⁾
dont crédits de campagne	88,9	121,9	127,7	106,2	149,8
<i>Variations des crédits à l'économie (en %)</i>	+6,2	-1,3	+1,1	-1,3	+8,2
Refinancements des crédits à l'économie	105,4	39,8	29,7	23,8	54,2
. Concours aux banques et établissements financiers	105,4	39,8	29,7	23,8	54,2
. Obligations cautionnées	-	-	-	-	-
<i>Variations des refinancements (en %)</i>	+54,3	-62,2	-25,4	-19,9	+127,7
Part des crédits à l'économie refinancés auprès de la BCEAO (%)	3,9	1,5	1,1	0,9	1,9

(1) : Données provisoires.

Source : BCEAO.

UMOA - Répartition des refinancements de crédits à l'économie selon les guichets

	Décembre 2000		Septembre 2001		Décembre 2001	
	milliards de f CFA	%	milliards de f CFA	%	milliards de f CFA	%
Marché monétaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres guichets ordinaires	52,9	50,2	14,7	61,8	30,1	55,5
Guichets exceptionnels	52,5	49,8	9,1	38,2	24,1	44,5
. Refinancement titres PASFI	52,5	49,8	9,1	38,2	24,1	44,5
. Refinancement titres ex-ONCAD	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	105,4	100,0	23,8	100,0	54,2	100,0

Source : BCEAO.

2.6 Opérations du marché monétaire

En raison de la situation de la liquidité bancaire, la BCEAO a organisé des adjudications de reprise de liquidités. En revanche, aucune opération d'injection n'a été effectuée en 2001.

Ainsi, au cours des quatre derniers mois de l'année, onze appels d'offres de reprise de liquidités d'un montant variant entre 20,0 milliards et 70,0 milliards, à taux variables et d'une durée de deux à quatre semaines, ont été effectués sous forme d'émission de bons de la BCEAO. Les taux d'intérêt proposés se sont situés entre 2,95% et 8%. Les soumissions retenues sont ressorties globalement à 273,7 milliards, soit une moyenne de 24,9 milliards par adjudication et un encours moyen de 40,3 milliards. Le taux marginal des adjudications de reprise de liquidités s'est établi à 5,00% en décembre 2001.

2.7 Opérations du marché interbancaire

Au cours de l'année 2001, le volume moyen hebdomadaire des opérations a

enregistré une baisse moyenne de 5,3 milliards pour ressortir à 33,6 milliards, contre 38,9 milliards un an plus tôt. Toutefois, le marché interbancaire a connu un regain d'activité en fin d'année, atteignant en moyenne hebdomadaire une pointe de 64,6 milliards en décembre 2001. Les opérations interbancaires ont concerné une large gamme d'échéances allant d'un jour à un an. Les compartiments à un jour, une semaine, un mois et trois mois sont demeurés les plus actifs avec les moyennes respectives de 22,4 milliards, 2,0 milliards, 5,8 milliards et 3,3 milliards. Les transactions à six, neuf et douze mois sont restées marginales.

Les places les plus actives ont été celles de Dakar et d'Abidjan pour les demandes et celles de Bamako et de Cotonou pour les offres de ressources. Les taux d'intérêt minimum et maximum sont ressortis respectivement à 3,31% et 10,00% contre 4,00% et 8,25% un an auparavant.

UMAO - Evolution des taux interbancaires (moyenne pondérée)

	1 jour	7 jours	14 jours	1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
	en pourcentage						
Janvier	5,96	6,18	6,04	6,25	6,25	5,75	
Février	5,65	5,87	5,77	6,06	5,82		
Mars	5,54	6,92	6,00	5,98	5,80		
Avril	5,70	6,27	6,48	5,81	5,63		
Mai	5,49	5,81		5,72	6,05		
Juin	5,57	5,63	5,25	5,51	5,40	6,00	
Juillet	5,44		5,75	5,40	5,74	7,00	
Août	5,30	6,97	6,19	5,54	5,71	6,00	
Septembre	5,46	7,11	5,13	5,40	5,79	5,50	
Octobre	5,25	6,53	5,13	5,79	6,05	6,25	5,00
Novembre	5,38	5,89	5,67	5,73	6,26		6,50
Décembre	5,44	5,87	4,89	5,67	5,92		6,75
Moyenne	5,52	6,28	5,66	5,74	5,87	6,08	6,08

Source : BCEAO.

UMOA - Evolution des prêts interbancaires dans l'UMOA (en millions de francs CFA)

	Montant moyen		Encours moyen des prêts	Fourchettes des taux (en %)	Durée des prêts
	Total	dont UMOA			
Janvier	42 423	9 339	66 345	3,25 à 6,75	1 jour à 6 mois
Février	46 718	10 014	82 315	5,10 à 7,75	1 jour à 3 mois
Mars	27 939	8 192	65 771	5,10 à 7,75	1 jour à 3 mois
Avril	21 669	6 851	50 170	5,00 à 7,75	1 jour à 3 mois
Mai	20 078	7 111	32 675	5,10 à 7,75	1 jour à 3 mois
Juin	24 479	7 570	26 858	4,25 à 8,25	1 jour à 6 mois
Juillet	13 739	6 975	40 904	4,25 à 8,25	1 jour à 6 mois
Août	16 672	6 599	58 935	4,00 à 8,00	1 jour à 6 mois
Septembre	32 960	4 064	63 658	4,00 à 9,00	1 jour à 6 mois
Octobre	35 855	8 840	65 465	3,75 à 9,00	1 jour à 12 mois
Novembre	62 899	10 779	88 360	4,00 à 9,00	1 jour à 12 mois
Décembre	64 615	11 250	94 609	3,31 à 6,75	1 jour à 12 mois
Moyenne	34 171	8 132	61 339		

Source : BCEAO.

Encadré n° 2 : Le marché interbancaire de l'UMOA

Le marché interbancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine est un marché de gré à gré sur lequel s'effectuent des transactions sous forme de prêts et d'emprunts entre les banques et les établissements financiers d'une même place ou de différentes places de l'Union. L'objectif visé est de réduire davantage la pression sur la monnaie centrale qui doit garder son caractère de ressources d'appoint.

Quasiment inexistant en 1993, ce marché s'est progressivement développé à la faveur de la réforme du marché monétaire qui lui a conféré un rôle accru dans le recyclage des liquidités bancaires.

Depuis le 1er juillet 1996, le rôle du marché interbancaire a été renforcé avec les aménagements apportés à l'organisation et au fonctionnement du marché monétaire, notamment la suppression des adjudications mixtes et l'institution d'une politique d'open-market qui offre à la Banque Centrale les moyens d'intervenir directement sur ce marché pour réguler la liquidité bancaire par des opérations sur titres.

Le volume des transactions a évolué de manière contrastée, passant en moyenne par semaine de 17,8 milliards en 1995 à 38,8 milliards en 2000 avant de revenir à 33,6 milliards en 2001. Durant le dernier mois de l'année 2001, les transactions avaient atteint une pointe de 64,6 milliards.

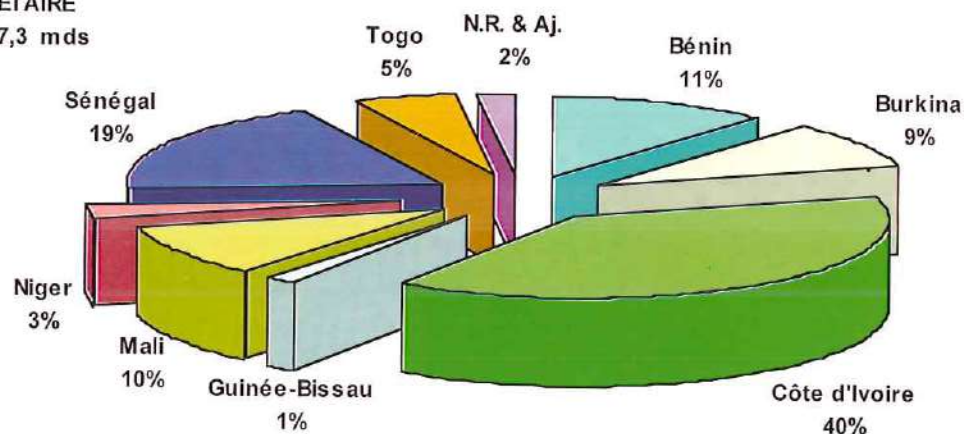
Les opérations de prêts sont généralement conclues au téléphone, puis confirmées par télex, télécopie ou lettre. Les négociations, directement et librement menées entre les parties sans aucune intermédiation, portent sur le montant de l'emprunt, le taux d'intérêt, la date de valeur et l'échéance. Toutefois, les établissements concernés sont tenus d'informer à posteriori la Banque Centrale du volume, ainsi que des conditions de taux d'intérêt et de durée des transactions. Les règlements s'effectuent en règle générale par le canal de la Banque Centrale, au moyen de bons de virement ou d'ordres de dispositions télégraphiques. Les prêts interbancaires sont contractés pour des échéances allant généralement d'un (1) jour à douze (12) mois. Les compartiments les plus animés sont ceux à un jour, une semaine, un mois et trois mois. Les taux d'intérêt sont généralement indexés sur le taux de pension de la Banque Centrale ou sur les conditions en vigueur sur le marché monétaire animé par l'Institut d'émission, en particulier sur le Taux Moyen Mensuel du Marché Monétaire, publié par la Banque Centrale. Les taux du marché interbancaire sont d'une manière générale inférieurs aux taux appliqués aux refinancements de l'Institut d'émission, traduisant ainsi le caractère de ressources d'appoint de la monnaie centrale. Ils sont apparus généralement plus intéressants que le taux effectif du marché monétaire par appel d'offres, tant du point de vue des emprunteurs que des prêteurs.

Au total, le marché interbancaire constitue le principal instrument de recyclage de la liquidité bancaire, du fait de la souplesse de ses mécanismes, de l'incertitude qui caractérise les procédures d'appel d'offres et de la gestion rigoureuse des guichets permanents de refinancement de la Banque Centrale.

Au regard de sa potentialité, le volume des transactions effectuées demeure modeste. Aussi, une concertation entre les intervenants pour lever les entraves à son développement, notamment logistique et réglementaire, s'avère nécessaire.

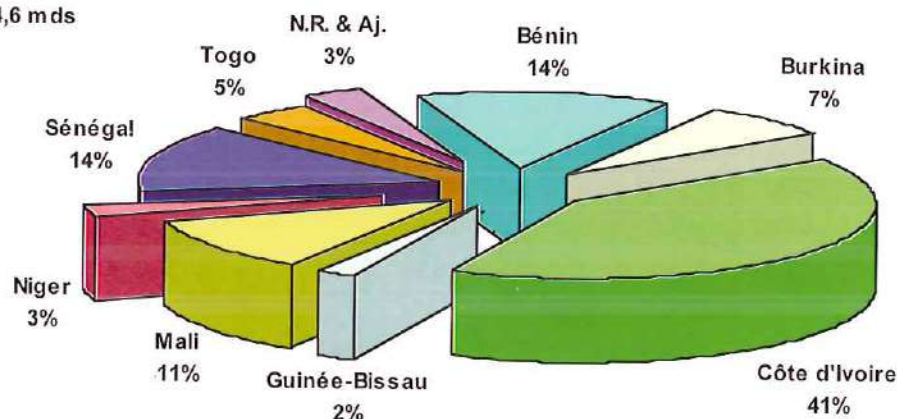
MASSE MONETAIRE

UMOA = 4 737,3 mds



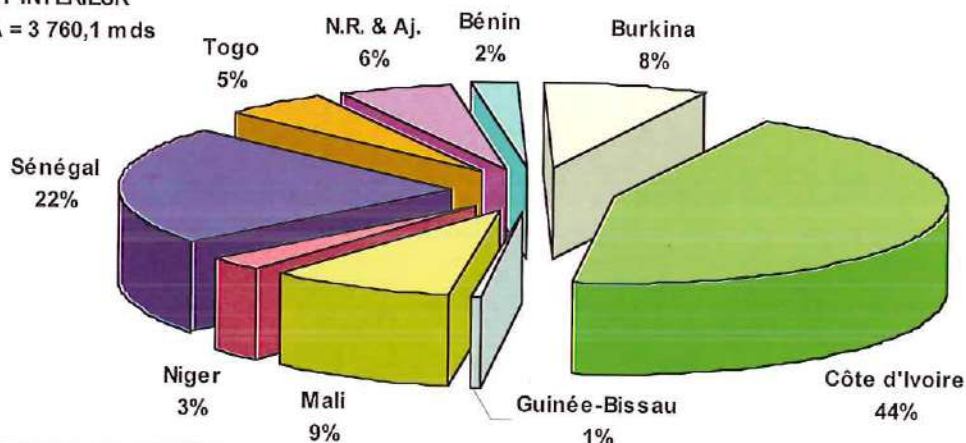
BASE MONETAIRE

UMOA = 2 244,6 mds



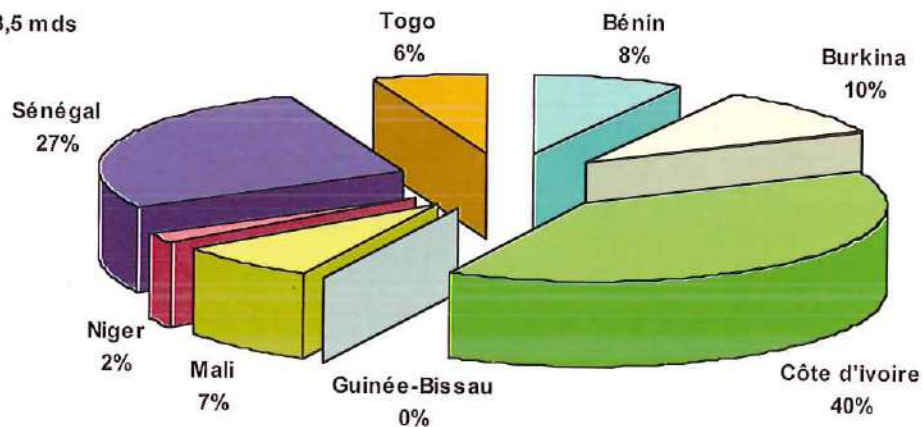
CREDIT INTERIEUR

UMOA = 3 760,1 mds



EPARGNE

UMOA = 1 373,5 mds



2.8 Opérations du marché des titres de créances négociables

Les émissions de titres de créances négociables ont porté sur 73,8 milliards, contre 11,2 milliards en 2000. Elles ont concerné les bons du Trésor, les billets de trésorerie et les certificats de dépôts pour des montants respectifs de 54,9 milliards, 16,9 milliards et 2,0 milliards.

Au titre des bons du Trésor, deux émissions ont été réalisées respectivement par le Sénégal et le Mali. L'émission de bons du Trésor de l'Etat du Sénégal, d'un montant de 42,9 milliards est relative à deux lignes d'égale montant aux taux de 5,00% et 7,50% pour des durées respectives de 6 mois et 12 mois. L'émission de bons par le Trésor malien, ressortie à 12,0 milliards, a été effectuée au taux de 7,75% sur une maturité de deux ans.

S'agissant des billets de trésorerie, trois émissions ont été effectuées. Les deux premières, ayant la même durée de 10 mois, ont été réalisées au Sénégal respectivement pour 11,8 milliards au taux de 7,83% et 3,6 milliards au taux de 8,00%. La troisième d'un montant global de 1,5 milliard, a été réalisée au Burkina pour une maturité de 12 mois au taux de 7,00%.

Concernant les certificats de dépôt, une seule émission d'une durée de trois ans a été effectuée au Sénégal au taux de 7,00%.

Aucune émission n'a été réalisée au titre des bons des établissements financiers. L'émission de bons des institutions financières régionales, lancée durant l'année pour un montant de 7,5 milliards, n'a été bouclée qu'au début de l'année 2002.

2.9 Base monétaire

La base monétaire s'est établie à 2.244,6 milliards, en progression de 412,2 milliards par rapport à décembre 2000. Cette évolution a résulté d'une hausse de 612,6 milliards des avoirs extérieurs nets de la BCEAO, atténuée par la baisse de 93,7 des autres éléments nets de la situation de la

Banque Centrale, de 55,4 milliards des concours nets de la BCEAO aux Etats et de 51,3 milliards de ceux aux banques et établissements financiers. L'élargissement de la base monétaire s'est traduit par des hausses de 16,2% de la circulation fiduciaire et 52,8% des réserves des banques qui se sont établies respectivement à 1.702,5 milliards et 424,3 milliards. Le multiplicateur de monnaie s'est, pour sa part, fixé à 2,1 contre 2,3 en décembre 2000.

Au **Bénin**, la base monétaire a connu une expansion de 58,3 milliards pour s'établir à 306,8 milliards. Cette situation est liée essentiellement à l'augmentation de 112,5 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale, contrebalancée par la baisse de 49,7 milliards des concours nets à l'Etat. La circulation fiduciaire et les réserves des banques se sont accrues respectivement de 11,1 milliards et 45,6 milliards. Le multiplicateur de monnaie s'est établi à 1,8 contre 1,9 en 2000.

Au **Burkina**, la base monétaire s'est repliée de 0,8 milliard, en ressortant à 160,2 milliards. Cette évolution a été induite par la baisse de 13,3 milliards des concours nets à l'Etat, de 7,1 milliards des concours aux banques et de 7,9 milliards des autres éléments nets de la Banque Centrale, dont les effets ont été amoindris par la hausse de 27,5 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale. La circulation fiduciaire et les autres dépôts ont baissé de 15,7 milliards et de 1,7 milliard tandis que les réserves des banques se sont inscrites en hausse de 17,0 milliards. Le multiplicateur de monnaie s'est stabilisé à 2,6.

En **Côte d'Ivoire**, la base monétaire a augmenté de 232,9 milliards pour se chiffrer à 926,9 milliards, en relation essentiellement avec l'accroissement de 346,1 milliards des avoirs extérieurs nets. Cette progression a été portée à hauteur de 150,7 milliards par la circulation fiduciaire et de 46,1 milliards par les réserves des banques. Le multiplicateur de la monnaie a fléchi de 2,4 en 2000 à 2,0.

En **Guinée-Bissau**, la base monétaire est ressortie à 55,6 milliards, en amélioration de 7,7 milliards, imputable à la hausse de 3,7 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale et de 4,1 milliards des autres postes nets. L'augmentation de la base monétaire a affecté exclusivement la circulation fiduciaire qui s'est accrue de 8,8 milliards. Le multiplicateur de monnaie est resté stable à 1,3.

Au **Mali**, la base monétaire s'est accrue de 24,9 milliards pour se situer à 245,2 milliards, sous l'effet de la hausse de 43,3 milliards des concours nets de la BCEAO à l'Etat et du repli de 9,4 milliards des avoirs extérieurs nets de la BCEAO. L'accroissement de la base monétaire est supporté par la circulation fiduciaire à hauteur de 30,9 milliards, les réserves des banques ayant diminué de 5,7 milliards. Le multiplicateur de monnaie s'est établi à 2,0 contre 1,9 en 2000.

Au **Niger**, la base monétaire a progressé de 21,7 milliards, pour se fixer à 66,3 milliards. Cette évolution, impulsée essentiellement par l'augmentation de 16,2 milliards des avoirs extérieurs nets de la

Banque Centrale, a été portée à hauteur de 17,1 milliards par la circulation fiduciaire et 4,4 milliards par les réserves des banques. Le multiplicateur de monnaie a baissé de 0,2 point de pourcentage à 2,1.

Au **Sénégal**, la base monétaire est passée de 228,6 milliards en 2000 à 306,7 milliards, en accroissement de 77,8 milliards, en raison de la hausse de 65,9 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale et de 19,8 milliards des concours nets de la Banque Centrale à l'Etat. L'évolution de la base monétaire s'est traduite par une augmentation de 39,7 milliards de la circulation fiduciaire et de 37,6 milliards des réserves des banques. Le multiplicateur de monnaie a enregistré une baisse de 0,6 point de pourcentage pour s'établir à 2,9.

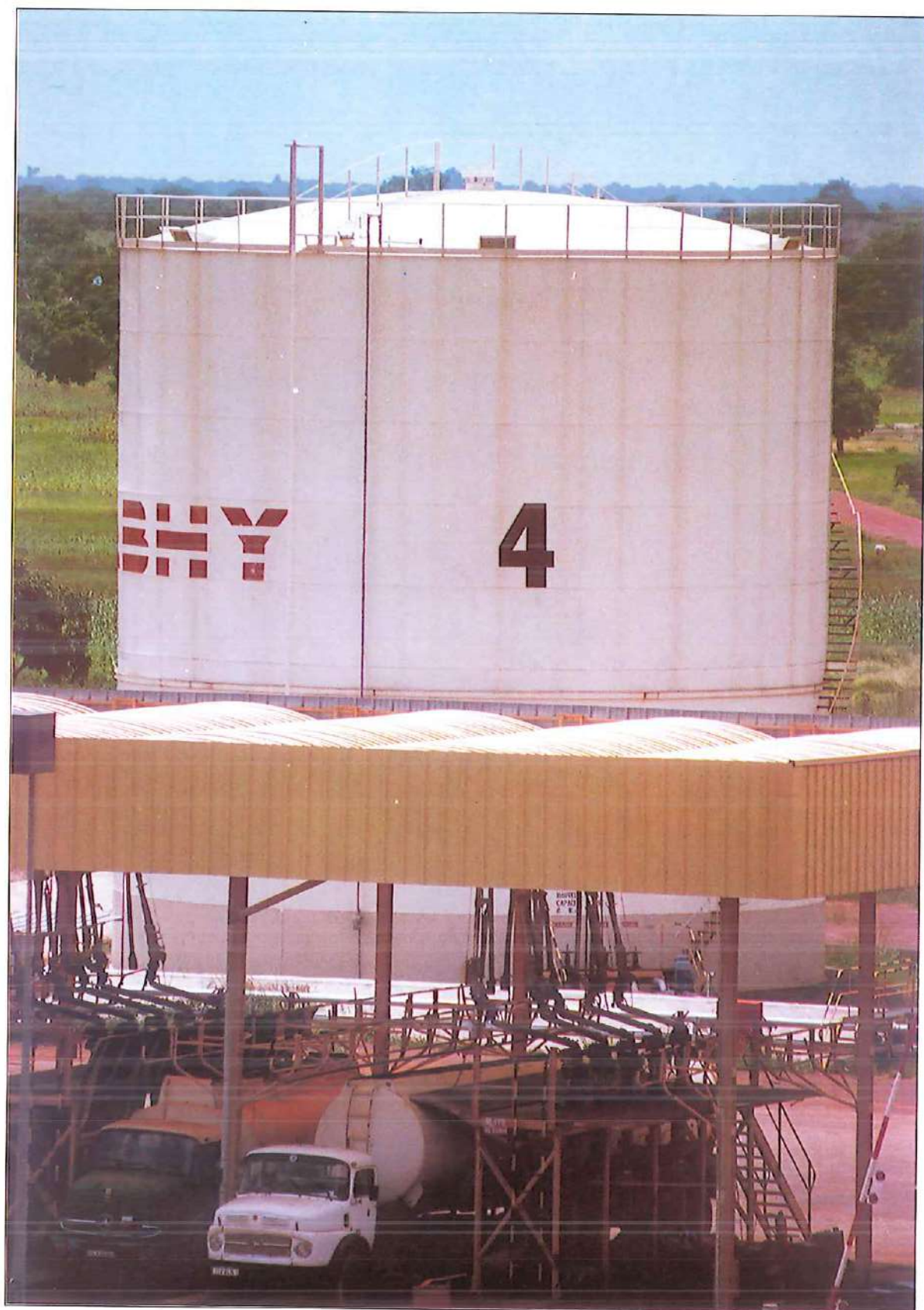
Au **Togo**, la base monétaire s'est repliée de 7,4 milliards pour se fixer à 102,3 milliards, à la suite d'une diminution de 6,3 milliards des concours nets de la BCEAO à l'Etat. La baisse de la base monétaire s'est reflétée au niveau de la circulation fiduciaire qui s'est contractée de 10,4 milliards, les réserves des banques s'étant accrues de 2,6 milliards. Le multiplicateur de monnaie est passé de 2,2 en 2000 à 2,3.



Quai bananier au Port Autonome d'Abidjan - République de Côte d'Ivoire.



Nouvel échangeur de Bamako, chantier du Complexe Babemba - République du Mali.



Installations de la Société Nationale Burkinabé d'Hydrocarbures (SONABHY) - Burkina Faso.

III - Les autres activités de la Banque Centrale

1 GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

Les opérations effectuées aux guichets de la Banque Centrale ont été marquées, au cours de l'année 2001, par un excédent des prélèvements sur les versements de signes monétaires. La part des billets dans la circulation fiduciaire s'est établie à 96,6%, contre 96,2% en 2000.

1.1 Prélèvements et versements aux guichets

Le total des prélèvements et des versements de billets et pièces s'est inscrit en hausse de 3,7%, pour se situer à 1.374,4 millions de signes monétaires contre 1.325,1 millions en 2000.

1.1.1 Prélèvements

Les prélèvements de billets ont porté sur 662,4 millions de vignettes contre 624,1 millions l'exercice précédent. En valeur, ils se sont chiffrés à 3.992,0 milliards, en hausse de 699,1 milliards.

Les sorties les plus importantes ont été enregistrées en Côte d'Ivoire (27,8%), au Bénin (21,8%), au Sénégal (14,9%) et au Burkina (12,8%).

Par coupure, les prélèvements se répartissent comme suit :

Coupures	millions de vignettes	en %
10.000	287,2	43,3
5.000	195,2	29,5
2.500	4,5	0,7
1.000	90,0	13,6
500	85,5	12,9
Total	662,4	100,0

En ce qui concerne les pièces de monnaie, les sorties aux guichets ont diminué de 29,9%, en passant de 92,3 millions d'unités à 64,7 millions. En valeur, elles se chiffrent à 2,8 milliards contre 3,8 milliards en 2000.

Par valeur faciale, les sorties de pièces de monnaie se présentent comme suit :

Pièces	millions d'unités	en %
250	1,0	1,6
100	15,4	23,8
50	11,7	18,1
25	11,8	18,2
10	13,8	21,3
5	9,7	15,0
Autres pièces (5000f, 500f, 2f, 1f)	1,3	2,0
Total	64,7	100,0

1.1.2 Versements

Les versements de billets sont ressortis à 638,2 millions de coupures pour une valeur de 3.720,9 milliards contre 594,3 millions de vignettes valant 3.171,3 milliards en 2000, en hausse de 7,3% en volume et de 17,3% en valeur.

Les entrées les plus importantes en valeur ont été observées au Bénin (27,1%), en Côte d'Ivoire (17,8%), au Sénégal (16,6%) et au Burkina (14,3%).

S'agissant des pièces de monnaie, les entrées aux guichets sont passées de 14,4 millions d'unités à 9,0 millions, en repli de 37,5%. En valeur, elles s'élèvent à 0,5 milliard contre 0,8 milliard un an auparavant.

1.2 Composition des billets et pièces en circulation

A fin décembre 2001, le montant des billets et pièces en circulation s'est établi à 1.839,5 milliards, contre 1.564,8 milliards un an plus tôt, soit une progression de 17,5%.

Le maximum saisonnier, d'un montant de 1.565,7 milliards en décembre 2000, est ressorti à 1.839,5 milliards en décembre 2001.

Le minimum saisonnier, atteint à fin septembre 2001, s'est chiffré à 1.454,5 milliards contre 1.385,4 milliards l'année précédente.

La part relative des billets dans la circulation fiduciaire est demeurée prépondérante avec 96,6%. La proportion des grosses coupures s'est fixée à 86,4% contre 84,3% en 2000.

Composition des billets et pièces en circulation

	Minimum		Maximum		Fin d'exercice	
	2000 Août	2001 Sept.	en pourcentage de la valeur		2000 Déc.	2001 Déc.
			2000 Déc.	2001 Déc.		
Billets	95,72	95,74	96,16	96,60	96,16	96,60
Pièces	4,28	4,26	3,84	3,40	3,84	3,40
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : BCEAO.

Encadré n° 3 : Démonétisation des anciens signes monétaires

Lors de ses sessions des 26 septembre 1991 et 26 mars 1999, le Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) a décidé de la démonétisation des billets de banque émis par la Banque de l'Afrique Occidentale (BAO), l'Institut d'Emission de l'Afrique Occidentale Française et du Togo (IE) et la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) de types 1961 et 1976-1981, ainsi que de celle de la pièce de 2 francs. Le Conseil a donné mandat au Gouverneur de la Banque Centrale pour en fixer la date de prise d'effet et les modalités pratiques de mise en œuvre.

En application des décisions du Conseil des Ministres, le Gouverneur de la BCEAO a fixé au 1er mai 2001, la date de privation de cours légal et de pouvoir libératoire des signes monétaires concernés et, au 28 février 2002, la fin des opérations d'échange.

Pour accompagner l'opération, la BCEAO a lancé à compter du 5 mars 2001, une campagne d'information et de sensibilisation du public sur la démonétisation, ainsi que sur les modalités pratiques d'échange des signes monétaires concernés. La télévision, la radio, la presse écrite ainsi que des affiches ont été utilisées comme supports médiatiques pour cette campagne, conduite en français et dans les principales langues nationales des pays de l'Union.

Les billets démonétisés récupérés au 31 décembre 2001 totalisent 5,3 millions de vignettes pour une valeur de 28,1 milliards de francs. Le taux de récupération des billets de l'espèce en circulation au 28 février 2002 ressort à 50,0%.

2 EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'UMOA

2.1 Mouvements de billets externes aux guichets des Agences

Au cours de l'exercice 2001, les mouvements de billets intra-UMOA se sont chiffrés à 727,9 milliards contre 921,9 milliards l'exercice précédent, soit une baisse de 21,4%.

Les billets émis en Côte d'Ivoire ont continué de représenter une part prépondérante des billets déplacés, soit 30,9%, suivis de ceux émis au Bénin (21,9%), au Burkina (12,7%) et au Mali (10,4%).

Les Agences du Togo, du Mali, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et du Niger ont reçu les montants les plus importants de billets émis par les autres Agences, avec des parts respectives de 20,1%, 18,6%, 17,8%, 16,2% et 12,4%.

Au Bénin, le déficit des mouvements nets de capitaux s'est situé à 71,4 milliards en 2001, en raison de l'augmentation des sorties de fonds à destination des autres pays de l'UMOA.

Au Burkina, les échanges nets de capitaux sont en hausse de 27,0 milliards, passant d'un déficit de 12,0 milliards en 2000 à un excédent de 15,0 milliards. Ce redressement est consécutif à la progression des entrées de fonds en provenance de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Niger et du Sénégal.

En Côte d'Ivoire, le solde net des transactions financières s'est accru de 160,9 milliards, pour s'élever à 381,5 milliards, sous l'effet de l'augmentation des réceptions de fonds en provenance des autres pays de l'Union.

BCEAO - Mouvements de billets externes aux guichets des Agences (en milliards de francs CFA)

	Exercice 2000 (1)			Exercice 2001 (2)			Variation (3)=(2)-(1)		
	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes
Bénin	414,9	48,1	366,8	38,0	159,0	-121,0	-376,9	110,9	-487,8
Burkina	111,5	124,4	-12,9	66,4	92,3	-25,9	-45,1	-32,1	-13,0
Côte d'Ivoire	40,4	417,0	-376,6	117,7	225,2	-107,5	77,3	-191,8	269,1
Guinée-Bissau	1,8	58,8	-57,0	5,0	56,6	-51,6	3,2	-2,2	5,4
Mali	90,2	112,9	-22,7	135,1	76,0	59,1	44,9	-36,9	81,8
Niger	30,6	71,4	-40,8	90,1	45,0	45,1	59,5	-26,4	85,6
Sénégal	130,5	26,5	104,0	129,3	21,8	107,5	-1,2	-4,7	3,5
Togo	102,0	62,8	39,2	146,3	52,0	94,3	44,3	-10,8	55,1
UMOA	921,9	921,9	-	727,9	727,9	-	-194,0	-194,0	-

Source : BCEAO.

2.2 Transferts entre les Etats membres de l'UMOA

Les transactions financières entre les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine sont passées de 978,1 milliards en 2000 à 1.304,2 milliards, soit une progression de 326,1 milliards. Cette situation résulte essentiellement de l'amélioration des flux nets de capitaux en faveur du Burkina, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal.

En Guinée-Bissau, le déficit des échanges intracommunautaires s'est accentué de 1,7 milliard pour se situer à 3,6 milliards. Cette situation est imputable aux effets conjugués de la baisse des entrées de capitaux et de la hausse de 1,3 milliard des émissions à destination principalement du Sénégal.

Au **Mali**, le déficit des flux nets de capitaux enregistré au cours de l'exercice précédent s'est détérioré de 94,3 milliards pour s'établir à 219,5 milliards. Cette évolution est liée à l'accroissement des sorties de fonds à destination de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Togo.

Au **Niger**, le déficit des transactions financières s'est aggravé, passant de 34,5 milliards à 46,9 milliards au cours de la période sous revue. Cette situation est en relation avec la progression des flux de sorties de capitaux à destination de l'ensemble des pays de l'Union.

Au **Sénégal**, en revanche, les mouvements nets de capitaux ont enregistré un solde excédentaire de 21,8 milliards contre un déficit de 3,1 milliards en 2000. Cette amélioration est consécutive à l'augmentation des flux d'entrée en provenance essentiellement de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Togo.

Au **Togo**, le solde net des transactions financières s'est replié de 79,8 milliards, passant d'un excédent de 37,9 milliards en 2000 à un déficit de 41,9 milliards. Ce recul est en liaison avec la baisse des flux d'entrée de capitaux et l'accroissement des sorties vers la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Bénin.

BCEAO - Transferts entre les pays de l'UMOA

	Transactions 2000			Transactions 2001			Variations (2)-(1)
	Réceptions	Emissions	Flux nets (1)	Réceptions	Emissions	Flux nets (2)	
Millions de francs CFA							
Bénin	87 500	123 360	-35 860	114 217	185 599	-71 382	-35 522
Burkina	91 949	103 962	-12 013	141 322	126 289	15 033	27 046
Côte d'Ivoire	381 574	160 893	220 681	613 802	232 260	381 542	160 861
Guinée-Bissau	1 598	3 478	-1 880	1 109	4 751	-3 642	-1 762
Mali	57 635	182 862	-125 227	73 261	292 740	-219 479	-94 252
Niger	22 580	57 052	-34 472	24 753	71 701	-46 948	-12 476
Sénégal	139 949	143 081	-3 132	181 167	159 402	21 765	24 897
Togo	147 549	109 665	37 884	134 261	176 175	-41 914	-79 798
Siège	47 762	93 743	-45 981	20 328	55 303	-34 975	11 006
TOTAL	978 096	978 096	0	1 304 220	1 304 220	0	0

Source : BCEAO.

3 EXECUTION DES REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR

3.1 Opérations sur billets

En 2001, les opérations sur billets avec l'étranger ont concerné les rapatriements de billets francs français pour un montant de 147,8 milliards contre 22,1 milliards en 2000. L'encaisse en billets français s'est établie à la contre-valeur de 32,9 milliards au lieu de 11,2 milliards un an auparavant. La forte augmentation des entrées de billets francs français aux guichets de la BCEAO est liée à la perspective de l'entrée en vigueur de l'euro fiduciaire.

3.2 Transferts scripturaux

Les transferts de fonds, exécutés par le canal de la Banque Centrale, se sont soldés par une entrée nette de 144,6 milliards en 2001 contre 37,8 milliards un an plus tôt.

Les transferts émis pour le compte des établissements de crédit se sont élevés à 930,2 milliards, en diminution de 94,3 milliards. Les fonds reçus par les banques se sont chiffrés à 1.138,7 milliards, en progression de 49,4 milliards. Ces évolutions se sont traduites par une entrée nette de res-

sources de 208,5 milliards contre 64,8 milliards en 2000.

Les Trésors et autres organismes publics ont transféré vers l'extérieur, principalement au titre du règlement du service de la dette publique et des approvisionnements d'ambassades, 592,4 milliards contre 502,6 milliards en 2000. Les concours financiers reçus de la communauté internationale se sont chiffrés à 528,5 milliards contre 458,8 milliards un an auparavant, soit une hausse de 69,7 milliards. Le déficit des transferts des Trésors et autres organismes publics s'est situé à 63,9 milliards, en progression par rapport à la sortie nette de capitaux de 43,8 milliards en 2000.

Les transactions effectuées par l'intermédiaire de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) se sont soldées par un excédent de 0,032 milliard, contre 16,7 milliards en 2000. Les émissions sont passées de 0,12 milliard en 2000 à 0,034 milliard, tandis que les entrées de fonds se sont chiffrées à 0,066 milliard, en contraction de 16,8 milliards par rapport à l'exercice précédent.

UMOA - Flux des transferts - exercice 2001

	Transferts reçus		Transferts émis		Soldes	
	2000	2001	2000	2001	2000	2001
	Millions de francs CFA					
Banques	1 089 300	1 138 700	1 024 500	930 200	64 800	208 500
Trésors et organismes publics	458 800	528 500	502 578	592 400	-43 778	-63 900
AMAO	16 869	66	121	34	16 748	32
TOTAL	1 564 969	1 667 266	1 527 199	1 522 634	37 770	144 632

4 EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

4.1 Evolution du réseau bancaire

L'effectif des banques agréées dans l'UMOA s'est accru de deux (2) unités pour s'établir à soixante-six (66) au 31 décembre 2001. Le renforcement du réseau bancaire a résulté de l'agrément accordé à Diamond Bank au Bénin et à la Bank Of Africa au Sénégal.

Un avis favorable a été donné par la Commission Bancaire pour la fusion-absorption de la Banque Malienne de Crédit et de Dépôt (BMCD) par la Banque de Développement du Mali (BDM) et de PARIBAS-Côte d'Ivoire par la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de Côte d'Ivoire (BICICI). Le retrait d'agrément des banques absorbées n'était pas formellement intervenu au 31 décembre 2001.

S'agissant des établissements financiers, leur effectif s'est réduit de deux (2) unités pour s'établir à vingt-six (26), en liaison avec le retrait d'agrément du Crédit Promotion Bénin et de la Coopérative Ivoirienne d'Epargne et de Crédit Automobile (CIVECA).

4.2 Exécution des programmes de restructuration du système bancaire

L'exécution des programmes d'assainissement du système bancaire de l'UMOA a été caractérisée par la création d'une Commission Nationale de Recouvrement des Créances des Banques, des Etablissements Financiers et Autres Institutions de Crédit au Togo et les projets de fusion-absorption de PARIBAS-CI par la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire (BICICI), ainsi que celle de la Banque Malienne de Crédit et de Dépôt (BMCD) par la Banque de Développement du Mali (BDM-SA).

La situation par pays se présente comme suit :

Au Bénin, la Cellule du Ministère des Finances chargée de continuer les opérations de recouvrement des créances et de remboursement des dépôts poursuit ses activités. Par ailleurs, l'agrément en qualité d'établissement financier de Crédit Promotion Bénin (CPB) a été retiré le 13 août 2001 par arrêté du Ministre chargé des

Répartition des établissements de crédit par pays

	31 décembre 2000				31 décembre 2001 *			
	Banques	Ets. Fin. **	Guichets P1	P2	Banques	Ets. Fin. **	Guichets P1	P2
Bénin	5	3	33	5	6	2	33	5
Burkina	7	5	66	54	7	5	78	39
Côte d'Ivoire	16	7	161	3	16	6	162	3
Guinée-Bissau	3	0	6	0	3	0	6	0
Mali	9	4	71	1	9	4	66	1
Niger	7	1	19	0	7	1	21	0
Sénégal	10	4	72	1	11	4	98	1
Togo	7	4	95	3	7	4	99	1
UMOA	64	28	523	67	66	26	563	50

N.B. P1 = guichets permanents ; P2 = guichets périodiques.

* : Etablissements dont les agréments ont été prononcés par arrêtés du Ministre chargé des Finances.

** : Etablissements financiers.

Finances. A la même date, deux établissements ont été mis sous administration provisoire.

Au **Burkina**, les résultats du Bureau de Recouvrement des Créances du Burkina (BRCB) ont été jugés peu satisfaisants. La structure devra notamment améliorer son système d'information et de suivi des recouvrements.

La situation des établissements en activité a été marquée par la modification de la structure du capital social de la Société Burkinabè de Financement (SOBFI) et le changement de dénomination sociale de la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Burkina (CNCA) en Banque Agricole et Commerciale du Burkina (BACB). Par ailleurs, la Banque Internationale du Burkina (BIB) est à la recherche d'un actionnaire de référence. En outre, la Commission Bancaire de l'UMOA a donné un avis conforme favorable à la demande d'autorisation préalable pour la cession à la BNP-PARIBAS des actions détenues par la Société Financière pour les pays d'Outre-Mer (SFOM) dans le capital social de la Banque Internationale pour le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture du Burkina (BICIA-B).

En **Côte d'Ivoire**, après la dissolution et la liquidation de la Société Nationale de Recouvrement de Côte d'Ivoire (SONARECI), les recouvrements sont désormais effectués par la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor.

La restructuration du système bancaire a été marquée par le projet de fusion-absorption de PARIBAS-CI par la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire (BICICI), consécutif au rapprochement entre PARIBAS et la Banque Nationale de Paris (BNP) en France.

En **Guinée-Bissau**, des démarches sont entreprises par une banque en restructuration, pour trouver un nouveau partenaire stratégique en vue de relancer l'exploitation.

Au **Mali**, les opérations de recouvrement des créances de l'ex-Banque de Développement du Mali se poursuivent.

L'exécution des programmes de restructuration a été caractérisée par le projet de fusion-absorption de la Banque Malienne de Crédit et de Dépôt (BMCD) par la Banque de Développement du Mali (BDM-SA).

En outre, la Commission Bancaire a donné un avis favorable à la demande d'autorisation préalable de la Banque Commerciale du Sahel (BCS) pour réduire la participation de l'Etat dans le capital social de cet établissement de 49,5% à 7,1%.

Au **Niger**, le taux de recouvrement des créances de l'ex-Banque de Développement de la République du Niger (BDRN) demeure faible.

Le processus de restructuration de trois établissements n'a pas encore abouti à des résultats satisfaisants. En outre, la situation d'une banque s'est dégradée au cours de l'année. Elle a été invitée à apurer ses pertes et à reconstituer ses fonds propres.

Au **Sénégal**, les actions de recouvrement de la Société Nationale de Recouvrement (SNR) se poursuivent. Un plan de redressement est actuellement à l'étude au niveau d'une banque. Par ailleurs, la Commission Bancaire de l'UMOA a donné un avis conforme favorable à la demande d'autorisation préalable pour la cession à la BNP-PARIBAS des actions détenues par la Société Financière pour les pays d'Outre-Mer (SFOM) dans le capital social de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal (BICIS).

Au **Togo**, les Autorités nationales ont créé par décret en date du 09 mai 2001, une Commission Nationale de Recouvrement des Créances des Banques, des Etablissements Financiers et Autres Institutions de Crédit.

Des appels d'offres devront être lancés pour boucler le processus de restructuration/privatisation de trois établissements. En outre, la Commission Bancaire de

L'UMOA a donné un avis conforme favorable à la demande d'autorisation préalable pour la cession à la BNP-PARIBAS des actions détenues par la Société Financière pour les pays d'Outre-Mer (SFOM) dans le capital social de la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (BTCI).

4.3 Dispositions réglementaires

Aucun aménagement des dispositions réglementaires n'est intervenu en 2001.

4.4 Evolution de l'activité des banques et des établissements financiers de l'UMOA

4.4.1 Evolution d'ensemble

L'activité des banques et des établissements financiers de l'UMOA a été caractérisée par un accroissement de 8,0% des ressources et de 4,8% des emplois.

Les ressources des banques et des établissements financiers de l'UMOA se sont établies à 4.501,6 milliards au 31 décembre 2001 contre 4.170,0 milliards, enregistrant ainsi une hausse de 331,6 milliards. Cette évolution a été impulsée par l'accroissement concomittant de 262,9 milliards des dépôts et emprunts, de 68,4 milliards des ressources diverses et de 0,3 milliard des fonds propres nets.

Les emplois ont progressé de 189,8 milliards pour ressortir à 4.116,7 milliards, à la suite d'une hausse de 166,6 milliards des crédits et de 23,2 milliards des autres emplois.

L'accroissement des crédits est imputable essentiellement à l'augmentation de 155,7 milliards des crédits ordinaires et de 29,0 milliards des crédits de campagne. Les opérations de crédit-bail ont enregistré une baisse de 7,4 milliards.

La qualité du portefeuille des banques et établissements financiers s'est améliorée, le taux brut de dégradation des crédits étant ramené de 20,0% à 19,2% en décembre 2001.

En raison de la progression des ressources plus soutenue que celle des em-

ploiis, l'excédent de trésorerie s'est accru de 141,8 milliards pour s'établir à 384,9 milliards à fin décembre 2001.

4.4.2 Evolution par nature d'établissements

Les ressources des banques sont ressorties à 4.399,4 milliards, en augmentation de 318,8 milliards par rapport à fin décembre 2000.

La progression des ressources est imputable pour 257,3 milliards aux dépôts et emprunts, dont 134,3 milliards aux dépôts à terme et 123,0 milliards aux comptes ordinaires à vue. Elle résulte également de l'accroissement des ressources diverses de 61,7 milliards, atténué par la baisse de 0,2 milliard des fonds propres nets.

Les emplois se sont établis à 4.008,2 milliards contre 3.816,5 milliards un an auparavant, en hausse de 191,7 milliards. L'encours des crédits s'est accru de 172,9 milliards, pour se situer à 3.112,3 milliards, sous l'impulsion des crédits ordinaires (+154,4 milliards) et des crédits de campagne (+29,0 milliards), contrebalancée par la baisse de 10,8 milliards des crédits en souffrance.

Les emplois autres que les crédits se sont inscrits à 895,9 milliards, en hausse de 2,1% en liaison essentiellement avec l'accroissement des titres de placement (+64,7 milliards) et des autres immobilisations (+15,0 milliards), atténué par le fléchissement des immobilisations financières (-33,3 milliards) et des divers emplois (-27,7 milliards).

La qualité du portefeuille des banques de l'Union, appréciée sur la base du taux brut de dégradation des crédits, s'est améliorée pour se situer à 19,1% à fin décembre 2001 contre 20,0% un an plus tôt. La même tendance est observée au niveau du taux net de dégradation qui ressort à 6,9% en 2001 contre 7,7% à fin décembre 2000. L'analyse des taux bruts de dégradation par pays fait cependant ressortir une détérioration de la qualité des crédits au Bénin, au Burkina et au Togo.

UMOA - Evolution des emplois et ressources des banques et établissements financiers

UMOA*	en milliards de francs CFA			
	2000 (1)	2001 (2)	en valeurs (3) = (2)-(1)	Variations en % (4) = (3)/(1)
1 CREDITS	3 027,4	3 194,0	166,6	5,5
- Crédits à long terme	129,5	137,5	8,0	6,2
- Crédits à moyen terme	816,8	814,2	-2,5	-0,3
- Crédits à court terme	1805,2	1 984,5	179,2	9,9
<i>dont crédits de campagne</i>	122,2	151,1	29,0	23,7
- Crédit-bail et assimilés	42,4	35,0	-7,4	-17,5
- Crédits en souffrance	233,5	222,8	-10,7	-4,6
<i>dont douteux et litigieux (a)</i>	142,0	148,9	6,5	4,6
(a)/crédits	7,7%	7,0%		
2 AUTRES EMPLOIS	899,5	922,7	23,2	2,6
- Titres de placement	319,3	384,0	64,7	20,3
- Immobilisations financières	172,5	139,0	-33,4	-19,4
- Autres immobilisations	168,5	183,6	15,0	8,9
- Divers emplois	239,2	216,1	-23,1	-9,6
A TOTAL EMPLOIS (1 + 2)	3 926,9	4 116,7	189,8	4,8
1 FONDS PROPRES NETS	493,7	494,0	0,3	0,1
2 DEPOTS ET EMPRUNTS	3 391,7	3 654,6	262,9	7,8
- A terme	1700,1	1 839,4	139,3	8,2
- Comptes disponibles	1691,6	1 815,2	123,6	7,3
3 AUTRES RESSOURCES	284,6	353,0	68,4	24,0
B TOTAL RESSOURCES (1+2+3)	4 170,0	4 501,6	331,6	8,0
DEFICIT (-) OU EXCEDENT (+) (B - A)	243,1	384,9	141,8	58,3
AFFECTATION DU SOLDE DE TRESORERIE				
1 DISPONIBILITES	104,0	149,9	45,9	44,1
2 BANQUES ET CORRESPONDANTS	67,8	45,1	-22,8	-33,5
- Emplois	697,9	765,7	67,8	9,7
<i>dont hors UMOA</i>	371,5	379,1	7,6	2,0
- Ressources	630,1	720,7	90,6	14,4
<i>dont hors UMOA</i>	187,8	172,8	-15,0	-8,0
3 BANQUE CENTRALE	71,2	189,9	118,6	166,6
- Concours	105,4	54,2	-51,3	-48,6
- Dépôts	176,7	244,0	67,3	38,1
DEFICIT (-) OU EXCEDENT (+) (1+2+3)	243,1	384,9	141,8	58,3

* : Y compris les données de la Guinée-Bissau. Les données de l'exercice 2000 ont été actualisées et celles de 2001 sont provisoires.

Source : BCEAO.

S'agissant de la trésorerie des banques, elle a enregistré une hausse de 48,1% pour s'établir à 391,2 milliards au 31 décembre 2001 contre 264,1 milliards un an plus tôt, en liaison avec la progression des ressources plus forte que celle des emplois.

Les activités des établissements financiers ont été marquées par une progression de 14,2% des ressources et un repli de 1,8% des emplois.

Les ressources ont augmenté de 12,7 milliards pour s'établir à 102,1 milliards, en relation avec le renforcement de 5,6

sorerie des établissements financiers s'est amélioré pour s'inscrire à 6,4 milliards contre 21,0 milliards un an auparavant.

4.5 Activités des chambres de compensation

Au cours de l'exercice 2001, le volume des valeurs échangées en chambre de compensation est ressorti à 13.958,4 milliards, en hausse de 11,0% par rapport aux 12.570,1 milliards enregistrés en 2000. Cette évolution a concerné toutes les places sauf celles de Bissau et du Togo qui ont connu des baisses respectives de 10,3% et 3,3%. Les

UMOA - Valeurs échangées en Chambre de Compensation (en milliards de francs CFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Variation en volume (b-a)	Variation en % (b-a)/a
					(a)	(b)		(b-a)/a
Bénin	448,4	469,4	615,4	736,9	788,9	821,9	33,0	4,2
Burkina	511,9	631,1	655,7	768,1	768,0	914,5	146,5	19,1
Côte d'Ivoire	6 633,5	7 003,5	7 633,0	6 894,6	6 840,0	7 305,3	465,3	6,8
Guinée-Bissau	-	-	-	-	13,6	12,2	-1,4	-10,3
Mali	712,3	768,2	790,9	907,4	1 010,7	1 256,5	245,8	24,3
Niger	95,8	114,5	141,4	131,8	179,7	222,8	43,1	24,0
Sénégal	1 600,7	1 728,8	1 915,4	2 146,3	2 535,4	3 005,8	470,4	18,6
Togo	328,6	404,5	450,0	430,6	433,8	419,4	-14,4	-3,3
TOTAUX	10 331,2	11 120,0	12 201,8	12 015,7	12 570,1	13 958,4	1 388,3	11,0

Source : BCEAO.

milliards des dépôts et emprunts, 6,6 milliards des ressources diverses et 0,5 milliard des fonds propres nets.

Les emplois se sont élevés à 108,5 milliards, en baisse de 2,0 milliards par rapport à 2000. Cette évolution résulte d'un repli de 6,4 milliards des crédits partiellement compensé par la consolidation de 4,4 milliards des autres emplois.

Le taux brut de dégradation du portefeuille des établissements financiers de l'Union s'est accentué, en passant de 17,6% en 2000 à 20,7%.

En raison de la baisse des emplois et de la hausse des ressources, le déficit de tré-

plus fortes hausses ont été relevées sur les places du Mali (+24,3%), du Niger (+24,0%), du Burkina (+19,1%) et du Sénégal (+18,6%).

4.6 Activités sur le marché financier régional

En 2001, les activités de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) ont été marquées par une contraction du volume des titres échangés et par un redressement des deux indices boursiers. Les indices BRVM10 et BRVM composite se sont établis respectivement à 84,11 et 77,46 points à fin décembre 2001 contre respectivement 76,77 et 74,88 points à la dernière séance de l'année 2000. Par rapport à la date de dé-

marrage de ses activités en septembre 1998, la Bourse Régionale a enregistré un repli de 15,9% de l'indice BRVM10 et de 22,2% de l'indice BRVM composite.

L'analyse sectorielle révèle que la hausse de l'indice boursier a concerné principalement les secteurs finance (25%), transports (16,8%), agriculture (3,1%), industrie (2,5%) et services publics (1,2%). En revanche, l'indice du secteur distribution a accusé un recul de 14,4% et celui des autres secteurs de 7,3%.

Les transactions ont porté sur 896.259 titres, représentant 13,1 milliards, contre 1.471.681 titres, pour 36,8 milliards en 2000. En moyenne par séance, 5.399 titres d'une valeur de 79,1 millions ont été échangés, contre 10.080 titres d'une valeur de 251,7 millions un an auparavant. L'analyse par nature des titres révèle que 51,6% de la valeur des échanges effectués a concerné les actions et 48,4%, les obligations. En 2000, les parts des actions et des obligations dans le total de la valeur des échanges étaient respectivement de 64% et 36%.

La capitalisation boursière des actions est ressortie à 858,0 milliards, en progression de 3,6% par rapport à fin décembre 2000. Par rapport à la date de démarrage des acti-

vités de la Bourse, elle est en hausse de 2,6%. La capitalisation du marché obligataire s'est chiffrée à 118,2 milliards contre 120,2 milliards à fin décembre 2000.

Durant l'année 2001, aucune nouvelle société n'a été introduite à la BRVM. Le nombre de sociétés inscrites s'est réduit à trente-huit, en raison du retrait de deux sociétés et de la fusion de deux autres. Le nombre d'obligations admises à la cote de la BRVM s'est situé à dix-sept.

La promotion du marché financier régional s'est poursuivie avec principalement un accord conclu avec la chaîne de télévision française internationale, Canal France International (CFI), avec l'appui de la coopération canadienne, aux termes duquel un résumé de chaque séance de la bourse est diffusé dans l'ensemble des pays francophones.

En ce qui concerne les autorisations d'émission de titres, dix visas d'un montant total de 64,3 milliards de francs ont été délivrés dont une offre publique de vente d'actions pour un montant de 10,2 milliards. Les autres sont relatifs à l'émission d'obligations pour un montant de 54,1 milliards dont 18,0 milliards par appel public à l'épargne et 36,1 milliards par placement privé.

5 COOPERATION MONETAIRE ET FINANCIERE

5.1 Relations avec les Institutions de Bretton Woods

Les opérations effectuées par la Banque Centrale avec le Fonds Monétaire International, pour le compte des Etats de l'UMOA, se sont soldées, à fin décembre 2001, par des sorties nettes de ressources de 38,0 millions de DTS, soit 36,3 milliards contre des sorties nettes de 40,7 millions de DTS ou 39,3 milliards un an plus tôt. Cette évolution a été essentiellement induite par l'accroissement des tirages effectués sur les ressources du FMI.

Les tirages bruts, au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC), se sont élevés à 74,7 millions de DTS représentant 69,4 milliards contre 48,4 millions de DTS ou 45,0 milliards en 2000.

Les rachats de monnaie, excluant les réductions de dette au titre de l'Initiative PPTE pour un montant de 17,8 millions de DTS (13,9 milliards), sont ressortis à 103,6 millions de DTS, soit 97,1 milliards contre 79,4 millions de DTS correspondant à 75,2 milliards l'année précédente. Ces opérations ont dégagé des pertes de change de 17,7 milliards contre 14,1 milliards en 2000.

Les engagements nets des Etats membres de l'UMOA au titre des prêts de la Facilité d'Ajustement Structurel (FAS) et de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC), se sont établis à 976,1 millions de DTS contre 1.025,6 millions de DTS l'année précédente, enregistrant ainsi une baisse de 4,8%.

Les paiements d'intérêts et de commissions se sont élevés à 9,8 millions de DTS pour une contre-valeur de 9,2 milliards contre 10,5 millions de DTS, soit 9,8 milliards un an plus tôt. Ils ont concerné les commissions versées au titre de l'utilisation des ressources générales (4,7 millions de DTS) et le règlement des intérêts au titre de l'utilisation des ressources administrées (5,1 millions de DTS).

Le règlement des charges afférentes aux rachats de monnaie et aux paiements d'intérêts et de commissions, a nécessité l'acquisition de 29,5 millions de DTS, équivalant à 27,5 milliards pour le compte des Etats dont les avoirs ne permettaient pas les paiements requis. Les cessions se sont chiffrées à 22,9 millions de DTS représentant 21,5 milliards.

Par ailleurs, le FMI a versé 0,7 million de DTS ou 0,6 milliard aux Etats membres de l'UMOA, au titre de la rémunération de leurs positions créditrices, contre 0,8 million de DTS, soit 0,7 milliard en 2000.

Enfin, dans le cadre du réajustement de ses avoirs en monnaie des Etats membres, régi par l'article V, section 11 de ses Statuts, le FMI a revu à la baisse, au 30 avril 2001, de 33,7 milliards environ, ses avoirs en francs CFA dans les livres de la Banque Centrale, en relation avec l'appréciation de l'ordre de 1,8% du franc CFA vis-à-vis du DTS.

5.2 Relations avec les autres institutions

Dans le cadre du renforcement de la coopération monétaire dans la sous-région, la BCEAO a participé aux travaux du Comité des Gouverneurs des Banques Centrales des Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO.)

Ainsi, s'agissant de la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire de la CEDEAO (PCME), la BCEAO a présidé les réunions du Groupe de travail des Directeurs des Etudes des Banques Centrales des pays membres de la Communauté, institué dans le cadre de l'approfondissement des réflexions en vue de la mise en œuvre du mécanisme de change de la CEDEAO. Ces rencontres, qui se sont tenues respectivement du 20 au 22 janvier 2002 à Freetown et du 2 au 6 avril 2001 à Dakar, ont permis d'identifier les préalables

à remplir pour rendre opérationnel le mécanisme de change de la CEDEAO. Le Groupe de travail s'est notamment appesanti sur la question du rachat des soldes de compensation entre banques centrales qui naîtront de l'application de l'Accord, ainsi que sur la démarche à adopter pour la levée effective des restrictions sur les transactions intra-régionales.

En outre, en vue de l'organisation de la convergence des politiques et des performances macroéconomiques des Etats membres, la Banque Centrale a joué un rôle actif dans les travaux des Experts qui ont abouti à l'élaboration des propositions relatives à la création d'un mécanisme de surveillance multilatérale des politiques économiques et financières des Etats membres de la CEDEAO. Celles-ci ont été adoptées par la vingt-cinquième Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté qui s'est tenue à Dakar en décembre 2001.

Par ailleurs, dans le cadre des diligences induites par les Accords de paiements, la BCEAO a participé au programme de gestion des chèques de voyage CEDEAO. A fin septembre 2001, des chèques d'un montant total de 31,8 millions d'UCAO ont été livrés aux Banques Centrales dont 13,0 millions d'UCAO ont été vendus. Des études sont en cours pour le transfert du système de chèque de voyage CEDEAO au secteur privé.

En outre, au cours de la réunion du Comité des Gouverneurs des Banques Centrales des Etats membres de la CEDEAO, tenue à Dakar, les 14 et 15 décembre 2001, les Gouverneurs ont notamment décidé de désigner un nouveau Directeur Général de l'AMAO pour mener à terme le mandat du Directeur sortant.

La Banque Centrale a également été étroitement associée, au plan de la coopération monétaire, aux travaux de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO). Ainsi, elle a pu faire profiter de son expérience en matière d'intégration monétaire. De manière spécifique, elle a poursuivi son assistance à l'Institut Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (IMAO), notamment en matière de gestion monétaire commune, de gestion de réserves de change et de réglementation bancaire, en accueillant du 30 juillet au 1er août 2001 une délégation de cet Institut dans le cadre d'une visite de travail.

Enfin, la BCEAO a poursuivi ses concertations avec les autres instituts d'émission, sur les modalités de relance et de redynamisation de la coopération monétaire à l'échelle du continent. A ce titre, elle a participé aux travaux de la 25ème session ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) qui s'est tenue le 16 août 2001 à Johannesburg. Au cours de ces asises, le Conseil des Gouverneurs a examiné notamment le projet de rapport du Comité Technique sur le Plan d'Actions pour la Coopération Monétaire en Afrique, la question du transfert des actifs de l'ex-CAEM, le projet d'amendement des statuts et l'évaluation financière de la création d'un Secrétariat permanent de l'ABCA. A l'issue de cette session, le Conseil a choisi à l'unanimité de ses membres, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour abriter le Secrétariat Permanent de l'ABCA et a décidé de confier le transfert et la gestion des actifs de l'ex-CAEM à ce Secrétariat. En application de ces décisions, la Banque Centrale a procédé à la nomination du Secrétaire Permanent de l'Association et a conduit les travaux d'installation du Secrétariat dans ses locaux.

6 AUTRES ACTIVITES

6.1 Intégration économique des Etats membres de l'UMOA

La mise en œuvre du schéma d'intégration de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a connu de nouvelles avancées au cours de l'année 2001, notamment la consolidation et l'approfondissement des réformes tendant à créer un environnement global propice à l'activité économique, en particulier l'accélération de la définition des politiques sectorielles communes et la mise en œuvre effective du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

6.1.1 Unification des espaces économiques nationaux

Conformément au schéma retenu par le Conseil des Ministres lors de sa session du 28 novembre 1997, une nouvelle étape a été franchie dans le processus d'unification des espaces économiques avec l'adoption d'un code communautaire des douanes de l'UEMOA en vue de renforcer la transparence et la sécurité juridique, en offrant aux administrations et aux opérateurs économiques un instrument adapté au nouveau contexte économique.

Dans le cadre du renforcement du commerce intra-communautaire, un protocole additionnel, instituant de nouvelles "règles d'origine", a été adopté par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, en décembre 2001. Ces règles, qui fixent les critères selon lesquels les produits sont considérés comme originaires de l'Union, permettent d'instaurer une plus grande fluidité dans la circulation des marchandises et une meilleure incitation à l'investissement.

Des concertations se poursuivent sur les contours d'un code communautaire des investissements, l'harmonisation des exonérations douanières et les modalités de mise en œuvre des libertés de circulation, de résidence, de prestation de services ainsi que du droit d'établissement au sein de l'Union.

Par ailleurs, la législation communautaire de la concurrence à l'intérieur de l'UEMOA, qui se compose de trois règlements et de deux directives, est en cours d'adoption par les Instances de l'Union.

S'agissant de l'harmonisation des fiscalités, le Conseil des Ministres a adopté en novembre 2001, deux directives portant respectivement harmonisation de la taxation des produits pétroliers au sein de l'UEMOA et du régime de l'acompte sur impôt assis sur les bénéfices.

Le Conseil des Ministres a adopté en septembre 2001, des amendements au Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA), en vue d'harmoniser certaines dispositions du référentiel comptable commun avec celles de l'Acte Uniforme portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises dans les Etats membres de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA).

6.1.2 Surveillance multilatérale des politiques et performances macroéconomiques nationales

La Banque Centrale a pris une part active dans la mise en œuvre du dispositif de surveillance multilatérale des politiques et performances macroéconomiques des Etats membres de l'Union, à travers l'analyse des programmes pluriannuels de convergence élaborés dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. A ce titre, elle a contribué à l'évaluation de l'état de la convergence dans l'Union. Celle-ci a révélé les difficultés rencontrées par la plupart des pays de l'Union à faire converger leurs économies vers les objectifs communautaires. A cet égard, lors de sa session de juillet 2001, le Conseil des Ministres de l'Union a décidé de l'adoption d'une série de mesures rectificatives, en l'occurrence le renforcement des efforts d'assainissement des finances publiques et le rétablissement des relations de coopération avec la communauté financière internatio-

nale, en vue du raffermissement du cadre macroéconomique de ces pays.

Par ailleurs, la Banque Centrale a participé notamment à la formulation des orientations de politiques économiques des Etats membres de l'Union au titre de l'année 2002, destinées à créer les conditions d'une croissance économique forte et soutenue garantissant la convergence des économies à l'horizon 2002. Celles-ci sont axées principalement sur l'assainissement macroéconomique, les réformes structurelles et sur la mise en œuvre de politiques sectorielles communes.

La BCEAO a également contribué à l'évaluation des programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité pour la période 2002-2004, soumis par six des huit Etats membres de l'Union. Au plan de la convergence macroéconomique, les programmes pluriannuels du Bénin, du Burkina, du Mali et du Niger ont été adoptés. Toutefois, le Niger devra poursuivre des relations de coopération harmonieuses avec la communauté financière internationale et l'assainissement des finances publiques, ainsi que la réduction du service de la dette publique. La Côte d'Ivoire et le Sénégal devaient soumettre leurs programmes pluriannuels au plus tard le 15 janvier 2002. La Guinée-Bissau et le Togo devaient également soumettre, à la même date, leurs programmes réaménagés.

Enfin, la Banque Centrale a pris part à la poursuite des travaux visant à assurer une plus grande comparabilité des variables entrant dans le calcul des indicateurs de convergence afin de renforcer la crédibilité de l'exercice de la surveillance multilatérale. A ce titre, le Conseil des Ministres a adopté, lors de sa session du 18 décembre 2001 à Dakar, un projet de décision portant harmonisation de la définition de la masse salariale.

6.1.3 Politiques sectorielles communes

Les institutions de l'Union ont poursuivi les réflexions et les concertations sur les contours des politiques sectorielles

communes. Aussi, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont-ils adopté, en décembre 2001, des Actes Additionnels relatifs à la Politique Agricole de l'Union, à la Politique Énergétique Commune et au Programme Communautaire en matière d'Artisanat.

Par ailleurs, le Conseil des Ministres a adopté en septembre 2001, la stratégie et le programme d'actions communautaires relatifs aux infrastructures routières des Etats membres de l'UEMOA ainsi que la classification du réseau communautaire routier. En outre, dans le cadre de la composante "facilitation des transports et du transit routier inter-Etats", les Ministres ont autorisé le financement de la construction de deux postes pilotes de contrôles juxtaposés sur site unique aux frontières du Burkina/Togo et Burkina/Côte d'Ivoire.

6.1.4 Financement des institutions et programmes communautaires

Dans la perspective de la concrétisation des politiques sectorielles communes prescrites par le Traité, la Banque Centrale a participé aux travaux de formulation des modalités d'aménagement du territoire communautaire. A ce titre, une étape importante a été franchie avec la décision du Conseil des Ministres de l'Union adoptant le programme d'investissement et de financement du Fonds d'Aide à l'Intégration Régionale (FAIR). Ainsi, il est prévu sur la période 2002-2006 le financement du programme d'intervention du FAIR pour un montant de 118 milliards de francs CFA dont 75 milliards pour les projets nationaux et 43 milliards pour les projets communautaires.

Le financement des organes de l'Union est assuré par les ressources propres à hauteur de 59,6%. Ainsi, les recettes statutaires, constituées par les produits du Prélèvement Communautaire de Solidarité, et affectées au budget général des organes de l'Union, ont représenté 55,2% des ressources totales en 2001. Comparées à l'exercice précédent, ces ressources sont en hausse de 48,9%.

Par ailleurs, les diligences requises ont été poursuivies, en vue de rendre opérationnel le Fonds d'Aide à l'Intégration Régionale des Etats membres de l'Union. Ainsi, un Règlement définissant une nouvelle période de programmation des interventions du FAIR a été adopté en décembre 2001. A cet effet, il a été décidé d'allouer un montant global de 118 milliards, sur la période 2002-2006, au financement de 51 projets dans l'ensemble des Etats membres. Pour l'exercice 2001, la dotation du FAIR s'élève à 5,0 milliards. Cette enveloppe porte la dotation globale du Fonds à 23,0 milliards au 31 décembre 2001.

6.2 Centrale des Bilans

Les travaux de l'année 2001 ont porté essentiellement sur l'accomplissement des diligences visant le démarrage, dans les agences principales, des opérations de saisie et de contrôle des états financiers des entreprises assujetties au SYSCOA. Ces diligences ont trait à la collecte des informations, au développement d'une application informatique permettant de transformer les renseignements recueillis en données de centrale des bilans et à la résolution des questions d'ordre organisationnel.

Conformément au schéma graduel retenu pour la collecte des états financiers, l'Administration fiscale sera, dans un premier temps, la source unique d'approvisionnement en informations comptables. La mise en place d'un cadre juridique de collecte desdites informations a donné lieu à l'adoption de lois en Côte d'Ivoire et au Niger, d'arrêtés au Bénin, au Sénégal et au Togo ainsi qu'à des communiqués diffusés par voie de presse au Burkina et au Mali.

En vue d'organiser la coopération entre les Administrations fiscales et la BCEAO, un projet de convention traitant des modalités d'une collecte efficiente a été soumis aux Etats. Ce texte a été signé au Togo. En attendant l'aboutissement des démarches en cours, 5.729 liasses d'états financiers ont été recueillies au titre de l'exercice 2001 dans toute l'Union.

Les concertations engagées au cours des années passées afin d'organiser les échanges entre la BCEAO et les administrations détentrices de fichiers d'entreprises n'ont pas encore abouti à la signature de conventions. Cependant, quelques fichiers ont été reçus, dans la perspective des fusions de données nécessaires à la constitution de la première version du répertoire unique des entreprises.

En ce qui concerne l'application informatique de la centrale des bilans, elle comprend les modules suivants : collecte et contrôle de l'information, administration des bases de données, production et analyse, diffusion et promotion.

Le développement du module collecte et contrôle de l'information a été réalisé. Il permet de saisir et de contrôler les états financiers en vue de la constitution de la base de données.

Concomitamment, les spécifications détaillées relatives à l'administration de la base de données et à la production et l'analyse ont été élaborées.

S'agissant des aspects organisationnels, des actions ont été menées en vue de renforcer les moyens humains et matériels dédiés au projet et de dispenser la formation requise, de manière à permettre le démarrage des opérations de saisie et de contrôle des liasses d'états financiers.

Au titre de ce volet, il a été enregistré la création d'un Ordre National des Experts Comptables et des Comptables Agréés au Togo et celle du Conseil National de la Comptabilité au Sénégal. Pour autant, il convient de signaler que, quatre ans après l'entrée en vigueur des directives y afférentes, la mise en place des structures nationales du SYSCOA n'est pas encore intervenue dans tous les Etats. Face à cette situation, l'attention des Etats a été attirée sur la nécessité de diligenter les procédures d'élaboration et d'adoption des textes afin de faciliter le fonctionnement normal des structures communautaires.

Dans le souci d'instaurer et de maintenir une constante harmonisation des

normes et des pratiques comptables dans l'Union, la BCEAO et la Commission de l'UEMOA ont engagé des réflexions sur des solutions transitoires dont la mise en œuvre permettrait la tenue prochaine des premières réunions du Conseil Comptable Ouest Africain (CCOA) et du Conseil Permanent de la Profession Comptable (CPPC).

Avec l'entrée en vigueur de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable de l'OHADA, à compter du 1er janvier 2001, il est apparu nécessaire de modifier certaines dispositions du Règlement relatif au SYSCOA, afin d'assurer la parfaite compatibilité des deux référentiels comptables. Dans ce sens, le Règlement n°07/2001/CM/-UEMOA du 20 septembre 2001 a été adopté par le Conseil des Ministres. Les Comités Nationaux du SYSCOA ont été sollicités pour donner aux producteurs et aux utilisateurs de comptes les précisions nécessaires sur la réglementation comptable.

6.3 Centralisation des Incidents de Paiement

L'année 2001 a été consacrée à la finalisation de la mise en œuvre du dispositif de la Centralisation des Incidents de Paiement (CIP) dans tous les Etats membres de l'UMOA, la mise en place du service kiosque, l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de la CIP en vue de sa redynamisation, l'organisation de missions d'assistance, de formation et d'information à Abidjan et à Bissau.

Il convient de préciser que la mise en place du service kiosque a été effective dans les Etats de l'Union à l'exception de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau et du Togo.

6.4 Promotion des institutions de financement décentralisées

L'expansion du secteur de la microfinance s'est poursuivie au cours de l'année 2001. En effet, le nombre de bénéficiaires des services des Systèmes de Financement Décentralisés (SFD) est passé de 2,6 millions en 2000 à 2,9 millions. En prenant en compte les groupements, soit 88.000 struc-

tures, le nombre de bénéficiaires des services offerts par les SFD s'établit à 4,8 millions.

Le total des dépôts mobilisés est ressorti à 140 milliards contre 116 milliards un an plus tôt. Le montant des crédits octroyés s'est chiffré à 114 milliards, en hausse d'un milliard.

Toutefois, il convient de relever la progression régulière du taux des créances en souffrance qui est passé de 10,2% en 1998 à 13% au 30 juin 2001. A cela s'ajoutent des cas de détournements de fonds qui ont induit la mise sous administration provisoire de l'une des principales Institutions de microfinance de l'Union. Face à ces dysfonctionnements, plusieurs SFD ont mis en œuvre des plans de redressement ou de restructuration, à leur propre initiative et avec le concours de partenaires extérieurs ou sur décision des autorités de tutelle.

Dans ce contexte, l'essentiel des activités de la Banque Centrale a porté sur l'appui aux Structures Ministérielles de Suivi (SMS) dans le domaine de la surveillance, le suivi de la mise en œuvre de la réglementation, la formation des acteurs et l'amélioration de l'information sur le secteur.

S'agissant des appuis aux SMS, ils ont porté sur les contributions financières pour la réalisation des programmes d'inspection qu'elles ont initiés.

En ce qui concerne la mise en œuvre de la réglementation, plusieurs dossiers de demande de signature de conventions ont été examinés. En outre, des projets d'instructions complémentaires ont été élaborés et la procédure de leur validation a été entamée. La finalisation de ces textes est prévue au cours de l'année 2002.

Au titre du renforcement des capacités, une session de formation en microfinance a été organisée en faveur des agents des SMS et des correspondants dans les Agences Principales de la BCEAO. En outre, la Banque Centrale à travers ses projets d'appui, a contribué à la formation de 250 représentants de SFD.

Dans le cadre de la production de l'information sur le secteur, neuf (9) banques de données nationales sur les SFD (tous les Etats de l'UMOA sauf la Guinée-Bissau) dont sept (7) relatives à l'exercice 1999 et une (1) au titre de l'année 2000, ainsi que la banque de données sous-régionale pour l'année 1999 ont été élaborées. Il a également été procédé à la réalisation des études nationales sur la viabilité des SFD dans l'ensemble des pays de l'UMOA, pour identifier les principaux paramètres qui influent sur la pérennité des Institutions de Microfinance (IMF). Des ateliers nationaux et sous-régionaux de restitution de leurs conclusions ont été réalisés et ont permis l'élaboration d'un document de mise en œuvre des conclusions et recommandations de ces études.

Dans le cadre de la concertation avec les acteurs de la microfinance, une rencontre a été organisée entre les associations professionnelles des SFD et le Secrétariat permanent de l'OHADA en vue de sensibiliser cet organe sur les préoccupations du secteur. Il a également été procédé à l'organisation de la Table de concertation des bailleurs de fonds de la microfinance dans l'UMOA et de la réunion du Comité Directeur du Projet d'Appui à la Réglementation sur les Mutuelles d'Epargne et de Crédit (PARMEC).

6.5 Réforme des Systèmes et Moyens de Paiement

En 2001, les diligences accomplies pour la modernisation des moyens et systèmes de paiement ont concerné principalement les aspects techniques (Compensation, Système de Règlement en Temps Réel, Télécommunication) et juridiques (volet légal et réglementaire) du projet de réforme des systèmes et moyens de paiement des Etats membres de l'Union. Dans ce cadre, une réunion du Comité des Experts en systèmes de paiement s'est tenue en vue de valider les cahiers des charges des différents systèmes (Système de Règlement en Temps Réel, Compensation, Télécommunication), le *corpus juris* ainsi que la maquette du système monétique cible.

Dans le cadre de la mise en place de l'interbancaire monétique, l'accent a été mis sur l'élaboration d'un projet de maquette du système monétique cible sur la base duquel une consultation préliminaire, ayant valeur de test, a été organisée en direction des banques et établissements financiers sénégalais pour recueillir leurs avis et observations. A l'appui de cette maquette, ont été proposés à la communauté bancaire et financière, les documents juridiques concernant le futur Centre Monétique Régional (CMR), à savoir les projets de textes du CMR, l'avant-projet du contrat accepteur, de l'avant-projet du contrat porteur et un modèle de protocole d'accord. En outre, un séminaire des Directeurs généraux des banques et établissements financiers de l'UMOA s'est tenu à Abidjan le 10 décembre 2001 et a permis d'obtenir l'engagement des établissements bancaires et financiers pour la réalisation de l'interbancaire sous-régionale.

En vue de la finalisation de la conception du système de compensation et de l'identification des modalités d'insertion de celui-ci au sein de la BCEAO et des banques commerciales, il a été procédé au lancement de la procédure d'appel d'offres sur la base d'un dossier décrivant les règles de soumission ainsi que le cahier des charges techniques du système de compensation automatisé.

Dans le cadre du volet "Système de Règlement en Temps Réel" de la réforme, plusieurs séances de travail ont été organisées avec l'ensemble des banques et établissements financiers des Etats membres de l'UMOA. Des séances de travail ont également eu lieu avec des représentants de la BRVM, afin de définir l'architecture cible et les modalités de mise en place du système de règlement / livraison des opérations de la Bourse. Le dossier d'appel d'offres pour la fourniture du système automatisé de règlement brut en temps réel a été élaboré et validé par les structures consultatives de la Réforme. Ce dossier d'appel d'offres a été soumis à l'avis de non-objection de la

Banque Mondiale et doit être publié au début de l'année 2002.

Les travaux relatifs au volet Télécommunication de la réforme ont démarré par la confection des questionnaires destinés aux opérateurs et régulateurs du secteur des télécommunications ainsi qu'aux banques et établissements financiers opérant dans l'UMOA. Une mission d'étude dans les Etats membres de l'Union a abouti à l'élaboration d'un rapport détaillé sur l'état des lieux et les besoins. Sur la base de ce document, un dossier de choix, comparant les différentes solutions envisageables pour l'interconnexion des participants au réseau de la BCEAO, a été produit. La volumétrie de données pour les différents sous-systèmes et le périmètre du sous-système de télécommunications en matière de sécurité des échanges de données, ont été évalués.

Une étude destinée à apprécier la faisabilité d'un système de paiement basé sur l'utilisation du porte-monnaie électronique a été organisée. Le rapport final a conclu à la faisabilité du porte-monnaie électronique dans les Etats membres. Un plan de mise en œuvre a été élaboré, ainsi qu'une proposition d'actions et de projets à mener. La BCEAO, après examen de ces résultats, a conclu à la nécessité d'une intégration du projet de porte-monnaie électronique au volet monétique de la réforme, afin d'aboutir à une meilleure synergie et une plus grande rentabilité du système de paiement par cartes dans les Etats membres de l'UMOA.

Dans le cadre de l'élaboration du dispositif légal et réglementaire devant accom-

pagner la réforme des systèmes de paiement, les travaux réalisés ont concerné la conception du cadre logique de la réforme juridique qui a mis en exergue les forces du système ainsi que ses faiblesses en termes de déficiences et d'incertitudes pouvant provoquer ou aggraver les risques dans les systèmes de paiement. Ensuite, il a été procédé à la détermination du champ opératoire de la réforme où un inventaire exhaustif des textes a été réalisé. Il s'en est suivi une phase de rédaction des projets de textes juridiques.

Par ailleurs, une étude dont l'objectif est de procéder à une enquête d'opinion auprès des usagers des systèmes et moyens de paiement a été initiée. Le rapport final contient notamment un tableau de bord de suivi des impacts de la réforme, à travers des indicateurs clés.

La BCEAO a apporté son expertise à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) pour la réalisation de son projet de réforme des systèmes de paiement. Dans ce cadre, elle a participé à trois séminaires organisés respectivement à Douala du 19 au 23 mars 2001, à Libreville du 21 au 25 mai 2001 et à Brazzaville du 11 au 15 novembre 2001.

Afin d'assurer une large diffusion de ses activités, la BCEAO publie régulièrement un Bulletin d'information dénommé " Les Echos de la Mission pour la Réforme des Systèmes et Moyens de Paiement ". Un site Internet qui sera opérationnel en 2002, complétera le dispositif de communication.

Encadré n° 4 : Le dispositif de la centralisation des incidents de paiement

Depuis 1993, la BCEAO a mis en place un dispositif de Centralisation des Incidents de Paiement (CIP), en vue notamment de :

- restaurer la confiance du public à l'endroit des instruments scripturaux, en assurant leur sécurité et leur fiabilité ;
- conforter la fonction d'intermédiaire financier assurée par les établissements de crédit, le Trésor public et les services des chèques postaux ;
- assurer un environnement propice à l'assainissement des transactions courantes et commerciales ;
- moderniser et normaliser les coordonnées bancaires et les instruments de paiement (le chèque, le billet à ordre, la lettre de change, la carte de paiement, etc...) ainsi que la législation en la matière, condition nécessaire au développement de la bancarisation et des échanges interbancaires.

Pour atteindre ces objectifs, la BCEAO a élaboré un dispositif légal et réglementaire ainsi qu'un dispositif organisationnel et informatique reposant sur les fondements ci-après :

- une loi uniforme sur les instruments de paiement ;
- une instruction de la Banque Centrale qui constitue le support pratique de la loi ;
- des arrêtés ministériels pris en application de la loi ;
- un document portant modalités de déclaration sur support magnétique.

Les principales innovations de ce dispositif ont concerné le chèque, la lettre de change, le billet à ordre et la carte bancaire.

S'agissant du chèque, l'innovation majeure réside dans la faculté donnée aux banques de prendre des mesures d'interdiction bancaire à l'égard des auteurs d'émission de chèques sans provision.

Par ailleurs, le dispositif institue une normalisation et une centralisation informative des incidents relevés sur les lettres de change acceptées et les billets à ordre domiciliés, pour absence ou insuffisance de provision ainsi que ceux domiciliés sur des comptes clôturés ou ayant fait l'objet d'opposition au paiement.

La carte bancaire fait l'objet d'une normalisation et d'une réglementation simplifiée, dans un souci de protection et de promotion de l'instrument.

En vue du bon fonctionnement du dispositif, la loi uniforme sur les instruments de paiement définit de façon précise le rôle des établissements teneurs de comptes (ETC), du parquet, de l'huissier de justice, du greffier du tribunal et celui de la Banque Centrale.

Dans ce cadre, la mission de la BCEAO consiste à centraliser et à diffuser les informations relatives aux :

- interdictions bancaires et judiciaires d'émettre des chèques ainsi qu'aux infractions sur ces mêmes interdictions ;
- levées d'interdiction d'émettre des chèques ;
- formules de faux chèques et aux comptes clôturés ;
- décisions de retrait de cartes bancaires et aux fausses cartes ;
- incidents relevés sur lettre de change acceptée et billet à ordre domiciliés en banque et rejetés pour inexistence ou insuffisance de provision ;
- ouvertures de comptes sur lesquels des formules de chèques peuvent être délivrées ainsi que les cartes bancaires rattachées à ces comptes.

*Le Chef de l'Etat ivoirien,
Son Excellence Laurent GBAGBO,
coupant le ruban symbolique en
présence du Gouverneur
Charles Konan BANNY
(à gauche), lors de l'inauguration de
l'Agence Auxiliaire de Daloa, le
09 mars 2001 - République de
Côte d'Ivoire.*





*Le Chef de l'Etat malien,
Son Excellence Alpha Omar
KONARE, coupant le ruban
symbolique en présence du
Gouverneur Charles Konan BANNY
(à gauche), lors de l'inauguration de
l'Agence Auxiliaire de Sikasso,
le 23 février 2001 -
République du Mali.*



IV - L'Administration et les comptes de la Banque Centrale

1 VIE ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES

Au cours de l'exercice 2001, les Instances de l'Union ont tenu leurs assises, conformément aux dispositions du Traité du 14 novembre 1973 constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine et des Statuts de la Banque Centrale qui lui sont annexés.

1.1 Conférence des Chefs d'Etat

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union s'est réunie le 19 décembre 2001 à Dakar, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alpha Oumar KONARE, Président de la République du Mali, son Président en exercice.

Les Chefs d'Etat, après examen du rapport du Gouverneur de la Banque Centrale, ont noté avec satisfaction l'évolution des agrégats monétaires, marquée par une amélioration de la position extérieure nette des Institutions monétaires, assurant un taux de couverture de l'émission monétaire de plus de 100%.

Ils ont accueilli favorablement la stratégie proposée par la Banque Centrale fondée sur le développement d'une plus grande synergie entre les secteurs public et privé dans le cadre d'un partenariat fécond, susceptible d'impulser une nouvelle dynamique de développement régional.

La Conférence a réaffirmé que la mise en circulation de l'euro fiduciaire à compter du 1er janvier 2002 n'aura, en elle-même, aucune incidence sur la parité du franc CFA fixée depuis le 1er janvier 1999. Elle offrira davantage d'opportunités aux Etats membres de l'UEMOA, dans leurs relations avec les partenaires européens, en raison de l'intégration de fait au vaste espace économique et monétaire que constitue la zone euro.

Au titre de la BOAD, la Conférence s'est félicitée de la participation active de cette Institution à l'élaboration des stratégies de réduction de la pauvreté et à la mise en œuvre de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE).

La Conférence a demandé au Conseil des Ministres de l'UEMOA de définir les modalités idoines pour doter la BOAD de ressources concessionnelles et pour lever les contraintes réglementaires qui pèseraient sur ses activités d'intermédiation financière.

Au titre de la Commission de l'UEMOA, la Conférence a invité les Etats membres à poursuivre leurs actions en vue d'accélérer le rythme d'exécution du schéma d'intégration de l'Union. Elle a salué les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme d'harmonisation des fiscalités indirectes intérieures au sein de l'Union, avec l'adoption de deux nouvelles directives relatives, l'une, à la taxation des produits pétroliers et, l'autre, au régime harmonisé de l'acompte sur impôts assis sur les bénéfices.

Par ailleurs, la Conférence a noté l'élaboration et l'actualisation, par les Etats membres, des programmes pluriannuels couvrant la période 2001-2003. Elle a recommandé la prise en compte de la dimension régionale dans les relations entre les Etats et les partenaires au développement, en particulier avec les Institutions de Bretton Woods et les partenaires bilatéraux.

Elle a, en outre, convié les Etats membres à poursuivre leurs efforts pour une application uniforme et intégrale des actes communautaires relatifs à la libéralisation du commerce intra-communautaire et au Tarif Extérieur Commun (TEC). Elle a invité les Etats membres à se conformer aux

dispositions de l'Acte additionnel n° 04/96 du 10 mai 1996, relatives à la levée des entraves non tarifaires aux échanges à l'intérieur de l'Union.

La Conférence a adopté un Protocole additionnel instituant les règles d'origine des produits de l'UEMOA, visant à impulser le développement du tissu industriel.

Abordant les politiques sectorielles, les Chefs d'Etat ont adopté trois Actes additionnels portant respectivement sur la Politique Agricole de l'Union, la Politique Energétique Commune et la promotion de l'Artisanat au sein de l'UEMOA.

Au terme de leurs travaux, les Chefs d'Etat ont porté Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal, à la Présidence de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union.

1.2 Conseil des Ministres de l'UMOA

Présidé successivement par Monsieur Makhtar DIOP, Monsieur Mamadou SECK et Monsieur Abdoulaye DIOP, successifs Ministres de l'Economie et des Finances de la République du Sénégal, le Conseil des Ministres de l'UMOA a connu les changements ci-après :

- en Côte d'Ivoire, Monsieur Bohoun BOUABRE a été nommé Ministre de l'Economie et des Finances, en remplacement de Monsieur Mamadou KOULIBALY. Le 14 février 2001, Monsieur Léon Emmanuel MONNET a été désigné Membre du Conseil.

- en Guinée-Bissau, le 15 février 2001, Monsieur Purna BIA, Secrétaire d'Etat au Plan et à la Statistique a été désigné membre du Conseil, en remplacement de Monsieur Helder VAZ. Le 26 mars 2001, Monsieur Rui Duarte de BARROS a été nommé Ministre des Finances, en remplacement de Monsieur Purna BIA. Le 8 décembre 2001, Monsieur Carlos SOUZA a été nommé Ministre des Finances, en remplacement de M. Rui Duarte de BARROS ;

- au Niger, le 28 septembre 2001, Monsieur Hamida ARZAKE, Secrétaire d'Etat aux Réformes Economiques, a été désigné membre du Conseil, en remplacement de Monsieur Maliki BARHOUNI ;

- au Sénégal, le 12 mai 2001, Monsieur Mamadou SECK a été nommé Ministre de l'Economie et des Finances, en remplacement de Monsieur Makhtar DIOP. Le 23 mai 2001, Monsieur Abdoulaye DIOP a été nommé Ministre de l'Economie et des Finances, en remplacement de Monsieur Mamadou SECK. Le 25 mai 2001, Monsieur Cheikh Hadjibou SOUMARE, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget a été désigné membre du Conseil des Ministres, en remplacement de Monsieur Abdoulaye DIOP.

Au cours de l'année 2001, le Conseil des Ministres a tenu quatre sessions ordinaires respectivement le 29 mars 2001 à Abidjan, le 06 juillet 2001 au Siège de la BCEAO à Dakar, le 20 septembre 2001 à l'Agence Principale de la BCEAO à Dakar, et le 18 décembre 2001 au Siège de la BCEAO à Dakar, ainsi qu'une session extraordinaire, préparatoire à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, le 12 décembre 2001 au Siège de la BCEAO à Dakar.

- Au cours de sa séance ordinaire du 29 mars 2001, le Conseil a noté le ralentissement marqué de l'activité économique dans l'Union, contrastant avec les performances exceptionnelles enregistrées par l'économie mondiale. Cette situation, imputable à l'orientation défavorable des cours internationaux des matières premières exportées, à la flambée des cours du pétrole et à l'appréciation du dollar des Etats-Unis, met en exergue la vulnérabilité de l'Union aux chocs exogènes. Les Ministres ont également relevé les tensions sur les prix intérieurs et sur les crédits à l'économie.

Dans ce contexte, le Conseil a recommandé :

- la mise en œuvre urgente des réformes structurelles indispensables pour

consolider les bases de la croissance, par l'amélioration de la productivité et la diversification des économies, en vue de contenir les conséquences des chocs exogènes ;

- la poursuite et le renforcement des efforts de convergence des politiques et performances économiques, en particulier en matière de croissance et d'inflation.

Le Conseil a relevé les progrès enregistrés dans la conduite des programmes mis en place avec l'appui des Institutions de Bretton Woods. Il a également noté la conclusion de nouveaux accords par d'autres Etats, au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance.

Le Conseil a noté que six Etats membres de l'Union bénéficient effectivement de l'Initiative d'allègement de la dette en faveur des Pays Pauvres Très Endettés, leur permettant ainsi de dégager des ressources pour leur développement économique et social.

Au titre de la Banque Ouest Africaine de Développement, le Conseil des Ministres a approuvé les comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2000, le rapport de la 10ème mission d'audit de gestion ainsi que le rapport annuel de cette Institution. A cet égard, il a félicité les responsables et le personnel pour les résultats positifs obtenus au cours de l'exercice 2000.

Le Conseil des Ministres a enfin pris acte des résultats encourageants obtenus par la BOAD dans le cadre de la mobilisation des ressources extérieures complémentaires pour le financement de sa participation à l'Initiative de réduction de la dette des Pays Pauvres Très Endettés. Aussi, a-t-il été arrêté le principe d'une démarche régionale à entreprendre par les Etats membres de l'UEMOA pour solliciter de l'Union Européenne son assistance au financement de la participation de la banque à cette Initiative. Le Conseil des Ministres a, en outre, invité la BOAD à poursuivre, en concertation avec la Banque Mondiale, ses efforts de mobilisation de concours non remboursables auprès d'autres partenaires qui contribuent au Fonds Fiduciaire PPTE.

Au titre de la Commission Bancaire de l'UMOA, les Ministres ont été informés des décisions prises par cet organe, lors de sa 43ème session tenue le 26 mars 2001, après examen de la situation du système bancaire de l'Union.

Dans ce cadre, des mesures individuelles ont été arrêtées à l'égard de plusieurs établissements de crédit, en vue d'accélérer leur restructuration, d'améliorer le fonctionnement de leur gouvernement d'entreprise, l'organisation de leurs systèmes d'information et de contrôle, la tenue de leur comptabilité et la gestion de leurs risques.

S'agissant du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, les Ministres ont été informés des activités de cet organe durant le quatrième trimestre de l'année 2000.

En ce qui concerne la Commission de l'UEMOA, le Conseil a adopté plusieurs mesures pour appuyer l'approfondissement des réformes nécessaires à la mise en œuvre effective du processus d'intégration au sein de l'Union. Ainsi, dans le domaine de la surveillance multilatérale et au titre de la période 2001-2003, le Conseil a adopté les programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité du Burkina, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau, du Niger et du Sénégal.

S'agissant du marché commun, après plus d'une année d'application du Tarif Extérieur Commun, le Conseil des Ministres a réaménagé la liste composant les catégories de marchandises de la Nomenclature Tarifaire et Statistique.

- **Au cours de la séance ordinaire du 6 juillet 2001**, le Conseil a relevé la forte décélération de l'activité économique dans les Etats membres, du fait de l'impact de chocs exogènes liés à la décélération de la croissance mondiale, au renchérissement du prix du pétrole et aux conditions climatiques moins favorables. Il a, par ailleurs, relevé l'accentuation des pressions inflationnistes, en rapport avec la diminution de l'offre de produits alimentaires et le relève-

ment des prix des produits pétroliers, qui souligne l'urgence de la mise en œuvre effective des politiques communautaires arrêtées dans le cadre de l'UEMOA.

Prenant en compte ces différents éléments, le Conseil a recommandé la poursuite de politiques macroéconomiques de qualité, le renforcement des réformes économiques ainsi que la mise en œuvre des programmes communautaires visant notamment à accroître et à diversifier la production et les échanges commerciaux.

Le Conseil a également pris connaissance du rapport de la Banque Centrale sur la revue à mi-parcours des objectifs de la politique monétaire arrêtés pour l'année 2001. Il a marqué son accord pour la révision de l'objectif de balance des paiements pour la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Togo ainsi que le maintien de l'objectif de solde de la balance des paiements assigné au Bénin, au Burkina, au Mali, au Niger et au Sénégal. Au regard de la persistance de l'incertitude quant à l'évolution de l'environnement économique international, le Conseil a exhorté les Etats membres à intensifier l'assainissement du cadre macroéconomique, singulièrement la rationalisation des dépenses publiques et l'accélération des réformes structurelles, en vue d'assurer à la monnaie commune et aux politiques de relance de la croissance, des bases saines.

Par ailleurs, les Ministres ont adopté le Règlement relatif aux bons et obligations du Trésor émis par voie d'adjudication par les Etats membres de l'UEMOA. Cette mesure complète la réforme monétaire de 1989 axée sur l'utilisation des instruments indirects de politique monétaire. Le Règlement porte sur la mise en place d'un marché primaire et d'un marché secondaire transparents de titres publics qui participeront à l'approfondissement du Marché Financier Régional.

Examinant le résultat bénéficiaire de la Banque Centrale pour l'exercice clos le 31 décembre 2000, le Conseil a marqué son accord sur les propositions d'affectation qui lui ont été soumises.

Au titre de la Commission Bancaire, les Ministres ont pris connaissance des travaux de la 44ème session de cette structure.

En ce qui concerne le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, le Conseil des Ministres a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2000. Par ailleurs, il a été informé du compte rendu des activités du marché financier au premier trimestre 2001.

S'agissant de la Banque Ouest Africaine de Développement, les Ministres ont approuvé l'entrée de la République Populaire de Chine au capital de cette institution.

A la suite des discussions autour de ce dossier, le Conseil a rappelé que sa décision du 17 juin 1999, relative à l'entrée de la République de Chine (Taïwan), est toujours en vigueur. Sous ce rapport, il a été demandé au Président du Conseil des Ministres et au Président de la BOAD de prendre les mesures idoines pour l'application effective de ces deux décisions. Il a, ensuite, pris acte de la situation de la mobilisation de ressources extérieures par la BOAD et de la mise en œuvre de sa contribution à l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés.

Au titre de la Commission de l'UEMOA, le Conseil des Ministres a pris des décisions portant sur les outils de gestion financière des Organes, la surveillance multilatérale des politiques et performances macroéconomiques des Etats membres et la politique commerciale de l'Union.

Souhaitant assurer les conditions optimales de gestion des ressources, le Conseil a donné des orientations pour l'adoption, à sa prochaine session, d'un nouveau Règlement financier des Organes de l'Union prenant en compte, à la fois, les principes budgétaires et comptables modernes et la nécessaire efficacité de structures astreintes à la performance dans la réalisation des objectifs qui leur sont assignés.

Le Conseil a examiné le rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de juillet 2001. Il en ressort que la décélération de la croissance économique

observée depuis 1998 s'est accentuée en 2000 avec un taux de 1,4%. La détérioration des termes de l'échange, le climat socio-politique ainsi que la faiblesse des investissements sont les principales causes de cette contre-performance. Ce ralentissement de l'activité économique s'est déroulé dans un contexte marqué par la maîtrise de l'inflation dont le taux annuel moyen s'est situé à 1,8% en 2000 contre 0,2% en 1999, sous l'effet du renchérissement des prix des produits pétroliers et de l'impact des déficits de l'offre de produits vivriers sur les prix des produits alimentaires.

Aussi, pour consolider l'amélioration des principaux soldes budgétaires réalisée en 2000, le Conseil a adopté une recommandation relative aux orientations de politique économique pour l'année 2002 et visant à assurer la viabilité des finances publiques et le respect des critères de convergence retenus dans le Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

Le Conseil a également adopté, pour trois Etats membres de l'Union, une directive relative aux mesures à mettre en œuvre, sur la période 2001-2003, dans le cadre des programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

Dans le domaine de la politique commerciale commune, le Conseil a entendu le rapport de la Commission sur l'état de mise en œuvre des mandats de négociations commerciales avec le Royaume du Maroc, la République Tunisienne et l'Union européenne. Il a demandé à la Commission de poursuivre les négociations avec le Maroc et la Tunisie, en vue de la conclusion rapide d'Accords de Commerce et d'Investissement mutuellement avantageux et offrant des débouchés pour les industries de l'Union.

S'agissant de la mise en œuvre du volet commercial de l'Accord ACP-UE de Cotonou, le Conseil a demandé à la Commission de poursuivre la préparation des négociations, qui démarreront en sep-

tembre 2002. Il a invité les Etats membres à se conformer aux dispositions de la Directive n° 03/2000/CM/UEMOA du 29 juillet 2000, donnant mandat à la Commission, pour ouvrir et conduire les discussions, en vue de la conclusion d'un Accord de Partenariat Economique Régional (APER) entre l'UEMOA et la Communauté européenne.

- **Au cours de sa séance ordinaire du 20 septembre 2001**, le Conseil a noté l'atonie de l'activité économique dans les Etats membres, l'accentuation des pressions inflationnistes, en rapport avec la diminution de l'offre de produits alimentaires et le relèvement des prix des produits pétroliers, qui soulignent l'urgence de la mise en œuvre effective des politiques communautaires arrêtées dans le cadre de l'UEMOA.

Prenant en compte ces différents éléments, le Conseil a formulé des recommandations en vue :

- d'assurer la conformité des finances publiques avec les objectifs prescrits par le Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité pour l'année 2002 ;

- de la mise en œuvre des programmes communautaires visant notamment à accroître et diversifier la production et les échanges commerciaux ;

- d'assurer la mobilisation de ressources extérieures nécessaires à la mise en œuvre des réformes structurelles.

Au titre de la Commission Bancaire de l'UMOA, les Ministres ont pris connaissance des conclusions de la quarante-cinquième session de la Commission Bancaire, tenue le 17 septembre 2001 à Dakar.

En ce qui concerne le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, le Conseil a examiné la situation financière de cet organe et a donné mandat à son Président de poursuivre la réflexion sur cette question, en relation avec le Gouverneur de la BCEAO.

S'agissant de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), le Conseil des Ministres a approuvé le principe

de création au sein de cette Institution d'une structure spécifique pour le financement du Secteur non marchand dénommé Fonds de Cohésion et de Développement. Ce fonds est destiné au financement des projets de lutte contre la pauvreté et d'intégration régionale.

Dans le cadre de l'Initiative d'allègement de la dette en faveur des Pays Pauvres Très Endettés, le Conseil des Ministres a noté avec satisfaction la signature des conventions d'allègement de dette et la participation de la BOAD, au financement intérimaire des programmes d'allègement de la dette de certains Etats.

Au titre de la Commission de l'UEMOA, le Conseil a examiné et adopté le projet de Règlement modifiant certaines dispositions du Règlement portant adoption d'un Référentiel comptable commun au sein de l'UEMOA dénommé Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA). Il a relevé que le Règlement ne remet pas en cause le Référentiel comptable en usage dans l'Union, mais vise à assurer une parfaite compatibilité du Règlement régissant le SYSCOA avec l'Acte Uniforme de Droit Comptable OHADA.

Il a également invité les Etats membres à accélérer la mise en place des structures nationales du SYSCOA. Le Conseil a, en outre, examiné et approuvé les rapports de la Commission sur les programmes de mesures rectificatives élaborés par les Autorités de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau et du Togo, conformément aux Directives qu'il a émises lors de sa session du 6 juillet 2001. Ces mesures visent, d'une part, à assurer une meilleure mobilisation des recettes budgétaires et, d'autre part, à maîtriser l'évolution des dépenses courantes primaires, afin de réaliser la convergence des politiques et performances macroéconomiques à l'horizon 2002.

Enfin, le Conseil a examiné le rapport préparatoire à la Table Ronde des Bailleurs de Fonds sur les infrastructures et les transports routiers des Etats membres de l'UEMOA. Il a adopté la Décision portant

sur la stratégie et le programme d'actions communautaires, relatifs aux infrastructures routières des Etats membres, ainsi que sur la classification du réseau routier communautaire.

- **Au cours de sa séance extraordinaire préparatoire à la Conférence des Chefs d'Etat, tenue le 12 décembre 2001**, le Conseil des Ministres a examiné les rapports du Gouverneur de la BCEAO et du Président de la BOAD ainsi que le rapport d'activités du Président de la Commission de l'UEMOA à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

- **Au cours de sa séance ordinaire du 18 décembre 2001**, le Conseil a noté la poursuite du ralentissement de l'activité économique, du fait de la persistance de la faiblesse des cours internationaux des matières premières exportées par les Etats membres, des résultats peu favorables enregistrés au cours de la campagne agricole 2000-2001 et des difficultés des principales filières de production.

En vue d'infléchir cette évolution défavorable, le Conseil a recommandé :

- la mise en œuvre des mesures indispensables à l'entrée en phase opérationnelle du marché des titres de la dette publique dans le cadre de la diversification des sources de financement des besoins des Etats membres ;

- le maintien ou la restauration de relations harmonieuses avec les Institutions de Bretton Woods, en vue de mobiliser un volume conséquent de ressources extérieures en appui aux efforts d'ajustement interne ;

- l'accélération de la mise en œuvre des réformes requises en matière d'assainissement des finances publiques.

Par ailleurs, le Conseil a été informé des programmes monétaires arrêtés par le Conseil d'Administration pour les Etats membres au titre de l'année 2002 et qui visent notamment à contenir l'inflation à moins de 2% et à favoriser la réalisation d'un taux de croissance d'au moins 4,0%.

Conformément aux dispositions de l'article 7 du Traité constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine, le Conseil a désigné Monsieur Tankpadja LALLE, Ministre de l'Economie, des Finances et des Privatisations de la République Togolaise, en qualité de Président du Conseil des Ministres de l'UMOA, à compter du 1er janvier 2002, pour un mandat de deux ans.

Au titre de la Commission Bancaire de l'UMOA, les Ministres ont pris acte des conclusions des travaux de la quarante-sixième session de cet organe, tenue le 13 décembre 2001 à Dakar. La Commission a notamment autorisé l'implantation d'une nouvelle banque et de deux établissements financiers, en vue d'améliorer le financement du secteur rural et des populations à revenus modestes. Elle a approuvé les statuts de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de la Guinée-Bissau.

Au titre du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, le Conseil des Ministres, a approuvé le budget du Conseil Régional pour l'exercice 2002. Il a été, en outre, informé des activités sur le marché financier au troisième trimestre 2001.

En ce qui concerne la Banque Ouest Africaine de Développement, le Conseil a approuvé les perspectives financières actualisées pour le quinquennat 2001 à 2005. A ce titre, il a approuvé la reconduction en 2002 des conditions d'intervention adoptées en 2001 pour le secteur marchand. Dans le secteur non marchand, les prêts consentis aux Etats porteront des taux d'intérêt de 2,75% l'an avec une durée de 25 ans et un différé de 7 ans, ce qui correspond à un niveau de concessionnalité de 52%.

S'agissant du renforcement de la concessionnalité des prêts octroyés au Niger, le Conseil des Ministres a marqué son accord pour consentir à la BOAD les ressources additionnelles de bonification nécessaires. Ces ressources seront mises à disposition entre 2002 et 2005.

Au titre de la Commission de l'UEMOA, le Conseil a examiné le rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de décembre 2001, qui retrace les performances économiques et financières de l'Union et des Etats membres pour l'année 2001. Il a également examiné les programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, au titre de la période 2002-2004, transmis par le Bénin, le Burkina, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger et le Togo.

Le Conseil, après avoir rappelé l'horizon de convergence fixé à fin décembre 2002, a insisté sur la nécessité pour les Etats membres de prendre en compte cette contrainte majeure dans la conduite de la politique budgétaire. Le Conseil a recommandé que des efforts soient encore déployés pour porter le taux de croissance au niveau de 7% requis pour réduire la pauvreté. Par ailleurs, il a adopté des Décisions relatives aux programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, concernant chaque Etat membre.

Enfin, le Conseil a invité les Etats membres à transmettre à la Commission, dans les délais réglementaires, les programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. De même, il les a exhortés à poursuivre leurs efforts pour l'amélioration de la qualité des informations statistiques, en vue de favoriser une évaluation pertinente desdits programmes.

1.3 Conseil d'Administration de la BCEAO

En 2001, le Conseil d'Administration de la BCEAO a tenu quatre sessions ordinaires, sous la présidence du Gouverneur de la Banque Centrale, Monsieur Charles Konan BANNY, son Président statutaire, respectivement le 28 mars 2001 à Abidjan, le 27 juin 2001 au Siège de la BCEAO à Dakar, le 19 septembre 2001 à l'Agence Principale de la BCEAO à Dakar et le 15 décembre 2001, au Siège de la BCEAO à Dakar.

La composition du Conseil a connu les changements ci-après :

- au **Burkina**, Monsieur Etienne Songré YAMEOGO, Directeur Général de la Coopération, a été nommé le 20 août 2001 Administrateur de la BCEAO, en remplacement de Monsieur Patrice NIKIEMA ;

- en **Côte d'Ivoire**, Monsieur Charles Koffi DIBY, Directeur Général de la Comptabilité Publique et du Trésor, a été nommé le 4 mai 2001, Administrateur de la BCEAO, en remplacement de Monsieur Eugène YAI ;

- en **Guinée-Bissau**, le 23 août 2001, Monsieur Henrique Horta DOS SANTOS, Directeur Général du Trésor, a été nommé Administrateur de la BCEAO, en remplacement de Monsieur Agostinho DA COSTA ;

- au **Mali**, Monsieur Souleymane KONE, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances, a été nommé le 25 septembre 2001, Administrateur de la BCEAO, en remplacement de Monsieur Ousmane Issoufi MAIGA ;

- au **Niger**, le 9 novembre 2001, Monsieur Abdou DJIBO, Secrétaire Général du Ministère des Finances et de l'Economie, a été nommé Administrateur de la BCEAO, en remplacement de Monsieur Oumarou ELHADJ. Le 20 novembre 2001, Monsieur Adamou SALAOU, Directeur Général des Ressources Internes au Ministère des Finances et de l'Economie, a été nommé Administrateur de la BCEAO, en remplacement de Monsieur Abdou DJIBO.

- **Au cours de la séance ordinaire du 28 mars 2001**, le Conseil a noté le ralentissement de l'activité économique dans les Etats membres, ainsi que l'accentuation des tensions sur les prix intérieurs, liée aux effets cumulés de la flambée des cours du pétrole et de l'appréciation du dollar des Etats-Unis.

En outre, le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance de l'exécution des programmes économiques et financiers mis en place par les Etats membres de l'Union, avec l'appui des Institutions de Bretton Woods, a salué les progrès enregis-

trés dans la conduite de ces programmes. Il a relevé la conclusion de nouveaux arrangements au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance, ce qui s'est traduit par une plus grande mobilisation des concours extérieurs.

Le Conseil d'Administration s'est toutefois préoccupé des difficultés rencontrées par certains Etats dans l'adoption de programmes de redressement économique. A cet égard, il a exprimé le vœu que ces Etats parviennent à la conclusion de nouveaux arrangements.

Les Administrateurs ont relevé avec satisfaction que six Etats membres de l'Union bénéficient d'un allègement de leur dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés et ont invité les autres Etats à prendre les mesures requises pour leur éligibilité à cette initiative.

- **Au cours de la séance ordinaire du 27 juin 2001**, le Conseil a noté la persistance de la décélération de l'activité économique de l'Union imputable aux chocs exogènes liés à la décélération de la croissance mondiale et au renchérissement du prix du pétrole. Il a, par ailleurs, relevé l'accentuation des pressions inflationnistes, en rapport avec la diminution de l'offre de produits alimentaires due aux conditions climatiques moins favorables.

Tout en notant avec satisfaction les mesures prises par certains Etats dans le but de surmonter le déficit de production, le Conseil a recommandé la mise en œuvre de programmes communautaires visant à accroître la production et à améliorer les circuits de commercialisation des produits vivriers.

En liaison avec la détérioration des termes de l'échange, la hausse des importations induite par la baisse de la production vivrière et la mobilisation nettement moindre que prévue de ressources financières en appui aux réformes structurelles, les Administrateurs ont proposé au Conseil des Ministres la révision des objectifs de balance des paiements et d'avoirs extérieurs pour trois Etats membres.

Après avoir examiné les comptes de la BCEAO arrêtés au 31 décembre 2000 et entendu le rapport du Commissaire Contrôleur, le Conseil d'Administration a approuvé lesdits comptes conformément à l'article 63 des Statuts de la BCEAO.

En ce qui concerne le programme d'informatisation de la Banque, le Conseil d'Administration a pris connaissance du bilan des réalisations du Plan d'Evolution du Système d'Information pour les années 1997-2000. Il a autorisé la Banque Centrale à mettre en œuvre le Programme informatique pour la période 2001-2004.

Le Conseil a, en outre, accueilli favorablement les actions envisagées par la Banque Centrale, en vue de consolider les acquis, en accordant une importance majeure à la disponibilité et à la sécurité de son système informatique et de son réseau privé de télécommunication. Il a également apprécié les mesures prévues pour renforcer les outils de communication et de collaboration, grâce notamment à la visioconférence et au télé-enseignement.

- **Au cours de la séance ordinaire du 19 septembre 2001**, le Conseil a noté la persistance de l'atonie de l'activité économique et l'accentuation des pressions inflationnistes, en rapport notamment avec le déficit céréalier enregistré dans certains pays du Sahel et le relèvement des prix des produits pétroliers.

Analysant les événements survenus aux Etats-Unis le 11 septembre 2001 et leurs impacts éventuels sur la conjoncture économique financière internationale et régionale, les Administrateurs ont salué l'action solidaire des principales banques centrales du monde visant à assouplir les conditions monétaires et à assurer la liquidité des grandes places financières, afin de soutenir l'activité économique mondiale.

Tout en admettant que ces développements récents doivent être intégrés dans toute action future de la Banque Centrale, les membres du Conseil d'Administration ont reconnu que cette dernière doit prendre le recul nécessaire pour envisager les me-

sures appropriées et tenir compte à cet effet, des spécificités du contexte régional, caractérisé par une décélération préoccupante de la croissance économique, une exacerbation des pressions inflationnistes, des dépassements persistants sur les objectifs des crédits à l'économie ainsi que par une dégradation inquiétante du portefeuille des banques.

S'agissant des directives de politique de la monnaie et du crédit, le Conseil a procédé à l'examen des propositions de directives de politique de la monnaie et du crédit pour 2002. Il a émis un avis favorable sur les orientations définies par l'Institut d'émission, visant à relever les défis liés au renforcement de la convergence des politiques et performances macroéconomiques, en vue du respect en 2002, des normes fixées dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

Pour atteindre les objectifs de balance de paiements et d'avoirs extérieurs assignés à chaque Etat membre, le Conseil d'Administration a recommandé une amélioration du compte courant par le développement de l'offre, susceptible de contribuer à la réduction des importations de biens de consommation courante et à la relance des exportations. Il a également insisté sur l'intensification des échanges intracommunautaires et la mise en œuvre de mesures visant à infléchir la tendance structurelle à la dégradation de la balance des services, notamment la mobilisation accrue de l'épargne intérieure aux fins du financement des investissements.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a adopté les conclusions des travaux du séminaire sur " la contribution du secteur financier à la lutte contre la pauvreté dans les Etats membres de l'UEMOA ", organisé à Bamako, les 9 et 10 juillet 2001, par la BCEAO, la BOAD et la Commission de l'UEMOA. A cet égard, il a relevé la pertinence de l'initiative visant à créer un mécanisme régional de financement dédié aux projets initiés par les couches les plus défavorisées de la population de l'UEMOA.

Le Conseil d'Administration a recommandé au Conseil des Ministres d'apporter son appui à la réalisation de ce projet qui devrait tirer avantage des expériences similaires existant dans le monde en matière de lutte contre la pauvreté.

Le Conseil a, en outre, noté que six Etats membres de l'Union bénéficient de l'Initiative d'allègement de la dette en faveur des Pays Pauvres Très Endettés. Il les a exhortés à poursuivre la mise en œuvre effective des mesures contenues dans les programmes d'ajustement économique, en vue d'une plus grande mobilisation de ressources extérieures, en appui aux efforts internes de financement de leur développement économique et social. Il a, par ailleurs, invité les deux Etats restants à tout mettre en œuvre pour bénéficier de cette initiative.

Persuadé de l'impact positif de l'allègement de la dette sur l'assainissement des finances publiques et la promotion de l'investissement indispensable à la croissance économique, le Conseil a réaffirmé la nécessité pour tous les Etats membres de l'Union d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de développement axées sur la réduction de la pauvreté, pouvant leur permettre de bénéficier pleinement de l'Initiative PPTE.

- **Au cours de la séance ordinaire du 15 décembre 2001**, le Conseil a noté la persistance du ralentissement de l'activité économique, qui s'est ressentie des effets de la faiblesse des cours internationaux des matières premières exportées par les Etats membres, des mauvais résultats de la campagne 2000-2001 et des difficultés des principales filières agricoles.

Les Administrateurs se sont préoccupés de la recrudescence de l'inflation dans la plupart des Etats, dont l'origine non monétaire, appelle des mesures urgentes dans les domaines de la maîtrise des coûts des facteurs de production, de la disponibilité et des échanges régionaux de produits alimentaires, afin de rétablir dans les meilleurs délais, la convergence nominale avec la zone euro.

Le Conseil d'Administration a également souligné la forte dépendance des économies de l'Union à l'égard des cours mondiaux des matières premières exportées, dont la tendance baissière, dans un contexte d'augmentation des productions, affecte durablement les performances de croissance et contrarie les efforts de réduction de la pauvreté. Les membres du Conseil ont, à cet égard, rappelé que la diversification économique, incontournable du reste, demeure la réponse appropriée pour que les Etats membres soient de vrais acteurs de l'interdépendance des économies au niveau mondial.

Les Administrateurs se sont enfin apesantis sur la question de l'assainissement des finances publiques, dont la mise en œuvre et le parachèvement conditionnent la réalisation de performances économiques durables et de qualité, indispensables pour permettre aux Etats de l'Union de s'attaquer avec succès au défi de la lutte contre la pauvreté.

En effet, tout en notant les progrès indéniables réalisés dans ce domaine, le Conseil a souligné l'importance des efforts restant à accomplir, au regard notamment des réformes structurelles et des mesures d'accompagnement identifiées lors de la décision de modification de la parité du F CFA ainsi que de la convergence des économies et de l'amélioration du profil des agrégats de finances publiques escomptées à l'horizon 2002, avec l'institution du Pacte de convergence.

Les Administrateurs ont, à cet égard, recommandé la mise en œuvre déterminante desdites réformes structurelles et des mesures d'accompagnement. Ils ont, en outre, exhorté les Etats membres à appliquer diligemment les mesures indispensables à l'entrée en phase opérationnelle du marché des titres de la dette publique, dans la perspective de la diversification des sources de financement de leurs besoins, avec l'imminence de l'abandon du recours au financement monétaire direct de l'Institut d'émission. Cet abandon doit être perçu comme la manifestation de la volonté des

Etats à approfondir le processus d'assainissement des finances publiques, pour renforcer l'efficacité de la politique monétaire.

A cet égard, les Administrateurs ont recommandé que la question de l'encours des avances statutaires de la Banque Centrale aux Trésors Nationaux, et de son non-apurement à l'échéance fixée, soit située dans son véritable contexte, celui de la nécessité de réformes hardies et soutenues des finances publiques, réformes intégrant le secteur des entreprises publiques et parapubliques. Le traitement du stock non apuré au 31 décembre 2001, par titrisation ou consolidation n'est finalement qu'une question de modalité technique qui ne devrait pas occulter la responsabilité des Etats qui ont en charge la gestion budgétaire.

Concernant l'évolution des agrégats monétaires, le Conseil s'est félicité de l'atténuation de l'expansion des crédits à l'économie et du niveau confortable des réserves de change, reflétant l'incidence positive de la politique monétaire prudente menée par la Banque Centrale.

Le Conseil a également examiné les propositions de programmes monétaires des Comités Nationaux du Crédit des Etats de l'UMOA au titre de l'année 2002, élaborées sur la base des directives arrêtées par le Conseil des Ministres lors de sa réunion du 20 septembre 2001. Ces programmes visent notamment à contenir l'inflation à 2% au maximum et à favoriser la réalisation d'un taux de croissance du PIB de l'Union d'au moins 4,0%.

Le Conseil a retenu pour chacun des Etats, les objectifs de crédit intérieur, réparti entre la position nette du Gouvernement et les crédits à l'économie. En vue de la réalisation des objectifs, qui mettent l'accent sur une modération dans l'utilisation des ressources monétaires afin d'assurer un financement sain de l'activité économique, le Conseil a recommandé la mise en œuvre de mesures d'accompagnement portant principalement sur :

- l'approfondissement des marchés monétaire et financier, singulièrement le

développement d'un marché dynamique de titres de la dette publique, en vue de faciliter l'accès des Etats à des sources de financement alternatives aux concours monétaires ;

- la pleine utilisation des capacités de production existantes et l'accélération de la mise en œuvre des politiques d'offre, susceptibles de contribuer à l'élargissement de la base productive et à la relance effective de la croissance économique ;

- la mise en application effective des réformes structurelles, notamment en matière de finances publiques, de restructuration du système bancaire et des filières agricoles, ainsi que la libéralisation de certains secteurs clés comme l'énergie et les télécommunications ;

- la mise en œuvre des programmes économiques conçus dans le cadre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et la coordination de l'aide internationale, en vue du financement approprié des investissements requis ;

- la poursuite des ajustements des prix des produits pétroliers en fonction de l'évolution des cours mondiaux du pétrole ;

- le renforcement de la surveillance de la qualité des crédits octroyés, en vue de sauvegarder la valeur de la monnaie et la capacité du système bancaire à mobiliser les ressources nécessaires au financement des investissements.

Par ailleurs, une accélération de la croissance ne pouvant être impulsée que dans le cadre du renforcement de l'économie régionale, le Conseil a appelé à l'intensification des efforts d'élimination des entraves à une intégration plus poussée des structures de production et des marchés, afin de favoriser l'émergence d'une véritable économie régionale, susceptible de réduire la vulnérabilité de l'Union aux chocs extérieurs. A cet égard, il a recommandé la mise en œuvre de mesures appropriées au niveau de chaque Etat pour éliminer totalement les barrières non tarifaires, s'assurer de l'application effective

des décisions communautaires en la matière et promouvoir une expansion rapide des échanges intra-régionaux.

En ce qui concerne le projet de budget de l'exercice 2002, il est marqué principalement par les chantiers relatifs à la modernisation de l'Institution et la promotion de nouvelles fonctions, en particulier le système d'information et de sécurité. Après examen du projet, le Conseil a adopté le budget de la Banque Centrale pour l'exercice 2002.

En outre, le Conseil, après examen de l'exécution des programmes économiques et financiers mis en place par les Etats membres de l'Union, avec l'appui des Institutions de Bretton Woods, s'est félicité des efforts entrepris pour la mise en œuvre des réformes.

Le Conseil d'Administration s'est toutefois préoccupé des difficultés rencontrées par certains Etats dans la conduite des programmes de redressement économique, qui se sont traduites par une moindre mobili-

sation de concours extérieurs. A cet égard, il a encouragé les Etats concernés à prendre des mesures complémentaires pour améliorer leurs relations avec les Institutions de Bretton Woods et parvenir à de tels accords.

Le Conseil a, en outre, noté que six Etats membres de l'Union bénéficient de l'Initiative PPTE. Il les a exhortés à poursuivre la mise en œuvre effective des mesures contenues dans les programmes, en vue d'une plus grande mobilisation de ressources extérieures, en appui aux efforts internes de financement de leur développement économique et social.

Persuadé de l'impact positif de l'allègement de la dette sur le processus d'assainissement des finances publiques et la promotion de la croissance économique, le Conseil a réaffirmé la nécessité pour tous les Etats membres de l'Union, d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de développement axées sur la réduction de la pauvreté, pouvant leur permettre de bénéficier pleinement de l'Initiative PPTE.

2 PERSONNEL ET SERVICE

2.1 Organigramme et mesures individuelles

Sur le plan des mesures individuelles, les décisions ci-après ont été prises :

- M. Bernard KONAN, Directeur, a été mis en position de détachement auprès du Secrétariat Permanent de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA), en qualité de Secrétaire Permanent.

- M. Théophile AHOUA N'DOLI, Directeur, précédemment Représentant-Résident du Gouverneur de la BCEAO auprès de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), a été mis en mission de longue durée auprès du Gouvernement ivoirien.

- M. Luis Candido RIBEIRO, Directeur National de la BCEAO pour la Guinée-Bissau et M. Emile PARE, Directeur, précédemment en détachement auprès du Gouvernement burkinabé, ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

2.1.1 Effectif

L'effectif du personnel de la Banque Centrale s'est chiffré à 3.731 agents au 31 décembre 2001, contre 3.672 un an plus tôt, en augmentation de 59 agents.

Par corps, le personnel se compose de 63 membres du Gouvernement et Directeurs, 1.068 agents d'encadrement et 2.600 agents de recrutement local. Il se répartit comme suit, par centre d'activité :

	nombre d'agents
- Siège	809
- Directions Nationales	2 807
- Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération	8
- Représentation auprès de la Commission de l'UEMOA	10
- Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA	97

2.1.2 Formation

Durant l'exercice 2001, le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) a poursuivi ses actions de formation en faveur du personnel de la BCEAO, des administrations et des établissements de crédit.

Au titre du cycle long diplômant, la formation de la 22ème promotion, composée de 21 stagiaires, s'est achevée le 30 avril 2001. Celle de la 23ème promotion, qui est la première à suivre le programme réformé du cycle long, s'est déroulée du 2 novembre 2000 au 31 octobre 2001. Les enseignements au titre de la 24ème promotion, composée de 32 stagiaires, ont débuté le 2 novembre 2001.

Après une année de mise en œuvre du nouveau programme susvisé, une demande de renouvellement de l'équivalence du Diplôme d'Etudes Supérieures Bancaires et Financières (DESBF) sanctionnant la formation, a été présentée au Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), au cours de son colloque tenu à Abidjan du 3 au 6 décembre 2001. Le CAMES a jugé satisfaisant le bilan de l'application du programme réformé et a confirmé l'équivalence du diplôme. Le DESBF continue donc d'être reconnu comme équivalent à un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de gestion bancaire.

Au 31 décembre 2001, le nombre total de cadres formés par le COFEB au titre des cycles diplômants, depuis sa création en août 1977, s'est élevé à 1 407 dont 764 agents de la BCEAO, 10 en provenance d'autres Banques Centrales, 420 des administrations économiques et financières des Etats et 213 des établissements de crédit.

S'agissant des actions de perfectionnement et de recyclage, recentrées sur les agents de la BCEAO, seize (16) séminaires et cours, qui ont rassemblé 629 agents, ont été organisés.

Au titre de la coopération avec les Institutions partenaires, 17 agents ont participé à un stage et 5 ont assisté à des sessions organisées auprès de l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI) à la Banque de France et de la Federal Reserve (FED) des Etats-Unis d'Amérique.

Par ailleurs, 200 agents dont 45 du siège, ont participé aux enseignements du Centre International de Formation de la Profession Bancaire (CIFPB) et de l'Institut Technique de Banque (ITB). Des cours de perfectionnement en langues anglaise et française et d'apprentissage de la langue portugaise ont également été assurés au profit de 78 agents dont 22 décideurs.

Le projet conjoint BCEAO/BEAC de renforcement des capacités en Afrique du Centre et de l'Ouest, qui comporte un volet "formation en gestion macroéconomique" et un volet "formation en gestion de la dette", est mis en œuvre avec le concours financier de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique, de la Coopération suédoise, des bailleurs de fonds du programme de renforcement des capacités des pays pauvres très endettés (PPTE), des Etats membres de l'UEMOA et de la CEMAC ainsi que des deux Banques Centrales de la zone franc. Quatre sessions ont été organisées dans le cadre de la "formation en gestion macroéconomique" et 8 sessions au titre du volet "formation en gestion de la dette".

La coopération avec l'institut du Fonds Monétaire International (FMI) et le Bureau International du Travail (BIT) ont permis d'organiser respectivement un cours régional sur la Programmation et les Politiques Financières et un atelier de formation des formateurs sur les fonds de garantie.

Dans le cadre de la coopération avec l'IBFI, un séminaire sur les critères de convergence de l'Union Européenne et de l'UEMOA et une formation de formateurs sur les marchés financiers et la relation pédagogique ont été organisés.

2.2 Informatisation

La mise en œuvre des applications informatiques s'est poursuivie en 2001. Dans le cadre du projet CAFIS (Comptabilité, Achats Fournisseurs, Immobilisations et Stocks), les utilisateurs du Siège, des Agences Principales et Auxiliaires ainsi que de la Commission Bancaire ont été formés. L'utilisation du progiciel Oracle Applications en parallèle avec le système existant a démarré le 2 novembre 2001 et se poursuit. Le logiciel de gestion des ressources humaines, déjà en production au Siège et dans les Agences du Sénégal, a été déployé sur tous les sites. Après la formation des utilisateurs sur l'application Transfert Agence, les adaptations nécessaires ont été réalisées. La mise en production de TP Agence interviendra au cours de l'année 2002. Les applications relatives à l'établissement de la balance des paiements en termes de transactions et en termes de règlements ont été réécrites dans l'environnement Oracle. Un logiciel de gestion de la centrale des bilans a été réalisé. Sa mise en production interviendra en 2002.

Au titre des moyens de traitement, le parc informatique de l'Institution a été renforcé par l'acquisition de serveurs, de postes de travail et d'imprimantes. Un cybercafé a été ouvert au Siège pour les stagiaires du COFEB, les chercheurs et le personnel.

Par ailleurs, les Instances de l'Union ont approuvé le programme informatique pour les années 2001 à 2004. L'extension de la capacité du réseau de télécommunication par satellite VSAT et la mise en place d'un système de vidéoconférence entre le Siège et les Agences Principales constituent une composante importante du programme. En outre, le précâblage du nouveau bâtiment annexe en paire torsadée et fibre optique a été réalisé. A l'instar des autres sites de la Banque, un réseau local basé sur des commutateurs et respectant les normes en matière de performance et de disponibilité,

garantit une mise en réseau aisée et sécurisée des nouveaux locaux.

2.3 Réseau

Au cours de l'exercice 2001, d'importants travaux de réhabilitation ont été effectués au niveau des immeubles du Siège qui, au terme d'une vingtaine d'années, ont

subi des dégradations sous l'effet des embruns marins. Ces travaux ont concerné notamment les façades de la Tour du COFEB.

En outre, il a été procédé à la réfection de la toiture de la salle de conférence dont la charpente en bois avait été endommagée par les intempéries.

3 COMPTES FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE

L'exercice financier de la Banque Centrale a été marqué par la consolidation des avoirs en monnaies étrangères et par la progression des billets et monnaies en circulation, ainsi que des comptes de dépôts.

3.1 Analyse du bilan

Le total du bilan est ressorti à 5.157,8 milliards, en augmentation 488,1 milliards, soit 10,4% par rapport à l'exercice précédent.

A l'actif, la hausse est due à l'ensemble des composantes à l'exception des créances sur les établissements de crédits et les Trésors, des opérations pour le compte des Trésors, ainsi que les comptes d'ordre et divers. Au passif, les accroissements ont concerné tous les postes, sauf les transferts à exécuter et les engagements au titre des opérations avec le Fonds Monétaire International.

3.1.1 Analyse des postes de l'Actif

Les **avoirs en or** se sont élevés à 231,3 milliards contre 200,5 milliards au 31 décembre 2000, soit une hausse de 30,8 milliards, imputable aux acquisitions effectuées et à l'appréciation du cours moyen de l'once d'or qui est passé de 189.494 F CFA en 2000 à 207.119 F CFA. Le stock d'or détenu par la Banque Centrale s'est accru de 1.830,2 kilogrammes pour se situer à 34.738,3 kilogrammes.

Les créances sur le Fonds Monétaire International (FMI) se sont fixées à 34,6 milliards.

La position de réserve des Etats de l'Union auprès du FMI s'est établie à 27,0 milliards, contre 27,4 milliards à la fin de l'exercice précédent.

Evolution comparée du bilan

	2000	2001	Variation	
			Valeur	%
			Milliards de F CFA	
A C T I F				
Avoirs en or	200,5	231,3	30,8	15,4
Fonds Monétaire International	29,4	34,6	5,2	17,7
Avoirs en monnaies étrangères	2 298,6	2 861,2	562,6	24,5
Créances sur Ets de crédit et Trésors	617,4	599,0	-18,4	-2,9
Opérations p/c des Trésors Nationaux	877,2	856,2	-21,0	-2,4
Participations	18,4	21,2	2,8	15,2
Autres immobilisations nettes	138,4	137,8	-0,6	-0,4
Comptes d'ordre et divers	489,8	416,4	-73,4	-14,9
TOTAL	4 669,7	5 157,7	488,0	10,4
P A S S I F				
Billets et monnaies en circulation	1 565,9	1 839,4	273,5	17,4
Comptes courants ordinaires et dépôts	608,6	839,7	231,1	37,9
Transferts à exécuter	32,4	11,2	-21,2	-65,4
Engagements en monnaies étrangères	6,1	23,4	17,3	283,6
Fonds Monétaire International	1 089,9	1 027,3	-62,6	-5,7
Capital et réserves	824,6	850,5	25,9	3,1
Provisions pour risques et charges	63,9	62,2	-1,7	-2,6
Résultat	30,9	35,6	4,7	15,2
Comptes d'ordre et divers	447,4	468,4	21,0	4,7
TOTAL	4 669,7	5 157,7	488,0	10,4

Les disponibilités en droits de tirages spéciaux (DTS) ont augmenté de 5,5 milliards pour se situer à 7,6 milliards, à la suite des opérations ci-après :

	en milliards de F CFA
	Variations 2000 / 2001
Acquisitions	+27,7
Cessions	0,0
Rémunérations perçues	+0,7
Commissions payées	- 22,5
Bonifications reçues	0,0
Réévaluation	0,4
TOTAL	- 5,5

Les avoirs en monnaies étrangères se sont consolidés de 562,6 milliards, pour ressortir à 2.861,2 milliards. Cette évolution résulte principalement de l'accroissement de 414,7 milliards des avoirs en compte d'opérations.

	2000	2001	Variation Valeur	%
	Milliards de F CFA			
Compte d'Opérations	2 222,2	2 636,9	414,7	18,7
Correspondants de la Zone Franc	5,8	5,8	0,0	
Encaisses Billets de la Zone Franc	11,2	70,2	59,0	526,8
Correspondants hors Zone Franc	47,3	137,6	90,3	190,9
Encaisses Billets hors Zone Franc	0,6	1,5	0,9	150,0
Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest	11,5	9,2	-2,3	-20,0
TOTAL	2 298,6	2 861,2	562,6	24,5

Les créances de la BCEAO ont baissé de 18,4 milliards, en relation avec le repli des concours aux établissements de crédit. En effet, les créances de la Banque Centrale sur les établissements de crédit sont passées de 105,7 milliards en 2000 à 54,3 milliards, soit une diminution de 51,4 milliards.

Les créances sur les Trésors nationaux ont enregistré une hausse de 33,0 milliards liée à l'accroissement de 56,5 milliards des créances monétaires atténué par la réduction de 23,5 milliards des créances financières.

La décomposition des créances de la Banque Centrale au 31 décembre 2001 se présente de la manière suivante :

	2000	2001	Variation Absolue	%
	Milliards de F CFA			
Créances sur les Etablissements de crédit	105,7	54,3	-51,4	-48,6
- Créances sur les banques	91,6	43,2	-48,4	-52,8
- Créances sur les établissements financiers	14,1	11,1	-3,0	-21,3
Créances sur les Trésors Nationaux	511,7	544,7	33,0	6,4
- Créances monétaires	365,6	422,1	56,5	15,5
- Créances financières	146,1	122,6	-23,5	-16,1
TOTAL	617,4	599,0	-18,4	-2,9

Les opérations effectuées pour le compte des Trésors nationaux se sont fixées à 856,2 milliards contre 877,2 milliards en 2000, soit une contraction de 21,0 milliards induite par l'accroissement des tirages et remboursements intervenus au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC). En effet, l'encours des prêts au titre de ce mécanisme s'est chiffré à 770,1 milliards, contre 786,0 milliards en 2000. En revanche, en raison des remboursements, l'encours au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel (FAS) a été ramené de 17,9 milliards à 10,4 milliards. Les gains issus des réévaluations de certains dépôts ont porté l'encours des autres concours du FMI de 70,3 milliards en 2000 à 72,7 milliards. Aucune opération n'a été effectuée dans le cadre du Recours au Crédit du Fonds (RCF) dont le stock s'est stabilisé à 3,0 milliards.

	FAS	FRPC	RCF	Autres	Total
	Milliards de F CFA				
Solde au 31 décembre 2000	17,9	786,0	3,0	70,3	877,2
Tirages	0,0	69,4	0,0	0,0	69,4
Remboursements	-7,5	-85,3	0,0	0,0	-92,8
Réévaluation dépôt Koweït	0,0	0,0	0,0	2,4	2,4
Solde au 31 décembre 2001	10,4	770,1	3,0	72,7	856,2

Les participations de la Banque Centrale se sont accrues de 2,8 milliards pour atteindre 21,2 en liaison avec les appels de capitaux de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

Les autres immobilisations nettes et les comptes d'ordre sont passés respectivement de 138,4 milliards en 2000 à 137,8 milliards et de 489,8 milliards en 2000 à 416,4 milliards.

3.1.2 Analyse des postes du Passif

Les billets et monnaies sont ressortis à 1.839,4 milliards, en progression de 273,5 milliards par rapport à l'année précédente.

Les dépôts auprès de la Banque Centrale se sont établis à 839,7 milliards, soit une hausse de 231,1 milliards, en liaison avec la consolidation des avoirs des banques et établissements financiers, des structures publiques et des autres comptes de dépôts.

	2000	2001	Variation	
			Valeur	%
	Milliards de F CFA			
Banques et institutions étrangères	85,2	89,5	4,3	5,2
Banques et institutions communes de l'Union	73,6	62,8	-10,8	-14,7
Banques et établissements financiers	194,7	307,2	112,5	57,8
Trésors nationaux et autres organismes publics	239,5	327,2	87,7	28,2
Autres comptes de dépôts	16,6	53,0	37,4	
TOTAL	608,6	839,7	231,1	38,0

Au titre des opérations avec le Fonds Monétaire International, les engagements se sont situés à 1.027,3 milliards, contre 1.089,9 milliards en 2000, en hausse de 62,6 milliards.

Le poste capital et réserves est ressorti à 850,5 milliards, en accroissement de 25,9 milliards, à la suite de l'affectation des résultats de l'exercice 2000 aux réserves et de la réévaluation des avoirs en or.

	2000	2001	Variation	
			Absolue	%
	Milliards de F CFA			
Capital	134,1	134,1	-	-
Prime de fusion	43,6	43,6	-	-
Réserves	170,4	196,3	25,9	15,2
Ecart de réévaluation des immobilisations	106,6	106,6	-	-
Report à nouveau	369,9	369,9	-	-
TOTAL	824,6	850,5	25,9	15,2

Les comptes d'ordre du passif sont passés de 447,4 milliards en 2000 à 468,4 milliards, soit une variation de 21,0 milliards.

3.2 Compte de résultat

Les principales composantes du compte de résultat sont présentées dans le tableau ci-après :

	2000	2001	Variation	
			Valeur	%
	Milliards de F CFA			
PRODUITS				
Produits des opérations de crédit	15,7	12,4	-3,3	-21,0
Produits sur avoirs extérieurs	174,7	171,5	-3,2	-1,8
Autres produits	5,1	14,3	-9,2	180,4
Total	195,5	198,2	2,7	1,4
CHARGES				
Charges d'exploitation	102,2	112,8	10,6	10,4
- Charges financières	36,5	43,3	6,8	18,6
- Dépenses de fonctionnement	65,7	69,5	3,8	5,8
- Entretien de la circulation fiduciaire	14,1	14,0	-0,1	-0,7
- Frais généraux	51,6	55,5	3,9	7,6
Dotations aux amortissements et provisions	61,1	38,5	-22,6	-37,0
- dotations aux amortissements	11,9	12,8	0,9	7,5
- dotations aux provisions	49,2	25,7	-23,5	-47,8
Autres Charges	1,3	11,3	10,0	769,2
Total	164,6	162,6	-2,0	-1,2
RESULTAT DE L'EXERCICE	30,9	35,6	4,7	15,2

3.2.1 Produits

Les produits sont ressortis à 198,2 milliards, en hausse de 2,7 milliards résultant

exclusivement des revenus générés par les autres produits.

Les produits des opérations de crédit sont passés de 15,7 milliards en 2000 à 12,4 milliards, en liaison avec le ralentissement des opérations de refinancement et la faiblesse de la rémunération sur les concours consentis aux Trésors nationaux

	2000	2001	Variation	
			Valeur	%
	Milliards de F CFA			
Refinancement des Ets de crédit	3,3	2,0	-1,3	-39,4
Marché Monétaire	-	-	-	-
Concours aux Trésors nationaux	11,1	9,0	-2,1	-18,9
Produits sur titres d'Etat	0,7	0,7	-	-
Soldes débiteurs et créances consolidées	0,6	0,7	0,1	16,7
TOTAL	15,7	12,4	-3,3	-21,0

Les produits sur les avoirs extérieurs sont passés de 174,7 milliards en 2000 à 171,5 milliards, soit une contraction de 1,8% imputable principalement au repli du produit de la garantie de change.

	2000	2001	Variation	
			Valeur	%
	Milliards de F CFA			
Compte d'opérations	84,9	118,5	33,6	39,6
Intérêts des avoirs en devises	20,6	10,9	-9,7	-47,1
Gains de change	3,4	1,5	-1,9	-55,9
Garantie de change	65,8	40,6	-25,2	-38,3
TOTAL	174,7	171,5	-3,2	-1,8

Les autres produits se sont chiffrés à 14,3 milliards dont 5,7 milliards sont des reprises sur provisions

3.2.2 Charges

Les charges de l'exercice se sont fixées à 162,6 milliards contre 164,6 milliards en 2000, soit un repli de 2,0 milliards, lié essentiellement à la contraction des dotations aux amortissements et aux provisions.

Les charges financières, se sont établies à 43,3 milliards, en augmentation de 6,8 milliards par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est liée à l'accroissement des pertes de change.

	2000	2001	Variation	
			Valeur	%
	Milliards de F CFA			
Intérêts et commissions	15,3	12,7	-2,6	-16,9
Trésors nationaux	5,8	5,6	-0,2	-3,5
Autres organismes	4,4	2,9	-1,5	-34,1
Commissions	5,1	4,2	-0,9	-17,6
F.M.I.	4,9	4,2	-0,7	-14,3
Autres correspondants	0,2	0,0	-0,2	-
Pertes de change	17,0	26,6	9,6	56,4
Pertes de Change en DTS	14,2	18,8	4,6	32,4
Pertes de change en autres devises	0,1	0,1	0,0	-
Pertes de réévaluation	2,7	7,7	5,0	185,2
Titres d'Etat et Bons BCEAO	4,2	4,0	-0,2	-4,8
TOTAL	36,5	43,3	6,8	18,6

Les dépenses de fonctionnement ont atteint 69,5 milliards, en progression de 3,8 milliards. Cette évolution est due essentiellement à l'augmentation des frais généraux qui se sont accrus de 3,9 milliards pour se situer à 55,5 milliards. Les dépenses d'entretien de la circulation fiduciaire se replient de 0,1 milliard pour s'établir à 14,0 milliards.

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont chiffrées à 38,5 milliards contre 61,1 milliards en 2000.

Les autres charges se sont élevées à 11,3 milliards.

3.2.3 Résultat

L'exercice 2001 s'est soldé par un bénéfice net de 35,6 milliards, en hausse de 4,7 milliards par rapport à l'exercice précédent.

3.3 Contrôle des comptes

La vérification des comptes des Agences de la BCEAO a été effectuée par les Contrôleurs nationaux désignés par les

Ministres chargés des finances, en application de l'article 64 des Statuts, à l'issue d'une procédure d'appel d'offres.

- Au Bénin, le cabinet BENIN EXPERTISE, représenté par M. Alidou KOUSSE ;

- au Burkina, le cabinet SECCAPI, représenté par Mme Françoise TOE SAWADOGO ;

- en Côte d'Ivoire, le cabinet DELOITTE & TOUCHE, représenté par M. René EDI ;

- en Guinée-Bissau, le cabinet BDO/MBA, représenté par Mme Marie BA ;

- au Mali, le cabinet SARECI, représenté par M. Bourahima SIBY ;

- au Niger, le cabinet MAZARS & GUERARD/KMC, représenté par M. Hassane KENEYE ;

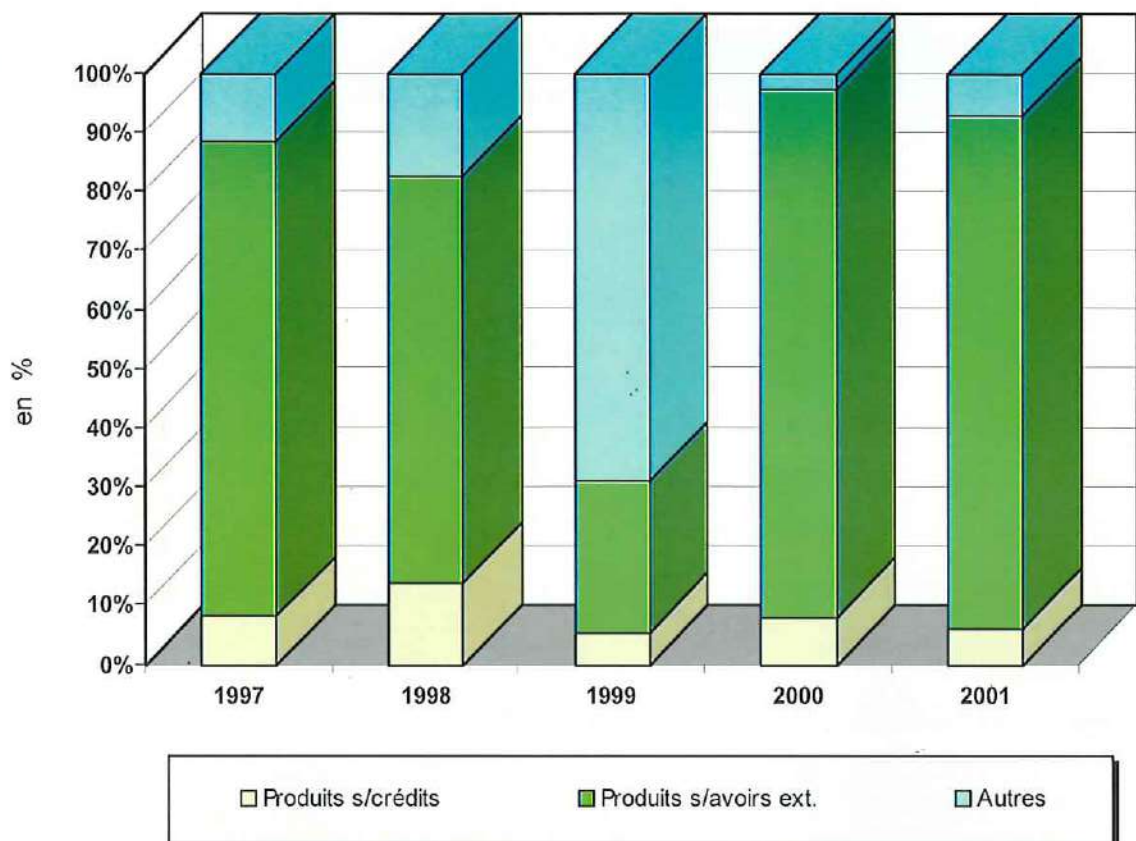
- au Sénégal, le cabinet SYNERGIES AUDIT & CONSEILS, représenté par M. Libasse DIAGNE ;

- au Togo, le cabinet AFRIQUE AUDIT & CONSULTING, représenté par M. Anani CLOMEGAH ;

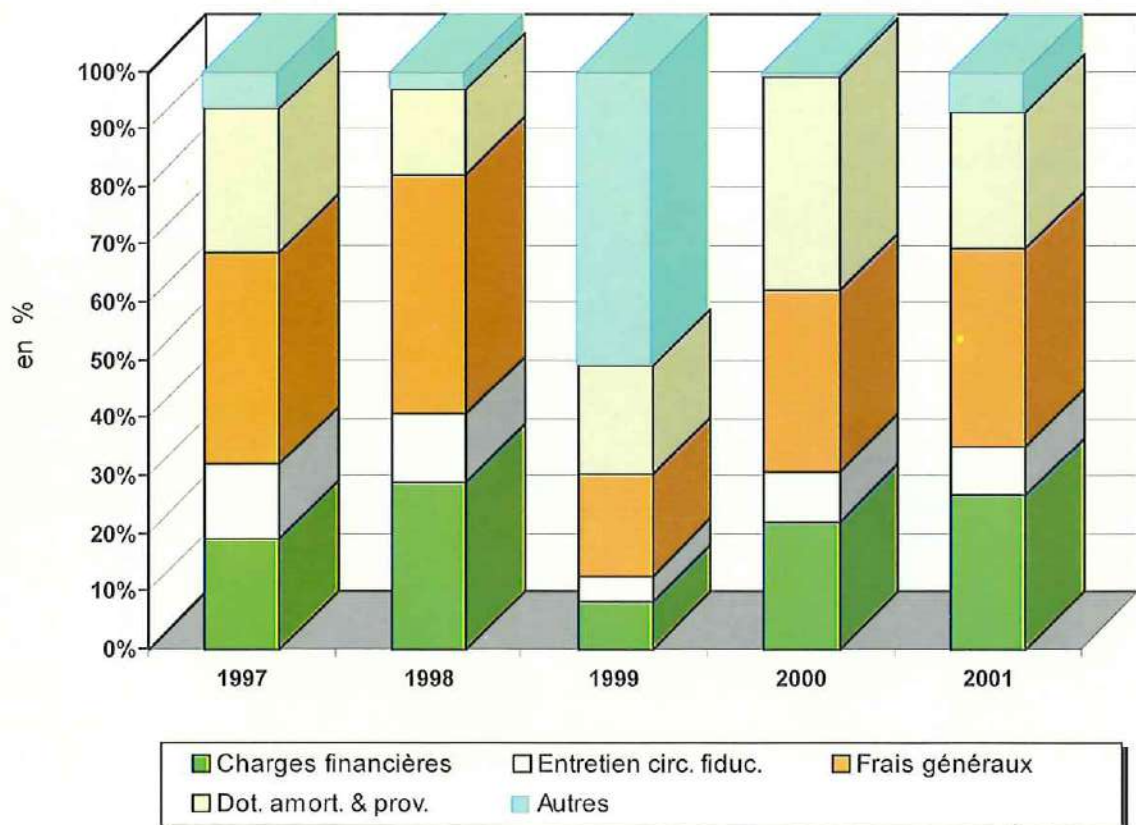
- le contrôle de la comptabilité centralisée a été réalisé par le cabinet COOPERS & LYBRAND/DIEYE, représenté par M. Aziz DIEYE.

Le contrôle de l'application des dispositions de la Convention de Compte d'opérations signée le 4 décembre 1973 entre la France et les Etats de l'Union a été effectué, pour la République française, par Monsieur Michel REVEYRAND et pour l'Union, par le cabinet COOPERS & LYBRAND/DIEYE, Commissaire Contrôleur.

Ventilation des produits par nature



Ventilation des charges par nature





Gamme de billets de la BCEAO.

Rapport sur le contrôle des états financiers de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

Exercice clos le 31 décembre 2001

RAPPORT D'OPINION DES AUDITEURS

Coopers & Lybrand Dièye

2, Place de l'Indépendance
Immeuble BIAO - 1er étage
B.P. 188 - DAKAR
Tél. : 821.85.88 - 831.86.71
Télex : 61352 CADEXCO
Télécopie : 821.75.94

Messieurs les Administrateurs de la Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest-BCEAO
Avenue Abdoulaye FADIGA
DAKAR

Membre de Coopers & Lybrand (international)

Messieurs les Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil des Ministres en date du 31 octobre 2000, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle du bilan et du compte de résultat de la BCEAO tels qu'ils sont annexés au présent rapport, relatifs à l'exercice clos le 31.12.2001. Notre mission de Commissaire Contrôleur comporte l'audit des comptes du Siège de la BCEAO et de la centralisation des comptes des Agences Nationales eux-mêmes audités par les Contrôleurs Nationaux des différents pays membres de l'UMOA. La préparation des états financiers est du ressort exclusif du Management de la Banque Centrale, notre rôle étant d'en vérifier la conformité aux normes comptables internationales.

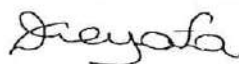
Il convient de signaler que cette année, la Banque a décidé d'appliquer les normes internationales dans l'établissement de ses états financiers. Elle a, de ce fait, retraité les états financiers de l'exercice 2000 sous le même format, dans toute la mesure applicable au secteur spécifique de la Banque.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les différentes rubriques des états financiers. Un audit consiste également à apprécier que les principes comptables ont fait l'objet d'une application constante et que les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes sont raisonnables. Nous pensons que nos travaux de contrôle peuvent valablement servir de base à l'expression d'une opinion sur les états financiers de la Banque Centrale.

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit telles que définies par l'IFAC et a comporté toutes les diligences que nous avons jugées nécessaires, compte tenu de l'utilisation pour ce qui concerne les Directions Nationales, des travaux réalisés sous leur responsabilité par les Contrôleurs Nationaux.

En conclusion de nos travaux, nous sommes d'avis que les comptes de la BCEAO arrêtés au 31 décembre 2001 sont réguliers et sincères et reflètent la situation financière de la Banque, ainsi que le résultat de ses opérations closes à la même date.

Fait à Dakar, le 06 Juin 2002



Aziz DIEYE
Associé-Directeur

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Annexe aux comptes de l'exercice de douze mois
clos le 31 décembre 2001

Note 1 - Informations générales

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), est un établissement public international constitué entre les Etats Membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine par le traité du 12 mai 1962, amendé le 14 novembre 1973. Son capital n'est pas divisé en actions, mais est détenu à parts égales par les huit Etats Membres.

La Banque Centrale comprend, outre le Siège et les Agences Principales installées dans les Etats Membres, 15 Agences Auxiliaires et deux Représentations, respectivement à Ouagadougou (auprès de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine) et Paris (auprès des Institutions Européennes de Coopération).

Elle est dirigée par le Gouverneur, Président du Conseil d'Administration de la BCEAO, qui rend compte, selon les cas, au Conseil des Ministres ou à la Conférence des Chefs d'Etats de l'Union.

Les opérations de la BCEAO se rattachent à l'organisation et à la gestion du système monétaire, bancaire et financier de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

Note 2 - Cadre comptable et présentation des états financiers

. Cadre comptable

Les opérations de la Banque Centrale sont exécutées et comptabilisées selon les règles et usages commerciaux et bancaires, en conformité avec le Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) et le Plan Comptable Bancaire en vigueur dans l'Union.

D'une manière générale, les principes comptables de la Banque Centrale sont conformes aux prescriptions des normes IAS. La BCEAO prévoit de respecter l'ensemble de ces normes, dans la mesure où elles sont applicables dans l'Union, au plus tard pour la clôture de l'exercice 2005.

. Présentation des états financiers

Les états financiers de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ont été produits sur la base des coûts historiques. Ils sont libellés en Francs de la Communauté Financière Africaine (Francs CFA), dont la parité fixe par rapport à l'euro est de :

1 euro=655,957 FCFA.

Ils sont présentés selon les formes généralement reconnues et acceptées par la communauté financière internationale, spécifiquement celles préconisées par la norme IAS 30 relative aux informations à publier par les banques et établissements financiers.

Il convient de signaler que le tableau de flux de trésorerie qui est inclus dans les présents états financiers ne comporte pas de comparatif, s'agissant de la première année de mise en œuvre des normes de présentation IAS. Par ailleurs, ce tableau ne retrace que les mouvements des positions en devises, les flux en francs CFA n'ayant pas été retenus comme pertinents dans le cas de la BCEAO.

Les points particuliers pour lesquels les normes IAS n'ont pas été appliquées sont signalés dans les notes aux états financiers ci-après.

Note 3 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les méthodes d'évaluation et de comptabilisation sont exposées ci-après pour les principales opérations de la Banque Centrale.

. Avoirs en or

Le stock d'or détenu est évalué sur la base de la moyenne trimestrielle des cours de l'once d'or à la Bourse de Londres. L'écart de réévaluation de l'or est directement comptabilisé dans les comptes de réserves.

. Avoirs et dettes en monnaies étrangères

Une comptabilité séparée est tenue dans chacune des devises utilisées par la Banque Centrale pour ses transactions. Les créances et les dettes libellées dans chaque devise sont évaluées au cours du jour de clôture.

Les différences entre les montants résultant de l'évaluation des comptes de positions de change et ceux inscrits dans les comptes de contre valeur de positions de change sont inscrits au compte de résultat, sauf en ce qui concerne les positions en droits de tirage spéciaux (DTS).

Les différences de change résultant de la conversion des opérations libellées en droits de tirage spéciaux sont inscrites dans des comptes d'ajustement au bilan. En cas de perte potentielle, une provision est constituée à due concurrence.

. Titres de participation

Les titres de participation détenus par la Banque sont évalués à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur inscrite au bilan est inférieure à la quote-part dans la situation nette de la société émettrice, une provision est constituée.

. Stocks de monnaies et billets non émis

L'évaluation de ces stocks à la clôture de l'exercice est faite selon la méthode du coût moyen pondéré.

. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, sur la base de la durée de vie estimée de l'immobilisation.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

	Taux
terrains :	Non amortissable
constructions :	5%
écart de réévaluation des immeubles :	5%
matériel et mobilier :	20 à 25%
matériel de transport :	33,3%
logiciels :	25%

. Norme IAS n°39 - instruments financiers : comptabilisation et évaluation

Cette norme n'a pas été mise en application pour l'exercice 2001. En tout état de cause, son impact sur les états financiers devrait être très limité, la BCEAO ayant un recours extrêmement limité aux nouveaux instruments financiers.

BILAN ACTIF

Note 4 - Avoirs en or

	31/12/01	31/12/00
	<i>en millions de francs</i>	
Or en dépôt au Siège	24 795	22 685
OR détenu à la Banque de France	206 528	177 804
	231 323	200 489

La variation notée au 31 décembre 2001 par rapport à l'exercice précédent résulte d'une augmentation de la quantité d'or détenue par la Banque (+ 1 830 kgs) combinée avec une hausse du cours moyen de l'once d'or (207 119 FCFA au 31 décembre 2001 contre 189 494 FCFA au 31 décembre 2000).

Note 5 - Fonds Monétaire International

	31/12/01	31/12/00
	<i>en millions de francs</i>	
Position de réserve	26 994	27 351
DTS Détenus	7 621	2 072
	34 615	29 423

La position de réserve s'analyse comme suit :

	31/12/01	31/12/00
	<i>en millions de francs</i>	
Quotas FMI	800 561	815 149
FMI, Compte n°1	-776 888	-791 179
Tirages ordinaires	3 321	3 381
	26 994	27 351

Note 6 - Avoirs en monnaies étrangères

	31/12/01	31/12/00
	<i>en millions de francs</i>	
Monnaies de la Zone Franc	2 712 934	2 239 268
Correspondant en dehors de la Zone Franc	148 282	59 256
Créances à rattacher (intérêts courus)	23	72
	2 861 239	2 298 596

La BCEAO centralise et gère les réserves de change des Etats Membres de l'UMOA. En vertu d'une convention signée le 04 décembre 1973 entre l'Etat Français et la BCEAO, celle-ci doit déposer en permanence sur le Compte d'Opérations ouvert auprès du Trésor un montant en devises équivalent à 65% de ses avoirs extérieurs.

Au 31 décembre 2001, le montant ainsi déposé sur le Compte d'Opérations s'élève à 2 636 946 millions de FCFA. Le reliquat des avoirs en monnaies étrangères représente les devises détenues par la BCEAO chez les correspondants étrangers, l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest et les placements à la BRI.

Note 7 - Créances sur les banques et établissements financiers

	31/12/01	31/12/00
	<i>en millions de francs</i>	
Effets pris en pension	25 233	52 918
Créances consolidées banque	28 773	52 530
Créances à rattacher (intérêts courus)	286	247
	<u>54 292</u>	<u>105 695</u>

Les créances consolidées représentent des avances sur Titres d'Etat détenus par les banques de Côte d'Ivoire. Ce montant s'élevait à 80 970 millions de FCFA au 31 décembre 1999.

Note 8 - Créances sur les trésors nationaux

	31/12/01	31/12/00
	<i>en millions de francs</i>	
Créances monétaires Trésors nationaux	415 987	365 583
Créances financières Trésors nationaux	128 698	146 124
	<u>544 685</u>	<u>511 707</u>

Les créances monétaires sont constituées des avances à court terme accordées aux Trésors Nationaux au titre du découvert en compte courant (article 14 des statuts de la BCEAO).

Les créances financières comprennent essentiellement :

- les créances sur positions extérieures débitrice des Etats (53 777 millions de FCFA) : il s'agit des intérêts débiteurs résultant de la position moyenne négative des disponibilités extérieures de certains Etats de l'UMOA ; ces intérêts ont été rééchelonnés ;

- les droits d'entrée dus par la Guinée-Bissau au titre de son adhésion à l'UMOA (60 352 millions de FCFA).

Note 9 - Opérations pour le compte des trésors nationaux

	31/12/01	31/12/00
	<i>en millions de francs</i>	
Fonds Monétaire International	783 460	806 833
Concours Gouvernements étrangers (dépôts Koweït)	72 716	70 320
	<u>856 176</u>	<u>877 153</u>

Le poste FMI s'analyse comme suit :

	31/12/01	31/12/00
	<i>en millions de francs</i>	
Recours aux crédits	3 074	3 074
Autres concours (FAS, FRPC)	775 015	790 742
Réévaluation 11/01/94	5 371	13 017
	<u>783 460</u>	<u>806 833</u>

La Banque Centrale, en tant qu'agent financier des Etats de l'UMOA, reçoit les tirages effectués en devises au profit de ces Etats et s'engage à régler dans la même unité de compte les échéances au FMI.

La contre valeur en FCFA des tirages est reversée aux Etats bénéficiaires des concours, avec qui la BCEAO signe des conventions et établit des échéanciers en FCFA. La différence entre les cours de tirage et de règlement (risque de change) est prise en charge par la Banque Centrale.

Les obligations des Etats envers le FMI sont retracées au passif du bilan de la BCEAO. Les écarts entre les montants figurant à l'actif et au passif s'expliquent par :

- les ajustements effectués en janvier 1994, après la dévaluation du FCFA ;
- les conversions faites au moment de l'arrêté des comptes du FMI chaque année au mois d'avril.

Ces différences sont dans les comptes d'ajustements devises (FAS, FRPC et Recours). Elles sont provisionnées lorsqu'elles représentent des pertes potentielles.

Note 10 - Titres de participation au 31/12/2001

	<i>en millions de francs</i>
INSTITUTIONS	CAPITAL
I BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BOAD)	18 000,0
(Règlement quote part BCEAO/BOAD) Togo	18 000,0
II COMPAGNIE INTERAFRICAIN DE BANQUE	2 355,5
- Souscriptions libérées France	2 355,5
III BANQUES DE DEVELOPPEMENT	3 401,5
- Banque Nationale de Développement : B.N.D. Togo	613,0
- Banque Nationale de Développement : B.N.D. Mali	600,0
- Banque Nationale de Développement : B.N.D. SA Mali	300,0
- Caisse Nationale du Commerce Agricole : CNCA Burkina	400,0
- Caisse Nationale du Commerce Agricole : CNCA Sénégal	345,0
- Crédit du Niger Niger	156,5
- Banque de l'Habitat Sénégal	100,0
- AFREXIMBANK Egypte	687,0
- SONIBANK Niger	200,0
IV DIVERS	410,5
- Société des Mines de Guiro Burkina	400,0
- Caisse de Stabilisation & de Soutien des Prix de Produits Agricoles Côte d'Ivoire	0,0
- Société Nationale d'Etude & de Promotion Industrielle : SONEPI Sénégal	10,0
- Société Immobilière du Cap-Vert : SICAP Sénégal	0,5
- Actions C.R.P. (Société Immobilière en France)	0,0
V BANQUES & SOCIETES EN LIQUIDATION	3 983,0
- BIDI Côte d'Ivoire	261,3
- CCI Côte d'Ivoire	1 600,0
- BNDA Côte d'Ivoire	508,3
- BDRN Niger	1 033,4
- BNDS Sénégal	150,0
- SOFISEDIT Sénégal	210,0
- SONAGA Sénégal	15,0
- SOSEPPRA Sénégal	5,0
- CNCA Togo	200,0
TOTAL	28 150,5
TITRES DE PARTICIPATION NON LIBERES	
- AFREXIMBANK	1 031,0
- QUOTE PART BCEAO / BOAD	143 600,0
TOTAL	144 631,0

Note 10 - (suite) / Etat des provisions sur les participations au 31 décembre 2001

en millions de francs

ORGANISMES	SITUATION DE LA SOCIETE	FONDS PROPRES (A)	% DETENTION BCEAO (1)	QUOTE PART BCEAO (B) = (A) x (1)	PARTICIPATION (C)	ECART (B) - (C)	PROVISION AU 31/12/00	COMPLEMENT PROVISION 31/12/01	TOTAL PROVISION 31/12/01	%	DIVIDENDES PERCUS AU 31/12/01
CNCA	Bonne	8 446,000	21,053	1 778,136	400,000	1 378,136	-	-	-	-	-
SMG	Liquidation	-	47,059	-	400,000	- 400,000	400,000	0	400,00	100%	-
CAISSE DE STABIL.	Liquidation	-	0,004	-	0,020	- 0,020	0,020	0	0,02	100%	-
BIDI	Liquidation	-	12,443	-	261,305	- 261,305	261,305	0	261,31	100%	-
CCI	Liquidation	-	33,334	-	1 600,010	- 1 600,010	1 600,010	0	1 600,01	100%	-
BNDA	Liquidation	-	16,943	-	508,300	- 508,300	508,300	0	508,30	100%	-
BDM	Bonne	16 607,000	20,000	3 321,400	600,000	2 721,400	-	-	-	-	-
BNDA	Bonne	22 300,000	17,277	3 852,771	300,000	3 552,771	-	-	-	-	102,702
CDN	Adm.provisoire	-	9,099	-	156,500	- 156,500	156,500	0	156,50	100%	-
SONIBANK	Bonne	5 746,500	10,000	574,650	200,000	374,650	-	-	-	-	20,000
BDNR	Liquidation	-	12,302	-	1 033,400	- 1 033,400	1 033,400	0	1 033,40	100%	-
CNCAS	Bonne	19 719,000	15,000	2 957,850	345,000	2 612,850	-	-	-	-	-
BHS	Bonne	17 608,000	9,091	1 600,743	100,000	1 500,743	-	-	-	-	60,000
SONEPI	En difficulté	-	18,182	-	10,000	- 10,000	10,000	0	10,00	100%	-
SICAP	En difficulté	-	0,018	-	0,480	- 0,480	0,480	0	0,48	100%	-
BNDS	Liquidation	-	6,250	-	150,000	- 150,000	150,000	0	150,00	100%	-
SOFISEDIT	Liquidation	-	16,154	-	210,000	- 210,000	210,000	0	210,00	100%	-
SONAGA	Liquidation	-	1,624	-	15,000	- 15,000	15,000	0	15,00	100%	-
SOSEPPA	Liquidation	-	16,949	-	5,000	- 5,000	5,000	0	5,00	100%	-
BTB	Bonne	9 610,400	20,000	1 922,080	613,000	1 309,080	-	-	-	-	30,650
CNCA	Liquidation	-	20,000	-	200,000	- 200,000	200,000	0	200,00	100%	-
BOAD	Bonne	103 275,400	48,456	50 043,128	18 000,000	32 043,128	-	-	-	-	-
C2I *	Liquidation	-	100,000	-	2 355,520	- 2 355,520	2 355,520	0	2 355,52	100%	-
AFREXIMBANK	Bonne	189 340,000	0,400	757,360	687,000	70,360	-	0	-	-	-
CRP(sté IM Fce)	-	-	-	-	0,000221	0	0	-	0	-	-
		392 652,300	471,638	66 808,118	28 150,535	38 657,583	6 905,535		6 905,535		213,352

Note 11 - Situation centralisée des comptes d'immobilisations au 31 décembre 2001
en millions de francs

	TERRAINS	CONSTRUCTIONS			AMENAGEMENTS		MATÉRIEL AUTOMOBILE	MATÉRIEL DE TRANSPORT	LOGICIELS	MAT. MOB. BUR & LOGT.	IMMO EN COURS	
		Imm. Fonct.	Imm. Habit.	Autres Imm.	Imm. Fonct.	Imm. Habit.					DEPOT ET CAUTION	TOTAL
Balance au 31 décembre 2000												
Valeur brutes	6 102	155 648	8 199	581	10 136	1 323	2 839	9	2 538	18 178	29 354	234 907
Cumul des amortissements	0	-67 159	-4 480	-118	-5 518	-966	-2 319	-6	-1 311	-14 605		-96 482
Valeur nette comptable	6 102	88 489	3 719	463	4 618	357	520	3	1 227	3 573	29 354	138 425
Clôture au 31 décembre 2001												
Solde d'ouverture	6 102	88 489	3 719	463	4 618	357	520	3	1 227	3 573	29 354	138 425
Acquisitions	863	12 082			1 650	41	579	2	543	4 222	5 892	25 874
Reévaluation							-193			287		94
Valeur comptable nette des sorties							-7			-1	-13 756	-13 764
Amortissement de l'exercice	0	-7 958	-280		-1 026	-210	-398		-672	-2 271		-12 815
Solde de clôture au 31/12/ 2001	6 965	92 613	3 439	463	5 242	188	501	5	1 098	5 810	21 490	137 814
Balance au 31 décembre 2001												
Valeurs brutes	6 965	167 731	8 200	581	11 786	1 365	2 852	11	3 082	23 477	21 490	247 540
Amortissements cumulés	0	75 118	4 761	118	6 544	1 177	2 351	6	1 984	17 667	0	109 726
Valeur nette	6 964	92 613	3 439	463	5 242	188	501	5	1 098	5 810	21 490	137 814

Notes 12 - Comptes d'ordre et divers

	<i>en millions de francs</i>	
	31/12/01	31/12/00
Ajustements crédits FMI	137 787	173 061
Différence réévaluation actif	19 660	22 203
Produits divers à encaisser	40 838	65 999
Stock matériel d'émission	5 332	14 662
Valeurs à l'encaissement	20 350	24 605
Prêts et avances au personnel	19 423	19 546
Opérations à régulariser	868	481
Participations non libérées	144 631	147 431
Autres comptes d'ordre	27 472	21 770
	416 361	489 758

Le poste "Ajustements Crédits FMI" résulte essentiellement de la réévaluation au 30 avril du compte FRPC.

La différence de réévaluation actif représente l'écart entre les soldes en DTS et en UCAO convertis aux cours de clôture, et les coûts historiques de ces positions de change. La perte latente ainsi constatée sur les DTS a été intégralement provisionnée.

Les produits divers à encaisser correspondent au montant à recevoir au titre de la garantie de change au titre de l'exercice 2001. Ce montant est destiné à couvrir la BCEAO des pertes résultant du placement en euros des avoirs en Compte d'Opérations, comparés à leur équivalent en DTS.

Le stock de matériel d'émission concerne les billets et pièces non encore mis en circulation au 31 décembre 2001. Il résulte d'un inventaire physique, suivi d'une valorisation au coût moyen pondéré.

Les participations non libérées concernent la BOAD (143 600 millions de FCFA) et Afreximbank (1 031 millions de FCFA). Le même montant figure en compte d'ordre au passif.

BILAN PASSIF

Note 13 - Billets et monnaies en circulation

	31/12/01	31/12/00
	<i>en millions de francs</i>	
Billets en circulation	1 777 019	1 505 833
Monnaies en circulation	62 464	60 036
	1 839 483	1 565 869

Note 14 - Comptes courants créditeurs et dépôts

	31/12/01	31/12/00
	<i>en millions de francs</i>	
Banques et institutions étrangères	89 546	85 196
Banques et institutions communes à l'Union	62 768	73 642
Banques inscrites dans les Etats	306 247	193 744
Etablissements financiers inscrits dans les Etats	930	1 040
Trésors nationaux et autres comptables	327 179	239 475
Autres comptes de dépôts	52 992	15 494
	839 662	608 591

a) Banques et institutions étrangères

Leurs soldes s'analysent comme suit :

	31/12/01	31/12/00
	<i>en millions de francs</i>	
Comptes courants ordinaires	83 549	80 137
FMI Compte n°2	36	39
Dépôts à échéance	5 955	4 990
Dettes rattachées (intérêts courus)	6	30
	89 546	85 196

Le compte FMI n°2 concerne les Agences de la BCEAO. C'est un compte ordinaire destiné à assurer le fonctionnement des services du FMI dans les pays de l'Union.

Les dépôts à échéance concernent l'ABCA, l'ABAO, l'AMAO et la CEDEAO.

b) Banques et institutions communes à l'Union

	31/12/01	31/12/00
	<i>en millions de francs</i>	
Comptes courants ordinaires	18 917	22 571
BOAD	30 472	36 754
Caisse retraite BCEAO et Régime Complémentaire	9 199	10 575
CRRAE : Remboursement prêt BCEAO	3 936	3 413
Divers	35	206
Dettes rattachées (intérêts courus)	209	123
	62 768	73 642

c) Banques, Etablissements Financiers et Trésors Nationaux

Les montants inscrits à ces rubriques concernent principalement des comptes courants ordinaires.

d) Autres comptes de dépôts

	31/12/01	31/12/00
	<i>en millions de francs</i>	
Dépôts FDS/Particuliers	3 156	2 562
Dépôts divers	42 475	5 610
Fonds de Solidarité Africain	7 278	7 278
Divers	42	43
Dettes rattachées	41	1
	52 992	15 494

Les dépôts de particuliers concernent les comptes des agents de la BCAEO à la Banque Interne, tandis que les dépôts divers concernent des organismes et institutions non bancaires.

Le compte Fonds de Solidarité Africain est dormant depuis 1994. Ce fonds a été constitué, sur instructions du Conseil des Ministres de l'UMOA, par des prélèvements sur les bénéfices successifs de la BCEAO, en vue de la création d'une banque supra nationale de solidarité, conformément à une résolution de l'Organisation de l'Unité Africaine qui n'a pas eu de suite.

Note 15 - Transferts à exécuter

	31/12/01	31/12/00
	<i>en millions de francs</i>	
Transferts UMOA-extérieur émis	(231)	10 315
Transferts extérieur-UMOA reçus	6 295	15 302
Dispositions intra-UMOA	3 958	5 687
Dispositions internes	1 215	1 097
	<u>11 237</u>	<u>32 401</u>

Il s'agit de l'encours des transferts et dispositions à exécuter au 31 décembre 2001.

Note 16 - Engagements en monnaies étrangères

	31/12/01	31/12/00
	<i>en millions de francs</i>	
Correspondants dans la Zone Franc	22 960	6 099
Emprunts IDA	435	0
	<u>23 395</u>	<u>6 099</u>

Le montant figurant dans la rubrique " Correspondants Zone Franc " correspond à une opération comptabilisée en décembre 2001 par la BCEAO au crédit de la Banque de France, et qui doit être nivelée par le Compte d'Opérations à l'actif. Le Trésor Français a comptabilisé la transaction en janvier 2002.

Le montant de l'emprunt IDA correspond aux sommes décaissées par la Banque Mondiale sur le financement mis en place dans le cadre du projet de Réforme des Systèmes et Moyens de Paiement.

Note 17 - Fonds Monétaire International

	31/12/01	31/12/00
	<i>en millions de francs</i>	
FMI Tirages ordinaires	3 321	3 381
DTS alloués	110 960	112 982
Autres concours FMI (FAS, FRPC)	912 988	973 554
	<u>1 027 269</u>	<u>1 089 917</u>

Les commentaires sur le FMI ont été développés dans la note n°9 ci-dessus.

Note 18 - Capital et réserves

	31/12/01	31/12/00
	<i>en millions de francs</i>	
Capital appelé	134 120	134 120
Prime de fusion	43 587	43 587
Réserve statutaire	50 521	45 873
Réserve générale	24 799	19 405
Réserve spéciale Réévaluation 11/01/94	18 900	18 900
Réserve spéciale Réévaluation or 11/01/94	63 366	63 366
Ecart de réévaluation immeubles	106 584	106 584
Réserve / Risques de financement	19 584	22 837
Ecart spécial de réévaluation or	19 150	0
Report à nouveau	369 893	369 893
	850 504	824 565

Note 19 - Provisions pour risques

	31/12/01	31/12/00
	<i>en millions de francs</i>	
Provisions pour risques	5 553	5 552
Provision ajustement FMI	21 682	23 394
Provision pour dépréciation des comptes actif	13 893	13 919
Provision pour engagement de retraite	21 490	21 043
	62 218	63 908

Les comptes de capitaux propres ci-dessus ne tiennent pas compte de la répartition du résultat de la Banque Centrale au 31 décembre 2001.

Note 20 - Résultat

	31/12/01	31/12/00
	<i>en millions de francs</i>	
Résultat en attente d'affectation	35 551	30 991

Note 21 - Comptes d'ordre et divers

	31/12/01	31/12/00
	<i>en millions de francs</i>	
Ajustement comptes FMI	4 066	2 086
Valeurs à l'encaissement non disponible	20 581	25 080
Fonds de réévaluation devises	149 402	134 702
Fonds de financement actions communautaires	30 059	30 059
Fonds d'action spécifique	15 781	15 683
Structure commune de solidarité	16 000	8 000
Fonds pour risques bancaires généraux	48 000	40 000
Créditeurs divers Etats	12 172	11 144
Opérations à régulariser passif	6 908	5 364
Participation capital non appelé	144 940	147 669
Autres comptes d'ordre passif	20 522	27 562
	468 431	447 349

Le Fonds de réévaluation des devises a été doté par décision du Conseil des Ministres du 02 juillet 1998. Il est destiné à la couverture du risque de change encouru par la Banque Centrale.

Le Fonds pour risques bancaires généraux a été doté par débit du compte de résultat.

Dans les deux cas, la pratique adoptée diffère de celle préconisée par les normes IAS qui consistent à doter de tels fonds par affectation du résultat de l'exercice. Cependant, compte tenu de la structure de l'actionnariat de la Banque Centrale, la méthode adoptée par la BCEAO offre toute la transparence requise en ce qui concerne les états financiers. Elle ne lèse aucun Etat Membre en termes de distribution de dividendes et elle a l'avantage d'assurer une certaine souplesse dans la gestion de l'Institution.

Le capital non appelé des participations a fait l'objet d'un commentaire dans la note n°12 ci-dessus relative aux "Comptes d'ordre et divers - Actif".

COMPTES DE RESULTATS

Note 22 - Revenus d'intérêts

Les réserves de change officielles de huit Etats membres sont gérées par la Banque Centrale.

Les produits d'intérêts sont essentiellement constitués :

- de la rémunération des avoirs extérieurs logés dans le Compte d'Opérations, tenu en euros, ouvert dans les livres du Trésor français en vertu de la Convention de Compte d'Opérations ;
- du résultat positif de la garantie de ces avoirs calculé en fonction de la variation du DTS par rapport à l'euro ;
- du placement de la trésorerie de la Banque Centrale auprès de la BRI notamment ;
- les intérêts acquis sur les DTS détenus.

Les charges incluent :

- les intérêts servis aux dépôts (Trésors Nationaux, Banques, Autres Organismes) ;
- les intérêts et agios versés au FMI ;
- les charges financières payées aux correspondants étrangers.

Ces revenus peuvent s'analyser comme suit :

	<i>en millions de francs</i>	
	31/12/01	31/12/00
I - PRODUITS D'INTERETS	182 382	187 002
PRODUITS SUR LES AVOIRS EXTERIEURS ^{169 991}	171 316	
- Compte d'Opérations	118 484	84 947
- Garantie de change	40 625	65 861
- Avoirs en Devises	10 882	20 509
Produits en D.T.S.	639	722
Produits en autres devises	10 243	19 786
PRODUITS DES OPERATIONS DE CREDIT ^{12 391}	15 686	
- Refinancement	1 452	2 126
- Titrisation	635	1 166
- Découvert du Trésor	8 610	10 633
- Intérêts dépassement Concours Trésor	267	474
- Intérêts solde débiteur Banques et Etablissements financiers	3	4
- Intérêts solde débiteur Créances gelées & consolidées	307	314
- Produits sur avances Titres d'Etat	715	699
- Commissions sur marché monétaire	0	0
- Pénalités sur réserves obligatoires	402	271
II - CHARGES D'INTERETS	12 441	14 383
- Intérêts versés aux Trésors Nationaux	5 555	5 817
- Banques Marché monétaire	0	0
- Autres organismes	2 918	4 401
- Intérêts s/Titres d'Etat	3 409	4 165
- Intérêts Bons BCEAO émis	559	0
III - RESULTAT NET D'INTERETS (I - II)	169 941	172 619

Note 23 - Revenus de change

La physionomie du résultat de change est comme suit :

	31/12/01	31/12/00
	<i>en millions de francs</i>	
A- GAINS DE CHANGE	1 498	3 416
- Gains de Change en DTS	220	68
- Gains de Change en Autres Devises	122	74
- Gains de Réévaluation	1 156	3 274
B - PERTES DE CHANGE	26 574	17 029
- Pertes de change FMI	18 819	14 243
- Pertes de change autres correspondants	103	111
- Pertes de réévaluation autres correspondants	7 652	2 676
C - RESULTAT DE CHANGE (A - B)	- 24 230	- 13 613

Note 24 - Commissions versées

	31/12/01	31/12/00
	<i>en millions de francs</i>	
- Commissions perçues	0	0
- Commissions versées au FMI	4 229	4 828
- Commissions versées aux autres correspondants	31	254
RESULTATS DES COMMISSIONS	(4 260)	(5 082)

Note 25 - Détermination du résultat net

	31/12/01	31/12/00
	<i>en millions de francs</i>	
PRODUIT NET BANCAIRE	140 605	153 924
+ AUTRES PRODUITS ORDINAIRES	1 338	1 335
. <i>Produits divers</i>	896	718
. <i>Recettes en atténuation des dépenses</i>	442	617
- AUTRES CHARGES ORDINAIRES	- 8	- 3
- ENTRETIEN DE LA CIRCULATION	- 14 031	- 14 145
- FRAIS GENERAUX	- 55 479	- 51 601
= RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	72 425	89 510
- DOTATIONS NETTES	- 32 875	- 58 843
. <i>Dotations aux amortissements</i>	12 818	11 882
. <i>Dotations aux provisions</i>	25 721	49 154
. <i>Reprises sur provisions</i>	- 5 664	- 2 193
= RESULTAT D'EXPLOITATION (RE)	39 550	30 667
PRODUITS HORS EXPLOITATION (A)	7 291	1 622
. <i>Profits s/Exercices antérieurs</i>	7 005	804
. <i>Profits exceptionnels</i>	286	819
CHARGES HORS EXPLOITATION (B)	11 290	1 299
. <i>Dépenses s/Exercices antérieurs</i>	11 085	876
. <i>Charges exceptionnelles</i>	205	423
RESULTAT HORS EXPLOITATION = (A) + (B) = (HE)	- 3 999	324
RESULTAT NET = (RE) + (HE)	35 551	30 991

Les frais généraux peuvent s'analyser comme suit (en millions de FCFA) :

	31/12/01	31/12/00
Dépenses des organes de l'UMOA	658	609
Dépenses du personnel	39 943	37 919
Impôts et taxes non recouvrables	33	26
Travaux et services extérieurs	8 690	7 581
Transports et déplacement	2 971	2 315
Frais divers de gestion	2 919	2 943
Frais de représentation	2 665	178
FRAIS GENERAUX	55 479	51 601

Note 26 - Autres documents à fournir par la BCEAO dans le cadre de la norme IAS 30 (états à fournir par les banques)

S'agissant de la première année de présentation des états financiers selon les normes IAS, certaines contraintes n'ont pas pu être respectées dans l'immédiat, car elles nécessitent une organisation spécifique de l'information.

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la BCEAO sont tenus :

- au Siège en ce qui concerne la Salle des Marchés principalement ;
- dans les Agences pour les opérations avec le FMI et les opérations sur titres.

A l'heure actuelle, le suivi de ces engagements se fait de façon extra-comptable et ne fait pas l'objet d'une centralisation. Avec la mise en place du nouveau système d'information, les engagements hors bilan feront l'objet d'une comptabilité à part entière.

Au 31 décembre 2001, des contrats de change étaient en cours (en millions de FCFA) :

- Engagements reçus : Billets EURO à recevoir	4.936
- Engagements donnés USD à livrer	3.252

Procès et litiges

Tous les procès et litiges susceptibles d'affecter la position financière de la Banque ont été provisionnés.

Activités de fiducie

La Banque est l'agent financier des Etats membres vis-à-vis du FMI. Dans ce cadre, l'exécution des opérations financières se traduit par des engagements vis-à-vis du FMI (note 17) et des créances sur les Trésors Publics (note 9). La Banque supporte les risques de change liés à l'exécution des opérations en DTS.

Note 27 - Autres documents à fournir par la BCEAO dans le cadre de la norme IAS 32 (instruments financiers)

Risque de crédit

Les concours consentis par la BCEAO aux établissements de crédit sont garantis par des effets et par les Etats membres (article 68 des statuts de la BCEAO).

Risque de liquidité

L'organisation comptable actuelle de la Banque ne permet pas de répartir dans des délais raisonnables les actifs et les passifs par échéance selon les plages de durée préconisées par les standards IAS.

Risque de change

Le tableau retraçant l'exposition de la Banque Centrale au risque de change est présenté dans le tableau ci-après, par devise.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier (avoirs, créances, actifs financiers, dettes) est mesurée par :

- le prix du marché, si l'instrument est négocié sur un marché organisé ;
- le coût de remplacement pour les prêts et emprunts ;
- un modèle d'estimation pour tout autre instrument.

En l'absence de marchés organisés concernant la plupart des actifs et passifs financiers de la BCEAO, les valeurs comptables figurant au bilan correspondent aux coûts de remplacement, et reflètent donc la juste valeur de ces éléments, sauf pour les participations, qui sont relatives à des sociétés non cotées et pour lesquelles un modèle d'estimation n'est pas disponible.

ANALYSE DE POSITION PAR DEVISE

en millions de francs

	EURO	USD	DTS	AUTRES DEVISES	CFA	TOTAL
ACTIF						
AVOIRS EN OR			231 323			231 323
FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL				34 615		34 615
CREANCES EN MONNAIES ETRANGERES	2 645 697	130 602		84 940		2 861 239
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT					43 189	43 189
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS					11 103	11 103
CREANCES/TRESORS NATIONAUX					544 685	544 685
OPERATIONS P/C TRESORS NATIONAUX			856 176			856 176
IMMOBILISATIONS		686			158 373	159 059
ACTIF DIVERS	2	60		22	416 277	416 361
TOTAL	2 645 699	362 671	890 791	84 962	1 173 627	5 157 750
PASSIF						
BILLETS ET MONNAIES EN CIRCULATION					1 839 483	1 839 483
CPTES COURANTS CREDITEURS ET DEPOTS		2 817	35	2 729	834 081	838 823
TRANSFERTS A EXECUTER					11 237	11 237
ENGAGEMENTS EN MONNAIES ETRANGERES	22 960		435			23 396
FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL			1 027 269			1 027 270
PASSIF DIVERS			25 748		442 683	468 432
TOTAL	22 960	2 817	1 053 487	2 729	3 127 484	4 209 477
POSITION NETTE	2 622 739	359 854	(162 696)	82 233	(1 953 857)	948 273

BILAN DE LA BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Exercice : 01 janvier au 31 décembre 2001

en millions de francs

ACTIF	Notes	31/12/2001	31/12/2000
AVOIRS EN OR	(4)	231 323	200 489
FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL	(5)	34 615	29 423
AVOIRS EN MONNAIES ETRANGERES	(6)	2 861 239	2 298 596
CREANCES/ BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINAN.	(7)	54 292	105 695
CREANCES/TRESORS NATIONAUX	(8)	544 685	511 707
OPERAT° P/C TRESORS NATIONAUX	(9)	856 176	877 153
PARTICIPATIONS	(10)	21 245	18 445
IMMOBILISATIONS	(11)	137 814	138 423
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	(12)	416 361	489 758
TOTAL ACTIF		5 157 750	4 669 689
PASSIF			
BILLETS ET MONNAIES EN CIRCULATION	(13)	1 839 483	1 565 869
CPTES COURANTS CREDITEURS ET DEPOTS	(14)	839 662	608 591
TRANSFERTS A EXECUTER	(15)	11 237	32 401
ENGAGEMENTS EN MONNAIES ETRANGERES	(16)	23 395	6 099
FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL	(17)	1 027 269	1 089 917
CAPITAL ET RESERVES	(18)	850 504	824 565
PROVISIONS POUR RISQUES	(19)	62 218	63 908
RESULTAT	(20)	35 551	30 990
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	(21)	468 431	447 349
TOTAL PASSIF		5 157 750	4 669 689

N.B. : Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

COMPTES DE PERTES & PROFITS
au 31 décembre 2001

en millions de francs

	NOTES	31/12/2001	31/12/2000
1 - PRODUITS D'INTERETS		182 383	187 002
2- CHARGES D'INTERETS		12 442	14 383
3 - RESULTAT NET D'INTERETS (1-2)	(22)	169 941	172 619
4 - GAINS DE CHANGE		1 498	3 416
5 - PERTES DE CHANGE		26 574	17 029
6 - RESULTAT DE CHANGE (4 - 5)	(23)	- 25 076	- 13 613
7 - PRODUITS DES COMMISSIONS		0	0
8 - CHARGES DES COMMISSIONS		4 260	5 082
9 - RESULTAT DES COMMISSIONS (7 - 8)	(24)	- 4 260	- 5 082
10 - PRODUIT NET BANCAIRE (3 +6 +9)		140 605	153 924
11 - AUTRES PRODUITS ORDINAIRES		1 338	1 335
12 - AUTRES CHARGES ORDINAIRES		8	3
13 - ENTRETIEN DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE		14 031	14 145
14 - FRAIS GENERAUX		55 479	51 601
15 - RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (10+11+12-13-14)		72 425	89 510
16 - DOTATIONS NETTES		32 875	58 843
17- RESULTAT D'EXPLOITATION (15-16)		39 550	30 667
18 - PRODUITS HORS EXPLOITATION		7 291	1 622
19- CHARGES HORS EXPLOITATION		11 290	1 299
20 - RESULTAT HORS EXPLOITATION		- 3 999	324
RESULTAT NET (17 +20)	(25)	35 551	30 991

N.B. : Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

ETAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES
au 31 décembre 2001

en millions de francs

CAPITAL APPELE EN FIN D'EXERCICE 2000	134 121
Augmentation de capital	-
Libération de capital sur souscription antérieure	-
CAPITAL APPELE EN FIN D'EXERCICE 2001	134 121
PRIME DE FUSION EN FIN D'EXERCICE 2000	43 587
Affectation de la prime de fusion	-
Prime de fusion de l'exercice	-
PRIME DE FUSION EN FIN D'EXERCICE 2001	43 587
RESERVES EN FIN D'EXERCICE 2000	276 964
Réserves statutaires	4 648
Réserves générales	5 395
Réserves spéciales réévaluation or	19 150
Réserves spéciales réévaluation du 11 janvier 1994	-
Réserves sur risques de refinancement	3 254
Ecart de réévaluation des immeubles	-
RESERVES EN FIN D'EXERCICE 2001	302 903
REPORT A NOUVEAU EN FIN D'EXERCICE 2000	369 893
Affectation du report à nouveau	-
Augmentation du report à nouveau	-
REPORT A NOUVEAU EN FIN D'EXERCICE 2001	369 893
FONDS PROPRES EN FIN D'EXERCICE 2001	850 504

N.B. : Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

31 décembre 2001

en millions de francs

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	
+ Intérêts & commissions perçus	197 943
- Intérêts commissions versés	(54 574)
- Recouvrement de créances antérieurement passées en pertes	(5 665)
- Sommes versées aux fournisseurs & au personnel	(69 510)
- Dotations aux amortissements & aux provisions	(38 539)
+ Bénéfice d'exploitation avant variation des actifs d'exploitation (A)	29 655
(Augmentation) ou diminution des actifs d'exploitation (B)	76 770
- Avoirs en or	(30 835)
+ Position de réserve	357
- DTS détenus	(5 549)
+ Créances sur les Etablissements de crédit	51 403
- Créances sur les Trésors nationaux	(32 978)
+ Créances FMI pour le compte des Etats	20 977
+ Autres créances d'exploitation	73 397
Augmentation ou (diminution) des passifs d'exploitation (C)	441 956
+ Billets & monnaies émis	273 614
+ Comptes courants & dépôts	231 071
- Transferts à exécuter	(21 164)
- Dettes FMI pour le compte des Etats	(62 648)
- Autres dettes d'exploitation	21 083
+ Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation (A+B+C)	548 382
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	
- Acquisition d'immobilisations	(4 016)
+ Produits de cession d'éléments d'actifs	19
+ Dividendes reçus	213
- Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(3 784)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	
+ Réserve statutaire	4 649
+ Réserve générale	5 395
+ Réserve de réévaluation Or	19 150
+ Réserve de prévention pour risques de refinancement	3 253
- Dividendes versés aux Etats	(12 000)
- Commissions versées aux Etats	(2 401)
+ Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	18 045
= Accroissement net des liquidités	562 643
+ Liquidités à l'ouverture de l'exercice	2 298 597
= Liquidités à la clôture de l'exercice	2 861 240

Source : balance du 29 mai 2002

N.B. : Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Annexe statistique

SOMMAIRE

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union	A.2
Position nette des Etats vis-à-vis du Fonds Monétaire International	A.3 à A.5
Tableaux Ressources-Emplois du Produit Intérieur Brut (PIB)	A.6 à A.14
Commercialisation des principaux produits agricoles d'exportation	A.15 à A.16
Production des principales cultures vivrières	A.17 à A.18
Elevage et pêche	A.19 à A.20
Mines et pétrole	A.21
Prix à la production des cultures d'exportation	A.22
Indice harmonisé des prix à la consommation	A.23 à A.24
Tableaux des Opérations Financières des Etats	A.25 à A.33
Balances des paiements	A.34 à A.38
Situation des Institutions monétaires	A.39 à A.47
Situation de la Banque Centrale	A.48 à A.56
Situation des banques	A.57 à A.65
Position nette des Gouvernements	A.66 à A.74
Epargne intérieure des particuliers et entreprises privées	A.75 à A.79
Evolution de la base monétaire	A.80 à A.88
Utilisations déclarées aux Centrales des risques :	
- Crédits à court terme	A.89 à A.97
- Crédits à moyen et long termes	A.98 à A.105
Décomposition de la circulation fiduciaire	A.106
Mouvements de billets entre agences	A.107
Mouvements de billets et pièces aux guichets de la B.C.E.A.O.	A.108

COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

	1998	1999	2000	2001	2000				2001			
					1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
Prix moyens de la période en francs CFA / kg												
Cacao												
Prix indicatif O.I.C.C.	987	698	630	797	601	643	652	626	770	784	740	895
Café												
Prix indicatif robusta O.I.C.	1076	914	645	447	724	673	628	554	494	479	422	391
Coton												
Indice A Liverpool	857	757	974	730	867	918	1004	1107	891	752	705	572
Huile d'arachide brute												
Toutes origines Rotterdam	536	484	508	499	514	507	490	522	494	521	493	488
Huile de palme												
Sumatra C.I.F. N.W. Europe	395	263	220	207	229	233	219	197	176	187	243	223

Sources : Reuters, Oil World, Bulletin du CNUCED, BCEAO.

INDICES DES COURS MONDIAUX EXPRIMES EN FRANCS CFA DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE EXPORTES PAR L'UMOA

	1998	1999	2000	2001	2000				2001			
					1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
Indices moyens - Base 100 année 1980												
INDICE GENERAL	169,2	148,3	147,2	147,4	145,9	147,5	147,8	147,1	148,1	148,2	145,2	148,1
dont produits végétaux	185,5	158,8	156,1	156,5	155,1	156,6	156,6	155,5	157,3	157,2	153,8	157,6
- Cacao	89,6	63,7	57,4	72,5	54,6	58,4	59,3	56,8	69,9	71,3	67,3	81,3
- Café	78,5	66,9	47,4	32,6	52,9	49,1	45,8	40,4	36,1	34,9	30,7	28,6
- Oléagineux	135,0	116,0	106,3	96,7	113,8	109,5	100,2	99,9	90,8	96,7	102,2	97,3
- Bois	491,3	485,3	494,9	503,8	487,3	491,6	500,3	500,3	500,8	501,9	504,1	508,4
- Coton	98,7	87,2	111,7	84,1	99,6	105,5	115,4	127,4	102,5	86,5	81,1	65,7

Sources : BCEAO.

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

31 décembre						
	1997	1998	1999	2000	2001	
Millions de D.T.S.						
U.M.O.A. - Position globale						
Département des D.T.S.	- Allocations	118,6	118,6	118,6	118,6	
	- Disponibilités	2,3	1,3	6,7	2,2	8,4
Département général	- Quote-part	628,6	628,6	855,8	855,8	855,8
	- Positions de réserve	28,5	28,5	28,7	28,7	28,8
	- Encours des tirages	26,3	5,3	2,1	3,5	
	dont : . Tranches de crédits	26,3	5,3	2,1	3,5	
	. Accès élargi	-	-	-	-	-
Facilité Réduct. Pauvr. et Croiss.	- Encours des prêts	816,8	1 014,0	1 030,0	999,3	962,9
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	75,5	54,0	36,0	22,8	13,2
Bénin						
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	0,1	-	0,2	0,1	0,3
Département général	- Quote-part	45,3	45,3	61,9	61,9	61,9
	- Positions de réserve	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
Facilité Réduct. Pauvr. et Croiss.	- Encours des prêts	53,9	53,5	58,1	58,7	58,7
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	16,4	12,9	9,0	5,7	2,5
Burkina						
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	1,6	0,5	0,5	0,3	0,7
Département des D.T.S.	- Quote-part	44,2	44,2	60,2	60,2	60,2
	- Positions de réserve	7,2	7,2	7,2	7,2	7,2
Facilité Réduct. Pauvr. et Croiss.	- Encours des prêts	48,3	61,1	72,1	74,4	84,5
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	20,2	18,5	15,8	11,7	8,2
Source : Fonds Monétaire International.						

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

31 décembre					
	1997	1998	1999	2000	2001
Millions de D.T.S.					
Côte d'Ivoire					
Département des D.T.S.	- Allocations	37,8	37,8	37,8	37,8
	- Disponibilités	-	0,1	2,5	1,0
					0,6
Département général	- Quote-part	238,2	238,2	325,2	325,2
	- Positions de réserve	0,2	0,2	0,2	0,2
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-
	dont : . Accès élargi	-	-	-	-
Facilité Réduct. Pauvr. et Croiss.	- Encours des prêts	333,5	457,3	451,4	421,6
					369,2
Guinée-Bissau					
Département des D.T.S.	- Allocations	1,2	1,2	1,2	1,2
	- Disponibilités	0,1	-	0,1	-
					0,2
Département général	- Quote-part	10,5	10,5	14,2	14,2
	- Positions de réserve	-	-	-	-
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	2,1	3,5
	dont : .Tranches de crédits	-	-	2,1	3,5
					-
Facilité Réduct. Pauvr. et Croiss.	- Encours des prêts	8,1	10,5	10,5	9,8
					9,8
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	0,9	0,5	-	-
					-
Mali					
Département des D.T.S.	- Allocations	15,9	15,9	15,9	15,9
	- Disponibilités	0,1	0,1	0,4	0,1
					0,3
Département général	- Quote-part	68,9	68,9	93,3	93,3
	- Positions de réserve	8,7	8,7	8,8	8,8
Facilité Réduct. Pauvr. et Croiss.	- Encours des prêts	98,6	119,2	132,8	130,2
					133,5
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	19,8	13,2	8,1	4,6
					2,5

Source : Fonds Monétaire International.

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		31 décembre				
		1997	1998	1999	2000	2001
		Millions de D.T.S.				
Niger						
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	-	0,1	1,0		0,2
Département général	- Quote-part	48,3	48,3	65,8	65,8	65,8
	- Positions de réserve	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6
	- Recours au crédit du Fonds	7,0	1,4			
	dont : Tranches de crédits	7,0	1,4			
Facilité Réduct. Pauvr. et Croiss.	- Encours des prêts	26,2	51,8	49,6	56,8	64,3
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	2,2	0,9			
Sénégal						
Département des D.T.S.	- Allocations	24,5	24,5	24,5	24,5	24,5
	- Disponibilités	0,4	0,4	1,8	0,7	5,9
Département général	- Quote-part	118,9	118,9	161,8	161,8	161,8
	- Positions de réserve	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4
	- Recours au crédit du Fonds	19,3	3,9			
	dont : .Tranches de crédits	19,3	3,9			
Facilité Réduct. Pauvr. et Croiss.	- Encours des prêts	191,9	200,3	196,2	194,5	197,6
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	7,0	3,6	1,9	0,8	
Togo						
Département des D.T.S.	- Allocations	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0
	- Disponibilités	-	0,1	0,2		0,2
Département général	- Quote-part	54,3	54,3	73,4	73,4	73,4
	- Positions de réserve	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Facilité Réduct. Pauvr. et Croiss.	- Encours des prêts	56,3	60,3	59,3	53,3	45,3
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	9,0	4,4	1,2		
Source : Fonds Monétaire International.						
N.B. : La Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance a remplacé, le 22 novembre 1999, la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée.						

UMOA - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
	Milliards de francs CFA					
PIB au prix du marché	13 357,7	14 916,1	16 121,2	16 644,1	16 990,1	18 104,1
PIB marchand	12 167,2	13 686,9	14 815,6	15 237,6	15 527,5	16 590,4
Secteur primaire	4 219,5	4 703,9	5 069,1	5 102,7	5 235,2	5 801,9
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	4 219,5	4 703,9	5 069,1	5 102,7	5 235,2	5 801,9
Secteur secondaire	2 604,6	3 031,5	3 373,3	3 396,5	3 366,2	3 547,8
Industries extractives	158,4	213,8	233,6	216,9	298,0	348,7
Industries manufacturières	1 689,4	1 940,2	2 191,9	2 163,6	2 063,1	2 137,4
Electricité, Gaz, Eau	243,2	283,6	292,2	330,9	362,0	392,8
Bâtiment, Travaux publics	513,6	594,0	655,6	685,1	643,1	668,9
Secteur tertiaire	5 343,2	5 951,5	6 373,2	6 738,4	6 926,1	7 240,7
Commerce de gros et de détail	2 124,9	2 426,7	2 681,3	2 779,9	2 860,0	3 013,0
Transports, Entrepôts et Communications	1 169,4	1 333,6	1 492,3	1 631,3	1 750,5	1 798,5
Autres services marchands	1 536,3	1 606,1	1 628,9	1 723,4	1 808,8	1 883,2
Droits et taxes sur importations	642,8	737,5	735,3	773,5	687,8	744,2
Services non marchands	1 190,5	1 229,2	1 305,7	1 406,5	1 462,6	1 513,7
Importations de biens et services	4 671,8	5 045,9	5 417,4	5 615,9	5 918,5	6 433,6
Ressources = emplois	18 029,5	19 962,0	21 538,6	22 260,1	22 908,6	24 537,7
Consommation finale publique	1 689,8	1 741,1	1 803,0	2 036,6	1 968,9	2 216,5
Consommation finale privée	9 714,3	10 628,2	11 344,3	11 980,6	12 504,0	13 227,4
Formation brute de capital fixe	2 242,6	2 583,3	2 856,0	2 971,4	2 847,4	3 064,5
Variation de stocks	-47,1	41,4	214,0	-140,6	68,6	148,3
Exportations de biens et services	4 430,0	4 968,0	5 162,1	5 412,2	5 519,8	5 881,6
Déflateur du PIB	104,4	104,7	103,1	101,0	103,6	102,2
Taux de croissance du PIB nominal (%)	10,7%	11,7%	8,1%	3,3%	2,1%	6,6%
Taux de croissance réel (%)	6,0%	5,6%	4,8%	3,3%	1,0%	2,8%
Population (millions)	64,2	65,0	66,9	68,9	70,9	73,0
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	207,9	229,4	240,9	241,7	239,6	248,0

Source : Instituts Nationaux de la Statistique.

BENIN - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
	Milliards de francs CFA					
PIB au prix du marché	1 129,5	1 249,8	1 377,1	1 470,0	1 605,4	1 738,4
PIB marchand	1 047,3	1 163,3	1 286,0	1 375,6	1 505,2	1 631,6
Secteur primaire	425,4	479,8	526,2	556,3	586,5	617,7
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	425,4	479,8	526,2	556,3	586,5	617,7
Secteur secondaire	155,0	174,1	185,8	201,4	222,9	250,9
Industries extractives	4,9	4,6	4,0	3,3	3,7	4,0
Industries manufacturières	93,4	104,9	117,7	127,3	140,7	159,5
Electricité, Gaz, Eau	8,2	10,1	10,3	12,6	14,3	16,6
Bâtiment, Travaux Publics	48,6	54,6	53,8	58,2	64,2	70,8
Secteur tertiaire	466,8	509,3	574,0	617,9	695,8	763,0
Commerce de gros et de détail	205,6	222,5	245,5	261,8	292,7	318,0
Transports, Entrepôts et Communications	82,7	87,8	96,4	100,9	122,1	139,8
Autres services marchands	111,2	115,7	137,6	144,4	154,2	167,4
Droits et taxes à l'importation	67,3	83,2	94,5	110,8	126,8	137,8
Services non marchands	82,3	86,5	91,1	94,4	100,2	106,8
Importations de biens et services	395,1	437,3	439,1	500,5	496,1	630,8
Ressources = emplois	1 524,7	1 687,1	1 816,2	1 970,5	2 101,5	2 369,2
Consommation finale publique	108,3	113,8	122,5	128,9	136,9	145,2
Consommation finale privée	913,9	1 028,8	1 117,2	1 215,6	1 305,7	1 354,7
Formation brute de capital fixe	196,7	223,1	250,3	274,7	302,8	333,7
Variation de stocks	5,6	6,2	9,1	14,5	10,7	11,5
Exportations de biens et services	300,2	315,2	317,1	336,8	345,4	524,1
Déflateur du PIB	106,4	104,8	105,3	102,0	103,2	103,1
Taux de croissance du PIB nominal (%)	12,6%	10,6%	10,2%	6,7%	9,2%	8,3%
Taux de croissance réel (%)	5,9%	5,6%	4,6%	4,7%	5,8%	5,0%
Population (millions)	5,6	5,8	6,0	6,2	6,4	6,6
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	202,0	216,2	230,4	237,9	251,2	263,1

Source : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

BURKINA - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
	Milliards de francs CFA					
PIB au prix du marché	1 227,9	1 379,2	1 478,8	1 518,2	1 560,7	1 706,9
PIB marchand	1 097,0	1 240,9	1 329,1	1 327,7	1 355,1	1 487,4
Secteur primaire	486,6	551,1	530,4	532,5	530,7	586,3
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	486,6	551,1	530,4	532,5	530,7	586,3
Secteur secondaire	177,3	205,1	314,1	267,6	263,8	292,7
Industries extractives						
Industries manufacturières	112,1	131,1	229,2	212,5	208,6	230,9
Electricité, Gaz, Eau						
Bâtiment, Travaux publics	65,2	74,0	84,9	55,1	55,2	61,8
Secteur tertiaire	433,1	484,7	484,6	527,6	560,6	608,4
Commerce de gros et de détail	156,8	175,6	225,9	247,4	272,7	290,7
Transports, Entrepôts Communications	49,9	55,9	86,4	70,1	77,3	82,4
Autres services marchands	151,7	169,9	116,9	154,8	172,4	189,6
Droits et Taxes à l'importation	74,7	83,3	55,4	55,3	38,2	45,7
Services non marchands	130,9	138,3	149,7	190,5	205,6	219,5
Importations de biens et services	379,0	400,5	486,0	448,7	462,3	471,3
Ressources = emplois	1 606,9	1 779,7	1 964,8	1 966,9	2 023,0	2 178,2
Consommation finale publique	132,5	142,1	165,9	215,7	236,0	252,0
Consommation finale privée	991,7	1 031,8	1 080,3	1 162,9	1 189,1	1 281,2
Formation brute de capital fixe	324,8	389,8	350,7	411,6	430,3	454,2
Variation de stocks	-1,2	43,2	135,9			
Exportations de biens et services	159,2	172,8	231,9	176,7	167,5	190,8
Déflateur du PIB	101,0	106,5	101,4	97,0	100,6	103,5
Taux de croissance du PIB nominal (%)	7,3%	12,3%	7,2%	2,7%	2,8%	9,4%
Taux de croissance réel (%)	6,2%	5,5%	5,7%	5,8%	2,2%	5,7%
Population (millions)	11,0	11,3	11,6	11,8	12,1	12,4
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	111,6	122,2	127,9	128,2	128,7	138,5
Source : Ministère de l'Economie et des Finances, Institut National de la Statistique et de la Démographie.						

COTE - D'IVOIRE - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
	Milliards de francs CFA					
PIB au prix du marché	5 548,8	6 234,4	6 773,0	6 833,3	6 671,1	6 752,5
PIB marchand	5 073,9	5 755,7	6 263,0	6 296,9	6 103,8	6 163,9
Secteur primaire	1 550,7	1 734,0	1 938,0	1 830,0	1 946,9	1 963,6
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 550,7	1 734,0	1 938,0	1 830,0	1 946,9	1 963,6
Secteur secondaire	1 225,1	1 432,4	1 614,0	1 665,7	1 457,5	1 456,1
Industries extractives	17,8	22,0	19,0	19,0	24,8	22,7
Industries manufacturières	891,9	1 030,8	1 186,3	1 176,8	1 017,5	1 017,0
Electricité, Gaz, Eau	119,0	147,7	148,5	183,1	189,9	206,6
Bâtiment, Travaux publics	196,4	231,9	260,2	286,8	225,3	209,8
Secteur tertiaire	2 298,1	2 589,3	2 711,0	2 801,2	2 699,4	2 744,2
Commerce de gros et de détail	850,0	989,8	1 040,0	1 007,6	972,3	975,2
Transports, Entrepôts, Communications	489,0	594,4	626,9	712,3	756,5	774,7
Autres services marchands	720,0	745,2	785,1	841,0	781,7	796,5
Droits et taxes à l'importation	239,1	259,9	259,0	240,3	188,9	197,8
Services non marchands	474,9	478,7	510,0	536,4	567,3	588,6
Importations de biens et services	1 906,4	2 074,3	2 192,0	2 273,3	2 277,0	2 359,4
Ressources = emplois	7 455,2	8 308,7	8 965,0	9 106,6	8 948,1	9 111,9
Consommation finale publique	714,4	713,2	757,0	910,1	831,1	863,7
Consommation finale privée	3 528,0	3 935,0	4 082,0	4 149,6	4 269,7	4 435,9
Formation brute de capital fixe	820,0	959,8	1 138,0	1 120,9	823,7	743,9
Variation de stocks	-112,0	-37,1	180,0	-194,0	-30,0	65,0
Exportations de biens et services	2 504,8	2 737,8	2 808,0	3 120,0	3 053,7	3 003,4
Déflateur du PIB	104,1	105,8	102,7	99,3	99,9	102,1
Taux de croissance du PIB nominal (%)	11,3%	12,4%	8,6%	0,9%	-2,4%	1,2%
Taux de croissance réel (%)	6,9%	6,2%	5,8%	1,6%	-2,3%	-0,9%
Population (millions)	14,7	15,3	15,9	16,4	17,1	17,7
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	376,4	407,7	427,2	415,9	391,2	382,2

Source : Ministère de l'Industrie et du Plan, Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale.

GUINEE-BISSAU - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
	Milliards de francs CFA					
PIB au prix du marché	135,9	163,1	121,8	138,2	153,4	145,8
PIB marchand	130,9	157,6	113,0	128,3	139,6	131,6
Secteur primaire	69,6	83,1	69,5	82,2	88,0	80,4
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	69,6	83,1	69,5	82,2	88,0	80,4
Secteur secondaire	22,5	25,5	16,4	16,8	18,4	18,2
Industries extractives						
Industries manufacturières	17,8	20,2	13,7	14,0	15,0	14,8
Electricité, Gaz, Eau						
Bâtiment, Travaux publics	4,8	5,3	2,6	2,8	3,4	3,4
Secteur tertiaire	38,8	49,0	27,1	29,4	33,2	33,0
Commerce de gros et de détail	32,5	40,5	20,2	21,1	23,3	24,3
Transports, Entrepôts et Communications	3,3	4,6	4,9	5,2	5,5	5,8
Autres services marchands	1,0	1,2	0,6	0,6	0,6	0,5
Droits et taxes à l'importation	2,0	2,7	1,4	2,4	3,7	2,4
Services non marchands	5,0	5,5	8,9	9,9	13,8	14,2
Importations de biens et services	47,9	62,5	42,6	64,7	68,7	75,6
Ressources = emplois	183,8	225,6	164,4	202,9	222,1	221,4
Consommation finale publique	10,9	13,5	9,6	12,5	17,9	19,7
Consommation finale privée	128,8	145,3	103,6	117,9	122,2	111,5
Formation brute de capital fixe	21,2	33,9	47,3	39,5	43,5	47,9
Variation de stocks	5,6					
Exportations de biens et services	17,3	33,0	3,9	33,0	38,5	42,4
Déflateur du PIB	104,6	112,6	103,9	105,5	103,3	94,9
Taux de croissance du PIB nominal (%)	9,6%	20,0%	-25,3%	13,5%	11,0%	-4,9%
Taux de croissance réel (%)	4,7%	6,6%	-28,2%	7,6%	7,5%	0,2%
Population (millions)	1,1	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	126,4	148,8	109,0	121,4	132,3	125,7
Source : Direction de la Statistique.						

MALI - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
	Milliards de francs CFA					
PIB au prix du marché	1 319,0	1 422,5	1 593,6	1 670,7	1 741,6	2 073,6
PIB marchand	1 219,7	1 317,2	1 480,4	1 557,4	1 618,1	1 945,2
Secteur primaire	583,5	578,9	654,9	682,2	667,5	986,8
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	583,5	578,9	654,9	682,2	667,5	986,8
Secteur secondaire	205,6	265,4	285,3	292,8	345,7	402,7
Industries extractives	28,5	72,1	80,8	85,5	113,3	169,9
Industries manufacturières	84,8	90,9	93,2	95,4	99,7	88,9
Electricité, Gaz, Eau	18,9	21,8	24,9	23,2	28,6	29,8
Bâtiment, Travaux publics	73,4	80,6	86,4	88,7	104,1	114,1
Secteur tertiaire	430,6	472,9	540,2	582,4	604,9	555,7
Commerce de gros et de détail	77,5	80,3	87,5	91,1	96,0	85,7
Transports, Entrepôts et Communications	199,8	216,2	258,2	275,5	306,6	268,9
Autres services marchands	58,8	63,8	72,1	79,0	82,7	71,6
Droits et taxes à l'importation	94,5	112,6	122,4	136,8	119,6	129,5
Services non marchands	99,3	105,3	113,2	113,3	123,5	128,4
Importations de biens et services	487,2	486,2	498,3	544,3	659,9	818,5
Ressources = emplois	1 806,2	1 908,7	2 091,9	2 215,0	2 401,5	2 892,1
Consommation finale publique	210,5	221,6	249,8	232,5	199,3	243,7
Consommation finale privée	1 055,5	1 000,6	1 139,2	1 271,3	1 356,2	1 525,0
Formation brute de capital fixe	316,8	347,8	305,1	313,0	369,2	508,6
Variation de stocks	-41,3	-22,9	31,6	21,8	18,1	8,8
Exportations de biens et services	264,7	361,6	366,2	376,4	458,6	606,0
Déflateur du PIB	106,6	101,1	106,7	98,3	100,5	112,1
Taux de croissance du PIB nominal (%)	11,1%	7,8%	12,0%	4,8%	4,2%	19,1%
Taux de croissance réel (%)	4,3%	6,7%	5,0%	6,6%	3,7%	6,2%
Population (millions)	9,2	9,4	9,6	9,8	10,0	10,2
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	143,4	151,3	166,0	170,4	173,9	202,8

Source : Ministère du Plan, Direction Nationale de la Statistique et de la Démographie.

NIGER - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
	Milliards de francs CFA					
PIB au prix du marché	1 033,2	1 083,0	1 225,0	1 242,6	1 280,4	1 399,1
PIB marchand	918,3	964,6	1 098,4	1 103,1	1 170,8	1 287,8
Secteur primaire	397,1	406,5	475,1	470,3	484,5	545,8
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	397,1	406,5	475,1	470,3	484,5	545,8
Secteur secondaire	149,3	154,0	179,8	169,9	227,4	239,1
Industries extractives	49,1	38,5	49,4	30,0	87,5	89,6
Industries manufacturières	62,3	74,0	80,8	87,1	87,0	92,0
Electricité, Gaz, Eau	17,1	17,3	20,8	16,2	28,8	31,0
Bâtiment, Travaux publics	20,8	24,2	28,8	36,6	24,1	26,5
Secteur tertiaire	371,9	404,1	443,5	462,9	458,9	502,9
Commerce de gros et de détail	171,1	182,5	213,9	201,3	237,1	265,0
Transports, Entrepôts et Communications	60,1	63,6	66,2	77,3	60,9	66,3
Autres services marchands	103,8	114,7	125,3	126,1	131,4	138,8
Droits et taxes sur importations	36,9	43,3	38,1	58,2	29,5	32,8
Services non marchands	114,9	118,4	126,6	139,5	109,6	111,3
Importations de biens et services	261,5	262,5	328,2	292,4	296,4	335,8
Ressources = emplois	1 294,7	1 345,5	1 553,2	1 535,0	1 576,8	1 734,9
Consommation finale publique	137,5	138,8	139,8	199,3	153,7	161,7
Consommation finale privée	808,1	853,7	997,1	1 011,1	1 048,6	1 174,6
Formation brute de capital fixe	122,3	129,3	181,2	124,0	152,1	171,8
Variation de stocks	38,6	42,7	17,2	3,0	16,0	22,0
Exportations de biens et services	188,2	181,0	217,9	197,6	206,4	204,8
Déflateur du PIB	105,5	101,4	106,0	102,0	104,5	104,0
Taux de croissance du PIB nominal (%)	9,0%	4,8%	13,1%	1,4%	3,0%	9,3%
Taux de croissance réel (%)	3,3%	3,4%	6,7%	-0,6%	-1,4%	5,1%
Population (millions)	9,6	9,9	10,2	10,5	10,9	11,2
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	107,8	109,4	119,8	117,9	117,6	124,4
Source : Ministère du Plan, Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux.						

SENEGAL - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
	Milliards de francs CFA					
PIB au prix du marché	2 349,6	2 509,3	2 716,5	2 893,1	3 114,0	3 379,9
PIB marchand	2 113,6	2 272,9	2 471,9	2 633,2	2 832,3	3 094,3
Secteur primaire	470,0	501,4	547,8	591,6	603,9	663,4
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	470,0	501,4	547,8	591,6	603,9	663,4
Secteur secondaire	534,4	599,0	593,7	600,7	640,0	696,4
Industries extractives	20,3	28,5	28,8	31,8	33,1	33,1
Industries manufacturières	375,7	414,7	392,4	376,1	403,4	437,5
Electricité, Gaz, Eau	52,6	57,4	60,3	63,9	68,6	75,7
Bâtiment, Travaux publics	85,8	98,4	112,2	128,9	134,9	150,1
Secteur tertiaire	1 109,2	1 172,5	1 330,4	1 440,9	1 588,4	1 734,5
Commerce de gros et de détail	529,2	579,6	696,8	789,7	800,2	880,6
Transports, Entrepôts, Communications	246,0	263,2	306,0	340,2	369,1	405,0
Autres services marchands	334,0	329,7	327,6	311,0	419,1	448,9
Droits et taxes sur importations	72,1	78,4	87,1	92,6	101,7	113,1
Services non marchands	236,0	236,4	244,6	259,9	281,7	285,6
Importations de biens et services	849,1	915,0	1 016,8	1 110,3	1 230,2	1 285,7
Ressources = emplois	3 198,7	3 424,3	3 733,3	4 003,4	4 344,2	4 665,6
Consommation finale publique	286,0	303,0	324,2	308,6	365,7	493,7
Consommation finale privée	1 769,3	1 871,5	2 029,7	2 224,3	2 391,8	2 474,3
Formation brute de capital fixe	362,9	381,4	455,0	567,0	588,5	652,2
Variation de stocks	52,5			14,8	48,7	34,1
Exportations de biens et services	728,0	868,4	924,4	888,6	949,5	1 011,3
Déflateur du PIB	104,2	101,7	102,4	101,3	101,9	102,8
Taux de croissance du PIB nominal (%)	9,5%	6,8%	8,3%	6,5%	7,6%	8,5%
Taux de croissance réel (%)	5,1%	5,0%	5,7%	5,1%	5,6%	5,6%
Population (millions)	8,8	9,1	9,3	9,6	9,8	10,1
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	266,3	276,9	291,9	302,7	317,2	335,3

Source : Direction de la Prévision et de la Statistique.

TOGO - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
	Milliards de francs CFA					
PIB au prix du marché	749,7	874,8	835,4	878,1	863,6	907,9
PIB marchand	697,5	814,8	773,8	815,5	802,7	848,6
Secteur primaire	306,2	369,1	327,2	357,7	327,2	357,9
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	306,2	369,1	327,2	357,7	327,2	357,9
Secteur secondaire	157,9	176,1	184,2	181,6	190,5	191,7
Industries extractives	37,8	48,2	51,6	47,3	35,6	29,4
Industries manufacturières	69,2	73,6	78,6	74,4	91,3	96,8
Electricité, Gaz, Eau	27,4	29,3	27,4	31,9	31,8	33,1
Bâtiment, Travaux publics	23,4	25,0	26,7	28,0	31,9	32,4
Secteur tertiaire	233,4	269,6	262,4	276,2	284,9	299,0
Commerce de gros et de détail	134,7	155,8	151,4	159,9	165,7	173,5
Transports, Entrepôts et Communications	41,9	47,9	47,3	49,8	52,5	55,6
Autres services marchands	56,9	65,9	63,7	66,5	66,7	69,9
Droits et taxes sur importations	58,2	74,0	77,4	77,1	79,4	85,1
Services non marchands	52,2	60,1	61,6	62,6	60,9	59,3
Importations de biens et services	393,5	407,6	414,4	381,7	427,9	456,5
Ressources = emplois	1 143,2	1 282,4	1 249,8	1 259,8	1 291,4	1 364,5
Consommation finale publique	100,6	95,2	34,2	29,0	28,3	36,8
Consommation finale privée	647,8	761,5	795,2	827,8	820,7	870,2
Formation brute de capital fixe	99,1	118,2	128,3	120,7	137,4	152,2
Variation de stocks	10,7	9,3	-0,6	-0,8	4,9	6,4
Exportations de biens et services	284,9	298,2	292,7	283,1	300,2	298,8
Déflateur du PIB	104,5	111,9	97,6	102,1	99,2	102,4
Taux de croissance du PIB nominal (%)	14,7%	16,7%	-4,5%	5,1%	-1,6%	5,1%
Taux de croissance réel (%)	9,7%	4,3%	-2,2%	2,9%	-0,9%	2,7%
Population (millions)	4,2	4,3	4,4	4,5	4,6	4,8
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	178,5	203,4	189,9	194,4	186,3	190,8
Source : Ministère du plan et des Mines, Direction de la Statistique.						

U.M.O.A. - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION

	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
Tonnes						
BENIN						
Arachides	57 570	65 532	102 341	98 897	100 883	121 159
Coton graine	349 620	348 793	359 161	335 057	362 170	336 559
Karité	-	-	-	-	-	-
Régimes de palme	-	-	-	-	59 964	-
Palmistes	-	-	-	9 094	11 048	-
BURKINA						
Arachides	213 300	223 800	151 100	214 807	282 754	169 146
Coton graine	150 892	214 305	338 141	284 388	270 000	275 845
Karité	75 700	-	-	43 000	45 000	45 000
Sésame	7 761	13 251	7 523	12 994	12 601	-
COTE D'IVOIRE						
Café	176 063	322 735	310 980	130 089	379 098	301 127
Cacao	1 264 831	1 129 954	1 090 304	1 175 390	1 412 442	1 212 427
Coton graine	221 785	265 145	337 097	360 809	398 723	287 000
Régime de palme	-	-	-	1 242 135	1 118 307	967 765
Palmistes	-	-	-	43 796	40 307	34 027
Caoutchouc	90 500	107 600	108 640	115 205	95 207	88 090
Canne à sucre	-	-	-	-	-	-
Tabac	214	255	-	-	-	-
Bananes(2)	209 330	199 026	216 517	245 852	242 839	224 370
Ananas(2)	190 210	180 083	137 254	221 760	193 719	199 376
Bois en grume (1)	286	187	124	115	204	147
Bois débité (1)	375	387	412	375	378	411
GUINEE-BISSAU						
Arachides	15 810	15 820	16 943	-	-	-
Noix de cajou	29 007	38 580	60 984	51 227	67 253	76 871
Palmistes	1 786	252	-	-	-	-
Coton	784	520	1 300	1 000	-	1 000
MALI						
Arachides	155 541	132 788	142 887	150 620	158 352	166 270
Coton graine	405 939	470 129	538 312	518 752	459 123	242 776
Karité	-	-	-	-	-	-
Tabac	618	667	659	648	-	-

U.M.O.A. - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION (suite)

	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
Tonnes						
NIGER						
Arachides	102 600	196 000	87 900	99 000	112 100	154 800
Coton graine	14 000	10 370	-	6 100	3 321	5 200
SENEGAL						
Arachides	337 800	148 600	239 414	319 745	551 364	579 877
Coton graine	31 364	38 399	41 000	11 629	14 617	20 401
Tomate industrielle	13 100	3 400	21 000	26 080	31 276	62 000
TOGO						
Café	6 500	22 400	10 300	19 300	16 746	12 596
Cacao	6 000	14 200	5 600	7 743	7 046	12 596
Coton graine	102 100	146 400	176 200	187 700	175 100	47 220
Arachides	35 100	55 400	34 200	27 200	35 400	26 000
Karité	3 704	-	-	-	-	-
Régime de palme	-	-	-	-	-	-
Palmistes	17 000	18 000	19 200	20 300	21 500	-
UMOA						
Cacao	1 270 831	1 144 154	1 095 904	1 183 133	1 419 485	1 217 528
Café	182 563	345 135	321 280	149 389	395 844	313 723
Coton graine	1 276 484	1 494 051	1 791 211	1 705 435	1 683 054	1 223 222
Régime de palme	-	-	-	1 242 135	1 178 271	967 765
Palmistes	18 786	18 252	19 200	73 190	72 855	34 027
Karité	79 404	-	-	43 000	45 000	-
Sésame	7 761	13 251	7 523	12 994	12 601	-
Arachides	917 721	837 940	757 842	910 269	1 240 853	1 217 252
Caoutchouc	90 500	107 600	108 640	115 205	95 207	88 090
Tabac	618	667	659	648	-	-
Bananes (2)	209 330	199 026	216 517	245 852	242 839	224 370
Ananas (2)	190 210	180 083	137 254	221 760	193 719	199 376
Bois en grume (1)	286	187	124	115	204	147
Bois débité (1)	375	387	412	375	378	411
Canne à sucre	-	-	-	-	-	-
Tomate industrielle	13 100	3 400	21 000	26 080	31 276	62 000
Noix de cajou	29 007	38 580	60 984	51 227	67 253	76 871
(1) : milliers de m3.						
(2) : exportations.						
Sources : Organismes nationaux de commercialisation.						

U.M.O.A. - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES

	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
Milliers de tonnes						
BENIN						
Maïs	432,1	555,8	701,0	662,2	783,0	750,4
Mil et sorgho	109,5	134,5	147,0	167,9	156,0	191,6
Riz paddy	14,8	22,3	26,9	35,6	34,0	52,5
Igname	1 400,0	1 346,1	1 407,7	1 583,7	1 647,0	1 742,0
Manioc	1 342,6	1 456,6	1 918,4	1 989,0	2 113,0	2 350,2
Haricot et niébé	52,4	61,0	73,7	75,5	74,2	85,6
BURKINA						
Maïs	212,5	293,7	331,5	377,8	468,9	423,9
Mil et sorgho	1 999,9	2 065,5	1 679,7	2 175,6	2 123,4	1 742,7
Riz paddy	84,0	111,8	98,6	89,0	94,2	103,1
COTE D'IVOIRE						
Maïs	569,0	512,1	766,0	795,5	846,1	854,5
Riz paddy	833,0	789,7	749,4	779,8	884,0	1 043,1
Mil et sorgho	78,4	74,4	72,6	76,5	-	-
Igname	2 924,0	2 684,2	2 806,6	2 888,6	2 875,0	3 105,0
Manioc	1 356,0	1 220,4	1 227,4	1 287,5	1 129,2	1 309,2
Banane plantain	1 653,0	1 553,8	1 701,9	1 739,7	2 053,6	1 745,5
GUINEE-BISSAU						
Riz paddy	133,3	135,5	99,4	87,2	80,3	104,1
Maïs	-	-	25,7	9,7	27,8	25,7
Mil et sorgho	-	-	47,1	34,4	31,6	36,3
MALI						
Maïs	243,3	266,6	316,2	393,0	619,9	214,6
Mil et sorgho	1 275,3	1 151,2	1 081,0	1 414,0	1 507,7	1 323,8
Riz paddy	416,4	552,6	518,7	717,9	727,1	742,6

U.M.O.A. - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES (suite)

	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
Milliers de tonnes						
NIGER						
Haricot et niébé	184,1	380,0	324,0	569,0	419,9	420,0
Mil et sorgho	2 306,4	2 270,3	1 844,4	2 907,5	2 798,3	2 248,1
Riz paddy	51,0	52,5	43,6	59,0	60,5	76,4
SENEGAL						
Maïs	106,5	88,6	60,3	44,3	66,1	78,6
Mil et sorgho	794,1	734,4	544,8	561,0	822,4	744,0
Riz paddy	155,2	148,8	173,7	123,5	364,0	202,3
Manioc	55,5	37,0	46,6	65,6	104,0	132,9
Haricot et niébé	41,9	20,6	19,3	40,6	68,0	47,3
Pastèques	232,0	219,5	261,3	274,5	260,2	110,5
TOGO						
Maïs	290,4	387,6	452,2	350,5	493,6	482,1
Mil et sorgho	246,5	211,0	200,5	177,3	181,0	192,8
Riz paddy	51,2	76,5	86,2	86,7	81,1	62,3
Igname	530,5	604,7	683,0	696,1	665,6	563,3
Manioc	602,2	548,3	595,8	579,4	694,0	700,7
Haricot et niébé	29,0	42,6	46,7	32,7	45,4	41,8
UMOA						
Maïs	1 853,8	2 104,4	2 652,9	2 633,0	3 305,4	-
Mil et sorgho	6 810,1	6 641,3	5 617,1	7 514,1	7 620,5	-
Riz paddy	1 738,9	1 889,7	1 796,5	1 978,6	2 325,2	-
Igname	4 854,5	4 635,0	4 897,3	5 168,4	5 187,6	5 410,3
Manioc	3 356,3	3 262,3	3 788,2	3 921,5	4 040,2	4 493,6
Banane plantain	1 653,0	1 553,8	1 701,9	1 739,7	2 053,6	1 745,5
Haricot et niébé	307,4	504,2	463,8	717,8	607,5	594,7
Pastèques	232,0	219,5	261,3	274,5	260,2	110,5
Source : Ministères de l'Agriculture des Etats.						

U.M.O.A. - ELEVAGE ET PECHE

Pays / Produits	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Milliers de têtes						
ELEVAGE						
BENIN						
Bovins	1 350	1 345	1 402	1 463	1 487	1 536
Ovins et caprins	1 607	1 721	1 755	1 791	1 898	1 958
Porcins	581	234	234	234	297	311
Volaille	9 194	9 451	9 716	9 988	10 268	10 524
BURKINA						
Bovins	4 433	4 522	4 612	4 704	4 798	4 900
Ovins et caprins	13 709	14 121	14 544	14 981	15 429	15 900
Porcins	575	587	598	610	622	-
Volaille	19 920	20 518	21 133	21 767	22 460	23 100
Asins	463	472	482	491	501	-
Equins	24	24	24	24	24	-
Camelins	14	14	14	14	14	-
COTE D'IVOIRE (1)						
Bovins	20 818	21 367	21 944	22 524	23 126	-
Ovins et caprins	6 502	6 664	6 831	7 004	7 179	-
Porcins	6 491	4 985	5 125	5 363	5 402	-
Volaille	23 036	23 431	22 916	22 739	22 841	-
GUINEE-BISSAU						
Bovins	2 199	2 858	3 344	3 912	4 577	5 356
Ovins et caprins	536	696	814	953	1 115	1 304
Volaille	928	1 206	1 483	1 825	2 244	2 760
MALI						
Asins	-	-	670	-	-	-
Bovins	5 879	6 056	6 240	6 833	7 434	7 690
Ovins et caprins	13 838	14 530	15 226	18 560	21 962	22 272
Porcins	-	-	65	-	-	-
Equins	-	-	150	-	-	-
Volaille	-	-	-	-	-	-
Camelins	-	-	414	-	-	-

U.M.O.A. - ELEVAGE ET PECHE (suite)

Pays / Produits	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Milliers de têtes						
NIGER						
Bovins	2 142	3 209	3 273	3 339	3 406	3 474
Ovins et caprins	10 267	14 011	14 391	14 782	15 184	15 597
SENEGAL						
Bovins	2 870	2 898	2 912	2 927	2 986	3 227
Ovins et caprins	7 485	7 776	8 048	8 297	8 421	8 673
Porcins	171	191	214	240	269	280
Equins	793	819	836	823	870	891
Volaille	16 882	18 081	20 342	22 987	26 090	28 000
TOGO						
Bovins	274	206	223	231	246	262
Ovins et caprins	2 742	1 598	1 850	2 072	2 205	2 347
Porcins	294	360	320	336	358	381
Volaille	5 830	6 448	7 500	8 262	8 792	9 359
UMOA(*)						
Asins	463	472	1 152	491	501	-
Camelins	14	14	428	14	14	-
Bovins	19 146	21 094	22 006	23 409	24 934	26 445
Ovins et caprins	49 648	53 757	56 628	61 436	66 214	68 051
Porcins	1 621	1 372	1 431	1 420	1 546	972
Equins	817	843	1 010	847	894	891
Volaille	52 754	55 704	60 174	64 829	69 854	73 743
PECHE						
Tonnes						
BENIN	42 175	41 771	40 361	40 436	35 924	37 700
BURKINA	-	-	-	-	-	-
COTE D'IVOIRE	30 229	23 534	26 449	27 864	33 759	29 708
GUINEE-BISSAU	-	31 058	24 846	26 710	27 778	28 195
MALI	43 500	44 017	44 711	45 416	-	-
NIGER	4 156	6 341	7 013	-	-	-
SENEGAL	416 682	453 183	447 579	394 961	390 256	397 877
TOGO	15 063	11 509	15 075	14 500	14 935	15 383
UMOA	551 805	611 413	606 034	549 887	502 652	508 863
(1) : en tonnes.						
(*) : non compris la Côte d'Ivoire.						
Sources : Ministères des ressources animales des Etats.						

U.M.O.A - MINES ET PETROLE

Périodes	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire		Mali	Niger	Sénégal			Togo
	Pétrole	Or	Pétrole	Or	Or	Uranium	Phosphates	Phosphates	Sel	Phosphates
	barils	kg	Milliers de barils	kg	kg	tonnes	de calcium tonnes	d'alumine tonnes	marin tonnes	de calcium tonnes
PRODUCTION										
1991	1 352 700	2 926	73 050	1 245	4 597	2 777	1 740 500	65 800	100 000	2 964 702
1992	933 300	2 404	69 371	1 776	5 467	2 966	2 283 501	53 800	95 000	2 030 702
1993	1 061 900	1 857	63 035	1 907	5 939	2 851	1 667 000	21 538	85 000	1 800 000
1994	884 577	1 275	-	1 872	4 599	2 956	1 587 300	19 200	87 600	2 121 489
1995	653 615	1 336	2 294	2 008	6 291	2 974	1 483 700	1 500	110 000	2 591 213
1996	552 144	897	5 815	2 054	6 584	3 322	1 376 807	-	100 000	2 730 869
1997	456 127	1 047	5 266	2 485	18 521	3 499	1 584 405	-	110 000	2 631 353
1998	355 900	1 060	3 806	1 995	21 156	3 516	1 514 897	-	137 197	2 253 411
1999	-	936	3 547	2 967	25 265	2 948	1 646 150	-	145 000	1 714 530
2000	-	625	2 578	3 444	28 278	2 896	1 844 633	-	124 000	1 370 136
2001	-	229	2 099	3 672	53 658	2 917	1 708 000	-	141 000	1 066 581
VENTES										
1991	1 366 600	835	73 050	1 245	-	2 945	1 304 030	55 100	71 373	3 046 599
1992	979 700	-	69 371	1 776	-	2 841	1 185 553	53 400	67 688	2 081 436
1993	1 085 100	723	63 035	1 907	-	3 748	959 354	23 472	68 535	1 567 391
1994	971 115	533	-	1 872	-	2 787	603 136	26 464	105 425	2 181 489
1995	664 419	1 487	2 294	2 008	6 291	3 116	857 884	-	88 713	2 906 900
1996	569 235	878	5 815	2 054	6 584	2 970	836 410	-	81 481	2 633 725
1997	408 527	1 022	5 266	2 485	16 323	3 921	615 063	-	131 495	2 686 640
1998	419 900	1 051	3 806	1 995	20 589	3 627	373 463	-	126 024	2 242 641
1999	-	869	3 547	2 967	23 689	2 960	657 325	-	107 508	1 616 751
2000	-	-	2 578	3 444	28 278	3 040	366 699	-	119 914	1 219 859
2001	-	-	-	-	53 658	2 960	353 218	-	146 287	1 304 177

Sources : Organismes nationaux chargés des mines et du pétrole.

U.M.O.A. - PRIX A LA PRODUCTION DES CULTURES D'EXPORTATION

	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
Francs CFA le kilogramme						
BENIN						
Arachide en coque	120	120	125	125	-	-
Café	300	300	300	325	-	-
Coton graine	165	200	200	225	195	200
Régimes de palme	-	-	-	-	-	-
Palmistes	40	40	45	45	-	-
BURKINA						
Arachide décortiquée	libre	libre	libre	libre	libre	libre
Coton graine	140	160	160	160	160	160
COTE D'IVOIRE						
Cacao	320	320	455	libre	libre	libre
Café	700	520	520	libre	libre	libre
Coton graine	155	155	155	200	175	175
Régimes de palme	21	26	30	23	23	19,7
GUINEE-BISSAU						
Arachide	-	-	-	-	-	-
Noix de cajou	-	-	-	-	-	-
Palmistes	-	-	-	-	-	-
Coton	-	-	-	-	-	-
MALI						
Arachide en coque	libre	libre	libre	libre	libre	-
Coton graine	125	125	140	145	150	-
NIGER						
Arachide en coque	libre	libre	libre	libre	libre	libre
Coton graine	165	175	180	175	175	195
SENEGAL						
Arachide en coque	126	131	150	160	145	145
Coton graine	170	170	185	185	185	185
TOGO						
Arachide décortiquée	246	238	267	322	-	-
Cacao	450	545	743	517	370	-
Café	750	568	777	604	375	-
Coton graine	170	180	190	200	-	-
Palmistes	62	64	66	68	-	-
Source : Journaux officiels des Etats.						

U.M.O.A. - INDICE HARMONISÉ DES PRIX A LA CONSOMMATION

Base 100 = 1996 à l'exception de la Guinée-Bissau

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
COTONOU						
1er trimestre	98,0	102,3	108,2	109,6	110,2	117,2
2e trimestre	99,5	104,5	111,6	111,4	115,0	120,0
3e trimestre	101,2	103,3	109,2	110,4	115,7	119,8
4e trimestre	101,3	104,8	109,7	108,6	117,8	120,2
Année	100,0	103,7	109,7	110,0	114,7	119,3
OUAGADOUGOU						
1er trimestre	96,8	100,8	104,0	104,8	104,8	108,7
2e trimestre	98,9	103,2	110,4	107,8	106,8	112,2
3e trimestre	102,7	104,0	110,2	107,8	106,8	113,4
4e trimestre	101,5	103,9	107,8	107,0	107,7	112,0
Année	100,0	103,0	108,1	106,8	106,5	111,6
ABIDJAN						
1er trimestre	98,3	102,4	107,5	108,9	109,9	115,5
2e trimestre	100,7	104,0	111,4	109,4	112,8	117,8
3e trimestre	100,9	105,3	109,5	111,1	114,2	118,1
4e trimestre	100,3	104,8	107,2	109,3	113,0	117,7
Année	100,0	104,1	108,9	109,7	112,5	117,3
GUINEE-BISSAU Base 100 : Février 1986						
1er trimestre	8 733,6	14 249,5	16 229,0	18 016,5	16 838,5	19 194,1
2e trimestre	9 713,2	15 673,7	16 649,3	17 087,5	17 796,1	18 532,4
3e trimestre	11 398,7	17 204,3	17 569,8	16 676,2	18 811,0	19 278,2
4e trimestre	13 146,5	16 974,3	18 790,8	16 013,8	19 453,9	18 905,3
Année	10 748,0	16 025,5	17 309,7	16 948,5	18 406,8	18 977,5
BAMAKO						
1er trimestre	96,2	98,2	98,6	99,7	98,6	102,3
2e trimestre	101,3	99,4	103,0	101,9	100,5	105,9
3e trimestre	102,8	100,7	107,2	105,0	103,0	109,2
4e trimestre	99,7	98,9	104,4	102,0	103,4	109,2
Année	100,0	99,3	103,3	102,1	101,4	106,6

U.M.O.A. - INDICE HARMONISÉ DES PRIX A LA CONSOMMATION (suite)

Base 100 = 1996 à l'exception de la Guinée-Bissau

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
NIAMEY						
1er trimestre	95,9	101,9	104,0	104,7	104,9	109,4
2e trimestre	100,1	103,4	109,3	105,8	108,9	113,5
3e trimestre	104,3	104,8	112,0	107,1	111,3	115,9
4e trimestre	99,7	104,0	107,6	105,3	110,1	113,9
Année	100,0	103,5	108,2	105,7	108,8	113,2
DAKAR						
1er trimestre	97,5	101,3	102,1	102,9	103,7	105,5
2e trimestre	98,2	100,2	100,9	102,2	103,3	105,4
3e trimestre	102,3	102,3	104,3	104,8	104,8	108,9
4e trimestre	102,1	102,5	103,8	104,5	105,6	110,5
Année	100,0	101,6	102,8	103,6	104,4	107,6
LOME						
1er trimestre	98,2	104,1	106,2	105,0	111,6	109,6
2e trimestre	99,4	106,3	109,1	105,6	110,3	113,4
3e trimestre	100,8	105,4	107,3	107,0	106,2	114,7
4e trimestre	101,7	105,4	102,8	107,4	104,9	112,3
Année	100,0	105,3	106,3	106,3	108,3	112,5
UEMOA(*)						
1er trimestre	97,6	101,7	105,0	105,9	107,0	110,9
2e trimestre	99,8	102,8	107,9	106,7	108,9	113,1
3e trimestre	101,7	103,9	108,1	108,3	109,9	114,6
4e trimestre	100,9	103,7	106,1	107,0	109,8	114,5
Année	100,0	103,0	106,8	107,0	108,9	113,3
(*) : non compris la Guinée-Bissau dont l'indice ne concerne que l'Alimentation.						
Sources : Directions Nationales de la Statistique.						

BENIN - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1998	1999	2000	20001
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DONS	256,7	281,3	290,4	327,1
RECETTES TOTALES	211,3	233,1	266,2	281,2
Recettes courantes	211,3	233,1	266,2	281,2
Recettes fiscales	182,6	199,4	234,1	247,3
Directes				
Indirectes				
Sur biens et services				
Taxes sur les transactions internationales				
Taxes sur les importations				
Autres				
Recettes non fiscales	28,7	33,7	32,1	33,9
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Recettes en capital				
DONS	45,4	48,2	24,2	45,9
DEPENSES ET PRÊTS NETS	223,9	258,0	326,1	358,2
DEPENSES TOTALES	222,0	253,4	325,8	357,8
Dépenses courantes	144,6	165,0	209,4	231,7
Salaires et traitements	64,6	66,3	72,7	79,1
Autres dépenses de fonctionnement	66,4	83,8	121,8	139,4
Intérêts sur la dette publique	13,6	14,9	14,9	13,2
Intérieure	2,6	2,4	1,9	1,7
Extérieure	11,0	12,5	13,0	11,5
Dépenses en capital	77,4	88,4	116,4	126,1
Sur financement interne	15,0	21,9	29,0	46,7
Sur financement externe	62,4	66,5	87,4	79,4
Autres dépenses en capital				
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	1,9	4,6	0,3	0,4
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	65,3	61,1	42,7	16,0
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-12,6	-24,9	-59,9	-77,0
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	32,8	23,3	-35,7	-31,1
AJUSTEMENT BASE CAISSE	-20,6	-20,2	-5,8	8,7
Variations nettes des arriérés de paiement (réduction = -)	-11,6	-23,4	-13,0	-8,3
Sur dette intérieure	-11,6	-11,6	-13,0	-8,3
Intérêts	-11,6	-11,6	-13,0	-8,3
Dépenses engagées non payées				
Sur dette extérieure		-11,8		
Paiement période complémentaire	-9,0	-3,2	7,2	17,0
SOLDE GLOBAL (base caisse)	12,2	3,1	-41,5	-22,4
FINANCEMENT	-11,4	-2,1	42,4	21,7
INTERIEUR NET	-27,2	-33,5	8,6	-49,6
Bancaire	-26,3	-43,7	1,3	-48,3
Non bancaire			5,0	
Variation nette des arriérés sur dette intérieure (principal)				
Recettes de privatisation	1,4	10,7	0,9	
Autres	-2,3	-0,5	1,4	-1,3
EXTERIEUR	15,8	31,4	33,8	71,3
Tirages sur emprunts	33,3	42,7	49,3	75,7
Amortissements dus	-17,5	-23,1	-20,4	-20,1
Allégements obtenus		11,8	4,9	15,7
Variation nette des arriérés sur dette extérieure (principal)				
Autres				
ERREURS ET OMISSIONS	-0,8	-1,0	-0,9	0,7
DEFICIT DE FINANCEMENT (gap à financer)				

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

BURKINA - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1998	1999	2000	2001
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DONS	302,4	377,7	354,2	367,6
RECETTES TOTALES	198,7	236,6	219,4	227,9
Recettes courantes	198,5	236,5	219,4	227,9
Recettes fiscales	183,1	220,7	203,0	213,2
Directes	43,5	53,7	61,4	56,1
Indirectes	139,6	167,0	141,6	157,1
Sur biens et services	82,0	106,4	97,7	111,8
Taxes sur les transactions internationales	51,6	55,3	38,2	39,2
Taxes sur les importations	48,9			
Autres	6,0	5,3	5,7	6,1
Recettes non fiscales	15,4	15,8	16,4	14,7
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Recettes en capital	0,2	0,1		
DONS	103,7	141,1	134,8	139,7
DEPENSES ET PRÊTS NETS	347,8	432,1	421,1	450,4
DEPENSES TOTALES	348,4	431,8	418,0	452,3
Dépenses courantes	158,1	180,7	194,3	219,2
Salaires et traitements	72,0	82,6	88,7	98,2
Autres dépenses de fonctionnement	73,4	84,4	89,0	103,4
Intérêts sur la dette publique	12,7	13,7	16,6	17,6
Intérieure	3,2	3,3	3,5	5,0
Extérieure	9,5	10,4	13,1	12,6
Dépenses en capital	190,3	251,1	223,7	233,1
Sur financement interne	47,6	65,8	47,5	64,7
Sur financement externe	140,4	185,3	176,2	168,4
Autres dépenses en capital	2,3			
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	-0,6	0,3	3,1	-1,9
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	5,7	3,8	-5,8	-38,4
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-149,1	-195,5	-201,7	-222,5
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-45,4	-54,4	-66,9	-82,8
AJUSTEMENT BASE CAISSE	-5,5	-9,3	-0,1	40,4
Variations nettes des arriérés de paiement (réduction = -)	-5,5	-9,3	-10,0	16,2
Sur dette intérieure	-5,5	-9,3	-10,0	16,2
Intérêts	-5,5	-8,3		
Dépenses engagées non payées		-1,0	-10,0	16,2
Sur dette extérieure				
Paiement période complémentaire			9,9	24,2
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-50,9	-63,7	-67,0	-42,4
FINANCEMENT	51,0	63,9	65,5	48,0
INTERIEUR NET	1,2	6,1	21,9	-37,4
Bancaire	-5,6	14,7	19,6	-12,3
Non bancaire	-1,8	-12,3	-12,5	-9,4
Variation nette des arriérés sur dette intérieure (principal)				
Recettes de privatisation	8,6	3,7	14,8	3,0
Autres				-18,7
EXTERIEUR	49,8	57,8	43,6	85,4
Tirages sur emprunts	69,6	84,0	64,3	89,1
Amortissements dus	-19,8	-26,2	-27,8	-27,1
Allègements obtenus				
Variation nette des arriérés sur dette extérieure (principal)				
Autres			7,1	23,4
ERREURS ET OMISSIONS	-0,1	-0,2	1,5	-5,6
BESOIN DE FINANCEMENT (gap à financer)				

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

COTE D'IVOIRE - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1998	1999	2000	2001
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DON	1 439,1	1 336,5	1 270,6	1 375,3
RECETTES TOTALES	1 388,6	1 271,6	1 237,1	1 335,0
Recettes courantes	1 388,6	1 271,6	1 237,1	1 335,0
Recettes fiscales	1 142,1	1 149,1	1 077,5	1 167,1
Directes	327,7	322,3	334,4	325,9
Indirectes	814,4	826,8	743,1	841,2
Sur biens et services	201,6	241,2	254,2	289,1
Taxes sur les transactions internationales	574,4	585,6	484,8	552,1
Taxes sur les importations	416,4	408,7	321,4	355,6
Autres	38,4	0,0	4,1	
Recettes non fiscales	246,5	122,5	159,6	167,9
Excédents de stabilisation	131,6	1,0	8,5	5,7
Cotisations de sécurité sociale	79,2	83,7	102,8	114,2
Autres	35,7	37,8	48,3	48,0
Autres recettes				
DONS	50,5	64,9	33,5	40,3
DEPENSES ET PRÊTS NETS	1 557,4	1 521,6	1 360,2	1 306,9
DEPENSES TOTALES	1 557,4	1 521,6	1 351,2	1 297,3
Dépenses courantes	1 101,5	1 169,1	1 140,8	1 150,2
Salaires et traitements	415,2	425,3	454,1	484,1
Autres dépenses de fonctionnement	400,0	445,2	392,4	406,4
Intérêts sur la dette publique	286,3	298,6	294,3	259,7
Intérieure	34,6	35,6	29,6	24,0
Extérieure	251,7	263,0	264,7	235,7
Dépenses en capital	455,9	352,5	210,4	147,1
Sur financement interne	304,8	202,8	105,1	87,8
Sur financement externe	151,1	149,7	105,3	59,3
Autres dépenses en capital				
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS			9,0	9,6
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	268,6	198,3	285,5	356,7
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-168,8	-250,0	-123,1	28,1
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-118,3	-185,1	-89,6	68,4
AJUSTEMENT BASE CAISSE				
Variations nettes des arriérés de paiement (réduction = -)				
Sur dette intérieure				
Intérêts				
Dépenses engagées non payées				
Sur dette extérieure				
Paiement période complémentaire				
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-118,3	-185,1	-89,6	68,4
FINANCEMENT	106,8	107,0	80,9	-39,1
INTERIEUR NET	59,4	-11,7	-68,8	-94,5
Bancaire	48,9	-29,3	-126,7	-115,0
Non bancaire	17,3	6,4	-54,0	0,2
Variation nette des arriérés sur dette intérieure (principal)	-17,3	-6,4	54,0	-0,2
Recettes de privatisation	30,6	40,0	9,0	5,0
Autres	-20,1	-22,4	48,9	15,5
EXTERIEUR	47,4	118,7	149,7	55,4
Tirages sur emprunts	320,6	265,4	126,8	28,4
Amortissements dus	-352,4	-342,5	-372,6	-344,3
Allègements obtenus	334,4	195,8	205,7	209,7
Variation nette des arriérés sur dette extérieure (principal)	-120,9		189,8	161,6
Autres	-134,3			
ERREURS ET OMISSIONS	11,5	78,1	8,7	-29,3
DEFICIT DE FINANCEMENT (gap à financer)				

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

GUINEE-BISSAU - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1998	1999	2000	2001
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DONS	10,5	29,9	31,5	50,6
RECETTES TOTALES	6,6	23,9	29,5	28,5
Recettes courantes	6,6	23,9	29,5	28,5
Recettes fiscales	4,5	12,8	17,5	14,7
Directes				
Indirectes				
Sur biens et services				
Taxes sur les transactions internationales				
Taxes sur les importations				
Autres				
Recettes non fiscales	2,1	11,1	12,0	13,8
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Recettes en capital				
DONS	3,9	6,0	2,0	22,1
DEPENSES ET PRÊTS NETS	30,4	43,3	30,6	66,3
DEPENSES TOTALES	30,4	43,3	30,6	64,6
Dépenses courantes	22,9	28,4	27,6	41,5
Salaires et traitements	5,7	6,9	10,5	11,3
Autres dépenses de fonctionnement	8,9	12,7	15,5	18,0
Intérêts sur la dette publique	8,3	8,8	1,0	12,2
Intérieure				
Extérieure	8,3	8,8	1,0	12,2
Dépenses en capital	7,5	14,9	3,6	23,1
Sur financement interne	3,6	8,3	3,6	2,5
Sur financement externe	3,9	6,6		20,6
Autres dépenses en capital				
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS				1,7
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	-11,6	-4,0	-0,1	-3,3
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-23,8	-19,4	-1,1	-37,8
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-19,9	-13,4	0,9	-15,7
AJUSTEMENT BASE CAISSE	11,6	9,6		
Variations nettes des arriérés de paiement (réduction = -)	11,6	9,6		
Sur dette intérieure	5,6	2,4		
Intérêts	5,6	2,4		
Dépenses engagées non payées				
Sur dette extérieure	6,0	7,2		
Paiement période complémentaire				
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-8,3	-3,8	0,9	-15,7
FINANCEMENT	2,2	5,1	-5,7	19,7
INTERIEUR NET	-0,2	5,2	6,8	3,7
Bancaire	0,2	5,2	6,8	4,1
Non bancaire	-0,4			-0,4
Variation nette des arriérés sur dette intérieure (principal)				
Recettes de privatisation				
Autres				
EXTERIEUR	2,4	-0,1	-12,5	16,0
Tirages sur emprunts	6,1	1,5		4,6
Amortissements dus	-10,5	-12,1	-12,5	-17,4
Allègements obtenus				26,0
Variation nette des arriérés sur dette extérieure (principal)	6,8	10,5		2,8
Autres				
ERREURS ET OMISSIONS	6,1	-1,3	4,8	-4,0
DEFICIT DE FINANCEMENT (gap à financer)				
Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.				

MALI - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1998	1999	2000	2001
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DONS	344,8	356,1	371,1	420,4
RECETTES TOTALES	254,9	272,7	269,9	320,1
Recettes courantes	254,9	272,7	269,9	320,1
Recettes fiscales	223,0	235,3	233,3	281,6
Directes				
Indirectes				
Sur biens et services				
Taxes sur les transactions internationales				
Taxes sur les importations				
Autres				
Recettes non fiscales	8,7	12,6	12,2	11,0
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Autres recettes non classées	23,2	24,8	24,4	27,5
DONS	89,9	83,4	101,2	100,3
DEPENSES ET PRÊTS NETS	383,4	417,6	440,1	532,6
DEPENSES TOTALES	387,0	419,8	442,6	543,2
Dépenses courantes	166,8	195,2	201,1	244,8
Salaires et traitements	58,8	65,3	73,1	81,9
Autres dépenses de fonctionnement	96,3	115,9	112,0	148,3
Intérêts sur la dette publique	11,7	14,0	16,0	14,6
Intérieure	0,8	1,4	1,6	0,8
Extérieure	10,9	12,6	14,4	13,8
Dépenses en capital	197,0	199,8	217,1	235,9
Sur financement interne	47,6	52,4	60,0	61,9
Sur financement externe	149,4	147,4	157,1	174,0
Autres dépenses en capital				
Dépenses des fonds spéciaux	23,2	24,8	24,4	62,5
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	-3,6	-2,2	-2,5	-10,6
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	52,2	39,1	24,8	28,0
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-128,5	-144,9	-170,2	-212,5
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-38,6	-61,5	-69,0	-112,2
AJUSTEMENT BASE CAISSE	-10,0	2,4	1,6	
Variations nettes des arriérés de paiement (réduction = -)	-10,0	2,4	1,6	
Sur dette intérieure	-10,0	2,4	1,6	
Intérêts	-10,0	-9,3		
Dépenses engagées non payées		11,7	1,6	
Sur dette extérieure				
Paiement période complémentaire				
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-48,6	-59,1	-67,4	-112,2
FINANCEMENT	48,5	59,1	67,4	112,2
INTERIEUR NET	-9,5	-1,2	3,0	6,1
Bancaire	-4,1	1,8	-17,0	19,3
Non bancaire	-6,6		2,0	
Variation nette des arriérés sur dette intérieure (principal)				
Recettes de privatisation	1,2	10,4	20,3	
Autres		-13,4	-2,3	-13,2
EXTERIEUR	58,0	60,3	64,4	106,1
Tirages sur emprunts	83,9	91,7	95,0	119,4
Amortissements dus	-25,9	-31,4	-33,2	-36,4
Allégements obtenus			2,6	23,1
Variation nette des arriérés sur dette extérieure (principal)				
Autres				
ERREURS ET OMISSIONS	0,1			
DEFICIT DE FINANCEMENT (gap à financer)				

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

NIGER - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1998	1999	2000	2001
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DON	173,7	157,1	162,2	185,8
RECETTES TOTALES	108,4	109,6	110,2	133,9
Recettes courantes	108,4	109,6	110,2	133,9
Recettes fiscales	97,5	100,6	102,9	124,9
Directes	19,6		17,2	20,0
Indirectes	77,9		85,7	104,9
Sur biens et services	25,4		21,9	30,0
Taxes sur les transactions internationales	52,5		58,5	67,6
Taxes sur les importations				
Autres			5,3	7,3
Recettes non fiscales	8,4	3,9	3,8	4,0
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Autres recettes	2,5	5,1	3,5	5,0
DONS	65,3	47,5	52,0	51,9
DEPENSES ET PRÊTS NETS	207,4	222,0	206,9	245,4
DEPENSES TOTALES	207,8	222,0	208,1	246,2
Dépenses courantes	134,5	145,7	136,6	157,3
Salaires et traitements	48,6	50,6	52,3	50,4
Autres dépenses de fonctionnement	67,0	75,4	62,1	81,5
Intérêts sur la dette publique	18,9	19,7	22,2	25,4
Intérieure	1,1		2,0	1,3
Extérieure	17,8	19,7	20,2	24,1
Dépenses en capital	68,9	69,3	66,2	79,6
Sur financement interne	8,9	17,1	8,1	22,9
Sur financement externe	60,0	52,2	58,1	56,7
Autres dépenses en capital				
Dépenses des fonds spéciaux	4,4	7,0	5,3	9,3
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	-0,4		-1,2	-0,8
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	-16,1	-33,5	-12,3	-20,9
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-99,0	-112,4	-96,7	-111,5
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-33,7	-64,9	-44,7	-59,6
AJUSTEMENT BASE CAISSE	7,6	49,2	-112,0	-8,5
Variations nettes des arriérés de paiement (réduction = -)	7,6	49,2	-112,0	-8,5
Sur dette intérieure	-1,3	23,6	3,6	-8,6
Intérêts	-1,3	23,6	3,6	-8,6
Dépenses engagées non payées				
Sur dette extérieure	8,9	25,6	-115,6	0,1
Paiement période complémentaire				
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-26,1	-15,7	-156,7	-68,1
FINANCEMENT	26,8	15,1	156,8	71,6
INTERIEUR NET	-24,4	7,2	-20,1	11,0
Bancaire	-10,7	7,8	-28,6	5,0
Non bancaire	-13,7	-0,6		1,0
Variation nette des arriérés sur dette intérieure (principal)				
Recettes de privatisation			8,5	5,0
Autres				
EXTERIEUR	51,2	7,9	176,9	60,6
Tirages sur emprunts	50,2	24,2	54,6	53,1
Amortissements dus	-25,7	-23,8	-35,4	-40,8
Allègements obtenus	26,7	7,5	157,7	31,7
Variation nette des arriérés sur dette extérieure (principal)				
Autres				16,6
ERREURS ET OMISSIONS	-0,7	0,6	-0,1	-3,5
DEFICIT DE FINANCEMENT (gap à financer)				

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

SENEGAL - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1998	1999	2000	2001
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DON	541,9	568,4	626,3	664,4
RECETTES TOTALES	460,1	506,8	562,3	602,7
Recettes courantes	460,1	506,8	562,3	602,7
Recettes fiscales	438,9	491,2	537,3	576,8
Directes				
Indirectes				
Sur biens et services				
Taxes sur les transactions internationales				
Taxes sur les importations				
Autres				
Recettes non fiscales	21,2	15,6	25,0	25,9
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Autres recettes				
Recettes en capital				
DONS	81,8	61,6	64,0	61,7
DEPENSES ET PRÊTS NETS	550,6	609,9	623,1	733,0
DEPENSES TOTALES	507,0	593,4	604,2	733,8
Dépenses courantes	310,1	351,1	411,0	516,6
Salaires et traitements	162,6	166,6	175,8	177,3
Autres dépenses de fonctionnement	112,7	142,0	189,9	309,0
Intérêts sur la dette publique	34,8	42,5	45,3	30,3
Intérieure	7,0	10,2	5,7	6,6
Extérieure	27,8	32,3	39,6	23,7
Dépenses en capital	196,9	242,3	193,2	217,2
Sur financement interne	78,5	111,3	106,6	118,5
Sur financement externe	118,4	131,0	86,6	98,7
Autres dépenses en capital				
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	43,6	16,5	18,9	-0,8
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	106,3	86,9	90,0	-2,1
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-90,5	-103,1	-60,8	-130,3
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-8,7	-41,5	3,2	-68,6
AJUSTEMENT BASE CAISSE	-2,7			
Variations nettes des arriérés de paiement (réduction = -)	-2,7			
Sur dette intérieure				
Intérêts				
Dépenses engagées non payées				
Sur dette extérieure	-2,7			
Paiement période complémentaire				
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-11,4	-41,5	3,2	-68,6
FINANCEMENT	21,7	41,5	-4,0	71,1
INTERIEUR NET	-28,6	18,6	-21,1	16,2
Bancaire	-6,2	7,4	-28,3	20,6
Non bancaire	-22,4	-1,7	4,3	36,5
Variation nette des arriérés sur dette intérieure (principal)				
Recettes de privatisation		40,7	2,9	-44,1
Autres		-27,8		3,2
EXTERIEUR	50,3	22,9	17,1	54,9
Tirages sur emprunts	108,7	80,2	78,1	103,3
Amortissements dus	-58,4	-57,3	-65,2	-64,2
Allègements obtenus			4,2	15,8
Variation nette des arriérés sur dette extérieure (principal)				
Autres				
ERREURS ET OMISSIONS	-10,3		0,8	-2,5
DEFICIT DE FINANCEMENT (gap à financer)				

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

TOGO - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1998	1999	2000	2001
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DONS	140,5	141,8	121,2	132,2
RECETTES TOTALES	126,8	127,0	116,9	127,6
Recettes courantes	126,8	127,0	116,9	127,6
Recettes fiscales	115,0	112,7	103,9	108,3
Directes	29,6	29,5	26,6	24,6
Indirectes	85,4	83,1		83,7
Sur biens et services	57,5	53,1		25,6
Taxes sur les transactions internationales				56,2
Taxes sur les importations				
Autres	27,9	30,0		1,9
Recettes non fiscales	11,8	14,3	13,0	19,3
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Recettes en capital				
DONS	13,7	14,8	4,3	4,6
DEPENSES ET PRÊTS NETS	188,3	168,9	162,2	151,0
DEPENSES TOTALES	187,8	168,4	165,5	150,2
Dépenses courantes	153,6	139,4	137,2	127,4
Salaires et traitements	58,7	57,0	56,0	55,2
Autres dépenses de fonctionnement	75,9	62,5	61,6	54,4
Intérêts sur la dette publique	19,0	19,9	19,6	17,8
Intérieure	1,0	1,1	2,2	1,6
Extérieure	18,0	18,8	17,4	16,2
Dépenses en capital	34,2	29,0	28,3	22,8
Sur financement interne	7,2	2,0	3,2	2,7
Sur financement externe	27,0	27,0	25,1	20,1
Autres dépenses en capital				
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	0,5	0,5	-3,3	0,8
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	-15,0	5,5	-3,9	15,3
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-61,5	-41,9	-45,3	-23,4
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-47,8	-27,1	-41,0	-18,8
AJUSTEMENT BASE CAISSE	12,7	18,7	31,9	34,7
Variations nettes des arriérés de paiement (réduction = -)	12,7	18,7	31,9	34,7
Sur dette intérieure	5,7	4,4	18,1	23,6
Intérêts	5,7	5,0	17,3	12,8
Dépenses engagées non payées		-0,6	0,8	10,8
Sur dette extérieure	7,0	14,3	13,8	11,1
Paiement période complémentaire				
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-35,1	-8,4	-9,1	15,9
FINANCEMENT	35,1	8,5	9,1	-16,0
INTERIEUR NET	10,0	0,5	-6,3	-23,7
Bancaire	14,5	-6,0	-7,3	-8,6
Non bancaire	-4,5	6,5	1,0	-15,1
Variation nette des arriérés sur dette intérieure (principal)				
Recettes de privatisation				
Autres				
EXTERIEUR	25,1	8,0	15,4	7,7
Tirages sur emprunts	29,7	15,0	21,1	15,4
Amortissements dus	-20,6	-25,9	-31,8	-32,2
Allègements obtenus	8,1			0,6
Variation nette des arriérés sur dette extérieure (principal)	7,9	18,9	26,1	24,1
Autres				-0,2
ERREURS ET OMISSIONS		-0,1		0,1
DEFICIT DE FINANCEMENT (gap à financer)				

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

UMOA - TABLEAU CONDOLIDE DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1998	1999	2000	2001
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DONS	3 209,6	3 248,8	3 227,5	3 523,4
RECETTES TOTALES	2 755,4	2 781,3	2 811,5	3 056,9
Recettes courantes	2 755,2	2 781,2	2 811,5	3 056,9
Recettes fiscales	2 386,7	2 521,8	2 509,5	2 733,9
Directes				
Indirectes				
Sur biens et services				
Taxes sur les transactions internationales				
Taxes sur les importations				
Autres				
Recettes non fiscales	342,8	229,5	274,1	290,5
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Autres recettes non classées	25,7	29,9	27,9	32,5
Recettes en capital	0,2	0,1		
DONS	454,2	467,5	416,0	466,5
DEPENSES ET PRÊTS NETS	3 489,2	3 673,4	3 570,3	3 843,8
DEPENSES TOTALES	3 447,8	3 653,7	3 546,0	3 845,4
Dépenses courantes	2 192,1	2 374,6	2 457,4	2 688,7
Salaires et traitements	886,2	920,6	983,2	1 037,5
Autres dépenses courantes	900,6	1 021,9	1 044,3	1 260,4
Intérêts sur la dette publique	405,3	432,1	429,9	390,8
Intérieure	50,3	54,0	46,5	41,0
Extérieure	355,0	378,1	383,4	349,8
Dépenses en capital	1 228,1	1 247,3	1 058,9	1 084,9
Sur financement interne	513,2	481,6	363,1	407,7
Sur financement externe	712,6	765,7	695,8	677,2
Autres dépenses en capital	2,3			
Dépenses des fonds spéciaux	27,6	31,8	29,7	71,8
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	41,4	19,7	24,3	-1,6
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	455,4	357,2	420,9	351,3
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-733,8	-892,1	-758,8	-786,9
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-279,6	-424,6	-342,8	-320,4
AJUSTEMENT BASE CAISSE	-6,9	50,4	-84,4	75,3
Variations nettes des arriérés de paiement (réduction = -)	2,1	47,2	-101,5	34,1
Sur dette intérieure	-17,1	11,9	0,3	22,9
Intérêts	-17,1	1,8	7,9	-4,1
Dépenses engagées non payées	0,0	10,1	-7,6	27,0
Sur dette extérieure	19,2	35,3	-101,8	11,2
Paiement période complémentaire	-9,0	3,2	17,1	41,2
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-286,5	-374,2	-427,2	-245,1
FINANCEMENT	280,7	298,1	412,4	290,1
INTERIEUR NET	-19,3	-8,8	-76,0	-168,2
Bancaire	10,7	-42,1	-180,2	-135,2
Non bancaire	-32,1	-1,7	-54,2	12,8
Variation nette des arriérés sur dette intérieure (principal)	-17,3	-6,4	54,0	-0,2
Recettes de privatisation	41,8	105,5	56,4	-31,1
Autres	-22,4	-64,1	48,0	-14,5
EXTERIEUR	300,0	306,9	488,4	458,3
Tirages sur emprunts	702,1	604,7	489,2	489,0
Amortissements dus	-530,8	-542,3	-598,9	-582,5
Allégements obtenus	369,2	215,1	375,1	323,5
Variation nette des arriérés sur dette extérieure (principal)	-106,2	29,4	215,9	188,5
Autres	-134,3	0,0	7,1	39,8
ERREURS ET OMISSIONS	5,8	76,1	14,8	-45,0
DEFICIT DE FINANCEMENT (gap à financer)				

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

Guinée-Bissau : Données prises en compte dans le total UEMOA à partir de 1997.

BENIN - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	1998	1999	2000	2001*
Milliards de francs CFA				
Exportations FOB	244,4	259,5	279,3	252,6
dont Coton	119,2	114,2	102,9	108,5
Importations FOB	-337,8	-391,1	-367,4	-393,0
dont Pétrole	-27,3	-34,4	-56,8	-56,8
Balance commerciale	-93,4	-131,6	-88,1	-140,4
Balance des services	-28,9	-23,7	-39,6	-39,3
dont frêt et assurances	-50,9	-61,3	-76,5	-42,6
Revenus nets	-7,9	-7,0	-8,7	-15,6
dont intérêts de la dette	-11,0	-11,2	-16,1	-14,4
Balance des transferts courants	52,1	66,5	79,1	97,9
- privés	42,2	45,3	59,5	59,5
- publics	9,9	21,2	19,6	38,4
Balance des transactions courantes	-78,1	-95,8	-57,3	-97,4
Compte de capital et d'opérations financières	56,6	108,3	121,3	225,7
Transferts de capital (hors remise de dette)	39,3	43,1	52,2	64,3
Opérations financières	17,3	65,2	69,1	161,4
Investissements directs	19,3	23,3	40,0	26,3
Investissements de portefeuille	15,6	10,9	-1,6	-1,6
Autres investissements	-17,6	31,0	30,7	136,7
dont financement exceptionnel	79,3	0,1	0,0	18,4
Erreurs et omissions nettes	4,2	4,5	4,4	0,0
SOLDE GLOBAL	-17,3	17,0	68,4	128,3
* : estimations.				
N.B. : le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

BURKINA - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	1998	1999	2000	2001*
Milliards de francs CFA				
Exportations FOB	190,4	156,2	146,4	168,9
dont - Coton	120,9	83,6	72,4	96,0
- Or	9,5	9,2	6,2	3,5
Importations FOB	-374,2	-357,3	-368,6	-373,3
dont - Biens d'équipement	-114,5	-125,0	-122,8	-115,5
Balance commerciale	-183,8	-201,1	-222,2	-204,4
Balance des services	-73,4	-70,7	-77,2	-76,0
dont frêt et assurances	-66,0	-50,0	-67,3	-67,8
Revenus nets	-7,0	-11,3	-14,3	-13,9
dont intérêts de la dette publique	-9,5	-10,2	-13,2	-13,1
Balance des transferts courants	111,4	88,6	86,8	82,2
- privés	43,8	39,7	35,6	23,0
- publics	67,6	48,9	51,2	59,2
Balance des transactions courantes	-152,8	-194,5	-226,9	-212,1
Compte de capital et d'opérations financières	130,7	189,8	194,9	213,2
Transferts de capital (hors remise de dette)	89,5	120,4	125,3	116,0
Opérations financières	41,2	69,4	69,6	97,2
Investissements directs	2,6	5,3	16,3	6,0
Investissements de portefeuille	-1,9	0,6	0,5	1,5
Autres investissements	40,5	63,6	52,8	89,7
dont financement exceptionnel	0,0	0,0	7,3	23,4
Erreurs et omissions nettes	2,5	-3,0	3,5	6,2
SOLDE GLOBAL	-19,6	-7,7	-28,5	7,3
* : estimations.				
N.B. : le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

COTE D'IVOIRE - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	1998	1999	2000	2001*
Milliards de francs CFA				
Exportations FOB	2 717,6	2 870,1	2 768,2	2 991,4
dont - Café	233,9	128,5	214,9	121,4
- Cacao	971,1	972,5	734,1	781,1
Importations FOB	-1 702,9	-1 703,1	-1 710,0	-1 767,8
dont produits pétroliers	-262,5	-328,6	-597,5	-483,5
Balance commerciale	1 014,7	1 167,0	1 058,2	1 223,6
Balance des services	-536,7	-537,2	-530,0	-503,0
dont fret et assurances	-229,8	-207,6	-245,5	-257,1
Revenus nets	-417,1	-465,9	-464,8	-435,0
dont intérêts de la dette	-251,6	-263,0	-264,7	-235,7
Balance des transferts courants	-232,2	-237,5	-235,0	-214,6
- privés	-279,9	-281,4	-249,5	-238,7
- publics	47,7	43,9	14,5	24,1
Balance des transactions courantes	-171,3	-73,6	-171,6	71,0
Compte de capital et d'opérations financières	144,7	33,8	252,2	192,6
Transferts de capital (hors remise de dette)	15,1	8,5	6,0	8,2
Opérations financières	129,6	25,3	246,2	184,4
Investissements directs	224,2	199,3	167,1	195,5
Investissements de portefeuille	-8,0	-11,4	-7,5	-7,4
Autres investissements	-86,6	-162,6	86,6	-3,7
dont financement exceptionnel	69,1	228,3	395,5	376,3
Erreurs et omissions nettes	18,0	-15,5	-10,1	21,8
SOLDE GLOBAL	-8,6	-55,3	70,5	285,4
* : estimations.				
N.B. : le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

GUINEE-BISSAU - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	1998	1999*	2000	2001*
Milliards de francs CFA				
Exportations FOB	15,8	31,5	44,2	46,1
dont Noix d'anacarde	14,1	30,0	35,9	42,7
Importations FOB	-30,7	-26,3	-35,0	-45,4
dont Produits pétroliers	-3,0	-4,0	-2,8	-2,8
Balance commerciale	-14,9	5,2	9,2	0,7
Balance des services	-9,6	-16,0	-15,8	-17,4
dont fret et assurances	-6,5	-4,8	-7,4	-7,8
Revenus nets	-8,3	-8,5	-8,8	-8,7
dont intérêts de la dette	-8,3	-8,3	-8,8	-8,3
Balance des transferts courants	15,1	17,4	29,3	18,7
- privés	9,5	2,1	5,9	7,6
- publics	5,6	15,3	23,4	11,1
Balance des transactions courantes	-17,7	-1,9	13,9	-6,7
Compte de capital et d'opérations financières	10,5	9,7	2,4	10,8
Transferts de capital (hors remise de dette)	0,0	0,0	11,2	18,6
Opérations financières	10,5	9,7	-8,8	-7,8
Investissements directs	0,0	0,0	0,5	0,5
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	10,5	9,7	-9,3	-8,3
dont financement exceptionnel	14,9	21,9	12,0	4,2
Erreurs et omissions nettes	6,2	-11,9	-11,0	0,0
SOLDE GLOBAL	-1,0	-4,1	5,3	4,1
* : estimations.				
N.B. : le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

MALI - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	1998	1999	2000	2001*
Milliards de francs CFA				
Exportations FOB	328,1	351,6	388,1	530,5
dont - Coton	159,7	153,0	112,2	83,2
Importations FOB	-329,3	-372,8	-421,5	-532,9
dont - Produits pétroliers	-52,0	-71,0	-120,4	-138,0
Balance commerciale	-1,2	-21,2	-33,4	-2,4
Balance des services	-159,2	-161,3	-167,9	-205,4
dont frêt et assurances	-112,3	-130,1	-137,0	-180,3
Revenus nets	-30,0	-43,1	-69,9	-91,4
dont intérêts de la dette	-11,2	-14,0	-15,6	-14,3
Balance des transferts courants	67,6	69,9	90,0	85,7
- privés	40,0	45,8	44,3	43,0
- publics	27,6	24,1	45,7	42,7
Balance des transactions courantes	-122,8	-155,7	-181,2	-213,5
Compte de capital et d'opérations financières	97,5	116,7	256,2	247,0
Transferts de capital (hors remise de dette)	73,1	279,8	72,3	72,8
Opérations financières	24,4	-163,1	183,9	174,2
Investissements directs	5,2	0,8	55,8	62,0
Investissements de portefeuille	3,9	8,5	4,1	2,0
Autres investissements	15,3	-172,4	124,0	110,2
dont financement exceptionnel	0,0	0,0	2,6	-23,1
Erreurs et omissions nettes	-5,9	6,2	-4,1	-2,9
SOLDE GLOBAL	-31,2	-32,8	70,9	30,6
* : estimations.				
N.B. : le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

NIGER - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	1998	1999	2000	200*1
Milliards de francs CFA				
Exportations FOB	197,0	176,6	201,5	197,6
dont Uranium	78,5	65,1	64,0	63,0
Importations FOB	-238,3	-206,5	-230,4	-235,1
Balance commerciale	-41,2	-29,9	-28,9	-37,5
Balance des services	-69,1	-64,9	-67,2	-70,3
dont frêt et assurances	-51,1	-46,2	-51,0	-62,5
Revenus nets	-13,9	-11,8	-11,8	-10,9
dont intérêts de la dette	-17,7	-18,5	-16,5	-24,4
Balance des transferts courants	34,3	22,1	33,7	53,6
- privés	-3,5	2,1	2,7	7,3
- publics	37,8	20,0	31,0	46,3
Balance des transactions courantes	-90,0	-84,5	-74,2	-65,1
Compte de capital et d'opérations financières	71,6	70,5	109,0	100,6
Transferts de capital (hors remise de dette)	41,1	38,4	39,6	27,7
Opérations financières	30,6	32,1	69,4	72,9
Investissements directs	-0,7	0,3	6,4	11,4
Investissements de portefeuille	-0,5	-0,1	6,5	3,5
Autres investissements	31,8	31,9	56,5	58,0
dont financement exceptionnel	29,7	33,1	38,3	48,3
Erreurs et omissions nettes	9,4	8,3	-12,1	-3,2
SOLDE GLOBAL	-8,9	-5,7	22,7	32,3
* : estimations.				
N.B. : le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

SENEGAL - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	1998	1999	2000	2001*
Milliards de francs CFA				
Exportations FOB	570,9	632,4	654,9	708,3
Importations FOB	-755,5	-845,3	-951,6	-995,0
dont Produits pétroliers	-92,3	-128,4	-242,5	-232,4
Balance commerciale	-184,6	-212,9	-296,7	-286,7
Balance des services	-10,5	-8,7	-12,9	-11,1
dont frêt et assurances	-91,7	-117,4	-129,8	-135,7
Revenus nets	-51,9	-73,4	-79,3	-64,6
dont intérêts de la dette	-56,0	-53,4	-57,9	-38,7
Balance des transferts courants	101,0	97,9	152,3	179,3
- privés	21,4	50,7	100,1	132,6
- publics	79,6	47,2	52,2	46,7
Balance des transactions courantes	-146,0	-197,1	-236,6	-183,1
Compte de capital et d'opérations financières	170,9	237,1	234,4	253,7
Transferts de capital (hors remise de dette)	58,0	60,7	59,4	80,5
Opérations financières	112,8	176,4	175,0	173,2
Investissements directs	35,6	87,5	44,3	25,7
Investissements de portefeuille	-13,6	-10,2	9,8	-5,5
Autres investissements	90,9	99,1	120,9	153,0
dont financement exceptionnel	27,7	33,6	47,2	44,2
Erreurs et omissions nettes	6,5	4,8	-6,3	0,0
SOLDE GLOBAL	31,4	44,8	-8,5	70,6
* : estimations.				
N.B. : le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

TOGO - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	1998	1999	2000	2001*
Milliards de francs CFA				
Exportations FOB	247,9	241,0	257,6	274,9
dont - Café	9,4	15,7	10,5	5,0
- Cacao	4,9	4,9	4,5	3,3
- Coton	53,6	50,6	40,2	34,6
Importations FOB	-326,5	-301,3	-345,0	-383,7
Balance commerciale	-78,6	-60,3	-87,4	-108,9
Balance des services	-43,1	-38,3	-39,7	-48,8
dont frêt et assurances	-52,9	-46,4	-50,3	-61,8
Revenus nets	-13,8	-23,6	-20,7	-16,6
dont intérêts de la dette	-19,9	-31,8	-23,3	-16,2
Balance des transferts courants	52,9	43,9	48,4	41,5
- privés	6,5	12,7	20,5	24,8
- publics	46,4	31,2	27,9	16,7
Balance des transactions courantes	-82,6	-78,3	-99,4	-132,8
Compte de capital et d'opérations financières	74,6	95,6	131,9	142,0
Transferts de capital (hors remise de dette)	3,6	3,7	6,2	9,6
Opérations financières	71,0	91,9	125,7	132,4
Investissements directs	11,5	17,7	29,5	26,2
Investissements de portefeuille	3,3	4,8	5,5	5,3
Autres investissements	56,2	69,4	90,7	100,9
dont financement exceptionnel	3,2	9,5	40,3	32,1
Erreurs et omissions nettes	1,5	4,1	2,7	0,0
SOLDE GLOBAL	-6,5	21,4	35,2	9,2
* : estimations.				
N.B. : le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

UEMOA - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	1998	1999*	2000	2001*
Milliards de francs CFA				
Exportations FOB	4 512,2	4 718,9	4 740,2	5 170,3
Importations FOB	-4 095,2	-4 203,7	-4 429,5	-4 726,2
Balance commerciale	417,0	515,2	310,7	444,0
Balance des services	-930,5	-920,8	-950,3	-971,3
dont frêt et assurances	-661,2	-663,8	-764,8	-815,6
Revenus nets	-549,9	-644,6	-678,3	-656,7
dont intérêts de la dette	-385,2	-410,4	-416,1	-365,1
Balance des transferts courants	202,1	168,8	284,6	344,3
- privés	-120,0	-83,0	19,1	59,1
- publics	322,1	251,8	265,5	285,2
Balance des transactions courantes	-861,3	-881,4	-1 033,3	-839,7
Compte de capital et d'opérations financières	757,1	861,5	1 302,3	1 385,6
Transferts de capital (hors remise de dette)	319,7	554,6	372,2	397,7
Opérations financières	437,4	306,9	930,1	987,9
Investissements directs	297,7	334,2	359,9	353,6
Investissements de portefeuille	-1,3	3,1	17,3	-2,2
Autres investissements	140,9	-30,3	552,9	636,5
dont financement exceptionnel	223,9	326,5	543,2	570,0
Erreurs et omissions nettes	42,4	-2,5	-33,0	21,9
SOLDE GLOBAL	-61,7	-22,4	236,0	567,8
* : estimations.				
N.B. : le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

UMOA - IMPORTATIONS DE PRODUITS PETROLIERS

	1998	1999	2 000	2 001
Milliards de francs CFA				
BENIN	27,3	34,4	56,8	47,2
BURKINA	42,0	50,1	65,0	67,9
COTE D'IVOIRE	262,5	328,6	597,5	483,5
GUINEE-BISSAU	3,0	4,0	2,8	3,6
MALI	52,0	71,0	120,4	128,8
NIGER	36,7	40,0	54,8	57,3
SENEGAL	92,3	128,4	242,5	232,4
TOGO	25,7	25,6	30,3	35,5
TOTAL UMOA	541,5	682,1	1 170,1	1 056,2

UMOA - IMPORTATIONS DE RIZ

	1998	1999	2 000	2001
Milliards de francs CFA				
BENIN*	16,6	14,9	14,2	15,2
BURKINA*	35,6	20,8	19,6	21,2
COTE D'IVOIRE	81,9	68,5	69,6	73,3
GUINEE-BISSAU	5,1	10,0	8,1	7,3
MALI*	18,2	15,6	11,7	13,5
NIGER	20,4	17,0	18,0	19,1
SENEGAL	83,1	101,4	94,9	103,9
TOGO	3,1	4,9	6,3	7,2
TOTAL UMOA	264,0	253,1	242,4	260,7
* : céréales (riz, blé, etc.).				

UMOA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1998	1999	2000				2001			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	989 031,2	1 135 343,1	1 337 878,2	1 190 387,8	1 175 999,4	1 492 080,2	1 718 941,1	1 794 799,8	1 685 497,9	2 122 201,7
Banque Centrale	900 918,7	1 043 098,9	1 183 731,4	1 046 076,4	1 005 307,3	1 348 194,6	1 501 636,6	1 615 175,1	1 532 542,1	1 960 760,4
Banques	88 112,5	92 244,2	154 146,8	144 311,4	170 692,1	143 885,6	217 304,5	179 624,7	152 955,8	161 441,3
Crédit intérieur	3 522 242,4	3 632 004,8	3 643 689,8	3 527 746,3	3 629 791,6	3 696 815,2	3 626 932,9	3 559 922,8	3 576 612,0	3 760 093,9
Position nette des Gouvernements	1 102 212,7	1 180 959,4	1 146 957,2	1 026 578,0	1 090 177,0	1 000 276,0	969 783,4	869 022,2	921 936,9	887 274,3
Crédits à l'économie	2 420 029,7	2 451 045,4	2 496 732,6	2 501 168,3	2 539 614,6	2 696 539,2	2 661 349,5	2 690 900,6	2 654 675,1	2 872 819,6
Crédits de campagne	227 892,0	91 306,0	158 111,4	151 214,4	116 763,4	88 894,0	121 883,4	127 690,0	106 239,5	149 770,0
Crédits ordinaires	2 192 137,7	2 359 739,4	2 338 621,2	2 349 953,9	2 422 851,2	2 607 645,2	2 539 466,1	2 563 210,6	2 548 435,6	2 723 049,6
dont : douteux et litigieux	154 721,0	109 081,0	95 404,0	109 380,0	114 457,0	114 518,0	123 132,4	132 840,6	130 997,0	139 193,7
ACTIF = PASSIF	4 511 273,6	4 767 347,9	4 981 568,0	4 718 134,1	4 805 791,0	5 188 895,4	5 350 074,0	5 354 722,6	5 262 109,9	5 882 295,6
Masse monétaire	3 777 510,7	3 988 318,2	4 136 918,6	4 041 708,0	4 034 563,6	4 251 697,3	4 360 595,8	4 345 064,0	4 252 304,5	4 737 268,2
Circulation fiduciaire	1 305 015,8	1 361 154,8	1 414 755,7	1 351 593,3	1 296 827,7	1 464 644,2	1 480 917,9	1 442 802,3	1 357 166,5	1 703 898,2
Dépôts en CCP	17 486,9	18 772,1	18 934,3	18 767,1	18 754,3	23 423,5	20 680,3	21 285,2	22 940,2	23 571,2
Dépôts en CNE	20 750,9	23 753,5	25 782,4	27 004,1	27 004,1	27 386,1	29 681,4	30 899,8	31 015,1	30 702,8
Dépôts en banque	2 434 257,1	2 584 637,8	2 677 446,2	2 644 343,5	2 691 977,5	2 736 243,5	2 829 316,2	2 850 076,7	2 841 182,7	2 979 096,0
Sociétés d'Etat et EPIC	367 155,1	321 633,2	300 730,6	281 342,9	274 647,0	257 562,4	255 143,4	261 803,3	268 723,6	298 758,3
- à vue	254 021,1	202 746,2	192 679,6	177 285,9	175 966,0	157 503,4	159 898,4	166 098,3	169 893,6	193 042,3
- à terme	113 134,0	118 887,0	108 051,0	104 057,0	98 681,0	100 059,0	95 245,0	95 705,0	98 830,0	105 716,0
Particuliers et entreprises privées	2 067 102,0	2 263 004,6	2 376 715,6	2 363 000,6	2 417 330,5	2 478 681,1	2 574 172,8	2 588 273,4	2 572 459,1	2 680 337,7
- à vue	1 086 995,2	1 215 729,4	1 268 186,2	1 214 976,0	1 244 744,7	1 310 623,5	1 328 231,9	1 333 675,1	1 297 537,0	1 412 451,7
- à terme	980 106,8	1 047 275,2	1 108 529,4	1 148 024,6	1 172 585,8	1 168 057,6	1 245 940,9	1 254 598,3	1 274 922,1	1 267 886,0
Autres postes nets	733 762,9	779 029,7	844 649,4	676 426,1	771 227,4	937 198,1	989 478,2	1 009 658,6	1 009 805,4	1 145 027,4
POUR MEMOIRE										
- Crédit à court terme	1 584 889,8	1 620 948,3	1 666 232,7	1 673 499,8	1 687 167,1	1 821 999,0	1 779 948,4	1 787 839,9	1 751 895,8	1 969 827,2
- Crédit à moyen et long terme	835 139,9	830 097,1	830 499,9	827 668,5	852 447,5	874 540,2	881 401,1	903 060,7	902 779,3	902 992,4
Dépôts/crédits bancaires (en %)	100,6	105,5	107,2	105,7	106,0	101,5	106,3	105,9	107,0	103,7

Source : BCEAO.

BENIN - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

1998		1999		2000			2001				
Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	196 551,0	291 381,0	302 523,8	323 448,3	384 018,3	341 398,5	390 010,5	433 360,8	426 873,9	469 731,0	
Banque Centrale	84 464,0	195 643,0	232 244,8	240 774,3	305 193,3	252 518,5	303 187,5	345 534,8	343 973,9	365 005,0	
Banques	112 087,0	95 738,0	70 279,0	82 674,0	78 825,0	88 880,0	86 823,0	87 826,0	82 900,0	104 726,0	
Crédit intérieur	94 699,2	100 282,3	118 988,8	104 738,5	105 416,1	134 609,7	125 472,2	105 921,8	71 598,7	79 787,8	
Position nette du Gouvernement	-5 430,8	-61 372,7	-59 982,2	-67 568,5	-66 984,9	-59 420,3	-74 871,8	-86 921,2	-102 725,3	-113 049,2	
Crédits à l'économie	100 130,0	161 655,0	178 971,0	172 307,0	172 401,0	194 030,0	200 344,0	192 843,0	174 324,0	192 837,0	
Crédits de campagne	2 000,0	2 331,0	7 453,0	9 830,0	4 760,0	513,0	11 547,0	12 717,0	8 327,0	2 402,0	
Crédits ordinaires	98 130,0	159 324,0	171 518,0	162 477,0	167 641,0	193 517,0	188 797,0	180 126,0	165 997,0	190 435,0	
dont : douteux et litigieux	1 551,0	4 030,0	5 452,0	6 281,0	7 014,0	6 265,0	6 001,0	7 278,0	8 733,0	6 340,0	
ACTIF = PASSIF	291 250,2	391 663,3	421 512,6	428 186,8	489 434,4	476 008,2	515 482,7	539 282,6	498 472,6	549 518,8	
Masse monétaire	282 794,2	382 879,5	417 504,5	438 638,2	487 133,4	480 030,5	515 333,0	533 287,4	496 387,8	539 129,2	
Circulation fiduciaire	70 391,3	160 588,2	176 713,7	190 479,4	222 205,3	211 207,5	243 052,9	260 460,2	223 632,6	223 792,7	
Dépôts en CCP	4 655,6	5 198,1	5 155,2	5 840,3	5 840,3	6 148,3	6 527,3	7 194,3	8 454,7	8 582,6	
Dépôts en CNE											
Dépôts en banque	207 747,3	217 093,2	235 635,6	242 318,5	259 087,8	262 674,7	265 752,8	265 632,9	264 300,5	306 753,9	
Sociétés d'Etat et EPIC	74 333,7	59 151,0	62 838,9	62 841,8	58 010,8	64 366,0	58 527,7	58 328,7	59 213,1	64 720,7	
- à vue	40 062,7	13 397,0	20 217,9	19 336,8	15 778,8	26 543,0	15 648,7	12 957,7	16 786,1	17 367,7	
- à terme	34 271,0	45 754,0	42 621,0	43 505,0	42 232,0	37 823,0	42 879,0	45 371,0	42 427,0	47 353,0	
Particuliers et entreprises privées	133 413,6	157 942,2	172 796,7	179 476,7	201 077,0	198 308,7	207 225,1	207 304,2	205 087,4	242 033,2	
- à vue	69 339,6	93 473,2	104 587,7	106 010,7	125 198,0	121 540,7	122 893,1	124 081,2	118 713,4	152 616,2	
- à terme	64 074,0	64 469,0	68 209,0	73 466,0	75 879,0	76 768,0	84 332,0	83 223,0	86 374,0	89 417,0	
Autres postes nets	8 456,0	8 783,8	4 008,1	-10 451,4	2 301,0	-4 022,3	149,7	5 995,2	2 084,8	10 389,6	
POUR MEMOIRE											
- Crédit à court terme	67 199,0	115 077,0	125 335,0	119 519,0	107 319,0	123 353,0	134 517,0	122 061,0	108 480,0	125 412,0	
- Crédit à moyen et long terme	32 931,0	46 578,0	53 636,0	52 788,0	65 082,0	70 677,0	65 827,0	70 782,0	65 844,0	67 425,0	
Dépôts/crédits bancaires (en %)	207,5	134,3	131,7	140,6	150,3	135,4	132,6	137,7	151,6	159,1	

Source : BCEAO.

Source : BCEAO.

BURKINA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1998			1999			2000			2001		
	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	
Millions de francs CFA												
Avoirs extérieurs nets	172 651,4	163 501,8	171 304,4	144 810,7	128 178,3	125 757,2	128 157,6	125 426,6	109 192,7	133 138,4		
Banque Centrale	113 165,4	91 624,8	89 841,1	62 836,7	47 242,3	54 056,2	60 439,6	67 863,6	47 199,7	81 521,4		
Banques	59 486,0	71 877,0	81 463,3	81 974,0	80 936,0	71 701,0	67 718,0	57 563,0	61 993,0	51 617,0		
Crédit intérieur	221 262,9	236 207,1	274 928,7	269 143,3	281 448,2	303 563,3	310 645,9	299 911,6	318 013,5	308 706,9		
Position nette du Gouvernement	41 033,9	48 977,0	67 543,3	72 754,9	78 037,8	84 492,9	80 799,0	81 553,1	85 791,3	58 792,8		
Crédits à l'économie	180 229,0	187 230,1	207 385,4	196 388,4	203 410,4	219 070,4	229 846,9	218 358,5	232 222,2	249 589,0		
Crédits de campagne	20 964,0	16 336,0	39 000,0	29 500,0	16 000,0	28 500,0	40 000,0	35 000,0	25 435,5	38 273,0		
Crédits ordinaires	159 265,0	170 894,1	168 385,4	166 888,4	187 410,4	190 570,4	189 846,9	183 358,5	206 786,7	211 316,0		
dont : douteux et litigieux	5 005,0	3 719,0	5 921,0	6 780,0	4 566,0	5 500,0	5 162,0	4 391,0	5 331,0	6 263,0		
ACTIF = PASSIF	393 914,3	399 708,9	446 233,1	413 954,0	409 626,5	429 320,5	438 803,5	425 338,2	427 206,2	441 520,2		
Masse monétaire	376 993,0	388 791,8	420 624,2	404 217,4	401 672,0	415 333,4	430 560,6	417 359,6	420 823,5	424 681,7		
Circulation fiduciaire	165 021,3	142 594,0	144 286,8	135 841,8	130 794,3	136 643,9	133 503,5	132 876,5	119 289,4	120 585,0		
Dépôts en CCP	2 318,0	2 183,8	2 093,5	2 257,1	2 257,1	6 362,3	2 723,5	2 753,9	2 257,5	1 906,4		
Dépôts en CNE	20 750,9	23 753,5	25 782,4	27 004,1	27 004,1	27 386,1	29 681,4	30 899,8	31 015,1	30 702,8		
Dépôts en banque	188 902,8	220 260,5	248 461,5	239 114,4	241 616,5	244 941,1	264 652,2	250 829,4	268 261,5	271 162,2		
Sociétés d'Etat et EPIC	38 896,2	42 377,4	45 321,1	43 083,9	38 524,9	38 478,0	33 877,2	31 953,3	42 198,0	52 082,4		
- à vue	17 139,2	17 135,4	18 013,1	17 256,9	17 078,9	14 386,0	17 711,2	16 477,3	25 012,0	25 044,4		
- à terme	21 757,0	25 242,0	27 308,0	25 827,0	21 446,0	24 092,0	16 166,0	15 476,0	17 186,0	27 038,0		
Particuliers et entreprises privées	150 006,6	177 883,1	203 140,4	196 030,5	203 091,6	206 463,1	230 775,0	218 876,1	226 063,5	219 079,8		
- à vue	77 502,6	94 527,1	104 452,4	99 400,5	95 099,6	106 182,1	120 489,0	106 854,1	111 750,5	114 423,8		
- à terme	72 504,0	83 356,0	98 688,0	96 630,0	107 992,0	100 281,0	110 286,0	112 022,0	114 313,0	104 656,0		
Autres postes nets	16 921,3	10 917,1	25 608,9	9 736,6	7 954,5	13 987,1	8 242,9	7 978,6	6 382,7	17 163,6		
POUR MEMOIRE												
- Crédit à court terme	128 463,0	141 092,1	157 166,4	143 422,4	150 738,4	164 202,4	175 433,9	164 136,5	169 381,2	180 900,6		
- Crédit à moyen et long terme	51 766,0	46 138,0	50 219,0	52 966,0	52 672,0	54 868,0	54 413,0	54 222,0	62 841,0	68 608,0		
Dépôts/crédits bancaires (en %)	104,8	117,6	119,8	121,8	118,8	111,8	115,1	114,9	115,5	108,6		

Source : BCEAO.

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1998			1999			2000			2001		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	39 955,0	-27 873,0	127 864,6	54 571,6	-105 061,4	-6 153,8	182 864,8	129 411,0	76 694,9	286 706,1		
Banque Centrale	68 977,0	-3 191,0	103 869,6	51 222,6	-105 516,4	32 565,2	158 798,8	164 422,0	108 215,9	378 624,1		
Banques	-29 022,0	-24 682,0	23 995,0	3 349,0	455,0	-38 719,0	24 066,0	-35 011,0	-31 521,0	-91 918,0		
Crédit intérieur	1 826 859,5	1 790 662,3	1 691 607,9	1 625 122,6	1 668 512,4	1 700 667,1	1 541 476,5	1 519 917,1	1 501 133,0	1 670 643,6		
Position nette du Gouvernement	607 374,8	673 182,4	624 136,4	556 324,2	599 636,1	548 098,5	506 802,5	453 628,7	463 803,3	447 520,9		
Crédits à l'économie	1 219 484,7	1 117 479,9	1 067 471,5	1 068 798,4	1 068 876,3	1 152 568,6	1 034 674,0	1 066 288,4	1 037 329,7	1 223 122,7		
Crédits de campagne	171 027,0	51 531,0	62 532,0	41 127,0	28 604,0	39 326,0	22 959,0	29 266,0	22 718,0	92 938,0		
Crédits ordinaires	1 048 457,7	1 065 948,9	1 004 939,5	1 027 671,4	1 040 272,3	1 113 242,6	1 011 715,0	1 037 022,4	1 014 611,7	1 130 184,7		
dont : douteux et litigieux	99 763,0	47 223,0	39 291,0	32 780,0	36 034,0	33 042,0	37 983,0	49 841,0	41 281,0	46 389,0		
ACTIF = PASSIF	1 866 814,5	1 762 789,3	1 819 472,5	1 679 694,2	1 563 451,0	1 694 513,3	1 724 341,3	1 649 328,1	1 577 827,9	1 957 349,7		
Masse monétaire	1 722 376,9	1 680 177,6	1 694 466,8	1 607 951,3	1 495 196,6	1 650 372,4	1 640 130,0	1 578 163,7	1 502 341,0	1 844 328,2		
Circulation fiduciaire	666 872,2	616 521,8	629 519,5	568 362,8	505 746,1	623 979,1	604 410,4	544 376,1	513 677,2	774 673,3		
Dépôts en CCP	2 500,0	2 802,9	2 779,9	3 875,4	3 875,4	3 574,1	3 994,9	3 574,1	3 600,0	3 600,0		
Dépôts en CNE												
Dépôts en banque	1 053 004,7	1 060 852,9	1 062 167,4	1 035 713,1	985 575,1	1 022 819,2	1 031 724,7	1 030 213,5	985 063,8	1 066 054,9		
Sociétés d'Etat et EPIC	129 075,7	68 726,2	55 925,9	50 462,4	35 997,1	37 044,0	45 272,4	44 291,8	36 486,2	63 254,2		
- à vue	103 251,7	51 225,2	42 898,9	36 172,4	21 924,1	21 779,0	30 754,4	31 752,8	19 765,2	54 601,2		
- à terme	25 824,0	17 501,0	13 027,0	14 290,0	14 073,0	15 265,0	14 518,0	12 539,0	16 721,0	8 653,0		
Particuliers et entreprises privées	923 929,0	992 126,7	1 006 241,5	985 250,7	949 578,0	985 775,2	986 452,3	985 921,7	948 577,6	1 002 800,7		
- à vue	462 023,0	528 260,7	517 289,5	489 663,7	463 667,0	510 844,2	473 508,3	476 686,7	435 224,6	492 024,7		
- à terme	461 906,0	463 866,0	488 952,0	495 587,0	485 911,0	474 931,0	512 944,0	509 235,0	513 353,0	510 776,0		
Autres postes nets	144 437,6	82 611,7	125 005,7	71 742,9	68 254,4	44 140,9	84 211,3	71 164,4	75 486,9	113 021,5		
POUR MEMOIRE												
- Crédit à court terme	809 538,7	735 730,9	692 248,5	707 264,4	712 263,3	797 816,6	681 927,0	702 570,4	690 594,7	892 273,7		
- Crédit à moyen et long terme	409 946,0	381 749,0	375 223,0	361 534,0	356 613,0	354 752,0	352 747,0	363 718,0	346 735,0	330 849,0		
Dépôts/crédits bancaires (en %)	86,3	94,9	99,5	96,9	92,2	88,7	99,7	96,6	95,0	87,2		

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1998			1999			2000			2001				
	Déc.			Déc.			Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA													
Avoirs extérieurs nets	20 333,3			13 592,7			13 849,8	29 251,0	33 484,2	28 485,5	20 525,0	31 105,4	29 138,4	31 595,9
Banque Centrale	16 740,6			15 355,5			16 313,0	35 196,6	38 912,1	33 552,7	26 901,2	35 676,4	34 161,5	37 290,3
Banques	3 592,7			-1 762,8			-2 463,2	-5 945,6	-5 427,9	-5 067,2	-6 376,2	-4 571,0	-5 023,1	-5 694,4
Crédit intérieur	13 778,9			20 884,1			27 204,1	23 597,8	24 305,4	20 322,0	26 046,4	25 706,7	22 427,4	19 838,2
Position nette du Gouvernement	3 919,1			9 020,7			13 774,4	8 366,9	9 118,1	15 833,8	18 502,9	18 820,5	16 321,0	15 402,3
Crédits à l'économie	9 859,8			11 863,4			13 429,7	15 230,9	15 187,3	4 488,2	7 543,5	6 886,2	6 106,4	4 435,9
Crédits de campagne														
Crédits ordinaires	9 859,8			11 863,4			13 429,7	15 230,9	15 187,3	4 488,2	7 543,5	6 886,2	6 106,4	4 435,9
dont : douteux et litigieux											1 290,4	1 351,6	1 578,0	151,7
ACTIF = PASSIF	34 112,2			34 476,8			41 053,9	52 848,8	57 789,6	48 807,5	46 571,4	56 812,1	51 565,8	51 434,1
Masse monétaire	35 729,5			38 185,2			44 632,2	56 901,1	61 960,1	64 018,2	60 028,3	73 964,9	69 781,7	70 329,2
Circulation fiduciaire	19 180,3			24 033,1			30 764,1	42 999,7	44 544,1	44 244,5	42 567,7	53 726,6	50 443,6	53 053,8
Dépôts en CCP														
Dépôts en CNE														
Dépôts en banque	16 549,2			14 152,1			13 868,1	13 901,4	17 416,0	19 773,7	17 460,6	20 238,3	19 338,1	17 275,4
Sociétés d'Etat et EPIC	630,6			586,3			107,4	118,4	92,5	21,4	49,6	45,8	55,2	55,0
- à vue	630,6			586,3			107,4	118,4	92,5	21,4	49,6	45,8	55,2	55,0
- à terme														
Particuliers et entreprises privées	15 918,6			13 565,8			13 760,7	13 783,0	17 323,5	19 752,3	17 411,0	20 192,5	19 282,9	17 220,4
- à vue	14 563,8			12 616,6			12 754,3	13 289,4	16 252,7	18 808,7	16 426,1	18 889,2	17 885,8	16 426,4
- à terme	1 354,8			949,2			1 006,4	493,6	1 070,8	943,6	984,9	1 303,3	1 397,1	794,0
Autres postes nets	-1 617,3			-3 708,4			-3 578,3	-4 052,3	-4 170,5	-15 210,7	-13 456,9	-17 152,8	-18 215,9	-18 895,1
POUR MEMOIRE														
- Crédit à court terme	9 358,9			11 726,3			13 297,8	14 710,4	14 678,8	3 948,0	5 881,4	5 062,5	4 067,1	3 779,5
- Crédit à moyen et long terme	500,9			137,1			131,9	520,5	508,5	540,2	1 662,1	1 823,7	2 039,3	656,4
Dépôts/crédits bancaires (en %)	167,8			119,3			103,3	91,3	114,7	440,6	231,5	293,9	316,7	389,4
Source : BCEAO.														

MALI - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1998			1999			2000			2001				
	Déc.			Déc.			Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA														
Avoirs extérieurs nets	150 063,9			113 293,6			114 712,4	110 045,8	112 818,0	167 668,5	176 763,4	197 778,6	178 880,8	198 263,8
Banque Centrale	107 272,9			94 542,6			90 104,4	67 047,8	69 344,0	124 971,5	106 429,4	110 550,6	102 569,8	115 578,8
Banques	42 791,0			18 751,0			24 608,0	42 998,0	43 474,0	42 697,0	70 334,0	87 228,0	76 311,0	82 685,0
Crédit intérieur	228 810,3			269 799,1			280 694,7	259 470,8	269 251,0	247 051,6	277 055,1	257 291,7	276 421,8	329 425,5
Position nette du Gouvernement	-26 086,7			-21 822,9			-13 355,3	-14 626,2	-7 592,0	-37 449,4	-29 142,5	-24 818,3	-14 473,4	-14 035,2
Crédits à l'économie	254 897,0			291 622,0			294 050,0	274 097,0	276 843,0	284 501,0	306 197,6	282 110,0	290 895,2	343 460,7
Crédits de campagne	12 161,0			15 682,0			11 833,0	35 687,0	31 263,0	18 572,0	1 339,0	1 813,0	1 917,0	10 047,0
Crédits ordinaires	242 736,0			275 940,0			282 217,0	238 410,0	245 580,0	265 929,0	304 858,6	280 297,0	288 978,2	333 413,7
dont : douteux et litigieux	13 985,0			20 689,0			19 882,0	20 410,0	23 298,0	22 295,0	25 858,0	24 854,0	26 948,0	25 009,0
ACTIF = PASSIF	378 874,2			383 092,7			395 407,1	369 516,6	382 069,0	414 720,1	453 818,5	455 070,3	455 302,6	527 689,3
Masse monétaire	360 217,3			364 996,7			379 035,2	361 624,2	379 932,3	408 482,9	442 850,4	453 645,4	451 121,4	487 242,6
Circulation fiduciaire	135 325,9			123 688,7			126 407,5	121 104,5	122 284,6	148 136,7	144 636,5	148 156,0	154 858,4	179 045,7
Dépôts en CCP														
Dépôts en CNE														
Dépôts en banque	224 891,4			241 308,0			252 627,7	240 519,7	257 647,7	260 346,2	298 213,9	305 489,4	296 263,0	308 196,9
Sociétés d'Etat et EPIC	13 819,0			29 079,0			22 507,0	21 569,0	18 128,0	17 420,0	22 250,0	25 010,0	21 150,0	27 342,0
- à vue	6 641,0			20 258,0			11 479,0	14 298,0	9 710,0	8 528,0	12 843,0	13 967,0	11 043,0	20 320,0
- à terme	7 178,0			8 821,0			11 028,0	7 271,0	8 418,0	8 892,0	9 407,0	11 043,0	10 107,0	7 022,0
Particuliers et entreprises privées	211 072,4			212 229,0			230 120,7	218 950,7	239 519,7	242 926,2	275 963,9	280 479,4	275 113,0	280 854,9
- à vue	125 890,4			122 406,0			147 409,7	121 279,7	138 325,7	135 739,2	174 427,9	176 842,4	158 806,0	177 904,9
- à terme	85 182,0			89 823,0			82 711,0	97 671,0	101 194,0	107 187,0	101 536,0	103 637,0	116 307,0	102 950,0
Autres postes nets	18 656,9			18 096,0			16 371,9	7 892,4	2 136,7	6 237,2	10 968,1	1 424,9	4 181,2	40 446,7
POUR MEMOIRE														
- Crédit à court terme	181 011,0			214 572,0			220 477,0	204 454,0	205 340,0	214 271,0	231 936,6	209 623,0	210 289,2	258 410,7
- Crédit à moyen et long terme	73 886,0			77 050,0			73 573,0	69 643,0	71 503,0	70 230,0	74 261,0	72 487,0	80 606,0	85 050,0
Dépôts/crédits bancaires (en %)	88,2			82,7			85,9	87,7	93,1	91,5	97,4	108,3	101,8	89,7

Source : BCEAO.

Source : BCEAO.

NIGER - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1998			1999			2000			2001		
	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	
	Millions de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	-18 070,7	-22 753,8	-37 881,7	-48 856,1	-46 661,2	-10 243,1	-10 168,5	-15 820,9	-16 881,7	23 091,9		
Banque Centrale	-22 201,7	-25 817,8	-35 785,7	-42 499,1	-45 772,2	-6 497,1	-9 398,5	-17 570,9	-15 535,7	9 738,9		
Banques	4 131,0	3 064,0	-2 096,0	-6 357,0	-889,0	-3 746,0	-770,0	1 750,0	-1 346,0	13 353,0		
Crédit intérieur	113 085,6	119 290,8	124 300,5	133 917,1	133 369,3	119 364,4	107 512,0	121 676,3	132 555,0	113 992,3		
Position nette du Gouvernement	63 716,6	71 572,8	66 552,5	69 746,1	72 851,3	50 738,4	38 455,0	51 633,3	64 560,0	47 981,3		
Crédits à l'économie	49 369,0	47 718,0	57 748,0	64 171,0	60 518,0	68 626,0	69 057,0	70 043,0	67 995,0	66 011,0		
Crédits de campagne		95,0	95,0		95,0							
Crédits ordinaires	49 369,0	47 623,0	57 653,0	64 076,0	60 518,0	68 626,0	69 057,0	70 043,0	67 995,0	66 011,0		
dont : douteux et litigieux	1 502,0	1 514,0	1 270,0	1 448,0	1 517,0	1 512,0	1 855,0	1 555,0	1 226,0	1 693,0		
ACTIF = PASSIF	95 014,9	96 537,0	86 418,8	85 061,0	86 708,1	109 121,3	97 343,5	105 855,4	115 673,3	137 084,2		
Masse monétaire	80 206,0	95 296,9	86 043,4	87 027,3	88 928,1	103 153,6	100 650,5	105 870,7	117 492,2	136 470,5		
Circulation fiduciaire	24 501,3	34 118,5	24 987,2	23 619,8	24 513,0	32 157,9	27 174,2	26 156,7	37 119,3	49 300,3		
Dépôts en CCP	2 693,8	2 902,8	1 588,7	1 205,0	1 205,0	1 552,4	1 564,6	1 527,6	2 482,1	1 642,2		
Dépôts en CNE												
Dépôts en banque	53 010,9	58 275,6	59 467,5	62 202,5	63 210,1	69 443,3	71 911,7	78 186,4	77 890,8	85 528,0		
Sociétés d'Etat et EPIC	3 853,0	3 474,0	4 191,0	5 122,0	4 176,0	4 333,0	3 449,0	3 660,0	3 340,0	3 352,0		
- à vue	1 698,0	2 182,0	1 938,0	2 951,0	2 088,0	2 343,0	1 256,0	2 117,0	1 610,0	2 021,0		
- à terme	2 155,0	1 292,0	2 253,0	2 171,0	2 088,0	1 990,0	2 193,0	1 543,0	1 730,0	1 331,0		
Particuliers et entreprises privées	49 157,9	54 801,6	55 276,5	57 080,5	59 034,1	65 110,3	68 462,7	74 526,4	74 550,8	82 176,0		
- à vue	30 719,9	32 330,6	31 104,5	31 241,5	33 095,1	40 070,3	38 644,7	41 962,4	40 179,8	50 774,0		
- à terme	18 438,0	22 471,0	24 172,0	25 839,0	25 939,0	25 040,0	29 818,0	32 564,0	34 371,0	31 402,0		
Autres postes nets	14 808,9	1 240,1	375,4	-1 966,3	-2 220,0	5 967,7	-3 307,0	-15,3	-1 818,9	613,7		
POUR MEMOIRE												
- Crédit à court terme	35 731,0	35 048,0	45 630,0	51 520,0	47 619,0	56 168,0	56 021,0	57 212,0	55 586,0	53 275,0		
- Crédit à moyen et long terme	13 638,0	12 670,0	12 118,0	12 651,0	12 899,0	12 458,0	13 036,0	12 831,0	12 409,0	12 736,0		
Dépôts/crédits bancaires (en %)	107,4	122,1	103,0	96,9	104,4	101,2	104,1	111,6	114,6	129,6		

Source : BCEAO.

Source : BCEAO.

SENEGAL - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1998			1999			2000			2001		
	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	
								</				

TOGO - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1998			1999			2000			2001				
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA													
Avoirs extérieurs nets	-4 020,9	15 235,3	26 005,5	25 394,5	29 315,1	45 836,0	44 970,9	50 623,5	37 509,3	54 999,1				
Banque Centrale	-2 643,9	17 871,3	29 472,5	29 476,5	24 435,1	34 216,0	33 411,9	39 811,5	19 638,3	36 340,1				
Banques	-1 377,0	-2 636,0	-3 467,0	-4 082,0	4 880,0	11 620,0	11 559,0	10 812,0	17 871,0	18 659,0				
Crédit intérieur	221 795,0	206 273,0	208 080,4	201 350,5	198 193,5	206 554,2	195 845,5	199 614,5	198 625,0	188 984,0				
Position nette du Gouvernement	59 116,9	58 954,4	58 678,1	54 119,8	53 826,8	58 412,1	56 551,1	55 280,5	56 182,4	51 086,0				
Crédits à l'économie	162 678,1	147 318,6	149 402,3	147 230,7	144 366,7	148 142,1	139 294,4	144 334,0	142 442,6	137 898,0				
Crédits de campagne	9 049,0	3 599,0	2 685,0	894,0	2 055,0	1 983,0	2 325,0	1 286,0	998,0	1 109,0				
Crédits ordinaires	153 629,1	143 719,6	146 717,3	146 336,7	142 311,7	146 159,1	136 969,4	143 048,0	141 444,6	136 789,0				
dont : douteux et litigieux	8 826,0	15 190,0	9 250,0	21 261,0	24 546,0	24 613,0	19 243,0	19 406,0	19 026,0	21 431,0				
ACTIF = PASSIF	217 774,1	221 508,3	234 085,9	226 745,0	227 508,6	252 390,2	240 816,4	250 238,0	236 134,3	243 983,1				
Masse monétaire	197 183,1	213 742,0	221 960,2	231 500,8	231 166,2	246 553,1	246 161,9	251 998,0	238 097,8	239 815,9				
Circulation fiduciaire	65 258,6	79 883,9	81 035,1	91 670,8	87 188,3	96 064,7	95 077,4	91 520,9	77 802,4	85 668,5				
Dépôts en CCP	1 200,0	1 510,9	2 187,7	1 232,9	1 507,9	1 402,1	1 343,4	1 539,6	1 483,6	1 180,6				
Dépôts en CNE														
Dépôts en banque	130 724,5	132 347,2	138 737,4	138 597,1	142 470,0	149 086,3	149 741,1	158 937,5	158 811,8	152 966,8				
Sociétés d'Etat et EPIC	16 768,0	9 316,8	9 137,0	9 293,9	9 995,7	10 237,8	7 413,0	11 993,1	12 777,1	12 390,3				
- à vue	8 716,0	5 376,8	6 338,0	6 445,9	7 115,7	5 483,8	4 462,0	8 831,1	5 637,1	5 292,3				
- à terme	8 052,0	3 940,0	2 799,0	2 848,0	2 880,0	4 754,0	2 951,0	3 162,0	7 140,0	7 098,0				
Particuliers et entreprises privées	113 956,5	123 030,4	129 600,4	129 303,2	132 474,3	138 848,5	142 328,1	146 944,4	146 034,7	140 576,5				
- à vue	56 604,5	58 049,4	62 166,4	62 771,2	68 231,3	74 220,5	74 359,1	77 284,4	76 357,7	69 411,5				
- à terme	57 352,0	64 981,0	67 434,0	66 532,0	64 243,0	64 628,0	67 969,0	69 660,0	69 677,0	71 165,0				
Autres postes nets	20 591,0	7 766,3	12 125,7	-4 755,8	-3 657,6	5 837,1	-5 345,5	-1 760,0	-1 963,5	4 167,2				
POUR MEMOIRE														
- Crédit à court terme	89 913,1	73 786,6	84 460,3	77 674,7	72 518,7	68 740,1	65 769,4	71 552,0	73 328,6	70 085,0				
- Crédit à moyen et long terme	72 765,0	73 532,0	64 942,0	69 556,0	71 848,0	79 402,0	73 525,0	72 782,0	69 114,0	67 813,0				
Dépôts/crédits bancaires (en %)	80,4	89,8	92,9	94,1	98,7	100,6	107,5	110,1	111,5	110,9				
Source : BCEAO.														

UMOA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

1998		1999		2000			2001				
Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Déc.
Millions de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	900 918,7	1 043 098,9	1 183 731,4	1 046 076,4	1 005 307,3	1 348 194,6	1 501 636,6	1 615 175,1	1 532 542,1	1 960 760,4	
Avoirs extérieurs bruts	1 944 157,7	2 111 797,6	2 235 908,4	2 223 744,2	2 199 727,4	2 522 337,9	2 671 102,7	2 739 274,3	2 669 780,6	3 045 871,4	
Engagements extérieurs	1 043 239,0	1 068 698,7	1 052 177,0	1 177 667,8	1 194 420,1	1 174 143,3	1 169 466,1	1 124 099,2	1 137 238,5	1 085 111,0	
Créances sur les Etats	1 282 838,1	1 295 118,9	1 273 922,7	1 202 438,9	1 277 456,5	1 228 232,2	1 223 126,4	1 160 553,7	1 205 754,3	1 261 658,1	
Créances sur les banques	178 523,0	122 520,3	52 791,8	28 733,2	53 090,0	91 353,0	31 711,1	17 824,0	12 301,0	43 093,3	
Créances sur les établissements financiers	16 500,7	15 629,9	16 871,3	16 340,3	15 216,2	14 094,8	12 762,8	11 887,1	11 456,9	11 064,5	
ACTIF = PASSIF	2 378 780,5	2 476 368,0	2 527 317,2	2 293 588,8	2 351 070,0	2 681 874,6	2 769 236,9	2 805 439,9	2 762 054,3	3 276 576,3	
Circulation fiduciaire	1 305 015,8	1 361 154,8	1 414 755,7	1 351 593,3	1 296 827,7	1 464 644,2	1 480 917,9	1 442 802,3	1 357 166,5	1 703 898,2	
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	352 356,6	327 783,2	258 134,7	261 453,4	261 852,7	252 495,4	255 583,1	252 696,9	250 437,7	341 309,3	
Dépôts des banques (y compris encaisses)	189 477,8	190 048,8	266 505,0	226 928,3	251 133,5	277 706,1	340 785,1	367 134,7	398 550,3	424 271,3	
Autres dépôts	95 654,6	113 327,4	114 820,0	99 505,8	119 820,1	90 045,9	79 105,1	92 228,4	105 827,4	116 437,0	
Autres postes nets	436 275,7	484 053,8	473 101,8	354 108,0	421 436,0	596 983,0	612 845,7	650 577,6	650 072,4	690 660,5	
Source : BCEAO.											

BENIN - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1998	1999	2000				2001			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Avoirs extérieurs nets	84 464,0	195 643,0	232 244,8	240 774,3	305 193,3	252 518,5	303 187,5	345 534,8	343 973,9	365 005,0
Avoirs extérieurs bruts	147 433,0	261 084,9	295 851,9	312 313,6	380 022,4	323 482,4	376 236,5	417 783,3	409 713,8	430 260,8
Engagements extérieurs	62 969,0	65 441,9	63 607,1	71 539,3	74 829,1	70 963,9	73 049,0	72 248,5	65 739,9	65 255,8
Créances sur l'Etat	51 975,8	52 725,8	50 021,3	49 308,8	52 914,4	52 804,3	53 611,2	52 170,6	48 696,0	51 121,8
Créances sur les banques										
Créances sur les établissements financiers										
ACTIF = PASSIF	136 439,8	248 368,8	282 266,1	290 083,1	358 107,7	305 322,8	356 798,7	397 705,4	392 669,9	416 126,8
Circulation fiduciaire	70 391,3	160 588,2	176 713,7	190 479,4	222 205,3	211 207,5	243 052,9	260 460,2	223 632,6	222 336,3
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	36 678,2	70 776,6	69 831,7	76 393,6	77 377,6	64 787,9	82 443,3	88 734,1	96 928,0	112 764,0
Dépôts des banques (y compris encaisses)	29 562,1	15 772,7	32 793,9	30 521,0	67 229,6	36 206,9	39 294,5	52 309,4	74 658,2	81 834,7
Autres dépôts	780,3	950,2	4 673,6	980,5	1 412,8	1 116,7	1 143,8	1 527,9	3 342,5	2 629,9
Autres postes nets	-972,1	281,1	-1 746,8	-8 291,4	-10 117,6	-7 996,2	-9 135,8	-5 326,2	-5 891,4	-3 438,1

Source : BCEAO.

BURKINA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1998	1999	2000			2001			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Déc.
Millions de francs CFA									
Avoirs extérieurs nets	113 165,4	91 624,8	89 841,1	62 836,7	47 242,3	54 056,2	60 439,6	67 863,6	81 521,4
Avoirs extérieurs bruts	210 127,9	192 165,9	191 964,4	175 651,1	163 378,3	171 299,5	173 844,5	178 717,0	193 896,2
Engagements extérieurs	96 962,5	100 541,1	102 123,3	112 814,4	116 136,0	117 243,3	113 404,9	110 853,4	112 374,8
Créances sur l'Etat	92 866,8	103 673,2	103 815,8	101 342,2	106 239,1	104 382,0	108 040,1	98 780,6	110 686,4
Créances sur les banques	24 655,1	3 915,0	6 033,8	2 076,2	4 122,0	10 277,8	2 000,0		3 250,0
Créances sur les établissements financiers	1 070,0	1 112,0	1 112,0	1 112,0	1 112,0	1 112,0	1 112,0	1 112,0	1 112,0
ACTIF = PASSIF	231 757,3	200 325,0	200 802,7	167 367,1	158 715,4	169 828,0	171 591,7	167 756,2	196 569,8
Circulation fiduciaire	165 021,3	142 594,0	144 286,8	135 841,8	130 794,3	136 643,9	133 503,5	132 876,5	120 585,0
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	48 387,8	44 913,4	31 212,0	21 881,1	17 918,1	22 159,1	21 607,1	19 071,7	41 760,0
Dépôts des banques (y compris encaisses)	16 064,3	13 213,9	23 508,6	16 925,3	18 055,9	18 767,6	24 474,6	20 329,6	35 799,6
Autres dépôts	5 175,8	4 294,5	5 218,5	4 368,4	5 497,5	5 510,1	4 916,2	6 041,4	3 783,2
Autres postes nets	-2 891,9	-4 690,8	-3 423,2	-11 649,5	-13 550,4	-13 252,7	-12 909,7	-10 563,0	-5 358,0

Source : BCEAO.

ANNEXES

	1998	1999	2000				2001			
Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Avoirs extérieurs nets	68 977,0	-3 191,0	103 869,6	51 222,6	-105 516,4	32 565,2	158 798,8	164 422,0	108 215,9	378 624,1
Avoirs extérieurs bruts	479 047,6	411 442,0	512 135,5	518 398,2	347 244,5	475 110,0	595 654,1	579 389,0	535 592,7	758 474,1
Engagements extérieurs	410 070,6	414 633,0	408 265,9	467 175,6	452 760,9	442 544,8	436 855,3	414 967,0	427 376,8	379 850,0
Créances sur l'Etat	572 259,2	596 434,5	579 739,0	545 282,2	580 614,4	538 284,9	506 647,8	481 948,1	495 506,1	491 111,4
Créances sur les banques	114 585,9	99 799,3	35 745,0	17 900,0	43 525,0	75 285,2	19 613,1	14 620,0	9 135,0	36 793,3
Créances sur les établissements financiers	14 712,7	14 217,9	15 459,3	14 928,3	13 804,2	12 682,8	11 350,8	10 475,1	10 044,9	9 652,5
ACTIF = PASSIF	770 534,8	707 260,7	734 812,9	629 333,1	532 427,2	658 818,1	696 410,5	671 465,2	622 901,9	916 181,3
Circulation fiduciaire	666 872,2	616 521,8	629 519,5	568 362,8	505 746,1	623 979,1	604 410,4	544 376,1	513 677,2	774 673,3
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	36 206,4	55 722,0	55 095,3	53 578,3	49 633,6	39 311,7	39 655,0	47 254,2	39 618,0	40 806,3
Dépôts des banques (y compris encaisses)	77 809,4	58 406,6	63 248,9	78 599,6	45 025,2	67 402,9	110 009,1	124 399,5	120 652,7	113 537,7
Autres dépôts	3 249,7	2 762,9	3 022,4	2 077,1	2 925,1	2 685,2	2 997,7	9 221,5	8 452,8	38 727,9
Autres postes nets	-13 602,9	-26 152,6	-16 073,2	-73 284,7	-70 902,8	-74 560,8	-60 661,7	-53 786,1	-59 498,8	-51 563,9

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1998	1999	2000				2001			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Avoirs extérieurs nets	16 740,6	15 355,5	16 313,0	35 196,6	38 912,1	33 552,7	26 901,2	35 676,4	34 161,5	37 290,3
Avoirs extérieurs bruts	21 157,9	23 035,3	25 088,5	44 446,4	47 948,1	47 071,4	40 423,6	49 101,3	47 611,2	51 711,1
Engagements extérieurs	4 417,3	7 679,8	8 775,5	9 249,8	9 036,0	13 518,7	13 522,4	13 424,9	13 449,7	14 420,8
Créances sur l'Etat	12 664,7	13 081,3	15 638,6	15 453,5	14 971,4	20 391,5	20 391,5	20 357,0	20 322,8	20 288,1
Créances sur les banques										
Créances sur les établissements financiers										
ACTIF = PASSIF	29 405,3	28 436,8	31 951,6	50 650,1	53 883,5	53 944,2	47 292,7	56 033,4	54 484,3	57 578,4
Circulation fiduciaire	19 180,3	24 033,1	30 764,1	42 999,7	44 544,1	44 244,5	42 567,7	53 726,6	50 443,6	53 053,8
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	7 753,2	2 993,8	740,3	5 918,0	4 554,2	3 638,5	963,2	233,2	2 717,6	3 741,5
Dépôts des banques (y compris encaisses)	1 317,6	770,5	753,8	3 168,2	5 876,2	3 397,0	5 046,2	2 855,7	2 397,7	2 284,7
Autres dépôts	718,5	757,7	359,9	315,7	189,6	272,1	317,5	194,0	186,7	220,4
Autres postes nets	435,7	-118,3	-666,5	-1 751,5	-1 280,6	2 392,1	-1 601,9	-976,1	-1 261,3	-1 722,0

Source : BCEAO.

MALI - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1998	1999	2000				2001			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Avoirs extérieurs nets	107 272,9	94 542,6	90 104,4	67 047,8	69 344,0	124 971,5	106 429,4	110 550,6	102 569,8	115 578,8
Avoirs extérieurs bruts	228 563,4	227 780,0	221 260,8	216 041,7	220 990,4	269 913,6	251 632,0	247 392,9	250 055,8	259 682,1
Engagements extérieurs	121 290,5	133 237,4	131 156,4	148 993,9	151 646,4	144 942,1	145 202,6	136 842,3	147 486,0	144 103,3
Créances sur l'Etat	105 900,9	112 866,1	109 372,4	107 479,9	111 910,7	108 896,2	106 814,9	102 721,8	111 252,8	135 929,1
Créances sur les banques										
Créances sur les établissements financiers										
ACTIF = PASSIF	213 173,8	207 408,7	199 476,8	174 527,7	181 254,7	233 867,7	213 244,3	213 272,4	213 822,6	251 507,9
Circulation fiduciaire	135 325,9	123 688,7	126 407,5	121 104,5	122 284,6	148 136,7	144 636,5	148 156,0	154 858,4	179 045,7
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	63 697,6	41 252,0	27 108,7	27 372,1	28 753,7	33 466,6	30 947,8	15 081,1	10 541,0	17 166,6
Dépôts des banques (y compris encaisses)	17 947,7	49 381,8	52 852,5	49 467,7	51 579,3	71 487,6	58 672,0	67 349,5	65 660,2	65 781,9
Autres dépôts	392,4	367,0	624,7	554,7	469,7	610,2	331,9	353,4	261,0	349,9
Autres postes nets	-4 189,8	-7 280,8	-7 516,6	-23 971,3	-21 832,6	-19 833,4	-21 343,9	-17 667,6	-17 498,0	-10 836,2

Source : BCEAO.

Source : BCEAO.

NIGER - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

[illegible]

Source : BCEAO.

SENEGAL - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1998	1999	2000			2001				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	-6 439,7	13 565,7	41 356,5	-7 718,5	-25 851,8	-5 616,3	2 937,1	17 116,5	19 995,7	60 254,9
Avoirs extérieurs bruts	243 529,0	262 958,2	290 020,0	261 756,6	261 691,6	273 281,2	289 505,9	293 184,7	288 883,4	332 901,1
Engagements extérieurs	249 968,7	249 392,5	248 663,5	269 475,1	287 543,4	278 897,5	286 568,8	276 068,2	268 887,7	272 646,2
Créances sur l'Etat	296 356,8	279 054,6	279 055,4	245 845,0	268 287,4	256 599,5	286 216,0	264 965,8	268 119,3	300 956,0
Créances sur les banques	26 910,0	12 555,0	5 742,0	3 780,0	2 475,0	2 025,0	6 723,0			
Créances sur les établissements financiers	440,0									
ACTIF = PASSIF	317 267,1	305 175,3	326 153,9	241 906,5	244 910,6	253 008,2	295 876,1	282 082,3	288 115,0	361 210,9
Circulation fiduciaire	158 464,9	179 702,2	201 041,6	177 421,7	159 441,0	172 038,2	204 364,8	185 394,9	176 957,7	211 916,0
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	137 409,4	104 634,1	64 421,0	67 739,7	70 793,3	55 393,9	39 069,3	52 659,4	46 732,0	79 922,5
Dépôts des banques (y compris encaisses)	27 154,5	35 743,5	71 262,1	29 101,3	47 046,0	55 870,3	82 513,6	69 417,4	90 225,6	93 435,6
Autres dépôts	374,7	602,1	919,6	1 076,1	741,9	717,4	921,7	1 558,8	869,9	1 310,4
Autres postes nets	-6 136,4	-15 506,6	-11 490,4	-33 432,3	-33 111,6	-31 011,6	-30 993,3	-26 948,2	-26 670,2	-25 373,6
Source : BCEAO.										

TOGO - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1998			1999			2000			2001		
	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	
Millions de francs CFA												
Avoirs extérieurs nets	-2 643,9	17 871,3	29 472,5	29 476,5	24 435,1	34 216,0	33 411,9	39 811,5	19 638,3	36 340,1		
Avoirs extérieurs bruts	66 006,0	79 669,7	91 803,1	97 132,6	87 621,6	99 307,2	80 026,8	118 133,7	92 106,0	94 070,4		
Engagements extérieurs	68 649,9	61 798,4	62 330,6	67 656,1	63 186,5	65 091,2	46 614,9	78 322,2	72 467,7	57 730,3		
Créances sur l'Etat	76 531,8	67 798,3	69 044,8	67 054,0	69 411,5	66 931,9	66 037,2	63 835,1	66 188,5	65 939,3		
Créances sur les banques	8 460,0	5 039,0	2 609,0	3 765,0	856,0	2 553,0	2 163,0	1 992,0	1 954,0	1 838,0		
Créances sur les établissements financiers	278,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0		
ACTIF = PASSIF	82 625,9	91 008,6	101 426,3	100 595,5	95 002,6	104 000,9	101 912,1	105 938,6	88 080,8	104 417,4		
Circulation fiduciaire	65 258,6	79 883,9	81 035,1	91 670,8	87 188,3	96 064,7	95 077,4	91 520,9	77 802,4	85 668,5		
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	5 841,8	3 353,2	5 939,1	4 088,4	8 014,9	3 313,8	5 187,1	4 159,2	4 730,1	8 601,9		
Dépôts des banques (y compris encaisses)	11 959,1	8 457,2	14 925,6	11 109,4	8 461,4	12 363,8	9 078,8	15 769,9	11 182,2	14 979,8		
Autres dépôts	1 783,5	2 354,2	2 575,4	3 273,1	866,0	1 311,3	1 059,1	1 539,5	1 548,8	1 695,8		
Autres postes nets	-2 217,1	-3 039,9	-3 048,9	-9 546,2	-9 528,0	-9 052,7	-8 490,3	-7 050,9	-7 182,7	-6 528,6		
Source : BCEAO.												

UMOA - SITUATION DES BANQUES

	1998			1999			2000			2001		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	88 112,5	92 244,2	154 146,8	144 311,4	170 692,1	143 885,6	217 304,5	202 835,3	152 955,8	161 441,3		
Avoirs extérieurs bruts	405 987,2	522 985,5	479 691,5	515 864,8	531 554,5	481 062,3	525 310,7	490 033,1	453 996,9	488 047,4		
Engagements extérieurs	-317 874,7	-430 741,3	-325 544,7	-371 553,4	-360 862,4	-337 176,7	-308 006,2	-287 197,8	-301 041,1	-326 606,1		
Réserves	175 041,6	198 340,2	271 986,4	230 982,4	256 197,2	279 537,6	317 032,3	343 045,1	345 566,8	391 629,9		
Créances sur les Etats	823 616,4	805 326,0	741 686,0	710 930,0	702 570,0	698 616,0	691 103,0	689 924,0	693 133,0	704 608,0		
Créances sur l'économie	2 376 869,8	2 407 458,4	2 457 871,7	2 465 748,9	2 505 074,3	2 664 928,2	2 627 914,5	2 638 913,2	2 616 577,4	2 834 759,9		
Crédits à court terme	1 541 729,9	1 577 361,3	1 627 371,8	1 638 080,4	1 652 626,8	1 790 388,0	1 746 513,4	1 743 070,6	1 713 798,1	1 931 767,5		
Crédits de campagne	227 892,0	91 306,0	158 111,4	151 214,4	116 763,4	88 894,0	121 883,4	134 885,4	106 239,5	149 770,0		
Crédits ordinaires	1 313 837,9	1 486 055,3	1 469 260,4	1 486 866,0	1 535 863,4	1 701 494,0	1 624 630,0	1 608 185,2	1 607 558,6	1 781 997,5		
Crédit à moyen terme	737 384,9	730 487,1	729 256,9	725 913,5	750 747,5	772 176,2	777 057,2	791 677,0	789 016,9	789 536,0		
Crédits à long terme	97 755,0	99 610,0	101 243,0	101 755,0	101 700,0	102 364,0	104 343,9	104 165,6	113 762,4	113 456,4		
ACTIF = PASSIF	3 463 640,3	3 503 368,8	3 625 690,9	3 551 972,7	3 634 533,6	3 786 967,4	3 853 354,3	3 874 717,6	3 808 233,0	4 092 439,1		
Dépôts des particuliers et des entreprises	2 338 602,5	2 471 310,4	2 562 626,2	2 544 837,7	2 572 157,4	2 646 197,6	2 750 211,1	2 755 559,9	2 735 355,3	2 862 659,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*	298 170,0	233 754,0	212 839,0	208 046,0	179 902,0	185 307,0	191 390,0	189 218,0	180 073,0	199 573,0		
- à vue	185 036,0	114 867,0	104 788,0	103 989,0	81 221,0	85 248,0	96 145,0	84 913,0	81 243,0	93 857,0		
- à terme	113 134,0	118 887,0	108 051,0	104 057,0	98 681,0	100 059,0	95 245,0	104 305,0	98 830,0	105 716,0		
Particuliers et entreprises privées	2 040 432,5	2 237 556,4	2 349 787,2	2 336 791,7	2 392 255,4	2 460 890,6	2 558 821,1	2 566 341,9	2 555 282,3	2 663 086,0		
- à vue	1 060 325,7	1 190 281,2	1 241 257,8	1 188 767,1	1 219 669,6	1 292 833,0	1 312 880,2	1 310 138,8	1 280 360,2	1 395 200,0		
- à terme	980 106,8	1 047 275,2	1 108 529,4	1 148 024,6	1 172 585,8	1 168 057,6	1 245 940,9	1 256 203,1	1 274 922,1	1 267 886,0		
Dépôts des Etats	663 463,8	606 270,8	633 243,9	652 029,6	654 431,1	706 370,2	722 752,4	750 741,4	753 827,2	764 961,3		
Crédits de la Banque Centrale	180 486,1	113 684,0	52 335,0	28 655,0	52 756,0	96 001,0	31 893,0	23 277,0	13 952,0	43 574,0		
Autres postes nets	281 087,9	312 103,6	377 485,8	326 450,4	355 189,1	338 398,6	348 497,8	345 139,3	305 098,5	421 244,8		
Fonds propres	346 604,1	388 268,9	412 693,6	418 682,5	428 469,4	441 938,3	459 184,9	484 420,6	490 265,9	505 601,5		
Pertes	2 065,8	15 913,0	4 561,5	4 123,5	5 535,9	24 080,2	24 518,7	20 179,6	30 409,5	31 757,0		
* : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.												
Source : BCEAO.												

BENIN - SITUATION DES BANQUES

	1998			1999			2000			2001		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	112 087,0	95 738,0	70 279,0	82 674,0	78 825,0	88 880,0	86 823,0	87 826,0	82 900,0	82 900,0	104 726,0	104 726,0
Avoirs extérieurs bruts	162 422,0	165 793,0	131 919,0	172 472,0	138 023,0	151 028,0	157 773,0	161 102,0	154 409,0	154 409,0	178 433,0	178 433,0
Engagements extérieurs	-50 335,0	-70 055,0	-61 640,0	-89 798,0	-59 198,0	-62 148,0	-70 950,0	-73 276,0	-71 509,0	-71 509,0	-73 707,0	-73 707,0
Réserves	31 493,0	16 517,0	31 029,0	27 997,0	64 300,0	37 110,0	33 125,0	49 217,0	64 207,0	64 207,0	77 028,0	77 028,0
Créances sur les Etats	30 721,0	25 855,0	24 238,0	25 893,0	27 081,0	25 804,0	24 678,0	24 073,0	21 280,0	21 280,0	23 052,0	23 052,0
Créances sur l'économie	100 130,0	161 655,0	178 971,0	172 307,0	172 401,0	194 030,0	200 344,0	192 843,0	174 324,0	174 324,0	192 837,0	192 837,0
Crédits à court terme	67 199,0	115 077,0	125 335,0	119 519,0	107 319,0	123 353,0	134 517,0	122 061,0	108 480,0	108 480,0	125 412,0	125 412,0
Crédits de campagne	2 000,0	2 331,0	7 453,0	9 830,0	4 760,0	513,0	11 547,0	12 717,0	8 327,0	8 327,0	2 402,0	2 402,0
Crédits ordinaires	65 199,0	112 746,0	117 882,0	109 689,0	102 559,0	122 840,0	122 970,0	109 344,0	100 153,0	100 153,0	123 010,0	123 010,0
Crédit à moyen terme	32 351,0	45 650,0	52 655,0	51 803,0	63 914,0	69 367,0	64 380,0	69 274,0	64 213,0	64 213,0	65 470,0	65 470,0
Crédits à long terme	580,0	928,0	981,0	985,0	1 168,0	1 310,0	1 447,0	1 508,0	1 631,0	1 631,0	1 955,0	1 955,0
ACTIF = PASSIF	274 431,0	299 765,0	304 517,0	308 871,0	342 607,0	345 824,0	344 970,0	353 959,0	342 711,0	342 711,0	397 643,0	397 643,0
Dépôts des particuliers et des entreprises	206 967,0	216 143,0	230 962,0	241 338,0	257 675,0	261 558,0	264 609,0	264 105,0	260 958,0	260 958,0	304 124,0	304 124,0
Sociétés d'Etat et EPIC*	73 815,0	58 522,0	58 556,0	62 200,0	56 972,0	63 674,0	57 793,0	57 151,0	56 166,0	56 166,0	62 321,0	62 321,0
- à vue	39 544,0	12 768,0	15 935,0	18 695,0	14 740,0	25 851,0	14 914,0	11 760,0	13 739,0	13 739,0	14 968,0	14 968,0
- à terme	34 271,0	45 754,0	42 621,0	43 505,0	42 232,0	37 823,0	42 879,0	45 371,0	42 427,0	42 427,0	47 353,0	47 353,0
Particuliers et entreprises privées	133 152,0	157 621,0	172 406,0	179 138,0	200 703,0	197 884,0	206 816,0	206 954,0	204 792,0	204 792,0	241 803,0	241 803,0
- à vue	69 078,0	93 152,0	104 197,0	105 672,0	124 824,0	121 116,0	122 484,0	123 731,0	118 418,0	118 418,0	152 386,0	152 386,0
- à terme	64 074,0	64 469,0	68 209,0	73 466,0	75 879,0	76 768,0	84 332,0	83 223,0	86 374,0	86 374,0	89 417,0	89 417,0
Dépôts des Etats	56 105,0	74 375,0	69 565,0	72 217,0	75 443,0	79 389,0	77 245,0	81 625,0	84 228,0	84 228,0	84 498,0	84 498,0
Crédits de la Banque Centrale	0,1											
Autres postes nets	11 358,9	9 247,0	3 990,0	-4 684,0	9 489,0	4 877,0	3 116,0	8 229,0	-2 475,0	-2 475,0	9 021,0	9 021,0
Fonds propres	27 327,0	31 334,0	29 449,0	29 590,0	32 450,0	35 239,0	35 739,0	37 493,0	37 390,0	37 390,0	44 558,0	44 558,0
Pertes			253,0	377,0	723,0	2 303,0	5 628,0	1 015,0	3 186,0	3 186,0	1 185,0	1 185,0
* : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.												
Source : BCEAO.												

BURKINA - SITUATION DES BANQUES

	1998		1999		2000				2001			
	Déc.		Déc.		Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	59 486,0	71 877,0	81 463,3	81 974,0	80 936,0	71 701,0	67 718,0	57 563,0	61 993,0	51 617,0		
Avoirs extérieurs bruts	97 157,0	156 361,0	134 901,3	142 762,0	149 158,0	153 413,0	140 409,0	137 998,0	125 756,0	140 529,0		
Engagements extérieurs	-37 671,0	-84 484,0	-53 438,0	-60 788,0	-68 222,0	-81 712,0	-72 691,0	-80 435,0	-63 763,0	-88 912,0		
Réserves	14 358,0	16 263,0	23 828,0	20 521,0	23 133,0	21 216,0	28 452,0	21 856,0	23 816,0	35 415,0		
Créances sur les Etats	32 707,0	25 310,0	26 258,0	24 144,0	22 147,0	23 989,0	19 626,0	20 690,0	18 477,0	14 967,0		
Créances sur l'économie	177 921,0	185 612,0	205 955,0	194 921,0	201 943,0	217 639,0	228 655,0	216 799,0	230 446,0	247 910,0		
Crédits à court terme	126 155,0	139 474,0	155 736,0	141 955,0	149 271,0	162 771,0	174 242,0	162 577,0	167 605,0	179 302,0		
Crédits de campagne	20 964,0	16 336,0	39 000,0	29 500,0	16 000,0	28 500,0	40 000,0	35 000,0	25 435,5	38 273,0		
Crédits ordinaires	105 191,0	123 138,0	116 736,0	112 455,0	133 271,0	134 271,0	134 242,0	127 577,0	142 169,5	141 029,0		
Crédit à moyen terme	48 758,0	43 532,0	47 528,0	50 236,0	50 318,0	52 563,0	52 380,0	52 135,0	60 310,0	65 779,0		
Crédits à long terme	3 008,0	2 606,0	2 691,0	2 730,0	2 354,0	2 305,0	2 033,0	2 087,0	2 531,0	2 829,0		
ACTIF = PASSIF	284 472,0	299 062,0	337 504,3	321 560,0	328 159,0	334 545,0	344 451,0	316 908,0	334 732,0	349 909,0		
Dépôts des particuliers et des entreprises	183 727,0	215 966,0	243 243,0	234 746,0	236 119,0	239 431,0	259 736,0	244 788,0	262 157,0	267 379,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*	34 718,0	39 328,0	41 369,0	39 553,0	33 787,0	33 789,0	29 818,0	26 762,0	37 113,0	49 437,0		
- à vue	12 961,0	14 086,0	14 061,0	13 726,0	12 341,0	9 697,0	13 652,0	11 286,0	19 927,0	22 399,0		
- à terme	21 757,0	25 242,0	27 308,0	25 827,0	21 446,0	24 092,0	16 166,0	15 476,0	17 186,0	27 038,0		
Particuliers et entreprises privées	149 009,0	176 638,0	201 874,0	195 193,0	202 332,0	205 642,0	229 918,0	218 026,0	225 044,0	217 942,0		
- à vue	76 505,0	93 282,0	103 186,0	98 563,0	94 340,0	105 361,0	119 632,0	106 004,0	110 731,0	113 286,0		
- à terme	72 504,0	83 356,0	98 688,0	96 630,0	107 992,0	100 281,0	110 286,0	112 022,0	114 313,0	104 656,0		
Dépôts des Etats	57 983,0	60 524,0	58 876,0	59 756,0	61 336,0	55 148,0	57 585,0	52 052,0	54 625,0	57 143,0		
Crédits de la Banque Centrale	25 159,0	3 915,0	6 034,0	2 076,0	4 122,0	10 979,0	2 000,0			3 250,0		
Autres postes nets	17 603,0	18 657,0	29 351,3	24 982,0	26 582,0	28 987,0	25 130,0	20 068,0	17 950,0	22 137,0		
Fonds propres	34 664,0	38 452,0	39 344,0	40 321,0	40 485,0	42 446,0	42 576,0	44 641,0	44 924,0	45 235,0		
Pertes	735,0	160,0	155,0			2 821,0	984,0	416,0	1 092,0	1 100,0		
* : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.												
Source : BCEAO.												

COTE D'IVOIRE - SITUATION DES BANQUES

	1998			1999			2000			2001		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Avoirs extérieurs nets	-29 022,0	-24 682,0	23 995,0	3 349,0	455,0	-38 719,0	24 066,0	-35 011,0	-31 521,0	-91 918,0		
Avoirs extérieurs bruts	175 039,0	229 778,0	234 272,0	213 510,0	213 555,0	178 342,0	237 049,0	185 870,0	167 156,0	165 473,0		
Engagements extérieurs	-204 061,0	-254 460,0	-210 277,0	-210 161,0	-213 100,0	-217 061,0	-212 983,0	-220 881,0	-198 677,0	-257 391,0		
Réserves	67 233,0	60 701,0	66 863,0	77 704,0	41 518,0	64 399,0	102 769,0	123 796,0	80 910,0	96 135,0		
Créances sur les Etats	412 572,0	382 763,0	350 431,0	330 804,0	333 611,0	325 403,0	326 408,0	303 412,0	300 538,0	302 453,0		
Créances sur l'économie	1 186 672,0	1 084 525,0	1 038 052,0	1 040 501,0	1 041 703,0	1 126 728,0	1 007 315,0	1 037 048,0	1 007 351,0	1 192 255,0		
Crédits à court terme	776 726,0	702 776,0	662 829,0	678 967,0	685 090,0	771 976,0	654 568,0	673 330,0	660 616,0	861 406,0		
Crédits de campagne	171 027,0	51 531,0	62 532,0	41 127,0	28 604,0	39 326,0	22 959,0	29 266,0	22 718,0	92 938,0		
Crédits ordinaires	605 699,0	651 245,0	600 297,0	637 840,0	656 486,0	732 650,0	631 609,0	644 064,0	637 898,0	768 468,0		
Crédit à moyen terme	357 709,0	328 875,0	322 194,0	308 024,0	302 768,0	301 390,0	298 311,0	303 312,0	288 539,0	274 327,0		
Crédits à long terme	52 237,0	52 874,0	53 029,0	53 510,0	53 845,0	53 362,0	54 436,0	60 406,0	58 196,0	56 522,0		
ACTIF = PASSIF	1 637 455,0	1 503 307,0	1 479 341,0	1 452 358,0	1 417 287,0	1 477 811,0	1 460 558,0	1 429 245,0	1 357 278,0	1 498 925,0		
Dépôts des particuliers et des entreprises	1 049 755,0	1 058 090,0	1 059 145,0	1 033 636,0	982 650,0	1 020 134,0	1 028 727,0	1 020 992,0	976 611,0	1 027 327,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*	129 004,0	68 696,0	55 913,0	50 449,0	35 836,0	37 033,0	44 464,0	38 714,0	32 626,0	26 604,0		
- à vue	103 180,0	51 195,0	42 886,0	36 159,0	21 763,0	21 768,0	29 946,0	26 175,0	15 905,0	17 951,0		
- à terme	25 824,0	17 501,0	13 027,0	14 290,0	14 073,0	15 265,0	14 518,0	12 539,0	16 721,0	8 653,0		
Particuliers et entreprises privées	920 751,0	989 394,0	1 003 232,0	983 187,0	946 814,0	983 101,0	984 263,0	982 278,0	943 985,0	1 000 723,0		
- à vue	458 845,0	525 528,0	514 280,0	487 600,0	460 903,0	508 170,0	471 319,0	473 043,0	430 632,0	489 947,0		
- à terme	461 906,0	463 866,0	488 952,0	495 587,0	485 911,0	474 931,0	512 944,0	509 235,0	513 353,0	510 776,0		
Dépôts des Etats	325 650,0	234 359,0	239 758,0	256 690,0	255 462,0	266 694,0	274 585,0	269 286,0	276 289,0	287 622,0		
Crédits de la Banque Centrale	116 039,0	91 011,0	35 745,0	17 900,0	39 700,0	79 232,0	19 613,0	14 620,0	9 135,0	36 969,0		
Autres postes nets	146 011,0	119 847,0	144 693,0	144 132,0	139 475,0	111 751,0	137 633,0	124 347,0	95 243,0	147 007,0		
Fonds propres	125 996,0	132 961,0	160 531,0	154 076,0	155 670,0	157 110,0	165 805,0	171 834,0	170 807,0	176 782,0		
Pertes		571,0	167,0	267,0		1 586,0	1 808,0	3 038,0	6 294,0	8 348,0		
* : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.												
Source : BCEAO.												

GUINEE-BISSAU - SITUATION DES BANQUES

	1998			1999			2000			2001		
	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	
Millions de francs CFA												
Avoirs extérieurs nets	3 592,7	-1 762,8	-2 463,2	-5 945,6	-5 427,9	-5 067,2	-6 376,2	-4 571,0	-5 023,1	-5 694,4		
Avoirs extérieurs bruts	10 827,2	5 707,5	4 608,5	1 990,8	3 024,5	5 952,5	3 580,0	3 606,2	3 958,9	2 849,7		
Engagements extérieurs	-7 234,5	-7 470,3	-7 071,7	-7 936,4	-8 452,4	-11 019,7	-9 956,2	-8 177,2	-8 982,0	-8 544,1		
Réserves	2 727,6	3 700,2	3 109,3	4 905,1	7 214,2	6 256,3	3 845,7	2 811,0	3 084,2	2 396,9		
Créances sur les Etats	21,4	1,0										
Créances sur l'économie	9 859,8	11 863,4	13 429,7	15 230,9	15 187,3	4 488,2	7 543,5	6 886,2	6 106,4	4 435,9		
Crédits à court terme	9 358,9	11 726,3	13 297,8	14 710,4	14 678,8	3 948,0	5 881,4	5 062,5	4 067,1	3 779,5		
Crédits de campagne												
Crédits ordinaires	9 358,9	11 726,3	13 297,8	14 710,4	14 678,8	3 948,0	5 881,4	5 062,5	4 067,1	3 779,5		
Crédit à moyen terme	500,9	137,1	131,9	520,5	508,5	540,2	1 591,2	1 652,3	1 881,9	499,0		
Crédits à long terme							70,9	171,4	157,4	157,4		
ACTIF = PASSIF	16 201,5	13 801,8	14 075,8	14 190,4	16 973,6	5 677,3	5 013,0	5 126,2	4 167,5	1 138,4		
Dépôts des particuliers et des entreprises	15 830,7	13 394,4	13 508,2	13 585,7	17 226,4	19 501,6	17 143,1	20 044,3	19 151,4	17 055,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*												
- à vue												
- à terme												
Dépôts des Etats	1 013,8	1 067,8	1 123,9	1 168,6	1 299,1	919,2	925,4	1 303,3	1 284,2	1 144,3		
Crédits de la Banque Centrale												
Autres postes nets	-643,0	-660,4	-556,3	-563,9	-1 551,9	-14 743,5	-13 055,5	-16 221,4	-16 268,1	-17 060,9		
Fonds propres	1 043,1	2 677,9	1 185,6	1 306,5	1 636,4	3 724,3	9 425,9	9 464,1	9 910,9	8 790,5		
Pertes	1 257,8	5 199,0	644,5	1 667,5	2 731,9	13 885,2	15 447,7	17 656,3	18 998,5	20 122,0		
* : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.												
Source : BCEAO.												

* : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.

Source : BCEAO.

MALI - SITUATION DES BANQUES

	1998			1999			2000			2001		
	Déc.		Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Avoirs extérieurs nets	42 791,0		18 751,0	24 608,0	42 998,0	43 474,0	42 697,0	70 334,0	87 228,0	76 311,0	82 685,0	
Avoirs extérieurs bruts	70 389,0		76 155,0	75 927,0	90 015,0	98 910,0	98 796,0	119 816,0	138 948,0	132 235,0	145 159,0	
Engagements extérieurs	-27 598,0		-57 404,0	-51 319,0	-47 017,0	-55 436,0	-56 099,0	-49 482,0	-51 720,0	-55 924,0	-62 474,0	
Réserves	16 531,0		47 652,0	52 177,0	49 673,0	51 729,0	70 738,0	48 154,0	67 473,0	60 532,0	59 189,0	
Créances sur les Etats	13 602,0		13 967,0	13 023,0	14 994,0	16 996,0	17 845,0	19 059,0	17 932,0	18 423,0	27 714,0	
Créances sur l'économie	250 964,0		286 522,0	289 275,0	271 645,0	274 146,0	283 626,0	304 997,0	280 860,0	289 439,0	342 180,0	
Crédits à court terme	177 078,0		209 472,0	215 702,0	202 002,0	202 643,0	213 396,0	230 736,0	208 373,0	208 833,0	257 130,0	
Crédits de campagne	12 161,0		15 682,0	11 833,0	35 687,0	31 263,0	18 572,0	1 339,0	1 813,0	1 917,0	10 047,0	
Crédits ordinaires	164 917,0		193 790,0	203 869,0	166 315,0	171 380,0	194 824,0	229 397,0	206 560,0	206 916,0	247 083,0	
Crédit à moyen terme	66 813,0		68 574,0	65 178,0	61 289,0	62 958,0	61 881,0	65 417,0	63 002,0	66 296,0	70 385,0	
Crédits à long terme	7 073,0		8 476,0	8 395,0	8 354,0	8 545,0	8 349,0	8 844,0	9 485,0	14 310,0	14 665,0	
ACTIF = PASSIF	323 888,0		366 892,0	379 083,0	379 310,0	386 345,0	414 906,0	442 544,0	453 493,0	444 705,0	511 768,0	
Dépôts des particuliers et des entreprises	224 499,0		240 941,0	252 003,0	239 965,0	257 178,0	259 736,0	297 882,0	305 136,0	296 002,0	307 847,0	
Sociétés d'Etat et EPIC*	13 819,0		29 079,0	22 507,0	21 569,0	18 128,0	17 420,0	22 250,0	25 010,0	21 150,0	27 342,0	
- à vue	6 641,0		20 258,0	11 479,0	14 298,0	9 710,0	8 528,0	12 843,0	13 967,0	11 043,0	20 320,0	
- à terme	7 178,0		8 821,0	11 028,0	7 271,0	8 418,0	8 892,0	9 407,0	11 043,0	10 107,0	7 022,0	
Particuliers et entreprises privées	210 680,0		211 862,0	229 496,0	218 396,0	239 050,0	242 316,0	275 632,0	280 126,0	274 852,0	280 505,0	
- à vue	125 498,0		122 039,0	146 785,0	120 725,0	137 856,0	135 129,0	174 096,0	176 489,0	158 545,0	177 555,0	
- à terme	85 182,0		89 823,0	82 711,0	97 671,0	101 194,0	107 187,0	101 536,0	103 637,0	116 307,0	102 950,0	
Dépôts des Etats	77 959,0		102 304,0	103 867,0	107 276,0	105 048,0	129 849,0	122 868,0	129 141,0	132 152,0	159 231,0	
Crédits de la Banque Centrale	6,0							38,0		1 612,0		
Autres postes nets	21 424,0		23 647,0	23 213,0	32 069,0	24 119,0	25 321,0	21 756,0	19 216,0	14 939,0	44 690,0	
Fonds propres	42 874,0		49 590,0	50 123,0	53 172,0	53 277,0	53 485,0	53 400,0	55 939,0	59 067,0	59 105,0	
Pertes			2 392,0	191,0	22,0	684,0	2 420,0				75,0	
* : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.												
Source : BCEAO.												

NIGER - SITUATION DES BANQUES

	1998			1999			2000			2001		
	Déc.			Déc.	Mars	Jun	Sept.	Déc.	Mars	Jun	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	4 131,0	3 064,0	-2 096,0	-6 357,0	-889,0	-3 746,0	-770,0	1 750,0	-1 346,0	13 353,0		
Avoirs extérieurs bruts	21 287,0	28 860,0	26 377,0	25 724,0	26 733,0	26 428,0	29 736,0	30 795,0	29 157,0	39 946,0		
Engagements extérieurs	-17 156,0	-25 796,0	-28 473,0	-32 081,0	-27 622,0	-30 174,0	-30 506,0	-29 045,0	-30 503,0	-26 593,0		
Réserves	7 665,0	8 804,0	7 613,0	6 898,0	6 919,0	10 529,0	8 878,0	13 071,0	12 885,0	15 238,0		
Créances sur les Etats	12 899,0	12 126,0	11 576,0	11 469,0	12 474,0	11 303,0	9 975,0	10 442,0	13 489,0	10 697,0		
Créances sur l'économie	49 369,0	47 718,0	57 748,0	64 171,0	60 518,0	68 626,0	69 057,0	70 043,0	67 995,0	66 011,0		
Crédits à court terme	35 731,0	35 048,0	45 630,0	51 520,0	47 619,0	56 168,0	56 021,0	57 212,0	55 586,0	53 275,0		
Crédits de campagne		95,0	95,0	95,0								
Crédits ordinaires	35 731,0	34 953,0	45 535,0	51 425,0	47 619,0	56 168,0	56 021,0	57 212,0	55 586,0	53 275,0		
Crédit à moyen terme	12 039,0	10 500,0	10 116,0	10 625,0	10 935,0	10 116,0	10 716,0	10 570,0	10 170,0	10 558,0		
Crédits à long terme	1 599,0	2 170,0	2 002,0	2 026,0	1 964,0	2 342,0	2 320,0	2 261,0	2 239,0	2 178,0		
ACTIF = PASSIF	74 064,0	71 712,0	74 841,0	76 181,0	79 022,0	86 712,0	87 140,0	95 306,0	93 023,0	105 299,0		
Dépôts des particuliers et des entreprises	52 628,0	57 740,0	58 872,0	61 601,0	63 003,0	69 196,0	71 568,0	77 854,0	77 568,0	85 146,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*	3 853,0	3 474,0	4 191,0	5 122,0	4 176,0	4 333,0	3 449,0	3 660,0	3 340,0	3 352,0		
- à vue	1 698,0	2 182,0	1 938,0	2 951,0	2 088,0	2 343,0	1 256,0	2 117,0	1 610,0	2 021,0		
- à terme	2 155,0	1 292,0	2 253,0	2 171,0	2 088,0	1 990,0	2 193,0	1 543,0	1 730,0	1 331,0		
Particuliers et entreprises privées	48 775,0	54 266,0	54 681,0	56 479,0	58 827,0	64 863,0	68 119,0	74 194,0	74 228,0	81 794,0		
- à vue	30 337,0	31 795,0	30 509,0	30 640,0	32 888,0	39 823,0	38 301,0	41 630,0	39 857,0	50 392,0		
- à terme	18 438,0	22 471,0	24 172,0	25 839,0	25 939,0	25 040,0	29 818,0	32 564,0	34 371,0	31 402,0		
Dépôts des Etats	9 776,0	8 803,0	10 061,0	9 119,0	9 128,0	11 635,0	12 742,0	10 607,0	8 578,0	11 981,0		
Crédits de la Banque Centrale	3 912,0	1 212,0	2 662,0	1 212,0	2 112,0	1 212,0	1 213,0	1 212,0	1 212,0	1 217,0		
Autres postes nets	7 748,0	3 957,0	3 246,0	4 249,0	4 779,0	4 669,0	1 617,0	5 633,0	5 665,0	6 955,0		
Fonds propres	16 485,0	21 214,0	20 965,0	21 696,0	25 042,0	25 039,0	25 215,0	25 927,0	25 951,0	26 063,0		
Pertes		632,0	435,0	80,0	204,0	257,0	307,0	439,0	173,0			

* : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.

Source : BCEAO.

SENEGAL - SITUATION DES BANQUES

	1998			1999			2000			2001		
	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	
Millions de francs CFA												
Avoirs extérieurs nets	57 865,8	90 352,0	78 798,0	79 722,0	74 073,0	94 328,0	73 673,0	66 759,0	67 979,0	102 911,0		
Avoirs extérieurs bruts	123 901,0	168 613,0	145 322,0	146 859,0	160 462,0	155 618,0	139 528,0	129 690,0	139 149,0	178 543,0		
Engagements extérieurs	-66 035,2	-78 261,0	-66 524,0	-67 137,0	-86 389,0	-61 290,0	-65 855,0	-62 931,0	-71 170,0	-75 632,0		
Réserves	27 148,0	35 743,0	71 262,1	29 101,3	47 046,0	55 870,3	82 513,6	69 417,3	88 125,6	93 425,0		
Créances sur les Etats	122 442,0	110 631,0	102 082,0	104 065,0	96 871,0	94 030,0	86 289,0	84 441,0	109 317,0	101 819,0		
Créances sur l'économie	437 078,0	483 012,0	525 738,0	560 296,0	595 363,0	622 198,0	671 155,0	703 962,0	698 881,0	651 783,0		
Crédits à court terme	260 371,0	290 769,0	325 081,0	352 286,0	374 041,0	390 585,0	425 225,0	449 547,0	435 690,0	381 928,0		
Crédits de campagne	12 691,0	1 732,0	34 513,4	34 081,4	34 081,4		43 713,4	47 608,0	46 844,0	5 001,0		
Crédits ordinaires	247 680,0	289 037,0	290 567,6	318 204,6	339 959,6	390 585,0	381 511,6	401 939,0	388 846,0	376 927,0		
Crédit à moyen terme	146 289,0	162 570,0	169 480,0	176 882,0	190 602,0	200 450,0	214 208,0	222 932,0	232 019,0	238 195,0		
Crédits à long terme	30 418,0	29 673,0	31 177,0	31 128,0	30 720,0	31 163,0	31 722,0	31 483,0	31 172,0	31 660,0		
ACTIF = PASSIF	644 533,8	719 738,0	777 880,1	773 184,3	813 353,0	866 426,3	913 630,6	924 579,3	964 302,6	949 938,0		
Dépôts des particuliers et des entreprises	467 211,8	529 600,0	552 692,0	566 930,0	603 222,0	613 286,0	644 785,0	649 389,0	668 292,0	679 517,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*	26 409,0	25 389,0	21 221,0	19 881,0	21 047,0	18 843,0	26 235,0	21 953,0	16 906,0	18 131,0		
- à vue	12 512,0	9 052,0	12 206,0	11 736,0	13 503,0	11 600,0	19 104,0	15 382,0	13 387,0	10 910,0		
- à terme	13 897,0	16 337,0	9 015,0	8 145,0	7 544,0	7 243,0	7 131,0	6 571,0	3 519,0	7 221,0		
Particuliers et entreprises privées	440 802,8	504 211,0	531 471,0	547 049,0	582 175,0	594 443,0	618 550,0	627 436,0	651 386,0	661 386,0		
- à vue	221 506,8	246 851,0	254 114,0	255 243,0	271 818,0	276 164,0	280 479,0	284 482,0	312 256,0	304 660,0		
- à terme	219 296,0	257 360,0	277 357,0	291 806,0	310 357,0	318 279,0	338 071,0	342 954,0	339 130,0	356 726,0		
Dépôts des Etats	101 545,0	97 566,0	124 715,0	117 046,0	120 568,0	136 486,0	153 060,0	165 036,0	173 720,0	143 779,0		
Crédits de la Banque Centrale	26 910,0	12 555,0	5 742,0	3 780,0	2 475,0	2 025,0	6 723,0					
Autres postes nets	48 867,0	80 017,0	94 731,1	85 428,3	87 088,0	114 629,3	109 062,6	110 154,3	122 290,6	126 642,0		
Fonds propres	66 851,0	78 861,0	79 216,0	86 494,0	86 569,0	90 967,0	92 325,0	106 316,0	107 549,0	110 342,0		
Pertes		451,0	49,0		223,0		291,0	801,0	449,0	124,0		
* : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.												
Source : BCEAO.												

TOGO - SITUATION DES BANQUES

	1998		1999		2000			2001				
	Déc.		Déc.		Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Avoirs extérieurs nets	-1 377,0		-2 636,0		-3 467,0	-4 082,0	4 880,0	11 620,0	11 559,0	10 812,0	17 871,0	18 659,0
Avoirs extérieurs bruts	38 849,0		39 190,0		30 194,0	35 903,0	45 180,0	57 387,0	56 931,0	62 102,0	66 906,0	64 889,0
Engagements extérieurs	-40 226,0		-41 826,0		-33 661,0	-39 985,0	-40 300,0	-45 767,0	-45 372,0	-51 290,0	-49 035,0	-46 230,0
Réserves	7 886,0		8 960,0		16 105,0	14 183,0	14 338,0	13 419,0	9 295,0	15 414,0	12 007,0	12 803,0
Créances sur les Etats	16 656,0		14 062,0		12 727,0	11 687,0	10 175,0	10 820,0	10 888,0	9 583,0	8 379,0	7 946,0
Créances sur l'économie	161 876,0		146 551,0		148 703,0	146 677,0	143 813,0	147 593,0	138 848,0	143 834,0	142 035,0	137 348,0
Crédits à court terme	89 111,0		73 019,0		83 761,0	77 121,0	71 965,0	68 191,0	65 323,0	71 052,0	72 921,0	69 535,0
Crédits de campagne	9 049,0		3 599,0		2 685,0	894,0	2 055,0	1 983,0	2 325,0	1 286,0	998,0	1 109,0
Crédits ordinaires	80 062,0		69 420,0		81 076,0	76 227,0	69 910,0	66 208,0	62 998,0	69 766,0	71 923,0	68 426,0
Crédit à moyen terme	69 925,0		70 649,0		61 974,0	66 534,0	68 744,0	75 869,0	70 054,0	69 187,0	65 588,0	64 323,0
Crédits à long terme	2 840,0		2 883,0		2 968,0	3 022,0	3 104,0	3 533,0	3 471,0	3 595,0	3 526,0	3 490,0
ACTIF = PASSIF	185 041,0		166 937,0		174 068,0	168 465,0	173 206,0	183 452,0	170 590,0	179 643,0	180 292,0	176 756,0
Dépôts des particuliers et des entreprises	128 941,0		129 993,0		136 162,0	135 324,0	141 604,0	147 775,0	148 682,0	157 398,0	157 263,0	151 271,0
Sociétés d'Etat et EPIC*	16 552,0		9 266,0		9 082,0	9 272,0	9 956,0	10 215,0	7 381,0	11 976,0	12 772,0	12 386,0
- à vue	8 500,0		5 326,0		6 283,0	6 424,0	7 076,0	5 461,0	4 430,0	8 814,0	5 632,0	5 288,0
- à terme	8 052,0		3 940,0		2 799,0	2 848,0	2 880,0	4 754,0	2 951,0	3 162,0	7 140,0	7 098,0
Particuliers et entreprises privées	112 389,0		120 727,0		127 080,0	126 052,0	131 648,0	137 560,0	141 301,0	145 422,0	144 491,0	138 885,0
- à vue	55 037,0		55 746,0		59 646,0	59 520,0	67 405,0	72 932,0	73 332,0	75 762,0	74 814,0	67 720,0
- à terme	57 352,0		64 981,0		67 434,0	66 532,0	64 243,0	64 628,0	67 969,0	69 660,0	69 677,0	71 165,0
Dépôts des Etats	28 905,0		20 596,0		18 943,0	21 512,0	18 999,0	17 179,0	16 384,0	15 318,0	15 031,0	15 128,0
Crédits de la Banque Centrale	8 460,0		4 991,0		2 152,0	3 687,0	4 347,0	2 553,0	2 306,0	2 026,0	1 993,0	2 138,0
Autres postes nets	18 735,0		11 357,0		16 811,0	7 942,0	8 256,0	15 945,0	3 218,0	4 901,0	6 005,0	8 219,0
Fonds propres	31 364,0		33 179,0		31 880,0	32 027,0	33 340,0	33 928,0	34 699,0	34 745,0	34 667,0	34 726,0
Pertes	73,0		6 508,0		2 667,0	1 710,0	970,0	808,0	53,0	148,0	217,0	803,0
* : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.												
Source : BCEAO.												

UMOA - POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

1998			1999			2000			2001				
Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA													
Créances sur la Banque Centrale	352 356,6	327 783,2	258 134,7	261 453,4	261 852,7	252 495,4	255 583,1	252 696,9	250 437,7	341 309,3			
Billets et monnaies	16 074,0	14 942,5	18 759,6	19 468,9	19 423,9	15 287,7	17 208,7	17 014,3	16 561,8	15 434,8			
Dépôts à la Banque Centrale	336 282,6	312 840,7	239 375,1	241 984,5	242 428,8	237 207,7	238 374,4	235 682,6	233 875,9	325 874,5			
Dépôts dans les banques	663 463,8	606 270,8	633 243,9	652 029,6	654 431,1	706 370,2	722 752,4	731 985,3	753 827,2	764 961,3			
Dépôts	663 463,8	606 270,8	633 243,9	652 029,6	654 431,1	706 370,2	722 752,4	731 985,3	753 827,2	764 961,3			
Autres													
Obligations cautionnées	26 659,2	27 957,1	21 989,6	19 079,1	19 324,1	17 516,2	20 672,2	26 738,3	26 640,8	26 995,2			
TOTAL DES CREANCES	1 042 479,6	962 011,1	913 368,2	932 562,1	935 607,9	976 381,8	999 007,7	1 011 420,5	1 030 905,7	1 133 265,8			
Concours de la Banque Centrale	1 223 773,5	1 236 054,3	1 214 858,1	1 143 374,3	1 218 391,9	1 168 167,6	1 168 779,8	1 101 489,1	1 146 689,7	1 202 593,5			
Escompte d'obligations cautionnées													
Concours article 16	361 664,5	377 299,0	369 159,0	313 801,0	371 611,0	331 936,0	320 900,0	285 982,0	320 101,0	388 845,8			
Compte courant postal	2,2	1,2	2,0	2,0	2,0	1,6	2,1	0,9	1,4	1,5			
Titres d'Etat	31 440,4	30 626,2	29 903,7	29 869,5	28 165,8	29 397,0	31 142,9	31 108,3	30 320,1	30 285,5			
Concours du FMI	830 666,4	828 127,9	815 793,4	799 701,8	818 613,1	806 833,0	816 734,8	784 397,9	796 267,2	783 460,7			
Concours des banques	823 616,4	805 326,0	741 686,0	710 930,0	702 570,0	698 616,0	691 103,0	667 704,0	693 133,0	704 608,0			
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	17 486,9	18 772,1	18 934,3	18 767,1	18 754,3	23 423,5	20 305,3	21 285,2	22 940,2	23 571,2			
Dépôts en CNE	20 750,9	23 753,5	25 782,4	27 004,1	27 004,1	27 386,1	29 681,4	30 899,8	31 015,1	30 702,8			
Autres Concours	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6			
TOTAL DES DETTES	2 144 692,3	2 142 970,5	2 060 325,4	1 959 140,1	2 025 784,9	1 976 657,8	1 968 934,1	1 880 442,7	1 952 842,6	2 020 540,1			
POSITION NETTE	1 102 212,7	1 180 959,4	1 146 957,2	1 026 578,0	1 090 177,0	1 000 276,0	969 926,4	869 022,2	921 936,9	887 274,3			

Source : BCEAO.

Source : BCEAO.

BURKINA - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

1998			1999			2000			2001			
	Déc.		Déc.		Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Créances sur la Banque Centrale	48 387,8	44 913,4	31 212,0	21 881,1	17 918,1	22 159,1	21 607,1	19 071,7	20 373,2	41 760,0		
Billets et monnaies	2 155,7	2 334,9	2 225,2	2 225,2	2 225,2	1 726,4	1 125,5	1 476,2	1 708,6	1 717,9		
Dépôts à la Banque Centrale	46 232,1	42 578,5	28 986,8	19 655,9	15 692,9	20 432,7	20 481,6	17 595,5	18 664,6	40 042,1		
Dépôts dans les banques	57 983,0	60 524,0	58 876,0	59 756,0	61 336,0	55 148,0	57 585,0	52 052,0	54 625,0	57 143,0		
Dépôts	57 983,0	60 524,0	58 876,0	59 756,0	61 336,0	55 148,0	57 585,0	52 052,0	54 625,0	57 143,0		
Autres												
Obligations cautionnées	1 238,0	506,1	318,4	355,4	355,4	319,4	79,9	447,5	664,2	567,0		
TOTAL DES CREANCES												
	107 608,8	105 943,5	90 406,4	81 992,5	79 609,5	77 626,5	79 272,0	71 571,2	75 662,4	99 470,0		
Concours de la Banque Centrale												
Escompte d'obligations cautionnées	92 866,8		103 815,8	101 342,2	106 239,1	104 382,0	108 040,1	98 780,6	109 704,1	110 686,4		
Concours article 16	31 266,0	34 687,0	36 028,0	34 906,0	35 822,0	36 000,0	35 788,0	29 207,0	35 479,0	34 438,0		
Compte courant postal	0,9	0,4	0,2	0,8	0,4		0,3	0,2	0,3	0,3		
Titres d'Etat												
Concours du FMI	61 599,9	68 985,8	67 787,6	66 435,4	70 416,7	68 382,0	72 251,8	69 573,4	74 224,8	76 248,1		
Concours des banques	32 707,0	25 310,0	26 258,0	24 144,0	22 147,0	23 989,0	19 626,0	20 690,0	18 477,0	14 967,0		
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	2 318,0	2 183,8	2 093,5	2 257,1	2 257,1	6 362,3	2 723,5	2 753,9	2 257,5	1 906,4		
Dépôts en CNE	20 750,9	23 753,5	25 782,4	27 004,1	27 004,1	27 386,1	29 681,4	30 899,8	31 015,1	30 702,8		
Autres Concours												
TOTAL DES DETTES												
	148 642,7	154 920,5	157 949,7	154 747,4	157 647,3	162 119,4	160 071,0	153 124,3	161 453,7	158 262,8		
POSITION NETTE												
	41 033,9	48 977,0	67 543,3	72 754,9	78 037,8	84 492,9	80 799,0	81 553,1	85 791,3	58 792,8		

Source : BCEAO.

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1998			1999			2000			2001		
	Déc.		Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Créances sur la Banque Centrale	36 206,4		55 722,0	55 095,3	53 578,3	49 633,6	39 311,7	39 655,0	47 254,2	39 618,0	40 806,3	
Billets et monnaies	1 650,0		1 284,8	3 578,2	3 445,4	3 445,4	2 353,2	2 710,8	3 321,7	2 690,6	2 074,2	
Dépôts à la Banque Centrale	34 556,4		54 437,2	51 517,1	50 132,9	46 188,2	36 958,5	36 944,2	43 932,5	36 927,4	38 732,1	
Dépôts dans les banques	325 650,0		234 359,0	239 758,0	256 690,0	255 462,0	266 694,0	274 585,0	269 286,0	276 289,0	287 622,0	
Dépôts	325 650,0		234 359,0	239 758,0	256 690,0	255 462,0	266 694,0	274 585,0	269 286,0	276 289,0	287 622,0	
Autres												
Obligations cautionnées	18 100,0		18 737,0	13 960,2	13 369,1	13 369,1	13 157,8	16 008,2	18 765,3	19 933,8	21 215,2	
TOTAL DES CREANCES	379 956,4		308 818,0	308 813,5	323 637,4	318 464,7	319 163,5	330 248,2	335 305,5	335 840,8	349 643,5	
Concours de la Banque Centrale	572 259,2		596 434,5	579 739,0	545 282,2	580 614,4	538 284,9	506 647,8	481 948,1	495 506,1	491 111,4	
Escompte d'obligations cautionnées												
Concours article 16	203 948,0		232 022,0	221 274,0	191 481,0	232 411,0	199 329,0	173 640,0	162 558,0	182 014,0	194 780,0	
Compte courant postal			0,3	0,8	0,3	0,4	0,5	0,5	0,3	0,4	0,1	
Titres d'Etat	12 520,6		13 418,4	12 267,3	12 267,3	11 466,2	11 466,2	10 315,0	10 315,0	9 213,8	9 213,8	
Concours du FMI	355 790,6		350 993,8	346 196,9	341 533,6	336 736,8	327 489,2	322 692,3	309 074,8	304 277,9	287 117,5	
Concours des banques	412 572,0		382 763,0	350 431,0	330 804,0	333 611,0	325 403,0	326 408,0	303 412,0	300 538,0	302 453,0	
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	2 500,0		2 802,9	2 779,9	3 875,4	3 875,4	3 574,1	3 994,9	3 574,1	3 600,0	3 600,0	
Dépôts en CNE												
Autres Concours												
TOTAL DES DETTES	987 331,2		982 000,4	932 949,9	879 961,6	918 100,8	867 262,0	837 050,7	788 934,2	799 644,1	797 164,4	
POSITION NETTE	607 374,8		673 182,4	624 136,4	556 324,2	599 636,1	548 098,5	506 802,5	453 628,7	463 803,3	447 520,9	

Source : BCEAO.

Source : BCEAO.

1998		1999		2000			2001			
Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Créances sur la Banque Centrale	7 753,2	2 993,8	740,3	5 918,0	4 554,2	3 638,5	963,2	233,2	2 717,6	3 741,5
Billets et monnaies										
Dépôts à la Banque Centrale	7 753,2	2 993,8	740,3	5 918,0	4 554,2	3 638,5	963,2	233,2	2 717,6	3 741,5
Dépôts dans les banques	1 013,8	1 067,8	1 123,9	1 168,6	1 299,1	919,2	925,4	1 303,3	1 284,2	1 144,3
Dépôts	1 013,8	1 067,8	1 123,9	1 168,6	1 299,1	919,2	925,4	1 303,3	1 284,2	1 144,3
Autres										
Obligations cautionnées										
TOTAL DES CREANCES	8 767,0	4 061,6	1 864,2	7 086,6	5 853,3	4 557,7	1 888,6	1 536,5	4 001,8	4 885,8
Concours de la Banque Centrale	12 664,7	13 081,3	15 638,6	15 453,5	14 971,4	20 391,5	20 391,5	20 357,0	20 322,8	20 288,1
Escompte d'obligations cautionnées										
Concours article 16	2 599,1	947,0	2 344,0	2 193,0	1 711,0	2 534,0	2 534,0	2 534,0	2 534,0	2 534,0
Compte courant postal										
Titres d'Etat	6 499,6	6 362,0	6 293,3	6 259,1	6 259,1	6 190,3	6 190,3	6 155,7	6 121,5	6 086,9
Concours du FMI	3 566,0	5 772,3	7 001,3	7 001,4	7 001,3	11 667,2	11 667,2	11 667,3	11 667,3	11 667,2
Concours des banques	21,4	1,0								
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises										
Dépôts en CNE										
Autres Concours										
TOTAL DES DETTES	12 686,1	13 082,3	15 638,6	15 453,5	14 971,4	20 391,5	20 391,5	20 357,0	20 322,8	20 288,1
POSITION NETTE	3 919,1	9 020,7	13 774,4	8 366,9	9 118,1	15 833,8	18 502,9	18 820,5	16 321,0	15 402,3

Source : BCEAO.

MALI - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1998		1999		2000				2001			
	Déc.		Déc.		Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Créances sur la Banque Centrale	63 697,6	41 252,0	27 108,7	27 372,1	28 753,7	33 466,6	30 947,8	15 081,1	10 541,0	17 166,6		
Billets et monnaies	8 423,0	7 525,0	7 524,0	7 063,0	7 018,0	5 792,0	6 010,9	6 089,3	6 067,6	7 161,4		
Dépôts à la Banque Centrale	55 274,6	33 727,0	19 584,7	20 309,1	21 735,7	27 674,6	24 936,9	8 991,8	4 473,4	10 005,2		
Dépôts dans les banques	77 959,0	102 304,0	103 867,0	107 276,0	105 048,0	129 849,0	122 868,0	129 141,0	132 152,0	159 231,0		
Dépôts	77 959,0	102 304,0	103 867,0	107 276,0	105 048,0	129 849,0	122 868,0	129 141,0	132 152,0	159 231,0		
Autres												
Obligations cautionnées	3 933,0	5 100,0	4 775,0	2 452,0	2 697,0	875,0	1 200,6	1 250,0	1 456,2	1 280,7		
TOTAL DES CREANCES	145 589,6	148 656,0	135 750,7	137 100,1	136 498,7	164 190,6	155 016,4	145 472,1	144 149,2	177 678,3		
Concours de la Banque Centrale	105 900,9	112 866,1	109 372,4	107 479,9	111 910,7	108 896,2	106 814,9	102 721,8	111 252,8	135 929,1		
Escompte d'obligations cautionnées												
Concours article 16										23 234,8		
Compte courant postal												
Titres d'Etat	4 150,0	3 650,0	3 250,0	3 250,0	3 000,0	3 000,0	2 850,0	2 850,0	2 600,0	2 600,0		
Concours du FMI	101 750,9	109 216,1	106 122,4	104 229,9	108 910,7	105 896,2	103 964,9	99 871,8	108 652,8	110 094,3		
Concours des banques	13 602,0	13 967,0	13 023,0	14 994,0	16 996,0	17 845,0	19 059,0	17 932,0	18 423,0	27 714,0		
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises												
Dépôts en CNE												
Autres Concours												
TOTAL DES DETTES	119 502,9	126 833,1	122 395,4	122 473,9	128 906,7	126 741,2	125 873,9	120 653,8	129 675,8	163 643,1		
POSITION NETTE	-26 086,7	-21 822,9	-13 355,3	-14 626,2	-7 592,0	-37 449,4	-29 142,5	-24 818,3	-14 473,4	-14 035,2		

Source : BCEAO.

NIGER - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1998	1999	2000			2001				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Créances sur la Banque Centrale	16 382,2	4 138,1	3 786,6	4 482,2	4 807,3	30 423,9	35 710,3	25 504,0	28 797,8	38 002,9
Billets et monnaies	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9
Dépôts à la Banque Centrale	15 983,3	3 739,2	3 387,7	4 083,3	4 408,4	30 025,0	35 311,4	25 105,1	28 398,9	37 604,0
Dépôts dans les banques	9 776,0	8 803,0	10 061,0	9 119,0	9 128,0	11 635,0	12 742,0	10 607,0	8 578,0	11 981,0
Dépôts	9 776,0	8 803,0	10 061,0	9 119,0	9 128,0	11 635,0	12 742,0	10 607,0	8 578,0	11 981,0
Autres										
Obligations cautionnées										
TOTAL DES CREANCES	26 158,2	12 941,1	13 847,6	13 601,2	13 935,3	42 058,9	48 452,3	36 111,0	37 375,8	49 983,9
Concours de la Banque Centrale	74 282,0	69 485,1	67 235,4	70 673,3	73 107,6	79 941,9	75 367,7	75 774,7	85 964,7	85 626,0
Escompte d'obligations cautionnées										
Concours article 16	31 700,4	30 435,0	28 130,0	31 568,0	34 497,0	33 561,0	29 038,0	29 445,0	31 801,0	32 184,0
Compte courant postal										
Titres d'Etat	20,2	18,1	567,0	567,0	565,9	565,9	514,7	514,7	463,5	463,5
Concours du FMI	42 561,4	39 032,0	38 538,4	38 538,3	38 044,7	45 815,0	45 815,0	45 815,0	53 700,2	52 978,5
Concours des banques	12 898,0	12 126,0	11 576,0	11 469,0	12 474,0	11 303,0	9 975,0	10 442,0	13 489,0	10 697,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	2 693,8	2 902,8	1 588,7	1 205,0	1 205,0	1 552,4	1 564,6	1 527,6	2 482,1	1 642,2
Dépôts en CNE										
Autres Concours										
TOTAL DES DETTES	89 874,8	84 513,9	80 400,1	83 347,3	86 786,6	92 797,3	86 907,3	87 744,3	101 935,8	97 965,2
POSITION NETTE	63 716,6	71 572,8	66 552,5	69 746,1	72 851,3	50 738,4	38 455,0	51 633,3	64 560,0	47 981,3

Source : BCEAO.

ANNEXES

A.73

UMOA - EPARGNE INTERIEURE

	1998			1999			2000			2001		
	Déc.			Déc.			Déc.			Déc.		
Millions de francs CFA												
Dépôts dans les banques	976 980,8	1 041 588,2	1 104 350,4	1 142 565,6	1 167 523,8	1 163 968,6	1 240 835,9	1 250 716,3	1 270 746,1	1 263 564,0		
Dépôts à terme	456 260,1	485 465,8	526 207,3	554 412,5	578 159,7	557 962,7	617 445,0	606 467,4	617 954,1	584 991,8		
Comptes à régime spécial	105 502,1	109 852,2	578 143,1	588 153,1	589 364,1	606 005,9	623 390,9	644 248,9	652 792,0	678 572,2		
- Comptes sur livret	22 583,7	23 219,3	507 725,8	516 516,6	517 580,1	532 195,0	547 462,5	565 780,0	573 282,6	595 922,8		
- Comptes d'épargne logement	82 918,4	86 632,9	45 634,0	46 424,1	46 519,7	47 833,3	49 205,5	50 851,9	51 526,2	53 561,1		
- Autres comptes d'épargne			24 783,2	25 212,3	25 264,2	25 977,6	26 722,9	27 617,0	27 983,2	29 088,3		
Dépôts en caisse d'épargne	86 632,9	94 313,4	98 024,0	101 099,2	102 178,6	102 432,6	50 027,4	52 292,7	52 854,4	52 814,3		
TOTAL	1 063 613,7	1 135 901,6	1 202 374,4	1 243 664,8	1 269 702,4	1 266 401,2	1 290 863,3	1 303 009,0	1 323 600,5	1 316 378,3		
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	28,2	28,5	29,1	30,8	31,5	29,8	29,6	30,0	31,1	27,8		
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.												
Source : BCEAO.												

BENIN - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

[illegible]

BURKINA - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

[illegible]

COTE D'IVOIRE - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PREEVES

	1998			1999			2000			2001		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Dépôts dans les banques	459 257,0	460 237,0	485 327,0	491 467,0	481 188,0	471 084,0	509 092,0	505 353,0	509 177,0	506 660,0		
Dépôts à terme	221 478,0	220 149,0	236 571,0	245 630,0	253 837,0	239 647,0	271 210,0	264 675,0	273 223,0	260 597,0		
Comptes à régime spécial	237 779,1	240 087,3	248 756,0	245 837,0	227 351,0	231 437,0	237 882,0	240 678,0	235 954,0	246 063,0		
- Comptes sur livret	204 374,7	206 475,0	213 930,1	211 419,7	195 521,8	199 035,7	204 578,4	206 983,0	202 920,4	211 614,1		
- Comptes d'épargne logement	13 552,6	13 685,0	14 179,1	14 012,7	12 959,0	13 191,9	13 559,3	13 718,7	13 449,4	14 025,6		
- Autres comptes d'épargne	19 851,8	19 927,3	20 646,8	20 404,5	18 870,2	19 209,3	19 744,3	19 976,3	19 584,2	20 423,3		
Dépôts en caisse d'épargne	30 100,0	31 400,0	31 400,0	31 400,0	31 400,0	31 400,0	31 400,0	31 400,0	31 400,0	31 400,0		
TOTAL	489 357,0	491 637,0	516 727,0	522 867,0	512 588,0	502 484,0	540 492,0	536 753,0	540 577,0	538 060,0		
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	28,4	29,3	30,5	32,5	34,3	30,4	33,0	34,0	36,0	29,2		
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.												
Source : BCEAO.												

GUINEE-BISSAU - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PREEVES

	1998			1999			2000			2001		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Dépôts dans les banques	1 354,8	949,2	1 006,4	493,6	1 070,8	943,6	984,9	1 303,3	1 397,1	794,0		
Dépôts à terme	1 346,1	943,8	1 001,3	488,5	1 066,7	939,7	981,0	1 132,4	1 325,1	691,8		
Comptes à régime spécial	8,7	8,7	5,1	5,1	4,1	0,3	3,9	170,9	72,0	102,2		
- Comptes sur livret	8,7	8,7	5,1	5,1	4,1	0,3	3,9	170,9	72,0	102,2		
- Comptes d'épargne logement												
- Autres comptes d'épargne												
Dépôts en caisse d'épargne												
TOTAL	1 354,8	949,2	1 006,4	493,6	1 070,8	943,6	984,9	1 303,3	1 397,1	794,0		
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	3,8	2,5	2,3	0,9	1,7	1,5	1,6	1,8	2,0	1,1		
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.												
Source : BCEAO.												

MALI - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1998			1999			2000			2001		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin
Millions de francs CFA												
Dépôts dans les banques	84 705,0	88 226,0	82 618,0	82 618,0	82 618,0	82 618,0	82 618,0	82 618,0	82 618,0	82 618,0	82 618,0	82 618,0
Dépôts à terme	26 219,0	26 012,0	19 983,0	19 983,0	19 983,0	19 983,0	19 983,0	19 983,0	19 983,0	19 983,0	19 983,0	19 983,0
Comptes à régime spécial	58 486,0	62 214,0	62 635,0	62 635,0	62 635,0	62 635,0	62 635,0	62 635,0	62 635,0	62 635,0	62 635,0	62 635,0
- Comptes sur livret	58 486,0	62 192,0	62 612,9	62 612,9	62 612,9	62 612,9	62 612,9	62 612,9	62 612,9	62 612,9	62 612,9	62 612,9
- Comptes d'épargne logement	21,0	22,0	22,1	22,1	22,1	22,1	22,1	22,1	22,1	22,1	22,1	22,1
- Autres comptes d'épargne												
Dépôts en caisse d'épargne												
TOTAL	84 705,0	88 226,0	82 618,0	82 618,0	82 618,0	82 618,0	82 618,0	82 618,0	82 618,0	82 618,0	82 618,0	82 618,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	23,5	24,2	21,8	21,8	21,8	21,8	21,8	21,8	21,8	21,8	21,8	21,8
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.												
Source : BCEAO.												

NIGER - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1998			1999			2000			2001		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin
Millions de francs CFA												
Dépôts dans les banques	18 438,0	22 471,0	24 172,0	24 172,0	24 172,0	24 172,0	24 172,0	24 172,0	24 172,0	24 172,0	24 172,0	24 172,0
Dépôts à terme	10 263,0	12 943,0	14 349,0	14 349,0	14 349,0	14 349,0	14 349,0	14 349,0	14 349,0	14 349,0	14 349,0	14 349,0
Comptes à régime spécial	8 175,0	9 528,0	9 823,0	9 823,0	9 823,0	9 823,0	9 823,0	9 823,0	9 823,0	9 823,0	9 823,0	9 823,0
Comptes sur livret	7 656,7	8 917,3	9 193,4	9 193,4	9 193,4	9 193,4	9 193,4	9 193,4	9 193,4	9 193,4	9 193,4	9 193,4
Comptes d'épargne logement	14,2	19,4	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0
Autres comptes d'épargne	504,1	591,3	609,6	609,6	609,6	609,6	609,6	609,6	609,6	609,6	609,6	609,6
Dépôts en caisse d'épargne												
TOTAL	18 438,0	22 471,0	24 172,0	24 172,0	24 172,0	24 172,0	24 172,0	24 172,0	24 172,0	24 172,0	24 172,0	24 172,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	23,0	23,6	28,1	28,1	28,1	28,1	28,1	28,1	28,1	28,1	28,1	28,1
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.												
Source : BCEAO.												

SENEGAL - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PREEVES

	1998			1999			2000			2001		
	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	
Millions de francs CFA												
Dépôts dans les banques	219 296,0	256 899,0	276 896,0	291 467,0	310 018,0	318 037,0	337 829,0	342 954,0	339 130,0	356 726,0		
Dépôts à terme	94 645,0	112 265,0	128 137,0	133 981,0	140 077,0	140 169,0	155 510,0	155 108,0	140 531,0	149 117,0		
Comptes à régime spécial	124 651,0	144 632,0	148 759,0	157 486,0	169 941,0	177 868,0	182 319,0	187 846,0	198 599,0	207 609,0		
- Comptes sur livret	96 704,5	112 236,0	115 438,6	122 210,8	131 876,1	138 027,5	141 481,5	145 770,5	154 115,0	161 106,8		
- Comptes d'épargne logement	25 467,6	29 503,3	30 345,2	32 125,4	34 666,1	36 283,1	37 191,0	38 318,5	40 512,0	42 349,9		
- Autres comptes d'épargne	2 478,9	2 892,7	2 975,2	3 149,8	3 398,9	3 557,4	3 646,5	3 757,0	3 972,1	4 152,3		
Dépôts en caisse d'épargne	10 077,5	10 777,6	11 321,9	11 667,7	11 581,1	11 581,1	11 581,1	11 581,1	11 581,1	11 581,1		
TOTAL	229 373,5	267 676,6	288 217,9	303 134,7	321 599,1	329 618,1	349 410,1	354 535,1	350 711,1	368 307,1		
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	36,4	37,5	37,9	40,4	41,9	41,7	40,9	42,2	41,2	41,0		
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.												
Source : BCEAO.												

TOGO - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PREEVES

	1998			1999			2000			2001		
	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	
Millions de francs CFA												
Dépôts dans les banques	57 352,0	64 981,0	67 434,0	66 532,0	64 243,0	64 628,0	67 969,0	69 660,0	69 677,0	71 100,0		
Dépôts à terme	25 066,0	30 178,0	31 979,0	30 394,0	26 765,0	27 209,0	29 620,0	29 683,0	29 670,0	29 648,0		
Comptes à régime spécial	32 286,0	34 815,0	35 455,0	36 138,0	37 478,0	37 419,0	38 349,0	39 977,0	40 007,0	41 452,0		
- Comptes sur livret	32 057,3	34 571,3	35 206,8	35 885,0	37 215,7	37 157,1	38 080,6	39 697,2	39 727,0	41 161,8		
- Comptes d'épargne logement	43,9	34,8	35,4	36,1	37,5	37,4	38,3	40,0	40,0	41,4		
- Autres comptes d'épargne	184,8	208,9	212,7	216,8	224,9	224,5	230,1	239,9	240,1	248,7		
Dépôts en caisse d'épargne	10 950,0	12 215,0	12 432,0	13 110,0	13 785,0	14 039,0	14 039,0	14 039,0	14 039,0	14 039,0		
TOTAL	68 302,0	77 196,0	79 866,0	79 642,0	78 028,0	78 667,0	82 008,0	83 699,0	83 716,0	85 139,0		
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	34,6	36,1	36,0	34,4	33,8	31,9	33,3	33,2	35,2	35,5		
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.												
Source : BCEAO.												

UMOA - BASE MONETAIRE

	1998			1999			2000			2001		
	Déc.			Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Base monétaire	1 590 148,2	1 664 531,0	1 796 080,7	1 678 027,4	1 667 781,3	1 832 396,2	1 900 808,1	1 902 165,4	1 861 544,2	2 244 606,5		
Circulation fiduciaire	1 305 015,8	1 361 154,8	1 414 755,7	1 351 593,3	1 296 827,7	1 464 644,2	1 480 917,9	1 442 802,3	1 357 166,5	1 703 898,2		
Réserves des banques	189 477,8	190 048,8	266 505,0	226 928,3	251 133,5	277 706,1	340 785,1	367 134,7	398 550,3	424 271,3		
Autres dépôts	95 654,6	113 327,4	114 820,0	99 505,8	119 820,1	90 045,9	79 105,1	92 228,4	105 827,4	116 437,0		
Contrepartie de la base monétaire	1 590 148,2	1 664 531,0	1 796 080,7	1 678 027,4	1 667 781,3	1 832 396,2	1 900 808,1	1 902 165,4	1 861 544,2	2 244 606,5		
Avoirs extérieurs nets	900 918,7	1 043 098,9	1 183 731,4	1 046 076,4	1 005 307,3	1 348 194,6	1 501 636,6	1 615 175,1	1 532 542,1	1 960 760,4		
Position nette du gouvernement	930 481,5	967 335,7	1 015 788,0	940 985,5	1 015 603,8	975 736,8	967 543,3	907 856,8	955 316,6	920 348,8		
Concours aux banques et établ. financiers	195 023,7	138 150,2	69 663,1	45 073,5	68 306,2	105 447,8	44 473,9	29 711,1	23 757,9	54 157,8		
Autres postes nets	-436 275,7	-484 053,8	-473 101,8	-354 108,0	-421 436,0	-596 983,0	-612 845,7	-650 577,6	-650 072,4	-690 660,5		
Masses monétaires	3 777 510,7	3 988 318,2	4 136 918,6	4 041 708,0	4 034 563,6	4 251 697,3	4 360 095,8	4 345 064,0	4 252 304,5	4 737 268,2		
Multiplicateur	2,3	2,4	2,3	2,4	2,4	2,3	2,3	2,3	2,3	2,1		
Partage des encaisses (en %)												
Circulation fiduciaire	34,5	34,1	34,2	33,4	32,1	34,4	34,0	33,2	31,9	36,0		
Dépôts en banque	64,4	64,8	64,7	65,4	66,7	64,4	64,9	65,6	66,8	62,9		
Dépôts en CCP	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5		
Dépôts en CNE	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7	0,6	0,7	0,7	0,7	0,6		
Coefficient de réserves (a)		0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1		
(a) : rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : BCEAO.												

BURKINA - BASE MONETAIRE

	1998			1999			2000			2001		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Base monétaire	186 261,4	160 102,4	173 013,9	157 135,5	154 347,7	160 921,6	162 894,3	159 247,5	146 884,4	160 167,8		
Circulation fiduciaire	165 021,3	142 594,0	144 286,8	135 841,8	130 794,3	136 643,9	133 503,5	132 876,5	119 289,4	120 585,0		
Réserves des banques	16 064,3	13 213,9	23 508,6	16 925,3	18 055,9	18 767,6	24 474,6	20 329,6	21 490,5	35 799,6		
Autres dépôts	5 175,8	4 294,5	5 218,5	4 368,4	5 497,5	5 510,1	4 916,2	6 041,4	6 104,5	3 783,2		
Contrepartie de la base monétaire	186 261,4	160 102,4	173 013,9	157 135,5	154 347,7	160 921,6	162 894,3	159 247,5	146 884,4	160 167,8		
Avoirs extérieurs nets	113 165,4	91 624,8	89 841,1	62 836,7	47 242,3	54 056,2	60 439,6	67 863,6	47 199,7	81 521,4		
Position nette du gouvernement	44 479,0	58 759,8	72 603,8	79 461,1	88 321,0	82 222,9	86 433,0	79 708,9	89 330,9	68 926,4		
Concours aux banques et établ. financiers	25 725,1	5 027,0	7 145,8	3 188,2	5 234,0	11 389,8	3 112,0	1 112,0	1 112,0	4 362,0		
Autres postes nets	2 891,9	4 690,8	3 423,2	11 649,5	13 550,4	13 252,7	12 909,7	10 563,0	9 241,8	5 358,0		
Masse monétaire	376 993,0	388 791,8	420 624,2	404 217,4	401 672,0	415 333,4	430 560,6	417 359,6	420 823,5	424 356,6		
Multipliateur	2,0	2,4	2,4	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,9	2,6		
Partage des encaisses (en %)												
Circulation fiduciaire	43,7	36,7	34,3	33,6	32,6	32,9	31,0	31,8	28,3	28,5		
Dépôts en banque	50,1	56,7	59,1	59,2	60,2	59,0	61,5	60,1	63,7	63,9		
Dépôts en CCP	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	1,5	0,6	0,7	0,5	0,4		
Dépôts en CNE	5,5	6,1	6,1	6,7	6,7	6,6	6,9	7,4	7,4	7,2		
Coefficient de réserves (a)		0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1		
(a) : rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : BCEAO.												

GUINEE-BISSAU - BASE MONETAIRE

[illegible]

NIGER - BASE MONETAIRE

1998			1999			2000			2001				
	Déc.		Déc.			Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA													
Base monétaire	32 547,3	42 956,7	32 742,3	32 257,1	32 580,0	44 615,2	39 214,2	41 192,8	49 725,3	66 299,6			
Circulation fiduciaire	24 501,3	34 118,5	24 987,2	23 619,8	24 513,0	32 157,9	27 174,2	26 156,7	37 119,3	49 300,3			
Réserves des banques	7 663,1	8 302,6	7 159,6	8 035,8	7 859,9	12 210,0	11 696,3	14 703,7	12 283,2	16 617,3			
Autres dépôts	382,9	535,6	595,5	601,5	207,1	247,3	343,7	332,4	322,8	382,0			
Contrepartie de la base monétaire	32 547,3	42 956,7	32 742,3	32 257,1	32 580,0	44 615,2	39 214,2	41 192,8	49 725,3	66 299,6			
Avoirs extérieurs nets	-22 201,7	-25 817,8	-35 785,7	-42 499,1	-45 772,2	-6 497,1	-9 398,5	-17 570,9	-15 535,7	9 738,9			
Position nette du gouvernement	57 899,8	65 347,0	63 448,8	66 191,1	68 300,3	49 518,0	39 657,4	50 270,7	57 166,9	47 623,1			
Concours aux banques et établi. financiers	3 912,0	1 212,0	2 662,0	1 212,0	2 112,0	1 212,0	1 212,0	1 212,0	1 212,0	1 212,0			
Autres postes nets	-7 062,8	2 215,5	2 417,2	7 353,1	7 939,9	382,3	7 743,3	7 281,0	6 882,1	7 725,6			
Masse monétaire	80 206,0	95 296,9	86 043,4	87 027,3	88 928,1	103 153,6	100 650,5	105 870,7	117 492,2	136 771,6			
Multiplieur	2,4	2,2	2,6	2,7	2,7	2,3	2,6	2,6	2,4	2,1			
Partage des encaisses (en %)													
Circulation fiduciaire	30,5	35,8	29,0	27,1	27,6	31,2	27,0	24,7	31,6	36,0			
Dépôts en banque	66,0	61,2	69,1	71,5	71,1	67,3	71,4	73,9	66,3	62,5			
Dépôts en CCP	3,3	3,0	1,8	1,4	1,4	1,5	1,6	1,4	2,1	1,4			
Dépôts en CNE													
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2			
(a) : rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.													
Source : BCEAO.													

SENEGAL - BASE MONETAIRE

	1998			1999			2000			2001		
	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	
	Millions de francs CFA											
Base monétaire	185 994,1	216 047,8	273 223,3	207 599,1	207 228,9	228 625,9	287 800,1	256 371,1	268 053,2	306 662,0		
Circulation fiduciaire	158 464,9	179 702,2	201 041,6	177 421,7	159 441,0	172 038,2	204 364,8	185 394,9	176 957,7	211 916,0		
Réserves des banques	27 154,5	35 743,5	71 262,1	29 101,3	47 046,0	55 870,3	82 513,6	69 417,4	90 225,6	93 435,6		
Autres dépôts	374,7	602,1	919,6	1 076,1	741,9	717,4	921,7	1 558,8	869,9	1 310,4		
Contrepartie de la base monétaire	185 994,1	216 047,8	273 223,3	207 599,1	207 228,9	228 625,9	287 800,1	256 371,1	268 053,2	306 662,0		
Avoirs extérieurs nets	-6 439,7	13 565,7	41 356,5	-7 718,5	-25 851,8	-5 616,3	2 937,1	17 116,5	19 995,7	60 254,9		
Position nette du gouvernement	158 947,4	174 420,5	214 634,4	178 105,3	197 494,1	201 205,6	247 146,7	212 306,4	221 387,3	221 033,5		
Concours aux banques et établi. financiers	27 350,0	12 555,0	5 742,0	3 780,0	2 475,0	2 025,0	6 723,0					
Autres postes nets	6 136,4	15 506,6	11 490,4	33 432,3	33 111,6	31 011,6	30 993,3	26 948,2	26 670,2	25 373,6		
Masse monétaire	630 170,9	714 077,9	759 782,5	749 784,2	767 473,5	790 425,9	854 598,1	841 038,4	850 781,9	899 301,2		
Multiplieur	3,3	3,3	2,8	3,6	3,7	3,5	3,0	3,3	3,2	2,9		
	Partage des encaisses (en %)											
Circulation fiduciaire	25,1	25,2	26,5	23,7	20,8	21,8	23,9	22,0	20,8	23,6		
Dépôts en banque	74,1	74,2	72,9	75,8	78,7	77,7	75,6	77,4	78,7	75,9		
Dépôts en CCP	0,6	0,6	0,7	0,6	0,5	0,6	0,5	0,6	0,5	0,5		
Dépôts en CNE												
Coefficient de réserves (a)		0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1		
(a) : rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : BCEAO.												

TOGO - BASE MONETAIRE

	1998			1999			2000			2001		
	Déc.		Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	
Millions de francs CFA												
Base monétaire	79 001,2	90 695,3	98 536,1	106 053,3	96 515,7	109 739,8	105 215,3	108 830,3	90 533,4	102 344,1		
Circulation fiduciaire	65 258,6	79 883,9	81 035,1	91 670,8	87 188,3	96 064,7	95 077,4	91 520,9	77 802,4	85 668,5		
Réserves des banques	11 959,1	8 457,2	14 925,6	11 109,4	8 461,4	12 363,8	9 078,8	15 769,9	11 182,2	14 979,8		
Autres dépôts	1 783,5	2 354,2	2 575,4	3 273,1	866,0	1 311,3	1 059,1	1 539,5	1 548,8	1 695,8		
Contrepartie de la base monétaire	79 001,2	90 695,3	98 536,1	106 053,3	96 515,7	109 739,8	105 215,3	108 830,3	90 533,4	102 344,1		
Avoirs extérieurs nets	-2 643,9	17 871,3	29 472,5	29 476,5	24 435,1	34 216,0	33 411,9	39 811,5	19 638,3	36 340,1		
Position nette du gouvernement	70 690,0	64 445,1	63 105,7	62 965,6	61 396,6	63 618,1	60 850,1	59 675,9	61 458,4	57 337,4		
Concours aux banques et établi. financiers	8 738,0	5 339,0	2 909,0	4 065,0	1 156,0	2 853,0	2 463,0	2 292,0	2 254,0	2 138,0		
Autres postes nets	2 217,1	3 039,9	3 048,9	9 546,2	9 528,0	9 052,7	8 490,3	7 050,9	7 182,7	6 528,6		
Masse monétaire	197 183,1	213 742,0	221 960,2	231 500,8	231 166,2	246 553,1	246 161,9	251 998,0	238 097,8	239 815,9		
Multiplieur	2,4	2,4	2,3	2,2	2,4	2,2	2,3	2,3	2,6	2,3		
Partage des encaisses (en %)												
Circulation fiduciaire	33,0	37,4	36,5	39,6	37,7	39,0	38,6	36,3	32,7	35,7		
Dépôts en banque	66,2	61,9	62,5	59,9	61,6	60,5	60,8	63,1	66,7	63,8		
Dépôts en CCP	0,6	0,7	1,0	0,5	0,7	0,6	0,5	0,6	0,6	0,5		
Dépôts en CNE												
Coefficient de réserves (a)		0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1		
(a) : rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : BCEAO												

UMOA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1999			2000			2001		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Juin
	Millions de francs CFA								
Agriculture, sylviculture et pêche	124 265	102 868	93 772	88 267	82 333	74 287	79 338	87 794	95 395
- Agriculture, chasse	101 371	81 216	76 344	69 383	63 435	55 024	58 187	67 599	76 410
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	22 894	21 652	17 428	18 884	18 898	19 263	21 151	20 195	18 985
Industries extractives	34 665	35 810	32 034	26 791	31 272	34 619	23 869	26 504	30 658
- Pétrole brut et gaz naturel	753	1 235	465	1 238	482	6 855	772	350	347
- Autres	33 912	34 575	31 569	25 553	30 790	27 764	23 097	26 154	30 311
Industries manufacturières	250 612	281 273	303 475	336 422	272 962	333 814	358 780	350 052	342 689
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	84 866	103 560	120 207	123 601	79 876	101 088	105 590	92 084	89 927
- Textiles, habillement, cuir	27 930	29 670	31 731	37 392	31 359	33 801	35 745	37 156	35 016
- Industries chimiques	53 309	62 490	64 443	83 776	77 532	93 126	122 557	114 376	117 988
- Autres	84 516	85 553	87 094	91 653	84 195	105 799	94 888	106 436	99 758
Electricité, gaz, eau	17 518	17 009	25 407	43 344	36 323	36 732	39 200	63 568	32 193
Bâtiment, travaux publics	60 483	61 093	65 230	65 806	70 112	72 003	74 561	77 673	74 537
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	680 969	682 400	652 674	652 200	680 398	700 404	687 153	774 357	807 033
- Commerce de gros	533 524	533 715	504 299	504 834	532 322	539 047	528 564	662 199	638 376
- Commerce de détail	137 155	139 833	137 710	137 277	137 830	153 424	151 878	144 881	161 813
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	10 290	8 852	10 665	10 089	10 246	7 933	6 711	7 277	6 844
Transports, entrepôts et communications	76 093	90 053	101 845	111 828	96 195	101 873	108 116	93 038	87 378
Assurances, aff.i. immob., serv. aux entreprises	52 426	53 132	48 953	49 085	50 344	51 389	57 783	53 871	51 977
- Etablissements financiers, assurances	19 138	18 104	15 622	17 168	16 314	17 119	24 160	19 807	18 047
- Affaires immobilières, service aux entreprises	33 288	35 028	33 331	31 917	34 030	34 270	33 623	34 143	33 930
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	172 979	146 992	149 816	172 182	168 408	148 061	152 020	158 338	175 889
- Services divers fournis à la collectivité	11 437	11 536	10 348	4 223	19 162	19 302	20 519	11 951	13 334
- Prêts aux particuliers	39 511	41 416	39 239	41 264	35 566	36 572	32 526	31 154	37 368
- Autres	122 031	94 040	100 229	126 695	113 680	92 187	98 975	115 233	125 187
TOTAL	1 470 082	1 470 630	1 473 206	1 545 925	1 488 347	1 553 182	1 580 820	1 685 274	1 697 749

Source : BCEAO.

NB : Les données de la Guinée-Bissau ne sont pas prises en compte dans le total 1999.

BENIN - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1999			2000			2001		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Déc.
Millions de francs CFA									
Agriculture, sylviculture et pêche	1 851	1 246	1 057	1 568	1 771	2 673	2 508	3 631	3 319
- Agriculture, chasse	1 552	963	736	1 364	1 386	2 168	2 058	3 224	3 820
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	299	283	321	204	385	505	450	407	474
Industries extractives	376	417	443	419	427	430	445	465	581
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	376	417	443	419	427	430	445	465	581
Industries manufacturières	9 635	6 761	6 803	6 362	9 979	9 716	7 922	13 477	14 738
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 356	1 681	1 586	1 357	1 739	1 930	1 667	2 486	1 694
- Textiles, habillement, cuir	3 608	2 052	962	2 620	3 882	3 718	2 364	4 211	6 864
- Industries chimiques	344	236	398	355	303	439	272	134	548
- Autres	4 327	2 792	3 857	2 030	4 055	3 629	3 619	6 646	5 632
Electricité, gaz, eau	84	86	72	72	73	78	59	162	236
Bâtiment, travaux publics	3 352	3 034	3 510	3 467	4 025	4 126	4 514	4 130	5 477
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	53 681	53 500	49 950	51 472	57 128	69 822	57 932	61 693	63 355
- Commerce de gros	45 919	46 782	41 231	42 143	48 100	60 316	49 347	49 175	50 805
- Commerce de détail	7 652	6 619	8 601	8 880	8 599	9 076	8 455	12 343	13 371
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	110	99	118	449	429	430	130	175	150
Transports, entrepôts et communications	1 439	1 215	1 559	2 013	1 551	2 652	1 589	1 732	8 352
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	1 148	906	2 070	1 444	1 226	1 937	3 234	2 741	1 137
- Etablissements financiers, assurances	131	99	634	693	148	771	1 538	658	499
- Affaires immobilières, services aux entreprises	1 017	807	1 436	751	1 078	1 166	1 696	2 083	715
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	25 744	24 795	23 787	34 277	43 380	32 423	31 246	33 050	26 261
- Services divers fournis à la collectivité	541	553	490	590	553	985	317	396	956
- Prêts aux particuliers	836	887	1 570	2 003	3 123	1 822	945	117	1 483
- Autres	24 367	23 355	21 727	31 684	39 704	29 616	29 984	32 537	24 062
TOTAL	97 310	91 960	89 251	101 094	119 560	123 857	109 449	121 081	113 960

Source : BCEAO.

BURKINA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1999				2000				2001			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	2 971	10 445	9 235	8 664	7 991	7 767	7 653	7 378	7 959	3 152	3 072	2 627
- Agriculture, chasse	2 971	10 445	9 235	8 664	7 991	7 767	7 653	7 378	7 959	3 152	3 072	2 627
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	60	58	8	15	2	6	2	2	-	358	224	251
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	60	58	8	15	2	6	2	2	-	358	224	251
Industries manufacturières	13 957	16 529	13 650	9 935	9 609	12 353	12 994	15 841	18 415	19 056	19 151	17 847
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	6 099	6 710	6 089	4 416	4 638	5 946	6 503	7 022	9 336	8 159	10 078	7 800
- Textiles, habillement, cuir	320	374	331	13	33	360	568	1 096	1 503	2 296	2 254	1 513
- Industries chimiques	898	2 226	986	944	976	1 060	1 390	2 890	2 893	1 125	1 610	1 867
- Autres	6 640	7 219	6 244	4 562	3 962	4 987	4 533	4 833	4 683	7 476	5 209	6 667
Electricité, gaz, eau	674	817	-	123	500	509	557	474	62	1 067	1 142	1 320
Bâtiment, travaux publics	4 679	5 443	4 944	4 648	4 936	4 109	4 804	6 157	7 563	10 257	12 113	12 192
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	55 500	61 355	56 220	43 286	52 400	53 831	37 708	51 508	77 470	81 508	73 985	83 705
- Commerce de gros	48 656	54 475	49 654	37 957	47 221	47 452	32 656	45 275	65 296	66 897	54 761	65 627
- Commerce de détail	6 772	6 505	6 380	5 165	5 055	6 249	4 962	5 926	11 878	13 989	18 695	17 343
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	72	375	186	164	124	130	90	307	296	622	529	735
Transports, entrepôts et communications	1 731	1 480	1 313	1 592	1 303	4 569	3 200	4 454	4 507	6 997	12 438	13 179
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	430	542	457	435	569	751	847	796	1 009	999	1 467	1 507
- Etablissements financiers, assurances	69	74	85	37	21	250	394	279	200	222	286	157
- Affaires immobilières, services aux entreprises	361	468	372	398	548	501	453	517	809	777	1 181	1 350
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	33 656	18 955	23 920	15 337	17 563	13 847	14 361	14 796	14 936	16 998	12 295	12 134
- Services divers fournis à la collectivité	80	193	202	92	145	203	149	241	257	1 201	491	760
- Prêts aux particuliers	8 022	4 044	4 027	3 744	3 544	4 121	4 677	3 912	3 929	5 177	4 444	4 893
- Autres	25 554	14 718	19 691	11 501	13 874	9 523	9 535	10 643	10 750	10 620	7 360	6 481
TOTAL	113 658	115 624	109 747	84 035	94 873	97 742	82 126	101 406	131 921	140 392	135 887	144 762

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1999				2000				2001			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	18 695	16 764	15 330	19 193	22 418	18 784	23 493	27 282	20 660	22 955	21 579	22 029
- Agriculture, chasse	6 981	6 056	7 414	8 949	13 207	9 873	11 579	15 751	11 390	15 122	12 871	12 897
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	11 714	10 708	7 916	10 244	9 211	8 911	11 914	11 531	9 270	7 833	8 708	9 132
Industries extractives	1 900	2 340	1 258	2 157	1 319	1 467	715	600	364	5 102	285	260
- Pétrole brut et gaz naturel	753	1 235	465	1 238	482	818	435	350	347	5 089	252	186
- Autres	1 147	1 105	793	919	837	649	280	250	17	13	33	74
Industries manufacturières	128 070	155 295	174 790	202 128	133 380	175 829	184 856	161 068	156 523	178 475	198 302	183 521
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	50 607	70 283	89 896	93 740	46 060	62 947	69 009	50 761	47 015	70 689	79 196	77 311
- Textiles, habillement, cuir	8 217	10 536	12 862	16 310	8 606	8 900	12 278	10 183	9 202	10 204	12 376	10 268
- Industries chimiques	27 077	30 903	29 762	42 788	35 581	45 283	54 818	50 526	49 458	49 789	58 664	47 643
- Autres	42 169	43 573	42 270	49 290	43 133	58 699	48 751	49 598	50 848	47 793	48 066	48 299
Electricité, gaz, eau	6 545	6 842	8 995	20 663	17 174	12 186	13 452	28 001	3 589	3 172	5 334	4 046
Bâtiment, travaux publics	12 844	13 154	15 332	14 149	15 625	15 658	17 023	16 727	13 355	13 781	12 818	11 435
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	269 982	263 703	230 069	261 200	228 127	219 748	234 382	306 281	252 979	259 459	245 878	339 313
- Commerce de gros	232 462	225 863	198 589	226 435	198 393	182 792	197 797	278 876	221 024	229 178	218 819	312 579
- Commerce de détail	33 646	35 010	27 864	32 357	27 291	35 549	35 401	26 260	30 732	29 125	25 841	25 452
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	3 874	2 830	3 616	2 408	2 443	1 407	1 184	1 145	1 223	1 156	1 218	1 282
Transports, entrepôts et communications	35 910	52 055	62 546	69 146	55 834	52 631	61 072	47 836	45 322	45 708	49 041	56 108
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	20 400	20 408	11 269	10 793	12 907	14 121	18 695	14 809	13 851	11 863	16 199	19 387
- Etablissements financiers, assurances	6 272	6 337	2 617	3 255	3 318	3 805	9 699	5 311	3 898	2 144	2 010	2 473
- Affaires immobilières, services aux entreprises	14 128	14 071	8 652	7 538	9 589	10 316	8 996	9 498	9 953	9 719	14 189	16 914
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	40 848	31 329	29 184	45 519	34 011	27 743	30 044	29 639	30 871	31 160	46 907	41 608
- Services divers fournis à la collectivité	5 813	5 254	3 922	3 563	3 867	4 217	5 223	5 290	5 927	6 498	6 612	7 032
- Prêts aux particuliers	13 032	15 473	12 590	13 665	9 767	10 414	8 703	8 832	11 117	11 959	10 233	8 123
- Autres	22 003	10 602	12 672	28 291	20 377	13 112	16 118	15 517	13 827	12 703	30 062	26 453
TOTAL	535 194	561 890	548 773	644 948	520 795	538 167	583 732	632 243	537 514	571 675	596 343	677 707

Source : BCEAO.

ANNEXES

A.93

MALI - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1999				2000				2001			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	82 321	56 635	51 988	43 311	33 862	27 691	29 737	33 867	47 606	32 988	18 384	32 725
- Agriculture, chasse	82 321	56 635	51 988	43 311	33 862	27 691	29 737	33 867	47 606	32 988	18 384	32 725
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	1 481	409	364	698	4 891	3 729	1 086	379	838	782	1 174	1 622
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	1 481	409	364	698	4 891	3 729	1 086	379	838	782	1 174	1 622
Industries manufacturières	14 355	14 871	13 887	16 426	19 723	20 721	18 943	21 712	18 965	19 415	20 345	20 053
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 768	5 303	3 766	4 581	7 850	8 519	8 594	10 774	9 212	9 575	8 943	8 987
- Textiles, habillement, cuir	2 309	2 292	2 296	2 324	2 324	2 299	1 523	1 574	1 543	1 542	1 524	749
- Industries chimiques	2 252	2 163	2 248	2 708	2 601	2 482	2 021	1 826	2 520	2 418	3 196	3 129
- Autres	5 026	5 103	5 577	6 813	6 948	7 421	6 805	7 538	5 690	5 880	6 682	7 188
Electricité, gaz, eau	379	618	533	755	1 058	2 359	2 628	11 146	10 046	10 833	10 718	12 074
Bâtiment, travaux publics	3 936	4 716	4 136	4 575	5 746	5 334	4 526	5 948	4 880	5 436	6 425	8 021
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	49 840	56 399	66 170	64 945	66 068	63 180	61 916	57 491	68 406	76 310	71 670	78 878
- Commerce de gros	35 936	41 029	49 706	49 810	47 276	43 702	40 636	38 188	45 185	47 334	49 778	53 811
- Commerce de détail	13 674	15 078	15 835	14 155	17 300	17 992	20 530	18 837	22 922	28 696	21 534	24 319
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	230	292	629	980	1 492	1 486	750	466	299	280	358	748
Transports, entrepôts et communications	5 233	5 656	6 825	4 990	6 196	6 249	6 701	7 025	6 647	9 102	10 092	10 107
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	2 719	4 031	5 055	5 185	4 702	2 233	4 061	4 189	4 554	3 438	4 925	7 505
- Etablissements financiers, assurances	1 830	670	1 252	1 882	1 916	909	1 582	1 903	2 192	948	1 924	2 570
- Affaires immobilières, services aux entreprises	889	3 361	3 803	3 303	2 786	1 324	2 479	2 286	2 362	2 490	3 001	4 935
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	8 742	11 151	11 402	12 151	9 401	9 712	8 657	8 668	10 417	11 033	13 794	18 114
- Services divers fournis à la collectivité	515	514	586	869	1 339	1 574	1 645	1 798	2 071	1 697	3 119	3 462
- Prêts aux particuliers	2 127	6 094	5 628	6 185	2 982	3 129	1 527	1 345	1 924	1 820	2 182	7 781
- Autres	6 100	4 543	5 188	5 097	5 080	5 009	5 485	5 525	6 422	7 516	8 493	6 871
TOTAL	169 006	154 486	160 360	153 036	151 647	141 208	138 255	150 425	172 359	169 337	157 527	189 099

Source : BCEAO.

NIGER - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1999			2000			2001		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.
Millions de francs CFA									
Agriculture, sylviculture et pêche	1 358	1 403	1 329	1 169	928	968	926	1 105	892
- Agriculture, chasse	1 358	1 403	1 329	1 169	928	968	926	1 105	862
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	5 087	9 841	4 341	1 278	4 710	6 718	945	1 476	743
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	681	608	-	-
- Autres	5 087	9 841	4 341	1 278	4 710	6 037	337	1 476	743
Industries manufacturières	6 370	6 728	6 702	7 222	3 748	4 033	4 298	4 967	5 467
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 084	3 230	3 005	3 186	2 062	2 089	2 116	2 518	2 394
- Textiles, habillement, cuir	156	145	128	146	172	146	175	157	157
- Industries chimiques	1 124	1 310	1 372	1 603	775	1 051	1 196	1 498	2 175
- Autres	2 006	2 043	2 197	2 287	739	747	811	794	741
Electricité, gaz, eau	717	979	1 164	1 480	2 139	2 236	2 679	2 731	3 221
Bâtiment, travaux publics	7 509	7 590	8 006	7 797	4 759	4 902	5 587	5 214	5 114
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	30 908	29 860	30 888	35 116	35 178	37 189	36 733	41 720	43 425
- Commerce de gros	14 753	15 187	15 472	19 997	23 373	25 482	25 388	29 612	32 073
- Commerce de détail	14 791	13 734	14 443	14 374	11 705	11 526	11 110	11 838	11 128
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 364	939	973	745	100	181	235	270	224
Transports, entrepôts et communications	3 396	3 175	3 560	3 674	3 422	3 880	3 776	3 391	3 165
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	1 044	807	952	1 837	2 482	2 459	2 037	1 477	1 328
- Etablissements financiers, assurances	252	12	75	392	200	295	116	87	150
- Affaires immobilières, services aux entreprises	792	795	877	1 445	2 282	2 164	1 921	1 390	1 178
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	8 306	7 082	6 225	7 196	9 162	8 352	8 593	10 293	11 263
- Services divers fournis à la collectivité	438	499	541	464	394	386	184	221	199
- Prêts aux particuliers	1 198	1 009	929	1 364	1 495	1 144	1 129	1 097	1 407
- Autres	6 670	5 574	4 755	5 368	7 273	6 822	7 280	8 975	9 657
TOTAL	64 695	67 465	63 167	66 769	66 528	70 737	65 574	72 374	74 588
Source : BCEAO.									

SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1999				2000				2001			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	16 306	15 492	14 109	13 751	14 845	15 921	14 550	14 100	15 210	15 247	17 420	17 888
- Agriculture, chasse	5 604	5 117	5 076	5 417	5 571	6 095	5 785	5 863	5 932	6 179	6 182	6 253
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	10 702	10 375	9 033	8 334	9 274	9 826	8 765	8 237	9 278	9 068	11 238	11 635
Industries extractives	1 433	1 254	1 940	2 373	2 381	1 823	1 854	2 425	2 436	2 681	2 961	3 131
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	1 433	1 254	1 940	2 373	2 381	1 823	1 854	2 425	2 436	2 681	2 961	3 131
Industries manufacturières	71 384	73 875	79 023	84 504	87 683	101 161	120 391	123 117	118 457	145 921	154 957	139 714
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	18 300	15 615	14 990	15 363	15 949	18 063	15 821	16 720	17 156	20 514	18 660	20 264
- Textiles, habillement, cuir	11 176	12 375	13 305	13 829	13 744	16 036	16 404	16 454	13 750	13 965	12 631	11 933
- Industries chimiques	19 734	22 871	26 541	32 582	34 324	39 950	60 180	56 328	58 660	72 892	74 931	60 551
- Autres	22 174	23 014	24 187	22 730	23 666	27 112	27 977	33 615	28 891	38 550	48 735	46 966
Electricité, gaz, eau	8 924	7 561	14 336	20 108	14 943	18 096	19 558	20 575	15 030	16 690	12 887	11 960
Bâtiment, travaux publics	25 480	24 748	26 411	27 670	31 515	34 611	34 128	35 653	34 793	37 259	36 831	37 104
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	180 205	175 677	176 450	156 458	191 315	203 180	206 605	209 564	245 700	255 106	249 056	195 390
- Commerce de gros	141 347	137 885	136 076	115 497	149 183	159 879	164 715	165 401	200 052	208 925	201 252	145 705
- Commerce de détail	34 770	34 032	35 784	36 195	36 976	39 534	38 097	39 691	41 526	42 281	42 943	44 644
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	4 088	3 760	4 590	4 766	5 156	3 767	3 793	4 472	4 122	3 900	4 861	5 041
Transports, entrepôts et communications	19 348	18 670	19 093	23 801	21 758	25 518	24 976	24 865	22 685	23 239	25 706	24 901
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	25 394	24 944	27 672	27 927	27 612	28 350	27 520	28 279	28 115	28 994	29 492	28 942
- Etablissements financiers, assurances	10 212	10 289	10 274	10 233	10 296	10 388	10 211	10 788	10 120	10 064	10 286	9 778
- Affaires immobilières, service aux entreprises	15 182	14 655	17 398	17 694	17 316	17 962	17 309	17 491	17 995	18 930	19 206	19 164
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	51 916	50 300	51 868	54 527	51 675	52 213	55 557	57 672	68 249	64 351	68 873	66 099
- Services divers fournis à la collectivité	2 917	3 585	3 774	3 301	3 082	3 132	4 136	2 764	3 074	3 185	3 274	3 848
- Prêts aux particuliers	12 831	12 534	13 041	12 797	13 174	13 860	13 707	14 018	14 007	15 454	14 698	14 827
- Autres	36 168	34 181	35 053	38 429	35 419	35 221	37 714	40 890	51 168	45 712	50 901	47 424
TOTAL	400 390	392 521	410 902	411 119	443 727	480 873	505 139	516 250	550 675	589 488	598 183	525 129

Source : BCEAO.

UMOA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1999				2000				2001			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	33 111	32 885	30 341	30 083	33 717	29 786	33 421	29 547	30 769	30 691	33 588	31 849
- Agriculture, chasse	26 273	23 944	22 834	21 950	25 560	21 569	23 201	20 831	22 203	23 007	24 528	22 624
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	6 838	8 941	7 507	8 133	8 157	8 217	10 220	8 716	8 561	7 684	9 060	9 225
Industries extractives	15 068	13 118	14 526	15 318	20 444	18 651	14 310	14 002	12 557	13 222	14 754	13 516
- Pétrole brut et gaz naturel	-	5 406	5 962	6 462	6 009	6 957	3 564	3 850	3 015	6 524	5 938	5 191
- Autres	15 068	7 712	8 564	8 856	14 435	11 694	10 746	10 152	9 542	6 698	8 816	8 325
Industries manufacturières	121 739	122 167	137 828	150 512	158 377	152 672	170 702	173 415	179 554	167 203	166 163	189 363
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	45 310	44 978	59 014	61 896	64 347	61 647	70 716	76 575	73 450	76 915	74 221	76 071
- Textiles, habillement, cuir	14 529	14 591	15 720	16 768	16 143	12 154	12 278	11 309	14 346	11 853	9 184	11 162
- Industries chimiques	29 914	30 478	29 889	36 239	42 824	43 614	38 994	41 737	44 364	40 039	42 106	56 350
- Autres	31 986	32 120	33 205	35 609	35 063	35 257	48 714	43 794	47 394	38 396	40 652	45 780
Electricité, gaz, eau	42 170	37 936	41 713	37 249	50 425	47 197	49 192	48 440	45 189	48 565	43 621	45 077
Bâtiment, travaux publics	17 173	16 459	19 210	19 565	18 886	18 787	18 235	18 180	17 336	15 056	15 415	19 069
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	134 333	143 249	143 802	139 446	141 123	131 580	146 498	161 165	166 554	167 978	171 387	210 735
- Commerce de gros	92 010	95 277	100 479	96 241	98 784	91 356	98 876	108 196	109 775	116 042	118 682	152 551
- Commerce de détail	27 316	33 771	28 510	28 894	26 911	26 245	30 466	36 151	39 996	35 260	35 721	40 586
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	15 007	14 201	14 813	14 311	15 428	13 979	17 156	16 818	16 783	16 676	16 984	17 598
Transports, entrepôts et communications	45 112	50 322	58 847	66 128	73 543	68 576	69 507	79 291	79 655	86 238	84 879	86 347
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	21 235	23 119	21 960	22 497	23 121	24 997	25 455	46 041	44 194	46 601	45 448	47 644
- Etablissements financiers, assurances	3 860	4 176	4 273	3 927	4 372	3 537	3 718	3 378	3 094	2 351	3 832	2 814
- Affaires immobilières, service aux entreprises	17 375	18 943	17 687	18 570	18 749	21 460	21 737	42 663	41 100	44 250	41 616	44 830
Services fournis à la collec. serv. soc. et pers.	266 655	268 245	272 820	277 495	269 614	264 357	262 739	240 252	234 622	227 539	204 599	227 314
- Services divers fournis à la collectivité	107 625	100 149	99 395	100 314	102 197	96 996	93 928	79 406	74 784	70 403	66 036	63 024
- Prêts aux particuliers	45 863	46 136	52 629	52 698	49 589	51 537	48 993	49 750	49 402	55 033	49 932	51 331
- Autres	113 167	121 960	120 796	124 483	117 828	115 824	119 818	111 096	110 436	102 103	88 631	112 959
TOTAL	696 596	707 500	741 047	758 293	789 250	756 603	790 059	810 333	810 430	803 093	779 854	870 914

Source : BCEAO.

BENIN - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1999				2000				2001			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	2 787	2 763	2 744	2 566	2 429	2 459	2 601	2 427	2 704	2 060	2 378	2 459
- Agriculture, chasse	2 581	2 574	2 566	2 332	2 275	2 324	2 479	2 318	2 608	1 979	2 311	2 407
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	206	189	178	234	154	135	122	109	96	81	67	52
Industries extractives	131	105	-	-	251	-	-	10	209	208	208	207
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	131	105	-	-	251	-	-	10	209	208	208	207
Industries manufacturières	5 980	5 919	5 035	5 169	5 613	4 790	4 052	4 352	4 059	2 314	2 548	3 092
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 654	1 899	1 859	2 318	2 572	2 512	1 936	2 390	2 339	794	642	587
- Textiles, habillement, cuir	2 010	1 781	1 167	792	798	405	405	274	273	136	136	-
- Industries chimiques	306	287	162	133	386	101	91	81	70	59	48	36
- Autres	2 010	1 952	1 847	1 926	1 857	1 772	1 620	1 607	1 377	1 325	1 722	2 469
Electricité, gaz, eau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiment, travaux publics	18	37	42	63	31	30	35	27	-	15	14	63
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	4 629	4 399	3 094	3 206	4 567	2 868	3 195	5 207	4 920	4 803	4 654	5 300
- Commerce de gros	2 085	1 964	713	551	1 862	678	899	2 984	2 820	2 657	2 411	2 845
- Commerce de détail	969	910	903	1 250	1 395	878	754	732	709	802	972	1 209
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 575	1 525	1 478	1 405	1 310	1 312	1 542	1 491	1 391	1 344	1 271	1 246
Transports, entrepôts et communications	499	447	1 100	1 047	1 609	1 111	1 014	914	903	5 572	5 029	5 167
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	500	504	365	325	581	467	452	20 413	20 012	19 507	16 835	18 656
- Etablissements financiers, assurances	153	157	145	141	144	133	129	125	120	205	197	188
- Affaires immobilières, services aux entreprises	347	347	220	184	437	334	323	20 288	19 892	19 302	16 638	18 468
Services fournis à la collec., serv. Soc. et pers.	10 600	12 522	7 099	16 075	20 881	20 780	26 639	15 005	12 998	9 555	8 791	8 290
- Services divers fournis à la collectivité	3 898	4 474	3 407	3 261	3 926	2 561	2 230	1 996	1 289	1 195	744	1 667
- Prêts aux particuliers	1 382	1 530	1 293	1 173	1 484	1 232	1 221	1 706	1 751	1 875	1 705	1 621
- Autres	5 320	6 518	2 399	11 641	15 471	16 987	23 188	11 303	9 958	6 485	6 342	5 002
TOTAL	25 144	26 696	19 479	28 451	35 962	32 505	37 988	48 355	45 805	44 034	40 457	43 234

Source : BCEAO.

BURKINA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1999				2000				2001			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	1 159	2 913	2 411	2 206	2 417	2 239	2 453	1 964	1 721	1 253	889	633
- Agriculture, chasse	1 159	2 913	2 411	2 206	2 417	2 239	2 453	1 964	1 721	1 253	889	633
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries manufacturières	5 289	4 865	5 984	4 492	7 271	9 057	9 245	10 620	10 827	11 878	8 358	7 098
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 127	2 944	3 994	2 516	5 568	7 686	7 320	8 321	8 698	9 670	6 425	4 098
- Textiles, habillement, cuir	15	15	9	281	252	4	4	238	223	195	173	934
- Industries chimiques	1 234	1 094	398	359	359	340	1 098	1 053	1 050	867	744	1 040
- Autres	913	812	1 583	1 336	1 092	1 027	823	1 008	856	1 146	1 016	1 026
Electricité, gaz, eau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 129
Bâtiment, travaux publics	222	216	297	41	95	90	192	164	228	493	287	3 371
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	10 797	17 615	10 724	8 548	8 705	8 903	10 857	7 754	8 894	8 821	11 579	14 398
- Commerce de gros	6 769	7 355	7 230	6 543	6 904	7 117	9 202	6 597	5 661	6 781	8 539	10 015
- Commerce de détail	2 830	9 273	2 363	1 245	1 407	1 309	1 198	781	2 802	1 652	2 723	3 962
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 198	987	1 131	760	394	477	457	376	431	388	317	421
Transports, entrepôts et communications	12 114	12 067	12 351	11 307	10 398	6 652	8 496	11 163	10 607	10 820	7 772	8 883
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	2 026	3 118	2 006	2 554	1 670	2 190	2 112	2 000	1 933	1 921	1 862	1 805
- Etablissements financiers, assurances	24	22	21	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	2 002	3 096	1 985	2 554	1 670	2 190	2 112	2 000	1 933	1 921	1 862	1 805
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	14 028	11 408	12 141	16 042	18 294	14 783	12 257	6 567	8 287	6 255	7 418	5 792
- Services divers fournis à la collectivité	498	417	388	329	259	316	272	212	326	333	82	649
- Prêts aux particuliers	4 606	3 734	3 619	3 528	4 647	3 272	2 820	3 020	3 359	4 153	4 839	3 855
- Autres	8 924	7 257	8 134	12 185	13 388	11 195	9 165	3 335	4 602	1 769	2 497	1 288
TOTAL	45 635	52 202	45 914	45 190	48 850	43 914	45 612	40 232	42 497	41 441	38 165	43 109

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1999				2000				2001			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	1 953	1 979	1 377	2 016	7 196	7 050	7 218	6 653	7 746	10 661	11 504	11 347
- Agriculture, chasse	1 767	1 812	1 255	1 320	6 518	6 306	5 977	5 464	7 083	10 002	10 844	9 809
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	186	167	122	696	678	744	1 241	1 189	663	659	660	1 538
Industries extractives	7 644	7 331	6 344	6 799	7 311	8 501	4 690	4 864	3 901	7 306	6 598	5 682
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	6 957	-	3 850	3 015	6 524	5 938	5 191
- Autres	7 644	7 331	6 344	6 799	7 311	1 544	4 690	1 014	886	782	660	491
Industries manufacturières	47 889	52 000	54 537	59 598	62 834	57 581	66 239	71 171	65 912	65 829	69 924	93 127
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	22 459	25 141	29 622	32 993	32 833	8 427	37 646	43 132	40 673	45 283	44 809	49 791
- Textiles, habillement, cuir	2 351	2 880	2 758	3 855	3 718	3 434	3 516	3 161	2 594	3 257	3 041	4 221
- Industries chimiques	12 058	12 303	11 498	10 279	14 109	13 687	12 906	12 655	11 616	7 563	10 021	23 322
- Autres	11 021	11 676	10 659	12 471	12 174	12 033	12 171	12 223	11 029	9 726	12 053	15 793
Electricité, gaz, eau	29 918	27 417	17 437	17 924	22 791	22 906	21 690	21 322	20 574	21 189	20 449	22 019
Bâtiment, travaux publics	3 652	3 517	1 619	2 626	2 580	2 671	1 902	2 045	1 924	2 012	1 956	2 788
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	63 897	59 404	64 078	61 805	64 556	63 587	70 909	73 822	76 546	81 303	79 958	112 631
- Commerce de gros	58 531	53 021	58 510	54 808	58 584	56 893	62 433	67 566	68 776	76 008	75 079	103 951
- Commerce de détail	5 048	6 022	5 236	6 649	4 250	5 197	6 948	4 808	6 380	3 976	3 551	7 420
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	318	361	332	348	1 722	1 497	1 528	1 448	1 390	1 319	1 328	1 260
Transports, entrepôts et communications	7 740	9 098	27 079	35 887	44 565	44 571	42 110	47 170	49 635	52 451	54 277	53 346
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	6 503	7 374	5 015	4 569	4 728	4 358	4 990	4 641	4 391	6 240	6 641	5 707
- Etablissements financiers, assurances	150	969	2 815	2 507	2 530	1 994	2 222	1 888	1 612	1 596	2 370	1 364
- Affaires immobilières, services aux entreprises	6 353	6 405	2 200	2 062	2 198	2 364	2 768	2 753	2 779	4 644	4 271	4 343
Services fournis à la collec., serv. soc. et pers.	105 113	131 486	192 780	182 441	165 830	164 358	156 858	150 941	145 193	145 524	123 691	143 240
- Services divers fournis à la collectivité	98 240	97 443	92 138	207	85 216	81 271	77 170	73 616	69 247	65 012	61 083	56 939
- Prêts aux particuliers	6 070	5 825	10 269	10 609	6 126	9 343	6 083	5 802	5 659	10 586	6 476	7 877
- Autres	803	28 218	90 373	171 625	74 493	73 744	73 605	71 523	70 287	69 926	56 132	78 424
TOTAL	274 309	299 606	370 266	373 665	382 391	375 583	376 606	382 629	375 822	392 515	374 998	449 887

Source : BCEAO.

MALI - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1999				2000				2001			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	18 582	14 336	13 944	13 557	12 146	8 435	9 969	9 530	9 221	8 387	9 173	8 532
- Agriculture, chasse	18 560	14 314	13 922	13 535	12 124	8 413	9 947	9 508	9 199	8 365	9 151	8 510
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
Industries extractives	164	164	164	164	160	160	159	159	151	3	157	157
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	164	164	164	164	160	160	159	159	151	3	157	157
Industries manufacturières	12 170	11 833	12 217	12 802	12 061	11 395	13 193	13 370	13 736	13 426	13 790	13 574
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	8 160	7 881	8 104	7 980	7 653	7 183	7 414	7 511	6 692	6 563	7 358	7 217
- Textiles, habillement, cuir	2 161	2 161	2 160	2 217	2 152	2 153	2 295	2 151	2 287	2 150	2 148	2 150
- Industries chimiques	912	567	574	537	513	295	586	851	998	1 077	1 170	1 046
- Autres	937	1 224	1 379	2 068	1 743	1 764	2 898	2 857	3 759	3 636	3 114	3 161
Electricité, gaz, eau	1 798	1 720	4 395	4 283	4 099	791	3 655	3 504	3 910	3 274	900	786
Bâtiment, travaux publics	3 064	3 317	3 193	3 221	3 094	3 196	3 238	3 212	3 031	2 583	2 414	2 451
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	8 321	9 030	8 974	8 711	7 613	7 259	6 933	6 699	8 430	5 640	8 159	13 378
- Commerce de gros	4 273	4 722	4 724	4 597	4 089	3 914	3 773	3 590	5 071	2 522	4 180	7 624
- Commerce de détail	3 017	3 287	3 283	3 139	2 610	2 436	2 333	2 295	2 582	2 317	2 313	3 001
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 031	1 021	967	975	914	909	827	814	777	801	1 666	2 753
Transports, entrepôts et communications	2 783	2 774	2 633	2 428	2 194	1 711	2 429	2 694	2 955	2 983	2 758	2 501
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	1 407	1 388	1 748	1 780	1 831	1 532	1 434	1 437	1 499	652	1 371	2 261
- Etablissements financiers, assurances	864	864	1 264	1 264	1 264	1 264	1 175	1 175	1 175	368	1 079	1 079
- Affaires immobilières, services aux entreprises	543	524	484	516	567	268	259	262	324	284	292	1 182
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	5 745	7 109	7 943	6 982	6 377	5 625	5 560	5 467	5 671	6 169	6 826	7 858
- Services divers fournis à la collectivité	486	611	623	668	755	711	666	450	589	654	601	555
- Prêts aux particuliers	2 375	4 020	4 950	4 501	4 373	3 906	4 065	4 060	4 226	4 294	4 683	4 727
- Autres	2 884	2 478	2 370	1 813	1 249	1 008	829	957	856	1 221	1 542	2 576
TOTAL	54 034	51 671	55 211	53 928	49 575	40 104	46 570	46 072	48 604	43 117	45 548	51 498

Source : BCEAO.

NIGER - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1999				2000				2001			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche			504	-	-	-	-	-	-	-	-	38
- Agriculture, chasse	-	-	504	-	-	-	-	-	-	-	-	38
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries manufacturières	167	248	239	411	375	771	748	708	681	568	587	567
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	125	116	106	96	86	86	86	86	86	-	40	38
- Textiles, habillement, cuir	6	6	6	6	5	5	5	-	-	-	-	-
- Industries chimiques	19	-	16	16	13	130	120	112	107	109	98	85
- Autres	17	126	111	293	271	550	537	510	488	459	449	444
Electricité, gaz, eau	19	19	19	19	-	-	76	71	67	61	55	46
Bâtiment, travaux publics	88	71	103	60	222	198	182	309	314	296	363	413
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	2 319	1 647	1 709	2 758	2 159	2 565	2 581	2 336	2 215	2 405	2 445	2 342
- Commerce de gros	1 566	1 324	1 016	1 981	1 438	1 793	1 797	1 615	1 603	1 420	1 328	1 205
- Commerce de détail	302	268	269	315	280	346	362	329	234	616	764	806
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	451	55	424	462	441	426	422	392	378	369	353	331
Transports, entrepôts et communications	896	674	773	721	491	459	786	1 113	1 078	828	1 111	849
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	29	19	22	8	40	61	109	103	120	111	118	107
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	29	19	22	8	40	61	109	103	120	111	118	107
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	3 624	3 333	3 165	4 568	4 763	4 870	4 529	4 784	5 605	5 623	5 696	6 038
- Services divers fournis à la collectivité	421	95	414	524	492	425	406	370	347	341	319	348
- Prêts aux particuliers	2 188	2 523	2 439	2 588	2 886	2 502	2 494	2 604	2 661	2 817	2 777	2 658
- Autres	1015	715	312	1 456	1 385	1 943	1 929	1 810	2 597	2 465	2 600	3 032
TOTAL	7 142	6 011	6 534	8 545	8 050	8 924	9 011	9 424	10 080	9 892	10 375	10 400

Source : BCEAO.

SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1999				2000				2001			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	8 071	9 475	9 165	9 491	9 212	9 191	10 807	8 548	9 066	8 123	9 436	8 730
- Agriculture, chasse	2 356	2 401	1 993	2 323	2 011	2 042	2 117	1 367	1 409	1 297	1 235	1 131
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	5 715	7 074	7 172	7 168	7 201	7 149	8 690	7 181	7 657	6 826	8 201	7 599
Industries extractives	2 621	2 617	2 739	2 139	2 736	3 815	3 679	3 487	3 239	3 245	3 020	2 799
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	2 621	2 617	2 739	2 139	2 736	3 815	3 679	3 487	3 239	3 245	3 020	2 799
Industries manufacturières	40 858	44 192	48 521	56 563	58 973	58 992	67 236	62 196	74 022	62 942	60 608	62 171
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	9 808	9 740	9 949	10 772	10 496	10 843	11 623	10 719	10 926	10 893	11 473	11 107
- Textiles, habillement, cuir	4 898	5 291	7 568	7 685	7 404	4 864	4 780	4 776	7 707	4 855	2 136	2 477
- Industries chimiques	11 274	14 577	15 639	23 010	25 630	27 378	22 305	23 135	27 468	26 901	26 706	27 617
- Autres	14 878	14 584	15 365	15 096	15 443	15 907	28 528	23 566	27 921	20 293	20 293	20 970
Electricité, gaz, eau	13 514	15 772	19 732	14 894	23 406	23 371	23 742	23 514	20 609	24 016	21 736	20 667
Bâtiment, travaux publics	11 256	10 797	13 184	12 812	11 644	11 173	11 434	11 157	10 677	8 655	9 418	9 189
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	39 623	40 176	43 559	42 407	40 759	35 291	41 202	43 247	43 618	44 764	43 921	42 759
- Commerce de gros	20 856	21 723	23 564	23 118	21 419	17 052	17 579	19 422	19 798	20 864	21 110	20 978
- Commerce de détail	8 682	8 536	9 681	9 322	9 307	9 444	11 711	12 079	11 967	11 965	11 435	10 824
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	10 085	9 917	10 314	9 967	10 033	8 795	11 912	11 746	11 853	11 935	11 376	10 957
Transports, entrepôts et communications	6 213	5 723	5 811	6 102	5 809	6 126	7 121	7 767	6 476	6 259	7 396	9 486
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	11 475	12 351	12 508	12 930	13 292	15 992	15 855	16 960	15 745	17 668	18 100	18 630
- Etablissements financiers, assurances	5	5	5	5	139	136	132	129	125	121	117	113
- Affaires immobilières, service aux entreprises	11 470	12 346	12 503	12 925	13 153	15 856	15 723	16 831	15 620	17 547	17 983	18 517
Services fournis à la collec., serv. soc. et pers.	33 232	37 278	40 779	42 444	44 436	44 738	47 941	49 027	48 298	47 194	44 780	48 652
- Services divers fournis à la collectivité	1 638	1 688	1 781	1 517	9 937	9 941	10 215	2 099	2 291	2 274	2 131	2 232
- Prêts aux particuliers	21 621	20 987	22 015	22 294	22 015	22 976	24 219	24 934	24 006	24 871	22 880	23 974
- Autres	9 973	14 603	16 983	18 633	12 484	11 821	13 507	21 994	22 001	20 049	19 769	22 446
TOTAL	166 863	178 381	195 998	199 782	210 267	208 689	229 017	225 903	231 750	222 866	218 415	223 083

Source : BCEAO.

UMOA - DECOMPOSITION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

Coupures	31/12/1997	31/12/98	31/12/99	31/12/00	31/12/01
Millions de francs CFA					
Billets	1 247 578	1 328 285	1 409 837	1 503 138	1 775 354
10 000	674 012	724 878	801 681	866 509	1 127 166
5 000	379 372	412 700	416 015	443 992	453 940
2 500	37 017	27 080	20 142	8 102	7 433
1 000	108 621	112 796	120 509	125 563	127 334
500	48 556	50 831	51 490	58 973	59 481
Pièces	50 141	52 992	56 520	59 380	61 808
250	6 044	5 959	5 945	5 917	6 014
100	23 826	25 210	27 365	29 106	30 461
50	8 560	9 438	10 211	10 802	11 324
25	4 461	4 789	5 115	5 419	5 687
10	4 393	4 650	4 852	5 031	5 166
5	2 858	2 946	3 032	3 105	3 156
Autres	2 312	2 327	2 322	2 322	2 321
Total	1 300 031	1 383 604	1 468 679	1 564 841	1 839 483

UMOA - MOUVEMENT DES BILLETS ENTRE AGENCES

Exercice 1999									
Agences d'émission									
Agences	Bénin	Burkina	Côte	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Guinée-	Total des
de retrait			d'Ivoire					Bissau	entrées
Millions de francs CFA									
Bénin	-	64 932	148 946	41 377	73 123	9 094	52 983	171	390 626
Burkina	3 418	-	109 563	16 940	6 346	2 492	1 940	25	140 724
Côte d'Ivoire	43 253	6 554	-	25 087	15 978	5 135	10 579	1 251	107 838
Mali	13 587	20 784	46 342	-	5 566	3 582	1 022	647	91 531
Niger	11 142	8 186	33 200	9 969	-	1 544	6 615	1	70 658
Sénégal	3 020	12 414	43 799	41 929	2 754	-	3 575	19 641	127 132
Togo	19 314	13 811	34 994	8 316	13 357	1 017	-	1	90 809
Guinée-Bissau	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des sorties	93 733	126 682	416 843	143 618	117 125	94 087	76 714	21 737	1 019 318

Exercice 2000									
Agences d'émission									
Agences	Bénin	Burkina	Côte	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Guinée-	Total des
de retrait			d'Ivoire					Bissau	entrées
Millions de francs CFA									
Bénin	-	74 440	177 918	40 021	58 673	9 945	53 816	41	414 856
Burkina	3 755	-	85 272	12 938	4 159	1 142	4 268	1	111 534
Côte d'Ivoire	2 895	8 149	-	22 101	431	6 004	718	6	40 302
Mali	1 065	7 264	69 771	-	335	4 606	1 709	3 934	88 683
Niger	8 403	4 961	5 245	514	-	829	553	1	30 504
Sénégal	3 125	6 120	33 055	29 809	1 824	-	1 704	54 542	130 179
Togo	18 588	23 483	44 448	7 095	5 156	2 769	-	4	101 542
Guinée-Bissau	-	-	307	276	-	1 248	-	-	1 830
Total des sorties	47 829	124 417	416 015	112 754	70 578	26 542	62 769	58 528	919 431

Exercice 2001									
Agences d'émission									
Agences	Bénin	Burkina	Côte	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Guinée-	Total des
de retrait			d'Ivoire					Bissau	entrées
Millions de francs CFA									
Bénin	-	1 260	-	-	14 556	815	19 905	-	36 535
Burkina	926	-	45 824	8 985	5 590	3 930	882	454	66 589
Côte d'Ivoire	50 285	25 959	-	17 992	5 476	3 228	10 472	1 632	115 043
Mali	3 124	23 267	61 676	-	4 969	15 219	2 444	2 926	113 624
Niger	31 329	8 622	25 264	6 285	-	848	15 835	-	88 183
Sénégal	3 628	6 459	28 864	31 557	2 191	-	2 010	59 680	134 388
Togo	69 671	26 297	29 260	8 592	10 378	1 461	-	-	145 658
Guinée-Bissau	-	81	297	150	-	10 559	-	-	11 086
Total des sorties	158 962	91 944	191 184	73 560	43 159	36 061	51 547	64 692	711 108

Source : BCEAO.

UMOA - MOUVEMENTS DE BILLETS ET PIECES AUX GUICHETS DE LA BCEAO

Coupures	Prélèvements		Versements	
	31/12/2000	31/12/2001	31/12/2000	31/12/2001
Milliers de signes monétaires				
Billets	624 115	662 394	594 282	638 224
10 000	211 835	287 214	203 213	261 698
5 000	200 724	195 183	193 979	191 085
2 500	6 726	4 470	10 524	5 025
1 000	103 439	90 010	99 331	91 355
500	101 391	85 517	87 235	89 061
Pièces	92 271	64 742	14 400	8 994
250	574	954	686	569
100	22 185	15 371	3 792	2 116
50	15 042	11 732	3 380	2 162
25	15 804	11 807	2 720	2 058
10	22 235	13 849	3 235	1 286
5	14 515	9 684	549	733
1	1 916	1 345	38	70
Total	716 386	727 136	608 682	647 218
Millions de francs CFA				
Billets	3 292 916	3 992 000	3 171 282	3 720 857
10 000	2 118 354	2 872 144	2 032 127	2 616 981
5 000	1 003 612	975 913	969 897	955 427
2 500	16 816	11 174	26 310	12 563
1 000	103 439	90 010	99 331	91 355
500	50 695	42 759	43 617	44 531
Pièces	3 807	2 846	824	532
5 000	1	1	1	2
250	143	239	172	142
100	2 219	1 537	379	212
50	752	587	169	108
25	395	295	68	51
10	222	138	32	13
5	73	48	3	4
1	2	1	-	-
Total	3 296 723	3 994 846	3 172 106	3 721 386

Imprimerie de la Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest

DAKAR - Sénégal - BP 3108

BCEAO - SIEGE

Avenue Abdoulaye FADIGA - BP 3108 - Dakar-Sénégal
Tél. : (221) 839.05.00 - Téléfax : (221) 823 93 35 / 822 61 09
Télex : BCEAO 21833 SG / 21815 SG / 21530 SG / 21597 SG
Site internet : <http://www.bceao.int>